CLAUDE SARRAUTE

J'ai peur

BOURSE DE PARIS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 13991 – 4,50 F

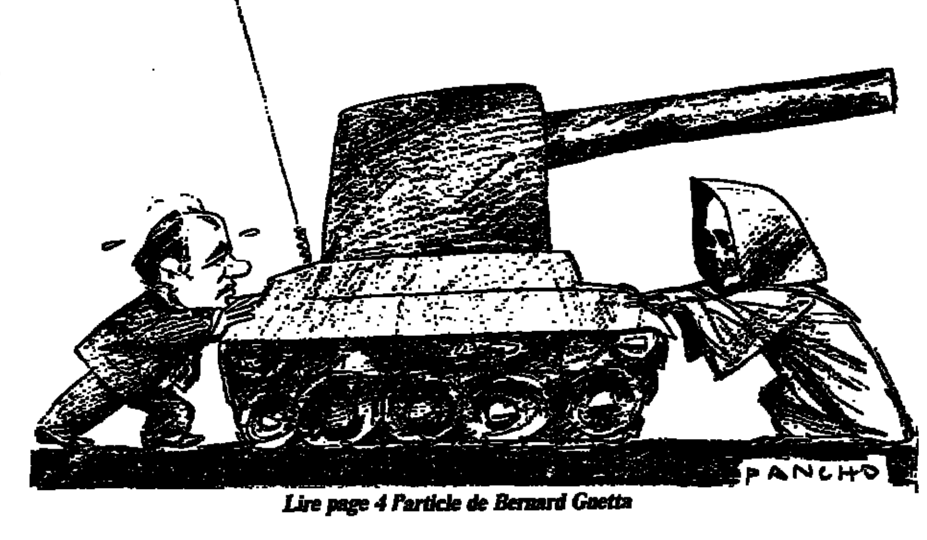
SAMEDI 20 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les conséquences, extérieures et intérieures, de la politique de M. Mikhaïl Gorbatchev

L'Azerbaïdjan est en rébellion ouverte contre le gouvernement soviétique

La situation ne cesse de s'aggraver au Caucase. L'Azerbaïdjan est désormais en rébellion ouverte contre le gouvernement soviétique. Les forces de l'ordre envoyées sur place sont paralysées, et le siège à Bakou du comité central du PC azerbaïdjanais – où se trouve l'envoyé spécial du Kremlin, M. Primakov – est encerclé depuis jeudi soir 18 janvier par des dizaines de milliers de manifestants. Les affrontements se poursuivent entre Azéris et Arméniens, et l'agence Tass parle de « catastrophe nationale » si « l'actuelle tragédie n'est pas arrêtée ». Le conflit en Azerbaïdjan fait d'autre part pesé de graves menaces sur la politique énergétique soviétique.



Lire page 4 l'article de Bernard Guetta

L'armée rouge et ses alliés

LE pacte de Varsovie est mis à mal à son tour. Les demandes quasi simultanées de retrait des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie, Pologne et Hongrie lui portent en effet un coup très dur.

Il est vrai qu'aucun de ces trois pays ne songe, pour le moment du moins, à sortir du pacte. En ce qui concerne la Pologne, d'ailleurs, la demande de retrait soviétique émane de M. Lech Walesa, le président de Solidarité, qui vient d'être invité à Moscou, non du gouvernement de son ami M. Mazowiecki. Ce pays a en outre un intérêt évident à maintenir plus longtemps que les autres son alliance avec l'URSS pour garantir sa frontière occidentale après l'inévitable réunification allemande.

CELA dit, alliance ne signifie pas occupation, et la présence de l'armée rouge en Europe centrale, déjà sujette à caution – tout comme celle des Etats-Unis à l'ouest – du fait de la détente en cours, paraît d'autant moins désirable qu'elle servait surtout à défendre un système politique aujourd'hui en voie de liquidation partout. Même sur le plan militaire, un nombre croissant de pays seront sans doute tentés par un statut de neutralité à l'autrichienne, meilleur ticket d'entrée dans une communauté européenne infiniment plus attractive qu'un Comecon lui aussi en décomposition.

Sans rejeter en principe ces demandes de retrait, et tout en procédant à des réductions unilatérales, Moscou cherche à gagner du temps en invoquant l'équilibre Est-Ouest et les négociations en cours à Vienne sur les forces conventionnelles en Europe (CFE). L'argument est valable là où ses forces stationnaient lorsque l'alliance atlantique s'est constituée, en 1949, mais pas pour la Tchécoslovaquie, un pays qui fut occupé unilatéralement en 1968 sans aucune contrepartie de l'autre côté.

LA condamnation de cette même intervention par tous les participants de l'époque devrait donc entraîner une évacuation également unilatérale, et c'est ce que le nouveau gouvernement tchèque est allé plaider à Moscou. Les conversations ont été « suspendues » jusqu'au début de février, mais l'on voit mal comment M. Gorbatchev pourrait se dérober. D'autant que pour parvenir au plafond de 350 000 hommes qu'il a lui-même proposé pour les effectifs stationnés hors de leur territoire en Europe, le président soviétique devra précisément liquider ses contingents en Pologne, Hongrie et Tchécoslovaquie et encore réduire son corps de troupe en RDA, fort à lui tout seul de quelque 380 000 hommes.

Il est vrai que M. Gorbatchev a déjà bien assez à faire pour sauver son empire « intérieur ». Mais c'est justement une des raisons pour lesquelles les anciens sujets de son empire « extérieur », inquiets des menaces qui pèsent sur la perestroïka et sur son chef, souhaitent des engagements rapides de Moscou.



M 0147 - 120 0- 4,50 F

3790147004500 01200

L'année de tous les périls

par Michel Tatu

Autant 1989 a été l'année de l'Europe centrale, autant 1990 s'annonce comme l'année de l'URSS. Mais aussi comme l'année de tous les périls, tant pour l'empire que pour la perestroïka et pour son chef.

On s'en voudrait d'accabler l'homme qui a libéré l'Europe centrale, évacué l'Afghanistan et réglé quelques importants problèmes de politique étrangère, qui a largement affranchi la culture et les médias soviétiques des tabous du passé et dont le prestige est au zénith à l'extérieur. Et pourant c'est bien le même homme qui a échoué à peu près partout chez lui, au point que son sort se joue sans doute en ce moment.

L'échec, en effet, est patent. Commencés il y a bientôt deux ans, les troubles ethniques de Transcaucasie sont allés constamment en s'aggravant, sans qu'aucune des solutions – ou des non-solutions – proposées par Moscou (un comité d'administration directe du Haut-Karabakh par exemple, dissous quelques mois après sa création) ait apporté le moindre apaisement.

L'indépendance des pays baltes était dans l'air depuis un an : M. Gorbatchev n'y a opposé que de vaines exhortations, cédant si peu et si tard que sa proposition de « fédération rénovée » a perdu sa crédibilité. Même son allusion au multipartisme, bienvenue en soi, venait trop tard et surtout au mauvais endroit : ses auditeurs baltes, qui s'étaient servis tout seuls en créant toutes sortes de partis et mouvements, n'avaient plus besoin de ce « cadeau » : pour eux, le problème du parti unique est propre à *« la Russie »*, il n'est déjà plus le leur.

Lire la suite page 4

Menaces sur le pétrole

par Véronique Maurus

Dramatiques en eux-mêmes, les événements d'Azerbaïdjan constituent aussi pour l'Union soviétique une menace économique réelle.

La poursuite des émeutes risque en effet de compromettre [illegible] énergétique du pays, déjà très fragile, et de réduire ainsi à néant la marge de manœuvre des réformateurs de l'économie. La contrainte énergétique, oubliée en Occident, reste en effet majeure dans les pays de l'Est et en premier lieu en URSS.

Pénuries graves de carburant pour l'aviation en Sibérie, coupures d'électricité en Géorgie, baisse massive (de 25 % à 50 %) en janvier des livraisons de pétrole à la Roumanie et à la Bulgarie, réduction sensible des ventes de brut et de produits raffinés à l'Occident : depuis la fin de l'année 1989 les signaux d'alarme se multiplient.

L'Union soviétique est en train de vivre une sévère crise énergétique, entraînant à sa suite la plupart des pays d'Europe de l'Est. Une crise prévue de longue date par les experts et longtemps contenue à coups d'expédients coûteux mais qui semble éclater à la faveur de la perestroïka et des changements de politique energétique décidés par l'équipe de M. Mikhaïl Gorbatchev.

Après vingt ans de croissance quasi ininterrompue, la production de pétrole soviétique (12,48 millions de barils/jour en 1988) décline depuis l'an dernier (de –3 % à –4 % environ) et rien ne laisse prévoir un redressement cette année.

La chute de la production pourrait être accélérée par les événements d'Azerbaïdjan.

Lire la suite page 25 - section C

Arrestation du maire de Washington

Le maire noir de la capitale fédérale, M. Marion Barry, a été arrêté en flagrant délit dans un motel de Washington alors qu'il achetait de la drogue. Les ennuis de cet édile, aussi charismatique que controversé, pourraient profiter à son vieil ami, M. Jesse Jackson, qui convoite son poste depuis longtemps

Lire l'article de Jan Krauze page 7

Villas corses entre fraude et laxisme

L'Etat renforce son contrôle, certains élus l'approuvent, mais l'affairisme remplace parfois le clientélisme

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Sur la route des Sanguinaires, à quelques kilomètres d'Ajaccio, on prépare un nouveau lotissement : une trentaine de villas sur un site privilégié, tout près de la mer, le dos à la montagne. Pour attirer les acheteurs potentiels, une pancarte ornée d'un dessin, accrochée au portail déjà construit du lotissement, montre une maison bâtie sur un rocher, directement les pieds dans l'eau.

Cela ne correspond pas à la réalité, et, d'ailleurs, une telle construction serait illégale, en vertu de la loi sur la protection du littoral de janvier 1986, qui interdit les constructions à moins de 100 mètres du rivage. Alors, sur la pancarte, il est écrit en gros : *« Illustration non contractuelle »*...

Dans le contexte actuel de la Corse, on ne sait pas trop s'il faut sourire ou grimacer devant cette démonstration d'humour sans doute involontaire : depuis quelque temps – et quelques bombes, – on ne badine plus avec les violations des règles de l'urbanisme... Encore qu'il soit difficile de mesurer l'ampleur du problème.

Qui croire ? L'ex-FLNC, qui détaille dans ses communiqués les détournements de procédure autour des objectifs attaqués ? Ou bien le nouveau directeur de l'équipement de Corse-du-Sud, M. Claude Hazam, qui affirme que *« ce qui se passe ici n'est pas différent, contrairement à ce qu'on peut penser, de ce qui se passe sur le continent »* ? Ce vieil élu communiste qui dit en maugréant : *« C'est le pays de la dérogation, ici, tout est possible pourvu qu'on soit bien introduit »* ? Ou bien le préfet de région et de Corse-du-Sud, M. Jean-Gilbert Marzin, qui lance *« avec nous, pas de dérogations »* ?

De la construction sans permis au permis indûment accordé en passant par les permis détournés de leur objet initial, la gamme des irrégularités possibles est large. Traditionnellement, dans la société politique clientéliste de l'île, les maires corses sont réputés souples, voire laxistes.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 9

SANS VISA

Fièvre de l'or sur les bords du Madre-de-Dios en Amazonie péruvienne

■ Escales ■ La table ■ Jeux

pages 17 à 20 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Haut-Karabakh

Un point de vue azéri

par Umm El Banine

LE problème épineux du Haut-Karabakh est toujours présenté du seul point de vue arménien, forcément partial.

En réalité, le Karabakh et le Haut-Karabakh (jardin noir en Azéri, ce qui en dit long sur ses origines) n'ont jamais appartenu à l'Arménie. Si le Haut-Karabakh comprend une si forte population arménienne, cela provient d'un accord conclu au XIX[e] siècle entre le tsar Nicolas I[er] et le shah d'Iran qui stipulait le transfert d'un nombre important d'Arméniens au Karabakh et en Transcaucasie pour diminuer d'autant la population chrétienne en Perse chiite.

Les prétentions arméniennes ont débuté après 1918 quand, à la faveur de la guerre civile russe, furent constituées les trois Républiques du Caucase : l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Arménie, qui se proclamaient indépendantes de la Russie. Auparavant ces pays faisaient partie, dès le début du XIX[e] siècle, de l'Empire russe, et les prétentions de l'Arménie ne pouvaient s'exprimer d'aucune manière.

Pendant les années 1920 et 1921, ces Républiques furent reconquises par la Russie devenue soviétique entre-temps et connurent dès lors le régime commun à toutes ses composantes.

Ce qui n'empêcha pas qu'à la fin de l'année 1920 l'Arménie soulevât quand même le problème du Karabakh. Cette fois-ci, elle n'exigeait que le cinquième, c'est-à-dire précisément le Haut-Karabakh, dont la population était en majorité arménienne.

A la suite de ces exigences, le bureau caucasien du Parti communiste se trouva, au début de juillet 1921, face à ce dilemme : *laisser le Haut-Karabakh* (soulignons ce terme *laisser* : c'est donc qu'il avait toujours appartenu à l'Azerbaïdjan) ou l'incorporer à l'Arménie. D'abord prévalut la dernière proposition : mais comme le gouvernement azéri présidé par Narimanov exigeait que la question fût soumise à Moscou, Ordjonikidze et Nazaretiyan décidèrent de reconsidérer la question. Ce ne fut donc pas Staline – thèse soutenue par les Arméniens – qui laissa le Haut-Karabakh à l'Azerbaïdjan. Certes, il eût aimé le faire pour des raisons tactiques : en échange de l'incorporation du Haut-Karabakh aux Arméniens, il aurait pu satisfaire les prétentions de la Géorgie sur certaines régions (n'oublions pas qu'il était géorgien quand même) ; mais il dut reculer quand Narimanov exigea que l'on soumette cette question à Lénine en personne.

Après 1921, on vit cette situation paradoxale : les Azéris vivant en Arménie (six cent mille) et en Géorgie (cinq cent mille) ne reçurent pas l'autonomie alors que les Arméniens vivant au Karabakh la reçurent.

Ce dont personne ne parle

N'oublions pas d'autre part qu'au cours du dernier millénaire l'Arménie ne fut indépendante qu'entre 1918 et 1920, comme nous l'avons déjà noté, et que le Haut-Karabakh n'en faisait aucunement partie. L'Arménie voulait se l'approprier non pour des raisons économiques, sociales ou religieuses, mais à seule fin d'agrandir son territoire.

Il est un autre aspect que j'aimerais souligner à titre de témoignage personnel, aspect dont jamais personne ne parle.

Si les Arméniens ont été des victimes dans l'empire Ottoman, sans possibilité de rétorsion, il en allait tout autrement en Azerbaïdjan. Ils y disposaient de ce que l'on pourrait appeler un droit de réponse, les Russes ne voyant aucun inconvénient à laisser s'affronter et s'entretuer les deux ethnies, l'une musulmane, l'autre chrétienne.

Et c'est ainsi qu'en 1905, lors de la première révolution, les Arméniens, soutenus par les révolutionnaires, purent se livrer à des massacres sur la population azérie. Ma mère, enceinte, dut fuir Bakou pour se réfugier dans une région lointaine où il n'y avait ni médecins ni hôpitaux, où elle accoucha et mourut faute de soins. L'enfant c'était moi.

En 1918, lors de la révolution d'octobre, les Arméniens du parti d'extrême gauche, les Dachaktsutisun, cette fois encore soutenus par les rouges, se livrèrent à des massacres d'Azéris, ce qui obligea ma famille à fuir dans des conditions très difficiles, en Perse.

▶ **M[me] Banine, écrivain d'origine azérie, vit en France.**

Parti communiste français

A-t-il mérité cela ?

par Danielle Bleitrach

DANS les colonnes du *Monde*, récemment, Antoine Vitez s'interrogeait : *« Avons-nous mérité cela ? »* Qui, nous ? Ceux qui, comme lui, tout en n'étant plus membres du PCF, se reconnaissent dans une sensibilité communiste. Il serait facile de démontrer à Antoine Vitez qu'il a choisi de quitter le parti dans un moment où pour les intellectuels une telle fuite pouvait se traduire par des avantages, qu'il n'a pas manqué lui-même d'en bénéficier et qu'à ce titre il est mal venu de sa part de donner des leçons à ceux qui ont choisi un chemin plus difficile. Mais je préfère retenir de sa profession de foi cette sensibilité communiste qui nous est commune. Non, c'est vrai, nous communistes français qui n'avons jamais trempé dans aucune atteinte aux libertés, qui avons – au contraire – subi des répressions injustes dont la moindre n'est pas la désinformation actuelle des médias, nous n'avons *pas mérité que l'on nous identifie* à aucune tyrannie.

Moins que les autres, Georges Marchais a mérité un tel traitement. C'est lui qui pose la première fois, dans *le Défi démocratique*, la question du caractère indissoluble du socialisme et de la liberté. Il impulse l'abandon de la dictature du prolétariat, mène un combat honorable dans le mouvement communiste pour que cette exigence du Parti communiste soit reconnue, acceptée. Un exemple récent me permet d'illustrer mon propos : quand, au mois de septembre, lors de la Fête de *l'Humanité*, en 1989, il fait un discours à la Cité internationale, les événements qui vont se succéder à l'automne dans les pays socialistes n'ont pas encore commencé, du moins en Europe. Pourtant – il suffit de relire ce discours, – il s'engage dans la défense des transformations nécessaires, sur le plan économique, démocratique. Il affirme déjà que les problèmes ne proviennent pas de ceux qui comme Gorbatchev qui ont choisi la voie courageuse de la perestroïka mais de ceux qui, par inertie, par goût du pouvoir, ont refusé et refusent de changer les choses. Je pourrais multiplier les exemples de ce type concernant Georges Marchais, alors je réponds à Antoine Vitez : je ne sais pas ce que nous avons mérité, vous et moi, mais je sais que Georges Marchais n'a pas mérité cette campagne de haine dont il est l'objet.

Antoine Vitez se revendique communiste, j'en suis heureuse, mais cela ne se décrète pas : être communiste : c'est refuser l'injustice. Comment peut-il contribuer par un écrit indigne de lui à cette campagne qui fait songer au « quart d'heure de haine » de *1984* d'Orwell ?

Je ne suis pas une « groupie » de Georges Marchais, mais je revendique pour lui, comme pour tout individu, le droit à un jugement digne, équilibré, de sa propre action, cela fait partie de mon souci communiste de justice mais aussi de liberté. Un peuple auquel on tente d'insuffler une haine viscérale, absurde, n'est pas un peuple libre.

Nous avons vu des hommes politiques trahir leurs propres engagements, renier leur folle jeunesse de soixante-huitards déjà anticommunistes, on ne peut rien reprocher de tel à Georges Marchais, et l'art que les médias mettent à traquer ses petites phrases en oubliant le contexte global de ses déclarations, de ses actions, ne peut éliminer le fait qu'il s'est toujours situé, comme les communistes français, du côté de la justice, de la liberté, de la paix. Je crains que l'on ne se conduise avec lui comme avec les « dix de Billancourt », leur imputant des « crimes » qu'ils n'ont pas commis pour mieux détruire l'usine. Le projet explique l'acharnement contre les hommes.

Enfin, Antoine Vitez croit-il être encore communiste quand à la fin de son méchant article il *préconise de faire table rase du* parti en espérant que – peut-être – quelque chose surgira ? Je suis d'une région frappée par la crise, le chômage. Grâce à l'action têtue, opiniâtre, de la CGT et des communistes, peut-être le chantier naval de La Ciotat va-t-il revivre, des emplois vont-ils être créés. En avons-nous assez entendu des sarcasmes sur notre passéisme ? *Le Méridional*, journal de droite, a même parlé de KGB, d'argent blanchi de la drogue à ce propos. Est-ce que l'espoir renaîtrait pour des milliers de chômeurs si les communistes n'avaient pas eu le courage de résister, y compris à l'air du temps ?

Antoine Vitez veut prendre le risque *« esthétique »* qu'il n'y ait plus de parti ? Qu'est-ce que cela changerait à sa vie ? N'étant plus encombré par la trivialité de ces luttes, il pourrait retrouver la coquetterie du marxisme, peut-être monter du Brecht comme il s'apprête à le faire ?

Allons, Antoine Vitez, encore un effort pour être communiste ! Le plus drôle, c'est que je l'en crois capable.

▶ ***Danielle Bleitrach est maître de conférences à l'université de Provence, membre du comité central du PCF.***

TRAIT LIBRE

« Souriez. La loi martiale à Pékin a été levée... Quiconque ne sourit pas sera exécuté... »

(Newsweek, 22 janvier.)

Bibliographie

La « force de convaincre » de Philippe Séguin

« J'ai toujours essayé de me sortir de quelque chose » : Ce refus de l'enfermement, cette obsession de l'indépendance, cette volonté d'originalité, ce goût de la solitude, M. Philippe Séguin les illustre dans le livre d'entretiens avec notre confrère Pierre Servent qu'il vient de publier sous le titre – qui est un acte de foi – *la Force de convaincre*. Or cette conversation autobiographie qui paraît à un moment opportun est à la fois une confession psychologique et un manifeste politique.

La carrière déjà bien remplie de ce Français de Tunisie né en 1943 débute par des sentiments spontanément « Algérie française », par un flirt avec la SFIO rompu pour cause d'anti-defferrisme, et se poursuit par une adhésion au gaullisme jamais démentie malgré une relative séduction barriste. C'est pour toutes ces raisons que l'ancien ministre de M. Chirac refuse le manichéisme et souhaite *« réinventer le débat politique »*, puisque, selon lui, *« les affrontements idéologiques sont passés de mode »*. Et pourtant il souhaite que *« le gaullisme réponde aux aspirations des Français »*.

Philippe Séguin, en concevant ce livre, au printemps dernier pensait sans aucun doute à ce qui allait se passer le 9 janvier, puisqu'il justifie (page 56) son alliance avec M. Pasqua. Le député des Vosges adhère totalement à la proposition du sénateur des Hauts-de-Seine de désigner un candidat unique de l'opposition pour l'élection présidentielle, mais il ajoute : *« La conclusion logique de la proposition Pasqua, c'est la fusion de tous les partis de l'actuelle opposition. »*

Il juge même que M. Pasqua dit la même chose que M. Millon, *« avec peut-être des arrière-pensées différentes »*. Il précise aussi que cette réforme empêchera éventuellement le président du RPR d'être candidat à l'Elysée. Car au concept de parti traditionnel il préfère celui de *« force politique moderne »* représentant l'ensemble de la société française. Philippe Séguin pense-t-il à lui-même pour une telle mission ? Il répond, prudent, que *« ce n'est pas en cinq ou six ans que l'on crée un candidat à l'élection présidentielle »*.

Donc il affirme que le sien est et restera Jacques Chirac à qui il réaffirme une fidélité absolue, mais qu'il supplie de changer de stratégie. Et il explique sa proximité avec M. Pasqua par *« la fibre populaire »* qu'il incarne. Quant aux *« valeurs communes »* que l'ancien ministre de l'intérieur disait partager avec le Front national, elles ne lui semblent plus un obstacle depuis que le RPR a condamné toute alliance avec le parti de M. Le Pen.

De toute façon, même si cela se produisait, M. Séguin *« hurlerait »* mais ne quitterait pas le RPR, car il pense que celui-ci n'a pas à chercher des reports de voix sur sa droite mais *« au centre et même au Parti socialiste »*. C'est pour cela qu'il repousse la conception barriste d'un *« pôle centriste autonome »* et qu'il rappelle que le Front national s'est constitué contre l' *« incarnation du mal »* que représente Jacques Chirac.

Mais, pour que le député de la Corrèze puisse être désigné comme le candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle, le maire d'Epinal lui assigne de supprimer deux handicaps qui limitent selon lui son audience : qu'il abandonne la présidence du RPR et qu'il quitte la mairie de Paris, qui lui prend *« un temps fou et qui se confond en partie avec le RPR »*, afin qu'il puisse *« s'atteler à une réflexion novatrice pour demain »*. Une analyse qui est au centre du débat qui a brusquement agité le RPR.

ANDRÉ PASSERON

▶ **Philippe Séguin : la Force de convaincre. Entretiens avec Pierre Servent. « Itinéraires ». Payot. 165 pages. 95 F.**

AU COURRIER DU Monde

Réponse à Gilles Perrault

C'est avec une certaine indignation que j'ai pris connaissance d'un article intitulé « Ils ont gagné », signé par Gilles Perrault, écrivain, et paru dans votre édition du 11 janvier.

En effet, il est fait état d'une génération née en France dans les années 30 qui aurait été incapable de produire, au contraire de la suivante, un moment de la dimension de mai 68. Cette génération, qui fut celle qui a immédiatement *suivi* la *deuxième* guerre mondiale, trop jeune pour s'y illustrer, a tout de même permis la reconstruction de notre pays et fut à l'origine de toutes ces années de croissance économique que nous avons pu connaître jusqu'en 1974, date d'apparition de la crise.

Il est aussi fait allusion à la non-intervention française dans la guerre d'Espagne. A ce sujet, je voudrais simplement indiquer que les récents événements dans les pays de l'Est et l'intervention américaine au Panama démontrent qu'en ce domaine rien n'est figé et que, surtout, il est plus facile de procéder à la critique historique qu'à l'appréciation immédiate. Concernant la collaboration vichyste indiquée par l'auteur, j'estime en effet qu'il s'agit là d'un acte inexcusable mais je voudrais également souligner que le pacte germano-soviétique, approuvé par le Parti communiste français, est encore plus *inexcusable*.

Enfin, l'auteur fait une comparaison entre le stalinisme approuvé pendant longtemps par le Parti communiste français et l'ensemble des mesures parfois injustes que les socialistes, avec d'autres, ont pu mettre en œuvre, notamment dans la période précédant l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle. Il s'agit là d'un propos falsificateur de l'Histoire quand on connaît tous ceux qui, *spécialistes de cette période*, ont démontré l'ampleur des dégâts engendrés par le stalinisme. En fait Gilles Perrault me paraît être meilleur écrivain qu'historien ou analyste politique. Une telle présentation, un tel travestissement de l'Histoire, *s'apparentent plus* à la malhonnêteté intellectuelle mais, dans ce domaine, l'auteur a été à bonne école.

BERNARD DEROSIER
député du Nord, président du conseil général du Nord.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
M[me] Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

La visite du président de la République en Hongrie

M. Mitterrand a développé son idée de confédération européenne devant les dirigeants de Budapest

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Il y a un an encore la dépouille d'Imre Nagy n'avait pas de sépulture, elle n'avait droit qu'à la fosse commune. Il y a un an encore, il était difficile d'imaginer un chef d'Etat étranger venant se recueillir devant cette *« poubelle de l'Histoire »*. Le geste, effectué vendredi matin 19 janvier par M. Mitterrand, est aujourd'hui considéré comme normal. Le crochet par le cimetière d'Uj-Kostemeto, où une des plus célèbres victimes du néo-stalinisme a été inhumée par tout Budapest le 16 juin dernier, est bien le symbole des changements intervenus en Hongrie.

Ce sont ces changements, cette reprise en compte de l'Histoire, que le président de la République avait évoqués la veille au cours du dîner offert en son honneur au Parlement par M. Mathyas Szuros, le président par intérim. Le souvenir de Nagy n'était pas absent du discours de M. Mitterrand. Pourtant, on retiendra surtout de la soirée les propos de M. Szuros saluant la chute *« des derniers remparts de la dictature, de la tyrannie, des derniers restes d'un modèle social et politique qui s'est révélé être une impasse tragique »*. Ancien membre du comité central du Parti communiste, M. Szuros ajouta, comme en forme d'autocritique voilée : *« La liquidation des structures post-staliniennes, le démantèlement du système insitutionnel de l'Etat-parti, la disparition du parti-Etat étaient une nécessité historique. »*

Autre symbole de cette *« nécessité historique »*, les diverses rencontres que M. Mitterrand a eues vendredi matin avec les responsables de toute une série de partis politiques naissants ou renaissants. D'abord au cours du petit déjeuner, puis au Musée ethnographique, au cours d'une réception où aucune formation n'avait été oubliée, pas même le Parti socialiste hongrois (PSOH), c'est-à-dire les communistes qui n'ont pas accepté que leur parti se transforme récemment en Parti socialiste. C'est jeudi que le président de la République s'était entretenu avec M. Antall le président du Forum démocratique. La matinée de vendredi, marquée aussi par une promenade dans la rue piétonne Vaci et par la visite d'un lycée bilingue, s'est terminée par un déjeuner offert par M. Mitterrand en l'honneur de l'intelligentsia hongroise : le cinéaste Jancso, l'écrivain Konrad, l'architecte Rajk (dont le père fut pendu sur ordre de Staline) étaient notamment là.

Le mauvais souvenir de Clemenceau

La brève visite de M. Mitterrand, qui devait se terminer dans l'après-midi de vendredi par une conférence de presse, n'a guère créé de surprise. Aucun différend, il est vrai, n'oppose les deux pays, même si beaucoup de Hongrois se souviennent encore du coup de poignard dans le dos porté par Clemenceau au lendemain de la première guerre mondiale lorsqu'il cautionna par le traité de Trianon l'amputation de la Transylvanie. Un événement qui est toujours vécu douloureusement ici, même si la chute des Ceausescu devrait permettre à la minorité hongroise de Roumanie de retrouver ses droits.

Les conversations politiques de M. Mitterrand avec toute une série de responsables (1) en sursis jusqu'aux élections législatives du 25 mars prochain lui ont surtout donné l'occasion de répéter ses vues, encore à préciser, sur cette confédération européenne qui devrait permettre de contrôler, sinon de régler *« l'éveil des nationalités, les aspirations des minorités et le devenir des alliances militaires »*. *« Vous êtes l'Europe autant que nous (...). La réussite de ce qui se passe ici et dans les autres pays de l'Est est déterminante pour les nations occidentales »*, a lancé, jeudi soir, M. Mitterrand à M. Szuros qui, lui, venait d'affirmer : *« Nous vivons un de ces moments où convergent les intérêts de l'Europe occidentale et ceux de l'Europe orientale. »*

Le président Szuros dont le gouvernement vient de réclamer à nouveau le retrait total des troupes soviétiques pour cette année ou l'année prochaine a également souhaité que *« la neutralité de la Hongrie puisse devenir une réalité »* grâce à *« la liquidation des deux systèmes militaires »*. Il a aussi confirmé que son pays ne nourrit aucune crainte face au processus de réunification de l'Allemagne. Ce serait, a-t-il dit, *« anachronique »* de s'y opposer, à condition que ce phénomène *« ne porte pas atteinte aux intérêts d'autres pays et d'autres peuples »*.

La visite de M. Mitterrand, qui était accompagné par plusieurs hommes d'affaires français, a été marquée par la signature de plusieurs accords prévoyant la création d'entreprises mixtes.

JACQUES AMALRIC

(1) Contrairement à ce qui était prévu, M. Mitterrand n'a pas rencontré, jeudi, le premier ministre M. Miklos Nemeth qui était malade mais un vice-premier ministre chargé de l'économie, M. Peter Megyest.

Un crédit de 2 milliards de francs et plusieurs contrats

A l'occasion de la visite du président François Mitterrand à Budapest, plusieurs contrats importants entre entreprises françaises et hongroises ont été rendus publics. La France a d'autre part annoncé son intention d'accorder à Budapest 2 milliards de francs de crédits commerciaux sur trois ans.

Dans les télécommunications, le groupe Alcatel s'associe à la société d'Etat hongroise Finommechanikai Vanlalat (FMV) pour créer la Microwave Compagnie, filiale commune qui opérera dans le domaine des transmissions hertziennes. Cette société, dont le capital a été réparti à hauteur de 51 % pour FMV et 49 % pour Alcatel, n'aura dans un premier temps que des activités commerciales. Alcatel n'exclut pas cependant d'y produire des équipements.

Le groupe informatique français Bull et le hongrois Videoton ont, pour leur part, ratifié un accord dont la conclusion avait été annoncée au début du mois de décembre dernier. Une société mixte baptisée Compagnie d'information hungaro-française va ainsi voir le jour. L'entreprise, détenue à 51 % par Videoton et à 49 % par Bull, devrait développer les technologies de l'information en Hongrie.

Schlumberger s'est joint à trois entreprises hongroises – parmi lesquelles Electricité de Hongrie (MVMT) – pour créer le holding Ganz Meter Company, dont le groupe français est actionnaire majoritaire (à hauteur de 75 %).

Ces trois joint-ventures s'ajoutent à deux autres créations de sociétés mixtes hungaro-françaises annoncées peu de temps avant la visite de M. François Mitterrand à Budapest, l'une par SCREG routes (filiale de Bouygues), l'autre par Rhône-Poulenc dans le domaine de la protection des cultures.

En outre, un important contrat a été remporté par Matra pour la réalisation du métro de Budapest. Le protocole d'accord signé, le jeudi 18 janvier, par Matra Transport porte sur la réalisation d'une ligne de métro sans conducteur, qui comportera sept stations sur 4,5 km dans une première phase et, à terme, une vingtaine de stations sur 15 km. Elle devrait être mise en service en 1995 pour l'ouverture de l'Exposition universelle de Budapest. Les véhicules qui circuleront sur la ligne sont du type VAL (Véhicule automatique léger), déjà vendus par Matra Transport à l'aéroport de Chicago et aux villes de Jacksonville (Floride) et de Taïpeh (Taïwan). Matra Transport a déjà été chargé de l'automatisation et de l'extension de la ligne de métro nº 3 de Budapest, qui sera mise en service à la fin de cette année. Le montant du contrat est évalué à 2,15 milliards de francs.

En marge de ces accords industriels, 2 milliards de francs de crédits commerciaux à moyen terme seront débloqués sur trois ans en faveur de la Hongrie. Le ministère français de l'économie et des finances l'a révélé jeudi 18 janvier, en précisant qu'une ligne de 800 millions de francs serait ouverte dès 1990. Cinquante millions de francs supplémentaires devraient en outre être dégagés pour aider les PMI françaises à s'implanter en Hongrie.

L'octroi d'importants concours bancaires privés par un consortium de banques piloté par le Crédit lyonnais devrait en outre être prochainement annoncé.

POLOGNE

M. Mazowiecki accélère les réformes et propose la création d'un « conseil européen de coopération »

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a répondu aux appels pressants d'accélérer les réformes en proposant jeudi devant la Diète d'avancer la date des élections municipales à la deuxième quinzaine d'avril, en refusant la moindre concession sur son plan d'austérité économique et en proposant la création d'un « conseil européen de coopération ».

« Une structure politique paneuropéenne » pourrait être créée, avec pour siège Varsovie et pour tâche de *« maintenir le dialogue permanent entre Etats et communautés de notre continent et d'ouvrir la voie à toutes les formes d'intégration européennes »*, a déclaré le premier ministre. Faisant allusion à l'OTAN et au pacte de Varsovie, il a précisé qu'il y a besoin de structures *« qui ne remettent pas en cause les alliances régionales »*. M. Mazowiecki a souligné qu'il soutenait ainsi l'idée de confédération avancée par M. François Mitterrand.

Passant en revue, pour la première fois depuis son discours d'investiture de septembre dernier, les principaux objectifs de sa politique, M. Mazowiecki a proposé d'avancer à la *« deuxième quinzaine d'avril »*, les élections municipales prévues en juin prochain et qui seraient le premier scrutin *« entièrement démocratique »* en Pologne. Il a, d'autre part, annoncé une accélération de la *« dépolitisation »* de la police et de l'armée, la suppression de la censure, l'introduction de l'entière liberté de rassemblement et une rapide *« démonopolisation »* des structures héritées du communisme.

Vendredi, son gouvernement a annoncé officiellement qu'il se refusait à satisfaire les revendications salariales des mineurs en grève dans les bassins de Silésie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Lech Walesa officiellement invité en URSS.** – L'Union soviétique a officiellement invité, jeudi 18 janvier, le président de Solidarité, Lech Walesa, à effectuer une visite à Moscou et à y rencontrer Mikhaïl Gorbatchev, a-t-on rapporté de source proche de Solidarité. L'invitation a été remise par l'ambassadeur d'URSS, qui a rencontré M. Walesa à Gdansk.

Des échanges encore très modestes

Vue optimiste : le commerce franco-hongrois a progressé de 25 % dans les deux sens en 1989 ; regard moins optimiste : il ne représente que 3,8 milliards de francs, bien loin derrière, par exemple, les échanges franco-camerounais.

Au nombre des explications possibles, il y a la faiblesse générale du commerce Est-Ouest, et de la sous-catégorie Est-France particulièrement. Mais, même parmi les pays de l'Est, la France commerce deux fois plus avec la Pologne qu'avec la Hongrie. Il y a aussi les liens historiques forts entre la Hongrie et le monde germanique, qui se traduisent en termes commerciaux : actuellement, la part de la RFA, de l'Autriche et de la Suisse dans les échanges de la Hongrie avec la zone OCDE est de 60 % et celle de la France, de 6 % seulement. Mais la troisième explication, c'est surtout que les entreprises françaises n'ont montré aucun intérêt pour le marché hongrois.

Selon un observateur des échanges franco-hongrois, on assiste en ce moment à un réveil des entreprises françaises, qui sont de plus en plus nombreuses à s'intéresser à la Hongrie, pour y vendre, mais aussi pour y fabriquer. Et les petites et moyennes entreprises ne sont pas les dernières à se précipiter.

Actuellement, la Hongrie vend à la France pour 2,2 milliards de francs de produits – agroalimentaires, comme le foie gras ou le gibier, produits chimiques de base ou mêmes biens de consommation. La France vend pour 1,6 milliard de francs de biens de consommation, de voitures particulières et de biens d'équipement. Echanges nettement déséquilibrés au détriment de la France, donc. Mais l'œil optimiste peut néanmoins trouver quelque satisfaction dans les développements récents : entre 1988 et 1989, la France est passée de 2 % à 3 % du marché hongrois. L'œil pessimiste, bien sûr, mesurera la longue route qui reste à parcourir.

S. Gh.

Le retrait des troupes soviétiques des pays du pacte de Varsovie

La Hongrie a déposé une proposition aux négociations de Vienne

Tandis que M. Lech Walesa demandait, jeudi 18 janvier, le retrait des troupes soviétiques de Pologne d'ici à la fin de l'année, la Hongrie déposait à la conférence de Vienne sur le désarmement conventionnel *(nos dernières éditions)*, une proposition sur le même sujet. Selon un porte-parole de Solidarité, M. Walesa a formulé cette demande lors d'un entretien, à Gdansk, avec l'ambassadeur d'Union soviétique en Pologne, M. Vladimir Brovikov, qui l'a invité pour une visite officielle à Moscou à la date de son choix. La demande officielle du gouvernement polonais devrait suivre prochainement.

L'URSS entretient en Pologne un contingent d'environ 45 000 hommes ; elle a récemment entamé un retrait partiel qui pourrait concerner 10 000 soldats.

VIENNE

de notre correspondante

Le secrétaire d'Etat hongrois aux affaires étrangères a annoncé, jeudi 18 janvier, devant les représentants du pacte de Varsovie et de l'OTAN réunis pour les négociations sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) que son pays ouvrirait prochainement des négociations avec Moscou sur le retrait des troupes soviétiques en Hongrie. M. Ferent Somogyi a précisé que Budapest réclamerait un retrait total cette année ou au plus tard en 1991.

L'URSS a commencé l'année dernière à réduire ses forces armées en Hongrie, mais il reste encore 50 000 à 60 000 soldats, selon M. Somogvi. La Tchécoslovaquie a entamé le 15 janvier des négociations avec Moscou sur le même sujet.

La demande hongroise a été annoncée dans le cadre d'une nouvelle proposition hongroise introduite *« en son nom sans approbation préalable par l'URSS »* aux négociations sur le désarmement conventionnel. Cette proposition vise à désamorcer le différend qui existe entre l'OTAN et le pacte de Varsovie sur les troupes stationnées à l'extérieur du territoire national. L'OTAN a proposé de limiter les troupes américaines et soviétiques stationnées en Europe à 275 000 hommes, le pacte de Varsovie prévoit 350 000 en incluant dans ce chiffre les troupes françaises, britanniques, canadiennes, néerlandaises et belges, ce que refuse l'OTAN.

La Hongrie propose qu'un plafond soit fixé pour les troupes stationnées de chacun des vingt-trois pays participants à la négociation, sans cependant indiquer de chiffres. La Hongrie estime que le plafond de 275 000 hommes est trop élevé.

L'initiative hongroise reprend en outre la proposition de l'OTAN selon laquelle aucun pays d'une même alliance ne devrait entretenir hors de ses frontières plus de 30 % du total de ses effectifs. L'Union soviétique avait proposé 35 %.

La Hongrie est le premier pays à introduire une proposition en son propre nom aux négociations de Vienne, où jusqu'à présent les initiatives étaient prises soit au nom de l'OTAN, soit au nom du pacte de Varsovie.

WALTRAUD BARYLI

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : le premier ministre a rendu sa carte du Parti communiste.** – Un porte-parole a confirmé jeudi 18 janvier à Prague que le premier ministre lui-même, M. Marian Calfa, avait rendu sa carte du Parti communiste. Sur vingt et un portefeuilles, son gouvernement ne compte plus que sept membres officiels du PC. Le ministre de l'économie et le chef de la Commission nationale du plan avaient déjà démissionné du parti fin décembre.

URSS : les développements de la crise du Caucase

La rébellion des Azéris contre Moscou

MOSCOU

de notre correspondant

Une crise caucasienne succède à l'autre. Dix jours durant, ce fut le paroxysme de l'affrontement entre deux communautés et l'atrocité des pogroms anti-arméniens. Dans cette partie-là, le pouvoir central n'était que le troisième homme, débordé, appelant au calme – pas en première ligne.

Puis, les derniers Arméniens de Bakou ayant pratiquement tous été évacués, c'est l'Azerbaïdjan et l'URSS qui se retrouvent face à face, dans un affrontement qui, désormais, dépasse largement le problème du Haut-Karabakh. Car à l'heure où le ton montait nettement à Moscou, c'est le siège du comité central du PC azerbaïdjanais, et non plus des appartements arméniens, qui était encerclé à Bakou. Dans toutes les capitales de l'URSS, ce bâtiment symbolise le pouvoir soviétique.

L'envoyé de Moscou, M. Primakov, président d'une des deux Chambres du Parlement fédéral, s'y trouvait depuis le matin. Lu au cours du journal télévisé du soir, le communiqué de Tass affirmait que *« l'opinion publique demande l'adoption de mesures résolues »*, et à la même heure, à Bakou, la foule grossissait devant le comité central. L'agence Tass parlait d'un *« rassemblement de masse sans fin »*. L'envoyé spécial de la *Komsomol- skaïa Pravda* terminait son papier en écrivant : *« De plus en plus de gens se rassemblent. Si les masses ne se calment pas, des événements imprévisibles peuvent se produire. »*

De source nationaliste, on parlait à ce moment-là de vingt mille personnes encerclant le comité central. Comment s'est passée la nuit ? On l'ignorait encore vendredi matin 19 janvier à Moscou mais, en tout état de cause, l'Azerbaïdjan et sa capitale au premier chef sont maintenant en rébellion ouverte contre Moscou. Les nationalistes affirment que Bakou est en grève générale. L'agence Tass confirme à demi en indiquant que *« tous les transports publics ne fonctionnent pas »* et que *« nombre d'entreprises sont arrêtées »*. Toutes les routes menant à la ville sont bloquées par des manifestants qui ont érigé des barricades avec véhicules afin d'empêcher l'entrée des renforts envoyés par Moscou.

Des parachutistes qui s'étaient posés sur une place à bord d'hélicoptères auraient été contraints par une foule menaçante de repartir comme ils étaient venus. Bakou et l'Azerbaïdjan sont divisés entre ceux qui organisent pillages et pogroms et ceux qui tentent de s'y opposer, entre extrémistes et réformateurs, entre habitants de la ville et réfugiés venus d'Arménie, démunis de tout et sans toit, entre chômeurs (ils sont trois cent mille) et salariés.

Poudrière

Il y a une poudrière où se mêlent la montée du nationalisme, un fondamentalisme religieux qui montre le bout de l'oreille, l'intransigeance sur le Haut-Karabakh, l'opposition séculaire avec les Arméniens, le désir de réformes, le rejet du communisme et le rejet de la Russie. Alors, quand Moscou demande au Soviet suprême d'Azerbaïdjan de décréter le couvre-feu à Bakou et veut envoyer ses troupes, tout le monde ou presque s'y oppose car, comme le note la *Komsomolskaïa Pravda*, on voit là autant de mesures *« servant à défendre l'ordre actuel »*.

De Moscou, on voit M. Gorbatchev et la perestroïka menacés de déstabilisation par une affaire – celle du Haut-Karabakh, – qui n'est pas tout à fait à la hauteur de l'enjeu. De Bakou, on voit que depuis deux ans l'Azerbaïdjan s'est réveillé, doté d'un Front populaire, de plusieurs partis, qu'une vie politique s'est créée et que l'Etat d'urgence doit certainement être le moyen inventé pour mettre terme à tout cela. Alors les plus modérés des Azéris expliquent dans des conférences de presse, à Moscou même, que, après tout, tous ces pogroms qu'ils condamnent absolument ne se seraient pas produits si le pouvoir central n'avait pas laissé se développer les prétentions arméniennes sur le Haut-Karabakh, favorisé ainsi le cycle des violences et abandonné à leur sort les réfugiés azéris venus d'Arménie.

C'est ainsi que l'Azerbaïdjan se retrouve en conflit direct avec l'URSS et, devant le comité central, les manifestants réclamaient, jeudi, la démission du premier secrétaire de la République, le départ de toutes les troupes soviétiques et la réunion du Soviet suprême azerbaïdjanais non pas, bien sûr, pour décréter le couvre-feu mais pour s'y opposer de toute son autorité constitutionnelle.

Et pendant que grossissait ce meeting, que se passait-il ? *« Les groupes de volontaires, de même que les miliciens et les soldats des troupes de l'intérieur, sont de plus en plus nombreux, revêtus de gilets pare-balles (...), mais le nombre des pillages d'appartements ne diminue pas »*, écrivaient jeudi soir les *Izvestia* en demandant : *« Peut-on monter la garde auprès de chaque appartement ? »*

Les anciens d'Afghanistan

Réponse : Non. Et tandis qu'on entasse jusqu'à 1 700 Arméniens sur des bateaux prévus pour le transport de 250 personnes et que le conseil municipal autorise officiellement l'occupation des appartements ainsi « libérés », les attaques de casernes se multiplient. Arménie et Azerbaïdjan confondus, on en est à soixante-six assauts contre des dépôts d'armes, mais en Azerbaïdjan ce sont également les cités où vivent les militaires et leurs familles qui sont attaquées. A Guiandja, des familles de soldats sont ainsi assiégées – sans eau, car elle a été coupée. A Bakou même une caserne où sont réfugiées cent trente familles arméniennes est encerclée.

On manifeste au cri de « liberté ! », et le ministre de l'intérieur a diffusé un communiqué mettant en garde les populations du Caucase contre le fait que des combattants nationalistes se présentent parfois sous l'uniforme des forces d'intervention. La confusion est totale. L'anarchie absolue et des deux côtés, des anciens d'Afghanistan ont repris du service et mettent leur expérience militaire au service de leur peuple. Le phénomène est tellement important que le chef adjoint du département politique du ministère de l'intérieur leur a lancé un appel spécial.

Aidez plutôt la paix, leur a-t-il dit, mais en vain, bien sûr, car si l'Azerbaïdjan est en conflit frontal avec Moscou, l'Arménie considère, elle, que M. Gorbatchev a volontairement « laissé faire » les massacres de Bakou et qu'il est du côté des Azéris. Là-bas, une armée se forme autour du mouvement national arménien. L'aéroport d'Erevan, d'où les avions ne décollent plus que rarement faute d'essence, est bourré de réfugiés, hagards, ivres de désespoir et de haine. Des enfants, des vieillards, dorment à même le sol dans une atmosphère qui est celle de toute la région : délires collectifs, désir de vengeance, peur panique, traumatisme et chaos – chaos complet de ces Balkans qui explosent dans l'explosion du communisme.



Imperturbable, M. Gorbatchev a ouvert jeudi matin à Moscou une grande conférence sur la situation économique. Tous les participants, des ouvriers, paysans, ingénieurs, se sont plaints et d'à peu près tout. Les interventions enflammées en faveur de l'ordre ont très applaudies. M. Gorbatchev, lui, a expliqué que les événements du Caucase avaient amené l'Etat à recourir à la force *« contre les extrémistes »* mais que les problèmes inter-ethniques ne pourraient être résolus qu'à travers le développement de la fédération – autrement dit, la modification de la Constitution.

« Affrontement décisif »

« Nous sommes, a-t-il ajouté, *engagés dans l'affrontement décisif entre le neuf et l'ancien »*, cette période de transition donne naissance à de *« douloureux phénomènes »*, et elle devrait donc être *« aussi brève que possible »*. Dans dix jours, M. Gorbatchev présente devant le Comité central un plan de *démocratisation* accélérée du parti et du pays. Plus ça va mal, plus il veut aller de l'avant, convaincu qu'il est maintenant que seule la radicalisation de la perestroïka peut empêcher son échec, puisqu'il ne faut pas freiner mais accélérer dans les virages.

Là-dessus, tous les réformateurs sont pour une fois d'accord, mais le problème est *maintenant de savoir* dans quel état sera le Caucase d'ici dix jours, quelles auront été les répercussions de ces affrontements dans le reste du pays et si cette anarchie n'aura pas donné aux conservateurs l'élan *nécessaire* pour vraiment défier M. Gorbatchev.

L'hypothèse est évidemment plausible, mais ce qui est certain est que les nouvelles réformes que proposera le secrétaire général risquent fort d'être d'ores et déjà dépassées par la réalité des changements de fait. Car derrière la violence et le sang, c'est encore un peu plus du système communiste qui s'effondre.

« La situation, dit le communiqué de jeudi soir, *s'est aggravée en Azerbaïdjan et en Arménie durant les dernières vingt-quatre heures. Les dirigeants du Front populaire d'Azerbaïdjan ignorent les appels (...) à mettre fin à l'illégalité. (...) En Arménie des armes et même des équipements militaires sont saisis de force. Des groupes de combattants armés sont formés dans les deux Républiques (...). Le vandalisme se poursuit à la frontière d'Etat de l'URSS. Dans le développement de l'hystérie constatée parmi les habitants de l'Azerbaïdjan et leur opposition aux mesures de stabilisation, les instigateurs des troubles ne reculent pas devant les menaces directes de vengeance contre les citoyens en désaccord avec eux et les membres de leurs familles. Des demandes brutales d'armes et de munitions sont faites aux commandements militaires. Les appels et slogans nationalistes sont accompagnés de manœuvres jouant sur les sentiments religieux des croyants. »*

Suit la phrase sur les *« mesures résolues »*, et la *Pravda* de vendredi matin publie un appel au Comité central, du gouvernement et du Soviet suprême aux Arméniens et aux Azéris : *« Cela ne peut pas durer. Il faut stopper coûte que coûte la vague de violences (...). Si l'actuelle tragédie n'est pas arrêtée, elle est susceptible de se transformer demain en catastrophe nationale. Les Soviétiques exigent de nous les actions les plus décisives. La direction du pays l'annonce : toutes les mesures indispensables seront adoptées. »*

Le ton monte et la situation est toujours plus catastrophique.

BERNARD GUETTA

L'année de tous les périls

Suite de la première page

Or cet échec ponctuel n'est qu'une partie d'une déroute quasi générale. La perestroïka visait d'abord à rénover une économie exsangue. Après bientôt cinq ans d'efforts, cette économie est dans un tel état de faillite qu'il faut bien mettre en cause la compétence des docteurs qui ont été appelés à son chevet. Pas seulement celle de M. Gorbatchev, qui n'a jamais paru très doué sur le sujet, mais aussi celle de son premier ministre Nikolaï Ryjkov. Celui-ci, avec ses adjoints Maslioukov et Voronine, tous des vétérans du complexe militaro-industriel, croyaient pouvoir gérer l'économie civile comme ils géraient autrefois les usines d'armement : ils dirigent en fait la même superbureaucratie à cloisonnement vertical, à peine allégée mais en même temps déboussolée, à la fois paralysante et paralysée. Quant aux *professeurs* appelés à la rescousse, ils semblent dépassés par les événements, y compris ceux qui, comme M. Abalkine, font partie du gouvernement.

Déception également, sinon échec, en ce qui concerne la mise en place de cet « Etat de droit » promis par M. Gorbatchev depuis 1988. Les lois sur la propriété, sur la terre, sur la presse, sur la liberté de conscience, sur l'autonomie des Républiques, attendent toujours leur adoption définitive, malgré les multiples projets qui circulent, les « navettes » incessantes qui se déroulent à leur sujet et les textes intermédiaires qui ont été votés. Soit dit en passant, c'était une raison de plus pour les Lituaniens de rejeter la proposition de débat sur le mécanisme d'accession à l'indépendance que leur a faite M. Gorbatchev : si ce débat est mené au même rythme que sur les autres textes litigieux, le projet ne sera pas sûr avant plusieurs années...

Il est vrai que la temporisation, méthode préférée du numéro un soviétique, a eu ses avantages : pendant des mois, on a calmé l'opinion en créant des commissions et en préparant des rapports sur toutes sortes de sujets, des Tatars de Crimée au pacte Molotov-Ribbentrop. Mais cette méthode ne suffit plus pour répondre à des situations de crise : elle a au contraire entretenu le pourrissement et conduit au paroxysme actuel. Pour avoir écarté il y a deux ans les décisions difficiles, mais encore possibles, dans l'affaire du Karabakh, M. Gorbatchev se trouve aujourd'hui face à un problème sans solution, à une guerre de position qui risque de durer aussi longtemps que la guerre d'Afghanistan ou celle de l'Ulster.

Temporisation et baisse du tonus

Or face à tous ces défis, le secrétaire général a perdu de sa pugnacité d'antan. Jusqu'à l'été 1989, ses discours et interventions gardaient leur valeur programmatique, ils apportaient presque tous leur lot de nouveautés. Depuis quelques mois, il semble s'enliser dans la redite et l'exhortation creuse, dans la succession de *« coups à droite »* et le *« coup à gauche »* qui signale la navigation à vue entre les écueils. En outre, il a du mal à se débarrasser des manières autoritaires de l'apparatchik qu'il fut si longtemps : un ouvrier balte, brutalement interrompu par le secrétaire général, en a fait l'expérience récemment, tout comme avant lui Andreï Sakharov ou le journaliste Starkov, coupable de crime de lèse-majesté dans son hebdomadaire *Faits et Arguments*. Sans doute, les menaces formulées contre ce dernier n'ont-elles pas été suivies d'effet. Mais alors, pourquoi les formuler ?

On ne peut qu'admirer en comparaison la rapidité avec laquelle les dirigeants d'Europe centrale, y compris les Krenz et les Urbanek de la « première garniture », apparatchiks eux aussi, mais qui avaient compris la dynamique des changements démocratiques, ont su prendre en quelques jours les virages nécessaires.

Ces vieilles lunes du marxisme-léninisme que sont le centralisme démocratique, le rôle dirigeant du PC ou le monopartisme ont été abolies en quelques semaines, voire en quelques jours, en Tchécoslovaquie, en RDA, en Roumanie et même en Bulgarie. A Moscou, en revanche, M. Gorbatchev continue de se prévaloir de ces artifices, même s'il laisse entendre, fidèle à sa tactique de temporisation, que tout cela pourra être changé plus tard – et ça l'est d'ailleurs déjà dans les faits.

L'occasion manquée de 1988

Tous ces problèmes ne sont bien sûr pas imputables au seul secrétaire général. Celui-ci a affaire à un pays profondément arriéré, où les masses descendent dans la rue par centaines de milliers pour *appuyer des revendications nationalistes* – et à l'occasion pour se livrer à des pogroms – mais par milliers seulement, et encore pas partout, pour demander la démocratie et la liberté. Sans doute le dogmatisme stalino-brejnévien a-t-il reculé sur tous les fronts : il est significatif que les conservateurs des vieux appareils, sauf peut-être les Albanais, aient renoncé à employer à l'encontre de la perestroïka le terme de *« révisionnisme »*, l'injure tarte à la crème des années 60. Mais, en URSS, le terrain dégagé n'a été occupé qu'en partie par les valeurs de la démocratie libérale. Le reste l'a été par le nationalisme, russe ou autre, mais le plus souvent anti-occidental et réactionnaire. Et il faudra compter de plus en plus avec ce courant.

Tel était le terrain. Mais M. Gorbatchev porte tout de même une part de responsabilité. Prisonnier du vieux système, il n'a pas su modifier suffisamment vite le rapport des forces au sacro-saint bureau politique pour imposer les changements d'équipes nécessaires. On a écarté ou marginalisé, un par un et par de savantes manœuvres, les adversaires et les gêneurs, sans voir que la tempête déclenchée exigeait de frapper plus vite et plus fort. Une occasion importante a été manquée lors de la conférence du parti tenue pendant l'été 1988. Les impulsions données avaient été révolutionnaires pour l'époque, mais l'exécution avait été confiée au même appareil, en particulier au comité central élu en 1986, reconduit en l'état.

La Hongrie avait profité d'une conférence analogue tenue à la même époque pour renouveler entièrement le parlement de son parti, ce qui avait permis un bond en avant des réformes et une transition finalement mieux ordonnée que dans la plupart des autres pays naguère socialistes. En URSS au contraire, le parti est maintenant très en retard, non seulement sur les anciens « partis frères », mais aussi sur les autres secteurs de la société soviétique et même sur ses propres structures dirigeantes.

Un exemple : le comité central qui va se réunir à nouveau pour discuter de la Lituanie ne compte parmi ses membres titulaires aucun responsable actuel de cette République, ni d'aucune autre République balte, pas plus d'ailleurs que de l'Azerbaïdjan ou de l'Arménie, les autres régions troublées. Même si les chefs nommés depuis 1986 sont conviés à siéger dans les « plénums » élargis, ils n'y disposent pas du droit de vote, si vote il y a. Comment dans ces conditions ce parti et son comité central croupion pourraient-ils prétendre à un rôle, non pas seulement dominant, mais à un rôle tout court ?

Il est vrai que M. Gorbatchev a *réussi au moins dans un domaine* : maniant avec art toute la gamme des instruments que le système stalino-brejnévien a mis à la disposition du secrétaire général (droit d'initiative illimitée, pouvoir médiatique, utilisation maximale des aspirations « légitimistes » de l'appareil moyen), il a consolidé plus vite encore que ses prédécesseurs sa position à la tête des grandes institutions du pays : sont autorité paraît difficile à contester. Mais aujourd'hui, le vrai problème n'est pas ou n'est plus cette autorité, c'est le pouvoir tout court, qui s'effrite.

Se sentant moins soutenus au sommet, les conservateurs déploient leurs efforts plus en profondeur et soufflent sur le feu des pénuries et des affrontements ethniques, y compris en Azerbaïdjan, tandis que l'indiscipline se répand à tous les échelons d'une *administration* déstabilisée. Le seul point fixe paraît être l'armée, qui, malgré ses divisions, concentre l'aspiration au retour de l'autorité et reste l'institution la plus sensible aux sirènes du *nationalisme russe*.

C'est ici que le choc en retour des événements d'Europe centrale devrait se faire sentir dans les mois qui viennent. Sans doute ces bouleversements ont privé les *« patriotes conservateurs »* d'alliés influents, sans doute ces derniers ne peuvent-ils songer à une reconquête qui signifierait une guerre générale en Europe. Mais tout cela ne peut que les conforter dans leur critique : la perestroïka n'était pas la rénovation du socialisme et de l'empire, comme le disait son créateur, mais sa destruction. Et cette grogne se répandra au fur et à mesure que se développera dans l'ancienne Europe socialiste la phase anticommuniste, voire anti-russe, qui commence à prendre le relais du *« socialisme modéré »* des premières semaines.

Ne nous étonnons pas en tout cas si la popularité de M. Gorbatchev a décliné en proportion de ces échecs et de la déception éprouvée. On en vient, chez les nostalgiques du passé comme chez les libéraux radicaux, aux attaques personnelles : le petit juge « incorruptible » Gdlian, déjà accusateur de M. Ligatchev, s'en est pris récemment, lors d'un meeting à Moscou, à M. Gorbatchev lui-même, qu'il a accusé d'avoir touché un pot-de-vin lorsqu'il était chef du parti à Stavropol dans les années 70 (Sahkarov s'était déjà fait l'écho de ces accusations dans les derniers mois de sa vie). Ce n'est qu'un signe parmi d'autres de la très mauvaise passe dans laquelle se trouvent le secrétaire général et, par-delà sa personne, toute son entreprise.

MICHEL TATU

EUROPE

ROUMANIE : les décrets du 12 janvier annulés

Le rétablissement de la peine de mort et l'interdiction du PC ne seront pas soumis à référendum

Dans la meilleure tradition des appareils communistes, M. Silviu Brucan, ancien théoricien du PC roumain devenu il y a deux ans opposant à Ceausescu et aujourd'hui l'un des quatre principaux dirigeants du Conseil du Front de salut national (CFSN), a fait, jeudi 18 janvier, devant la presse étrangère, un compte rendu partiel et ambigu du plénum du conseil qui s'était déroulé la veille à huis clos.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

La séance plénière du CFSN, tenue le 17 janvier, a décidé, a confirmé M. Brucan, l'annulation des décrets pris le 12 janvier sous la pression des manifestants plaçant le Parti communiste hors la loi et promettant un référendum sur la réintroduction de la peine de mort (*le Monde* du 18 janvier). Il n'y aura donc pas de référendum sur ces deux questions. Les autres décisions du Conseil concernent le transfert du patrimoine du Parti communiste à l'Etat *« puisque le PC a mis fin à son activité* de facto » (1), l'annulation des mesures visant à éliminer trois cents communes et villages ; enfin, les principes de la nouvelle loi électorale qui régira l'élection libre du président de la République et d'un Parlement à venir ont été adoptés.

Ce projet de loi sera publié *« très bientôt »*. Il repose sur la séparation des pouvoirs, a indiqué M. Brucan, et prévoit que pourra se présenter toute personne soutenue par au moins deux cent cinquante et un électeurs. Le scrutin sera direct, secret et libre. Certaines options seront soumises à discussion : une ou deux chambres au Parlement, élection directe ou indirecte du président de la République, scrutin uninominal ou de liste ; enfin, le Parlement doit-il se transformer en Assemblée constituante pendant six mois et l'armée doit-elle être représentée au Parlement ? Quant à la date des élections, a précisé M. Brucan, elle sera discutée au cours des consultations avec les partis politiques.

« Un vieil homme sénile »

Jusque-là, tout était relativement clair. Les choses se sont assombries lorsque M. Brucan a entrepris de rapporter les interventions des autres dirigeants sur les circonstances dans lesquelles ils s'étaient laissés aller à commettre *« une grave erreur politique »* en prenant les décrets scélérats du 12 janvier. Cela avait tout de la bonne autocritique avec le numéro deux du CFSN, M. Dumitru Mazilu, dont la position est devenue très fragile depuis ce jour-là, reconnaissant qu'il *« avait repris avec trop de facilité au micro les slogans de la foule sans parvenir à la calmer ». « La tension augmentant toujours, j'ai donné libre cours aux demandes d'une nouvelle législation et j'ai même rédigé des textes contraires aux idées du Front*, aurait déclaré M. Mazilu. *Je me considère donc plus coupable que mes collègues. »* Quant au premier ministre, M. Petre Roman, il a, toujours selon M. Brucan, *« assuré intégralement la responsabilité de l'erreur politique du 12 janvier ». « Après des sorties successives devant la foule*, aurait dit M. Roman devant le CFSN, *je me suis retiré avec M. Mazilu et nous avons rédigé un texte définissant la position du Front sur le PC. Si ce texte avait été laissé en l'état, il n'y aurait pas eu de problème. Malheureusement, Mazilu a reformulé le texte et il l'a transformé en décret-loi. Iliescu* [le numéro un] *et moi, nous nous sommes associés à ce texte, ce qui a abouti à cette erreur politique inadmissible. »*

Autrement dit : le responsable de cette gaffe désastreuse que furent les décrets du 12 janvier, c'est bien M. Mazilu, celui sur qui une partie de la presse roumaine se déchaîne.

L'affaire se complique toutefois lorsque, après cette conférence de pesse, l'un des collaborateurs de M. Roman, M. Adrian Sirbu, chargé des contacts du Front avec la presse, tient à démentir devant un groupe de journalistes la version donnée par M. Brucan. M. Roman, assure-t-il, n'a pas *« chargé »* M. Mazilu devant le CFSN et c'est le communiqué qui sera lu à la télévision dans la soirée qui fera foi.

Mystères

Pourquoi, lui demande-t-on alors, M. Brucan a-t-il donné une version aussi personnelle de cet épisode ? *« C'est un vieil homme sénile qui s'est laissé emporter »*, rétorque-t-il. Effectivement, le soir à la télévision, le communiqué rendant compte du plénum se contentait d'indiquer que M. Roman avait déclaré *« partager la responsabilité de l'erreur politique »* et que *« malheureusement »*, le texte qu'il avait rédigé sur la position du Front sur le PC *« s'était transformé en décret-loi »*.

Le mystère Mazilu semble donc s'épaissir, doublé d'un mystère Brucan. Pourquoi le Front garde-t-il M. Mazilu dans l'équipe dirigeante si c'est pour le laisser attaquer quotidiennement ? Quel rôle joue M. Brucan, un homme considéré comme intelligent, voire rusé, qui passe pour le « cerveau » du Front, mais dont les fonctions officielles sont celles de président de la commission des relations internationales, et qui ne cache pas ses sympathies pour le gorbatchévisme ? De toute évidence, cette direction n'affiche pas l'unité la plus sereine, bien qu'un homme sorte de cette affaire à peu près sans égratignure, épargné par les divers récits : M. Ion Iliescu, président du CFSN, dont l'autorité semble s'établir assez fermement.

Pour le reste, M. Brucan a refusé toute explication sur le nombre des participants à la séance du conseil ou sur la réunion du bureau exécutif du CFSN qui se serait tenue jeudi matin dans une atmosphère plutôt tendue. Une indication apportée par M. Brucan tend cependant à confirmer que le processus de prise de décision au sein du conseil a été contesté pendant le plénum : désormais, a-t-il dit, *« tous les décrets-lois posant des problèmes politiques de principe ne seront rendus définitifs qu'après consultation du Conseil du Front de salut national »*.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) Les biens du Parti transférés à l'Etat, a précisé M. Brucan, incluent 21 palais et 41 villas du couple Ceausescu, 50 000 hectares de terres agricoles gérées par 45 unités employant 18 000 personnes et produisant 40 000 tonnes de viande, 20 000 tonnes de lait et 40 millions d'œufs... Enfin, l'entreprise d'import-export Carpati, qui réalisait un profit équivalant à 2 milliards de dollars au taux officiel.

RFA

Les partis politiques exhortent les Allemands de l'Est à rester chez eux

BONN

de notre correspondant

Le débat sur la politique interallemande qui a eu lieu au Bundestag jeudi 18 janvier a une fois encore mis en lumière le large accord qui s'est établi entre tous les partis, à l'exception des Verts, sur les objectifs définis par le chancelier Kohl dans son « plan en dix points » pour l'unité allemande. Des critiques avaient été formulées la semaine dernière par l'opposition social-démocrate et le président du Parti libéral, M. Lambsdorff, qui reprochaient au chancelier de conforter le premier ministre communiste Hans Modrow aux dépens de l'opposition. M. Kohl les avait désamorcées en annonçant lundi que la *« communauté contractuelle »* qui doit être négociée avec Berlin-Est ne serait validée qu'après la tenue d'élections libres en RDA, le 6 mai prochain.

L'exposé de la politique gouvernementale avait été confié à M. Rudolf Seiters, ministre à la chancellerie, qui est chargé des contacts quotidiens avec le gouvernement de M. Modrow et de la préparation du prochain sommet inter allemand qui doit se tenir à Bonn au début du mois de février. *« La communauté contractuelle telle que nous la concevons est le premier pas dans la voie nous menant à des structures confédérales devant déboucher sur une fédération. (...) C'est une étape intermédiaire dans le cadre d'un processus organique qui, comme l'entend le programme en dix points du chancelier fédéral, doit nous mener d'une coexistence réglementée à l'unité, en passant par une véritable coopération en Allemagne. »*

L'objectif est donc clairement fixé, même si le rythme de passage de l'une à l'autre de ces étapes n'est pas encore déterminé : dans l'esprit des dirigeants ouest-allemands, la RDA comme entité étatique autonome a cessé d'avoir un avenir. Les discussions en cours avec le gouvernement de la RDA qui, a souligné M. Seiters, *« ne possède pas la légitimité démocratique »*, doivent contribuer à régler les problèmes urgents liés à l'ouverture des frontières et à limiter autant que possible l'afflux des réfugiés qui, au rythme de mille cinq cents par jour en moyenne, continuent de quitter la RDA pour la RFA. *« Quiconque ne veut pas que les habitants de la RDA soient découragés et viennent s'établir en nombre toujours plus grand dans notre pays n'a pas le droit de faire une pause avant le 6 mai »*, a encore affirmé M. Seiters. Tous les orateurs se sont joints à cet appel aux habitants de la RDA à demeurer dans leur pays. *« Ceux qui partent aujourd'hui confortent le pouvoir du SED »*, s'est écrié le chef de l'opposition, M. Hans Jochen Vogel. Dans ce concert unitaire, seule Mme Antje Vollmer, porte-parole des Verts, faisait entendre une voix discordante en se prononçant pour le maintien des deux Etats allemands dans le cadre d'une *« confédération écologique »*.

Les propos tenus mardi 17 janvier à Paris par le chancelier Kohl sur la question de la frontière Oder-Neisse – *« Personne*, a-t-il dit, *ne veut lier le rétablissement de l'unité au déplacement des frontières existantes »* (*le Monde* du 19 janvier) – ont mis fin à la polémique qui l'opposait au SPD et au ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, partisans d'une reconnaissance du caractère définitif de la frontière occidentale de la Pologne.

LUC ROSENZWEIG

YOUGOSLAVIE : le congrès de la Ligue des communistes

Les conflits nationalistes pèsent sur la réforme du système politique

Prévu depuis plusieurs mois et précédé de nombreuses disputes, le quatorzième congrès – extraordinaire – de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY) se réunira à Belgrade du samedi 20 au lundi 22 janvier. Les délégués des six républiques et deux provinces autonomes de la Fédération doivent en principe mettre fin au monopole du parti et ouvrir la voie au « socialisme démocratique ». Le comité central de la Ligue était convoqué, vendredi 19 janvier, en plénum, pour tenter d'aplanir les divergences de vue.

BELGRADE

de notre envoyé spécial

« Si les Serbes et les Slovènes avaient une frontière commune, fait remarquer un écrivain de Belgrade, *en ce moment, ils se battraient ! »* Rien ne va plus en effet entre la petite République de Slovénie, au nord – la plus libérale et la plus développée de Yougoslavie – et la Serbie au sud. Elles sont en désaccord pratiquement sur tout : conception du pluralisme, stratégie économique, centralisation ou décentralisation de la fédération. Les ponts sont coupés et *« heureusement*, poursuit-il, *que plusieurs centaines de kilomètres séparent Ljubljana de Belgrade... »*.

La Slovénie, où le processus de démocratisation est déjà bien engagé, soupçonne la Serbie, sous la direction de M. Slobodan Milosevic – incontestablement aujourd'hui la personnalité politique la plus forte du pays, – de vouloir remodeler à sa façon la fédération yougoslave et instaurer un système centraliste orthodoxe. Ljubljana a déclenché l'année dernière la colère de ses adversaires en inscrivant dans sa Constitution le droit à l'autodétermination et à la sécession.

En tournant l'armée en dérision et surtout en prenant la défense des Albanais de souche au Kosovo (province autonome, à présent reprise par la Serbie), qui réclamaient le statut de république pour leur région, les Slovènes ont réussi à se mettre à dos la majorité des Serbes et ceux-ci ont fini par décréter récemment un boycottage des produits de la petite République du nord.

« Egoïsme »

Politika, le grand journal de Belgrade qui est devenu l'organe de l'équipe de M. Milosevic, évoquait, il y a quelque temps, *« l'égoïsme »* de la Slovénie, qui veut bien produire et vendre des marchandises, de préférence en devises, sur les marchés occidentaux, mais pas acheter. On lui reproche d'oublier un peu vite qu'elle ne pourrait pas construire ni faire rouler ses camions sans les moteurs mis au point en Serbie, que la grande entreprise de téléphone et électronique ISKRA aurait bien du mal à fabriquer son matériel sans cuivre... serbe, et que sans le lait... serbe, elle serait incapable d'exporter yaourts et fromages en Autriche et en Italie. *« S'ils veulent être indépendants, qu'ils aillent s'approvisionner ailleurs (...) en dollars »*, expliquent, rageusement, les artisans de cette petite guerre économique.

Les antagonismes nationaux ne sont pas nouveaux pour la Yougoslavie, mais ils ont une fâcheuse tendance à s'accentuer et ne facilitent pas la tâche du gouvernement fédéral de M. Ante Markovic, qui s'est donné cinq ans pour remettre de l'ordre dans une économie désastreuse. Au cours du quatorzième congrès de la Ligue (LCY), qui s'ouvre samedi 20 janvier à Belgrade, il sera difficile d'éviter de nouvelles empoignades, principalement entre la Serbie, accusée de vues expansionnistes et de conservatisme, et les deux républiques libérales du nord, la Slovénie et la Croatie, qui ont, d'ores et déjà, décidé d'organiser des élections parlementaires libres au printemps.

Sur un point, cependant, les délégués paraissent tous d'accord : au lendemain de ce congrès, la Ligue sera *« un parti parmi d'autres »* et ne jouira plus de monopole du pouvoir. La conférence de trois jours devrait définir les grandes lignes d'un *« socialisme démocratique »* qu'on ne voit plus *« à travers les lunettes des communistes »* et dans lequel propriétés privées et propriétés d'Etat seraient sur un pied d'égalité.

Les dangers du pluralisme

Il est question aussi de rayer des statuts actuels toutes les références au dogmatisme et au centralisme démocratique. Le consensus qui se dessine ici a sans doute été favorisé par les bouleversements de ces derniers mois en Europe de l'Est. *« Bien qu'en Yougoslavie le système socialiste n'ait pas été imposé au lendemain de la guerre par Moscou, comme en Tchécoslovaquie ou en Pologne, il est clair que ces événements ont accéléré notre débat intérieur sur le multipartisme »*, explique le directeur du quotidien *Borba*, M. Milan Rakas. Le mois dernier, par exemple, même le Parti serbe, jusqu'ici assez réticent, s'est prononcé en faveur d'un système pluraliste.

Une poignée de nouveaux partis ont déjà vu le jour. L'un d'entre eux, « Pour le Renouveau », vient cependant d'être interdit : il était par trop *« nationaliste »*, sans orientation *« yougoslave »*. Un pluralisme qui entraînait la résurgence des vieilles querelles : c'est bien la crainte de nombreux dirigeants de la Ligue, dans un pays qui a connu des guerres fratricides et où la cohabitation est encore parfois difficile. *« Les formations extrémistes, aussi minuscules soient-elles, en Croatie, en Serbie, en Slovénie ou ailleurs, risquent d'attiser les antagonismes et les rancunes*, (...) affirme M. Milan Rakas. *Il faudrait que ce multipartisme débouche sur un renforcement de la conception yougoslave de ce pays. »*

ALAIN DEBOVE

BULGARIE

Inculpation de M. Jivkov

A moins de deux semaines du congrès extraordinaire du Parti communiste bulgare, les nouvelles autorités ont décidé, jeudi 18 janvier, de traduire devant la justice l'ancien leader, Todor Jivkov, soixante-dix-huit ans, symbole de trente-cinq ans de pouvoir totalitaire en Bulgarie, qui a été placé en résidence surveillée *(nos dernières éditions)*.

S'appuyant sur les résultats de l'enquête de la commission spéciale dirigée par M. Andreï Loukanov, considéré comme le numéro deux du pays, sur les *« déformations sous la gestion de M. Jivkov »*, le procureur général a décidé de placer en détention l'ancien maître du pays.

Cette commission a découvert des *« données sur des crimes commis par M. Jivkov et son entourage »*, déclare le communiqué publié par le procureur général, M. Evtim Stoimenov, qui a ouvert une instruction judiciaire. Les charges retenues contre l'ancien leader concernent sa politique à l'égard de la minorité turque, son train de vie aux dépens du peuple, ses comptes ouverts en Suisse et l'abus de pouvoir.

Le communiqué accuse M. Jivkov d'avoir *« incité à la haine nationale »*, d'avoir détourné *« des biens publics en quantité particulièrement importante »* et d'*« abus de pouvoir »*. – *(AFP.)*

L'opposition se retire des pourparlers avec les communistes

Sofia, les représentants de l'opposition bulgare se sont retirés jeudi 18 janvier d'une séance de pourparlers avec les autorités communistes en exigeant l'assurance de pouvoir disposer de locaux en propre.

L'Union des forces démocratiques (UDF), alliance de mouvements d'opposition, a dit avoir pris cette décision parce que le gouvernement ne lui avait pas fourni de bâtiment où établir ses quartiers.

Petar Beron, porte-parole de l'UDF, a déclaré que l'opposition serait prête à reprendre les discussions lundi après-midi à condition de recevoir par écrit la garantie qu'elle disposerait d'un immeuble. – *(Reuter)*.

AFRIQUE

LIBERIA : les affrontements entre l'armée et les rebelles

Abidjan demande une intervention internationale

Le gouvernement de Côte-d'Ivoire a dénoncé, mercredi 17 janvier, les massacres perpétrés chez son voisin libérien et a demandé qu'une intervention internationale mette fin au conflit qui oppose dans ce pays l'armée aux rebelles.

Pour sa part, Médecins sans frontières a décidé, *« devant l'aggravation préoccupante de la situation »*, d'envoyer une équipe médicale supplémentaire pour renforcer son équipe sur place depuis treize jours.

A l'issue de la réunion de son cabinet, le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, a déclaré que les combats sporadiques qui ont débuté au mois de décembre ont provoqué la fuite de nombreux réfugiés de l'autre côté de la frontière. Il a estimé que cet exode concernait le nombre à *« 30 000 femmes, enfants et vieillards »*.

Le gouvernement du Liberia s'est, pour sa part, félicité du soutien que lui ont apporté la Guinée et la Sierra-Leone au cours des récents événements dans le comté libérien de Nimba en se désolidarisant des rebelles, a déclaré, jeudi, à Conakry, le ministre libérien du plan et des affaires économiques, M. Elijah Taylor. – *(AP, AFP.)*

TUNISIE

Reprise de l'agitation dans les universités

TUNIS

de notre correspondant

Après un court répit, l'agitation a repris ces derniers jours dans plusieurs universités du pays. La mise à sac et l'incendie, samedi 13 janvier, du poste de police universitaire de la faculté des lettres de Kairouan (*le Monde* du 16 janvier) par des étudiants et l'arrestation d'une dizaine d'entre eux paraissent avoir servi de détonateur. Des grèves de solidarité sont maintenant observées à Kairouan et dans d'autres universités, notamment à Tunis, pour demander la libération des étudiants arrêtés mais aussi la suppression des postes de police installés à l'entrée mais hors des enceintes universitaires et dont la présence n'avait pas été contestée jusqu'ici. Il semble que ces mouvements aient été déclenchés par des étudiants de différentes tendances allant de l'extrême gauche aux islamistes pour une fois réunis.

Pour des raisons apperemment plus syndicales, des grèves ont eu lieu à Sfax et à l'Institut des langues vivantes de Tunis. Les étudiants de l'université Zitouna, tous affiliés à l'organisation estudiantine de tendance islamique, continuent le boycottage des cours déclenché à la mi-décembre et qui vient d'être prorogé d'un mois.

GABON

La police réprime les manifestations estudiantines

Aucun mort n'est à déplorer à la suite des manifestations estudiantines de ces derniers jours, à Libreville, indiquait, jeudi 18 janvier, une source officielle à Libreville, démentant ainsi des rumeurs circulant avec insistance dans la capitale gabonaise, selon lesquelles plusieurs personnes seraient décédées, mercredi 17 janvier, lors de l'évacuation du campus universitaire par les forces de sécurité (*le Monde* du 19 janvier).

L'Agence gabonaise de presse (AGP) cite par ailleurs des *« sources estudiantines concordantes »* selon lesquelles des étudiants auraient été *« grièvement blessés »* et d'autres *« arrêtés »* mercredi soir. Ces derniers auraient tous été relaxés, jeudi, ajoute l'agence.

Plusieurs quartiers de la capitale gabonaise ont été en proie à l'agitation durant toute la journée de jeudi, des groupes de jeunes gens armés de bâtons ou de cailloux tentant de se livrer à des pillages et à des saccages, empêchant les véhicules de circuler et les endommageant. Le ministre d'Etat gabonais, chargé de l'enseignement supérieur, M. Jules Bourdès Ogouliguendé a, d'autre part, déclaré à la presse que *« toutes les revendications des étudiants étaient en voie de trouver des solutions »*. – *(AFP.)*

ENQUÊTE

Les derniers bastions du marxisme-léninisme

IV. — *Corée du Nord : « verrouiller » à l'intérieur, entrouvrir à l'extérieur*

TOKYO

de notre correspondant

Les observateurs de la Corée du Nord sont unanimes à penser qu'un changement dans ce bastion du stalinisme est inévitable, mais, ne sauraient dire quand une telle évolution s'amorcera. Pour l'instant en tout cas, malgré les bouleversements survenus en Europe de l'Est et la chute du régime de Ceausescu, alter ego s'il en fut du vieux maréchal Kim Il-sung, la Corée du Nord apparaît toujours d'un monolithisme aussi entier qu'anachronique, ultime, vestige, dans son totalitarisme, d'un communisme pur et dur moribond.

Les événements de Roumanie ont été un choc pour les dirigeants de Pyongyang. Non seulement la République populaire démocratique de Corée (RPDC) était considérée comme le « grand allié extrême-oriental » de Bucarest, mais encore les similitudes avec le régime défunt sont évidentes : culte du chef, népotisme (avec la succession prévue du « Grand Dirigeant » par son fils Kim Jong-il), strict contrôle de la population, autarcie et résultats économiques peu probants, même s'il ne semble pas que la RPDC traverse une crise économique comparable à celle de la Roumanie.

Un embarras profond

Ce malaise s'est notamment traduit par un message d'ouverture du président Kim Il-sung qui, dans son discours du Nouvel An, a proposé à Séoul un accord de libre passage au travers du 38e parallèle. Une offensive « pacifique » essentiellement tournée vers l'étranger (pour la première fois, M. Kim n'a pas condamné les Etats-Unis). Rejetant, en revanche, implicitement toute évolution interne, il a longuement souligné l'*« indéfectible suprématie »* du socialisme, *« menacé par les complots de l'impérialisme »*.

Etrange écho aux déclarations faites le 5 décembre par Ceausescu au cours de la visite à Bucarest du ministre nord-coréen des affaires étrangères, M. Kim Yeung-nam. Entretiens qui s'étaient conclus, rappelait l'organe du Parti du travail, le *Rodong Shinmun*, par l'engagement des deux pays à *« sauvegarder les principes socialistes quoi qu'il advienne »*. Le jour même où Ceausescu tentait de fuir Bucarest, le *Rodong Shinmun* affirmait dans un éditorial de première page qu'il fallait *« relever le défi impérialiste et marcher sur la voie du socialisme avec une vigueur encore plus grande »*.

Le 27 décembre, deux jours après l'exécution des Ceausescu, Pyongyang reconnaissait néanmoins le gouvernement provisoire roumain. La nouvelle fut annoncée par la radio : *« Nous respectons le choix du peuple »*, précisait le communiqué. La radio mentionnait sans s'y attarder l'exécution du dictateur roumain et de sa femme.

L'embarras des dirigeants de Pyongyang n'en était pas moins profond, comme en témoigna la réunion d'urgence d'ambassadeurs dans les pays socialistes (ou ex-socialistes). Une des conclusions de cette réunion fut, semble-t-il, de parer au plus pressé : éviter la « contamination ». C'est ainsi que, le 4 janvier, huit cents étudiants en stage en Tchécoslovaquie étaient rapatriés par avions spéciaux bien que certains aient été à quelques mois de leurs examens. Sur place, le régime resserrait le contrôle et renforçait l'endoctrinement.

Aucun point de comparaison

Colmater préventivement toutes les brèches dans le monolithisme du système et isoler davantage le « royaume ermite » du stalinisme afin d'éviter que sa population soit informée des bouleversements en Europe de l'Est, tout en poursuivant la politique d'amélioration des conditions de vie entamée depuis l'été, tels semblent avoir été les deux grands axes de la réaction de Pyongyang. Un repli frileux qui laisse à penser qu'il n'est qu'un palliatif ne pouvant donner qu'un sursis au régime.

Compte tenu des particularités de la Corée du Nord, cette tactique peut néanmoins permettre de geler la situation pour un certain temps. La RPDC est depuis quarante ans virtuellement coupée du reste du monde. Sur cette société, imprégnée d'une forte tradition confucéenne portant au respect de l'autorité, s'est greffé au lendemain de l'occupation japonaise un des régimes les plus totalitaires qui soient. Contrairement aux Européens de l'Est, les Nord-Coréens n'ont jamais connu un semblant de démocratie avant que s'abatte sur eux la chape du communisme. Les points de comparaison passés ou présents leur font cruellement défaut.

A l'exception de la petite élite qui a voyagé, la population, soumise à un endoctrinement qui commence au jardin d'enfants, n'a aucune référence pour se former un jugement permettant de contester le système. Elle n'a en outre qu'une idée des plus vagues de ce qui se passe à l'extérieur. Dans un petit pays humilié par l'Histoire pendant des siècles et au nationalisme d'autant plus à vif, le régime du président Kim Il-sung – arrivé certes dans les fourgons de l'armée soviétique – a néanmoins su asseoir sa légitimité sur un habile dosage de communisme et de fierté nationale exacerbée qui nourrit un culte de la personnalité du père fondateur auprès duquel ceux voués en leur temps à Mao Zedong ou à Ho Chi Minh paraissent bien ternes.

CORÉE
DU NORD
Pyongyang

La Corée du Nord est une forteresse idéologique dont le ciment nationaliste est consolidé par un appareil répressif très au point, fondé sur la surveillance policière et la délation organisée. Mais aussi sur la rotation périodique de la population urbaine, procédure héritée du système mis en place par l'occupant japonais pour contrôler les opposants – dont une partie sont régulièrement envoyé sur des lieux de travail différents. Enfin, la répression des « contre-révolutionnaires », qui se traduit notamment par des « disparitions » vers des destinations inconnues, contribue à contenir les velléités de dissidence.

L'armée, seule force de changement ?

S'il existe des aspirations au changement, elles restent discrètes et sont le fait d'intellectuels qui, prudemment, évoquent en privé depuis quelque temps des questions autrefois taboues, telles que les éventuelles contradictions du socialisme. Les observateurs, y compris soviétiques, s'entendent pour penser qu'il y a peu de chances qu'un mouvement de réforme parte de la base. Quant au Parti du travail, les purges successives en ont fait un « clan » Kim Il-sung plus qu'une organisation politique. Avatar cependant du « familialisme » du pouvoir, une rivalité se dessinerait entre l'héritier désigné, le « Cher Leader » Kim Jong-il, âgé de quarante-huit ans, et son demi-frère, Kim Pyong-il, trente-six ans, ancien ambassadeur en Hongrie et qui passe pour réformateur (1).

La seule force éventuelle de changement pourrait être l'armée, estiment les observateurs japonais. Infiniment mieux organisée que celle de Roumanie en raison de la confrontation avec le Sud, elle est, certes, fidèle au maréchal, mais ses chefs semblent moins dévoués à son héritier désigné. Un intervention des militaires à la faveur de la succession n'est donc pas à exclure. Il reste que les alliés de la RPDC, à commencer par l'Union soviétique, ne verraient pas forcement d'un œil favorable une telle initiative, qui risquerait de se traduire par une aggravation de la tension dans la péninsule.

Survivance anachronique au sein d'un monde socialiste en plein bouleversement, la RPDC semble s'engager sur la seule voie étroite qui lui reste : à l'intérieur, « resserrer les écrous » en cherchant à éviter une explosion de mécontentement et, sur le plan extérieur, jouer prudemment la carte de l'ouverture.

Pyongyang paraît rassuré par le soutien de la Chine, mais beaucoup moins par l'URSS de M. Gorbatchev, qui est son principal bailleur de fonds et son premier partenaire économique et fournisseur en armement. Bien que les Soviétiques disent volontiers que leurs pressions en faveur du changement restent sans effet, Pyongyang peut difficilement les ignorer.

Pris dans la contradiction de toute dictature, conscients qu'ils ne peuvent introduire de réformes sans risquer un effondrement du régime, les dirigeants nord-coréens pourraient plutôt chercher à faire des ouvertures sur le plan diplomatique, en direction de Séoul, Washington et Tokyo. La rapidité de la reconnaissance du nouveau gouvernement roumain semble en outre indiquer que Pyongyang, qui, il y a quelques semaines encore, accusait la Hongrie et la Pologne d'être *« vendues au capitalisme pour une poignée de dollars »*, commence à admettre à contre-cœur le caractère inéluctable des bouleversements du monde socialiste.

PHILIPPE PONS

(1) M. Kim Jong-il est le fils de la première femme de M. Kim Il-sung, décédée en 1949. M. Kim Pyong-il est l'un des quatre enfants issus de son second mariage.

DEMAIN

Chine : après le printemps de Pékin l'hiver des patriarches

Publications judiciaires

Le 12 octobre 1989, la Cour d'Appel de Versailles, dans une instance ayant opposé la société **DÉCATHLON**, 121, boulevard de Valmy, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

à la SARL PIERRE RIFON, 21, rue de Prony, 92600 ASNIÈRES,

et à la société DAMMARIE DISTRIBUTION E. LECLERC, S.I. La Justice, rue Ampère, 77190 DAMMARIE-LES-LYS

a rendu un arrêt aujourd'hui définitif et dont est extrait le dispositif ci-après :

La Cour :

Confirme le jugement rendu par le tribunal de grande instance de Nanterre du 3 octobre 1988, en ce qu'il a dit que les marques DÉCATHLON et MARATHON étaient valables,

Dit que l'utilisation par la société RIFON de ces dénominations constitue la contrefaçon desdites marques.

Dit que l'utilisation de la dénomination DÉCATHLON, l'offre en vente et la vente d'articles comportant la dénomination DÉCATHLON constituent la contrefaçon de cette marque,

Condamne les sociétés PIERRE RIFON et DAMMARIE DISTRIBUTION *in solidum* à payer à la société **DÉCATHLON** la somme de 150 000 F à titre provisionnel, à valoir sur le montant des dommages-intérêts définitifs,

Confirme le jugement en ses autres dispositions.

Par jugement du tribunal correctionnel de Nice, définitif, en date du 4-09-1989, M. Ludwig Trankner, en qualité de directeur de la publication *Aujourd'hui Madame*, a été déclaré coupable du délit de diffamation envers M. Jacques Médecin, maire de Nice, ensuite d'un article paru dans le nº 17 du 26-09 au 2-10-1988, intitulé « Jacques Médecin, maire au-dessus de tout soupçon ».

M. Trankner a été condamné à 8 000 F d'amende et à payer à M. Jacques Médecin, 10 000 F à titre de dommages et intérêts et 3 000 F par application de l'art. 475-1 du C.P.P.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais de M. Trankner la publication du dispositif du jugement rendu dans *Nice-Matin* (toutes éditions), *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme, Me Henri-Charles LAMBERT, avocat au barreau de Nice.

PUBLICATION JUDICIAIRE

La Cour d'Appel de PARIS a, par arrêt du 30 octobre 1989, condamné Jean-Marie LE PEN à payer au MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES la somme de 10 000 F de dommages et intérêts, pour avoir, le 29 mars 1988, sur les ondes d'EUROPE 1, qualifié cette organisation de raciste.

AMÉRIQUES

PANAMA

Appel à l'aide économique internationale du président Endara



Londres : les troupes d'invasion américaines s'emparent de la célèbre Maggie Thatcher, qui, depuis des années, autorisait les Britanniques à conduire illégalement à gauche

« International Herald Tribune » du 19 janvier.

Le président panaméen Guillermo Endara a lancé, jeudi 18 janvier, un appel à l'aide internationale pour reconstruire l'économie de son pays, gravement déstabilisée par le régime du général Noriega et les sanctions économiques prises par les Etats-Unis.

Les milieux commerciaux panaméens estiment à 1 milliard de dollars les pertes subies en raison des actes de vandalisme, et, selon M. Endara, la corruption du régime Noriega a fait tripler le taux de chômage dans le pays, où un citoyen sur trois se trouve sans emploi.

Le président panaméen a d'autre part affirmé dans un entretien publié jeudi par le quotidien péruvien *la Republica* qu'il n'avait *« ni demandé ni même suggéré »* l'intervention américaine au Panama. *« Les Etats-Unis ont décidé de déclencher l'invasion pour les raisons qu'ils ont invoquées. Je ne peux pas dire que nous étions d'accord. On nous a présenté ce fait* (l'invasion) *comme un fait accompli »*, a-t-il déclaré, en affirmant : *« Je ne suis ni ne serai une marionnette des Etats-Unis. »*

M. Endara a aussi annoncé qu'il rencontrerait lundi prochain à San-Jose son homologue costaricien, M. Oscar Arias, pour discuter avec lui des relations entre les deux pays. Il s'agira de son premier voyage depuis son investiture dans une base américaine du canal de Panama, le 20 décembre, pendant l'invasion militaire américaine. – (*AFP*)

ETATS-UNIS : déjà plusieurs fois inquiété

Le maire de Washington a été arrêté alors qu'il achetait de la drogue

Il y a ceux qui jubilent, ceux qui disent que cela devait forcément arriver et aussi ceux qui serrent les poings de rage et d'humiliation. M. Marion Barry, le maire de Washington, a été arrêté, jeudi soir 18 janvier, dans un hôtel du centre de la capitale, pris en flagrant délit alors qu'il était en train d'acheter de la cocaïne à un agent du FBI.

WASHINGTON

de notre correspondant

Marion Barry est noir, la population de Washington est noire à plus de 70 %, et la capitale fédérale est ravagée par une vague de criminalité sans précédent, essentiellement liée au trafic de drogue, et dont les victimes sont noires dans leur écrasante majorité : l'arrestation du maire, un personnage charismatique qui avait tant de fois trébuché au bord du gouffre et toujours réussi à se rattrapper, résume trop bien les malheurs de sa ville et de bien d'autres villes des Etats-Unis pour ne pas être assurée d'un retentissement considérable.

Cela fait onze ans que Marion Barry a été élu pour la première fois maire de la capitale et presque dix ans que des soupçons pèsent sur lui. Plus que des soupçons, à vrai dire : divers témoignages se sont accumulés, l'accusant d'avoir consommé ou acheté de la drogue, ou plus récemment du crack, cette forme fumable de cocaïne. En 1988, il avait failli être interpellé dans un autre hôtel de Washington où il se serait rendu pour acquérir de la drogue. A l'époque, la police avait subitement interrompu son opération, vraisemblablement pour éviter d'avoir à interpeller le premier magistrat de la cité.

« Corruption de la municipalité »

Cette fois, c'est le FBI qui a tendu ses filets, et a eu la grande surprise de voir le maire s'y jeter de lui-même. Si l'on en croit les premières indications données de source officieuse, l'opération n'avait pas été montée pour piéger le maire. Mais on ne savait pas encore, quelques heures après les faits, pourquoi Marion Barry, qui s'était rendu plusieurs fois au cours de la semaine dans cet hôtel pour y rendre visite à une amie, s'est retrouvé dans une chambre où se tenait une fausse « party » dont les participants étaient des policiers.

Depuis des années qu'il est sous *le feu de la presse (Washington Post* en tête) qui s'étend largement sur ses turpitudes supposées et dénonce la corruption de la municipalité, Marion Barry a toujours su se défendre. Agé de cinquante-trois ans, portant beau et doué d'un remarquable sens politique, il avait conservé une bonne part de popularité, en particulier dans les quartiers pauvres de la ville. Plus il était attaqué, et plus il recourait à son arme de prédilection : dénoncer le complot ourdi par l'*establishment* blanc pour se débarrasser, à travers lui, de la municipalité noire, et faire triompher ses propres intérêts.

Le procédé avait tant servi que son efficacité semblait largement émoussée. Mais Marion Barry gardait de nombreux partisans, tels ceux qui se sont précipités, dès l'annonce de son arrestation, aux abords de l'hôtel Vista et ont exprimé leur colère devant les caméras de télévision. Après tout, que le maire soit tombé dans un opération ourdie par le FBI ne peut que contribuer à accréditer la thèse de la conspiration...

Bon nombre de responsables noirs avaient pourtant déjà « lâché » le maire depuis des mois, y compris l'ancien chef de la police de Washington qui, devenu républicain l'été dernier, s'apprête à défendre les couleurs du parti de M. Bush lors des élections à la mairie de l'automne *prochain. D'autres candidats*, démocrates ceux-là, se préparent eux aussi de longue date à entrer dans l'arène, mais ils hésitaient toujours à le faire, tant Marion Barry restait un adversaire redoutable. Il devait d'ailleurs lancer dimanche sa campagne électorale et proclamait à qui voulait l'entendre qu'il ne pouvait être battu.

Une occasion pour M. Jesse Jackson

Il ne l'est pas encore, et ses adversaires eux-mêmes prennent soin de souligner qu'arrestation ne vaut pas preuve de culpabilité. Mais le coup est si sévère qu'il ressemble à un coup de grâce, et on voit mal, cette fois, Marion Barry s'en relever. N'avait-il pas juré ses grands dieux, publiquement et solennellement, qu'il n'avait jamais touché aux stupéfiants ?

Si, comme c'est désormais probable, Marion Barry est contraint de s'effacer, la voie est en principe libre pour le révérend Jesse Jackson, qui, *délaissant Chicago*, s'est installé récemment à Washington, selon toute apparence parce qu'il avait lui-même des visées sur la mairie de Washington. « Jesse » avait dit et redit qu'il ne serait pas candidat contre son « ami » Marion – les deux hommes ont été à la pointe du combat pour les droits civiques des Noirs.

A présent, le pasteur Jackson, qui n'a pas son pareil pour faire vibrer les foules, pourrait trouver là l'occasion, non seulement de se faire enfin élire à un poste de responsabilité, mais aussi de relever l'honneur d'une cité humiliée par les malheurs de son maire.

Dernièrement – et peut-être parce que Marion Barry refusait de céder la place – Jesse Jackson avait semblé changer son fusil d'épaule, et s'était lancé dans une campagne destinée à obtenir l'élévation du district de Columbia au rang d'État à part entière, un État dont il aurait pu devenir le sénateur ou le gouverneur, mais dont la création est très improbable.

La donne, de nouveau, est en train de changer, et « Jesse » va se trouver à nouveau au centre de l'attention générale. Les responsables du parti démocrate seront les premiers intéressés, eux qui redoutent par-dessus tout que l'encombrant pasteur ne présente à nouveau sa candidature lors des prochaines primaires pour l'élection présidentielle.

L'intéressé n'ignore pas que ses « amis politiques » rêvent de le voir se contenter d'un rôle de maire, dans une ville dont les problèmes semblent à peu près insolubles... Est-ce une raison suffisante pour le dissuader de relever le gant ?

JAN KRAUZE

ASIE

JAPON

L'attentat contre le maire de Nagasaki est le fait d'un groupuscule d'extrême droite lié à la pègre

La tentative d'assassinat dont a été victime, jeudi 18 janvier, le maire de Nagasaki, M. Hitoshi Motoshima, témoigne de la volonté d'une partie de l'extrême droite de faire peser une menace latente sur la société. Mais celle-ci constitue moins un instrument de pression politique qu'une garantie de substantielles rentrées de fonds par le biais de chantages divers.

TOKYO

de notre correspondant

M. Motoshima est une cible-symbole parfaite. Il a été l'une des très rares personnalités publiques à avoir mis en cause, en décembre 1988, la responsabilité de l'empereur Hirohito dans la guerre, brisant un tabou dont témoignait l'étrange « réserve » engendrée par la crainte diffuse d'être victime de l'extrême droite.

Depuis sa déclaration – *« Je pense que l'empereur n'est pas sans responsabilité dans la guerre »* – devant l'assemblée municipale, il avait été l'objet de menaces, et Nagasaki fut pendant des jours sillonnée par les véhicules d'organisations de droite venus des quatre coins du Japon, bardés de haut-parleurs déversant harangues et chants militaires.

M. Motoshima s'était attiré les foudres de son parti (libéral-démocrate). Il n'en avait pas moins aussi reçu plusieurs milliers de lettres de soutien, qui viennent d'être publiées sous forme de livre. Depuis la fin de l'année dernière, le maire avait demandé la suspension de la protection policière dont il bénéficiait. C'est un peu plus d'une semaine après la levée, le 7 janvier, de la période de deuil observé par la maison impériale que l'agresseur a frappé.

L'attentat a eu lieu en plein après-midi alors que M. Motoshima sortait de la mairie. Atteint d'une balle au poumon, il a été transporté à l'hôpital, où il se trouve dans un état satisfaisant.

Pègre et idéologie

Son agresseur a été arrêté. Voyou connu de la police, il fait partie d'une petite organisation, Seikijuku, créée en 1981 à Nagasaki, et qui dispose de ramifications à Tokyo mais ne regroupe qu'une trentaine de membres. Seikijuku est responsable d'une dizaine de délits, essentiellement liés au chantage.

Depuis le début des années 80, on note un accroissement important du nombre des organisations d'extrême droite. La police en recense 840, regroupant 120 000 membres. S'il existe bien une extrême droite de conviction, discrète et agissant en sous-main, elle se distingue des organisations vociférantes, avec leurs sbires aux visages patibulaires en uniformes para-militaire qui sévissent régulièrement dans les grandes villes et qui sont l'émanation de la pègre.

Les mouvements politiques, même fantaisistes, disposent en effet de libertés qu'utilisent à leurs propres fins les truands. Les organisations de cette pseudo-droite sont des instruments de chantage privilégiés auprès des entreprises. Craignant que le charivari organisé autour de leur siège ne compromette leur réputation, elles optent le plus souvent pour une *« contribution politique »* en faveur du groupe qui les menace. La police peut difficilement intervenir. En mai dernier, le Heisei Kamikaze fit ainsi chanter une dizaine de banques connues pour accorder des crédits à l'URSS.

Au cours des vingt dernières années, six personnalités politiques, dont deux premiers ministres et le président du Parti communiste, M. Miyamoto, et vingt-six depuis la fin de la guerre, ont été victimes d'attentats de droite. Même si les motivations relèvent aujourd'hui plus du droit commun que du terrorisme idéologique, ils n'en constituent pas moins un défi à la démocratie, condamné par l'ensemble des forces politiques.

PHILIPPE PONS

CAMBODGE

Le prince Sihanouk refusera de participer au « Conseil suprême national »

La question cambodgienne appelle de nouvelles consultations, même si celles qui ont eu lieu les 15 et 16 janvier à Paris entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ont *été « utiles »*, a déclaré jeudi 18 janvier le porte-parole du *ministère* chinois des affaires étrangères.

Ce dernier a réaffirmé que le plan australien examiné à Paris ne sera acceptable que s'il recueille l'accord de Phnom-Penh et des trois factions de la résistance, soutenues par Pékin. Or le prince Sihanouk a annoncé jeudi à Pékin qu'il refuserait de participer au « Conseil suprême national » préconisé à Paris. Il s'agit, pour le prince, d' *« une idée de Hun Sen et de son patron* (le Vietnam) *pour tromper le peuple cambodgien et l'opinion internationale en leur cachant la continuation de l'exercice du pouvoir au Cambodge par le régime pro-colonialiste vietnamien »*. Le prince a dénoncé vendredi *« la France, les Etats-Unis, l'Australie et d'autres pays qui ont décidé de soutenir le Vietnam, l'URSS et Hun Sen »*. A Bangkok, un porte-parole de la résistance sihanoukiste a annoncé que ses forces avaient pris le contrôle du chef-lieu de district de Varin, à une quarantaine de kilomètres au nord des temples d'Angkor.

A Phnom-Penh, M. Khieu Kanharith, directeur de l'hebdomadaire officiel *Kampuchea*, a déclaré que *« le parti* (communiste) *ne va plus dire qu'il faut aller vers le socialisme, mais seulement qu'il faut unifier nos efforts pour développer le pays (...) »*.

Enfin, à Hanoï, le porte-parole du ministère vietnamien des affaires étrangères a réaffirmé que la question du rôle de l'ONU était *« un problème à court terme qui n'est pas fondamental »* et qu'il fallait *« mettre l'accent sur les problèmes à long terme »*. *(AFP, UPI.)*

INDE

M. Rocard est le premier chef de gouvernement reçu par M. V. P. Singh

Au terme d'une visite de trente-six heures en Inde, à l'occasion de la clôture de l'Année de la France, M. Michel Rocard a quitté New-Delhi pour Bangkok vendredi 19 janvier en début d'après-midi. Le premier ministre français doit regagner Paris lundi à l'issue d'un séjour de quarante-huit heures en Thaïlande.

NEW-DELHI

de notre envoyé spécial

Après le Festival de la France en Inde, qui avait été précédé d'une Année de l'Inde en France, *M. Rocard a salué, vendredi, une « période d'expansion chaleureuse »* de la coopération entre les deux pays. Les échanges, dans tous les domaines, se multiplient, et les contrats ont atteint le chiffre record de près de 8 milliards de francs. Les plus importants ont porté sur la vente d'Airbus A-320 et sur la construction d'une centrale hydraulique au Cachemire.

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, qui accompagne M. Rocard, a signé jeudi un nouvel accord de coopération agricole et agroalimentaire. Le premier ministre français a, de son côté, proposé un programme de coopération de trois ans concernant les ressources d'eau.

M. Rocard est le premier chef de gouvernement reçu en Inde par M. V. P. Singh, qui a succédé à M. Rajiv Gandhi après les élections générales de novembre dernier. Cette visite est d'autant plus opportune que Paris et New-Delhi entretenaient des relations privilégiées avec le fils d'Indira Gandhi, avec lequel M. Rocard a eu un entretien privé vendredi matin. Il était également souhaitable que les Français prennent *contact avec les nouvelles autorités* indiennes avant les visites officielles, prévues en février, de M. François Mitterrand au Bangladesh et au Pakistan.

MM. Singh et Rocard ont également évoqué, au cours de leurs entretiens, les questions de l'Afghanistan et du Cambodge. A propos de l'envoi de diplomates français à Kaboul, M. Rocard a *précisé que l'opération se ferait « dans un certain temps »*, ce qui laisse à penser qu'elle n'aura pas lieu avant la visite du chef de l'Etat à Islamabad, de façon à ne pas irriter davantage le Pakistan, l'un des deux principaux supports, avec les Etats-Unis, de la résistance afghane.

JEAN-CLAUDE POMONTI

VIETNAM

Moscou annonce le retrait partiel de ses avions de la base de Cam-Ranh

L'URSS a retiré, fin 1989, un certain nombre d'avions de sa base dans la baie de Cam-Ranh, au Vietnam, a annoncé jeudi 18 janvier le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. Il s'agit des chasseurs Mig-23 et des bombardiers Tu-16. Il ne resterait plus qu'un nombre réduit d'appareils - entre six et dix - dans cette ancienne base de l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam. Cette mesure est *« profondément défensive »* et a été approuvée par Hanoï, a ajouté le porte-parole.

Le Vietnam n'a ni confirmé ni démenti l'information, se bornant à indiquer avoir *« autorisé les bateaux soviétiques à avoir accès aux facilités logistiques de Cam-Ranh. Le fait que l'URSS les utilise ou non est une question qui relève de Moscou »*. Ces *« facilités »* ne sont pas des *« bases »*, a ajouté le porte-parole de Hanoï. Pour sa part, le département d'Etat américain s'est félicité de cette décision : *« Nous pensons qu'une réduction de l'engagement militaire soviétique en Asie du Sud-Est contribuera à la stabilité régionale »*. – *(Reuter, AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

M. Fayçal Husseini a été appréhendé par la police

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La police israélienne a appréhendé, vendredi 19 janvier, M. Fayçal Husseini, l'une des principales personnalités palestiniennes des territoires occupés, vingt-quatre heures après qu'il eut *été* mis en cause par la justice *pour avoir apporté un soutien* financier à cinq militants nationalistes. Il a été conduit, menottes aux mains, devant un tribunal qui devait statuer dans la journée sur son maintien en détention.

Dès jeudi soir, M. Husseini avait catégoriquement démenti les accusations portées à son encontre dans cette affaire. Elles ont été formulées par un procureur militaire lors du procès d'un groupe de cinq Palestiniens du village de Silwan, faubourg de Jérusalem. Les cinq hommes, actuellement jugés à Lod (près de Tel-Aviv), sont accusés d'appartenance à l'OLP, ainsi que d'avoir lancé des pierres et dressé des barrières sur la route.

Le procureur a affirmé au tribunal que M. Husseini avait donné l'équivalent de 4 000 F au groupe afin qu'il puisse s'équiper avec ces uniformes paramilitaires qu'affectionnent certains comités de l'Intifada. Le procureur a encore assuré que le dirigeant palestinien s'était entretenu au moins une fois avec les accusés. M. Husseini a déclaré à la presse qu'il ne connaissait qu'un seul des accusés, un certain Mohamed Zaytoun, qui a effectué des travaux à son domicile de Jérusalem.

Les déclarations du procureur sont intervenues alors que la droite israélienne a accentué sa campagne contre M. Husseini, qu'elle présente comme l'un des chefs du soulèvement palestinien. La droite protestait notamment contre le fait que plusieurs Israéliens, militaires et civils, avaient été récemment jugés pour actes de violence à l'encontre de Palestiniens tandis que M. Husseini restait en liberté.

ALAIN FRACHON

□ ***La police fait évacuer l'ambassade du Liban à Paris.*** – La police a fait évacuer vendredi matin 19 janvier les locaux de l'ambassade du Liban à Paris, qui étaient occupés depuis le 11 janvier par quelques dizaines de partisans du général Michel Aoun. L'intervention s'est déroulée sans incident, la trentaine d'occupents présents à ce moment n'ayant opposé aucune résistance à la police, laquelle n'a procédé à aucune interpellation. Cette opération a été décidée, en vertu de la convention de Vienne, à la suite d'une *« requête du chef de la mission diplomatique libanaise »*, précise un communiqué du Quai d'Orsay.

POLITIQUE

Trois mois après son offensive au sein du PCF

M. Fiterman a déçu ses partisans

Il y a trois mois, M. Charles Fiterman lançait une bombe politique au comité central : il proposait l'ouverture d'un vaste débat pour engager une « refondation » du PCF. Depuis, plus rien ! L'ancien ministre d'Etat n'a toujours pas concrétisé l'espoir qu'il avait suscité dans certains rangs du parti. Un moment vacillant, M. Georges Marchais a repris les rênes. Le secrétaire général « règne » sur l'appareil pendant qu'une nouvelle vague d'adhérents s'apprête à rompre avec le parti.

« Il est atteint de pessimisme historique ». Le jugement tombe comme une lame. Il est d'un ancien dirigeant communiste, toujours membre d'un parti qu'il voit dériver avec une certaine tristesse et une bonne dose de fatalisme. M. Fiterman semblerait donc irrémédiablement condamné à ne jamais être l'homme de la situation. A moins qu'en parfait connaisseur d'un appareil où il évolue depuis plusieurs décennies et dont les membres n'ont aucun secret pour lui, l'ancien ministre des transports de M. Pierre Mauroy mise sur une « révolution de palais » qui le propulserait sur la voie du recours.

En trois mois, M. Fiterman a accordé trois entretiens dont l'écho a été faible dans la presse « bourgeoise » et nul dans la presse communiste. Homme blessé physiquement et moralement, l'ancien ministre a d'abord présenté, en novembre, l'image d'un dirigeant « libéré » à la suite de son grave accident de voiture survenu au retour de la Fête de *l'Humanité* en septembre dernier – cet accident n'avait fait l'objet que de quelques lignes dans le quotidien communiste *alors que M. Fiterman était dans* le coma à l'hôpital militaire Bégin dans le Val-de-Marne, – puis, petit à petit, en décembre et en janvier, il a pris le visage d'un « repenti » ne voulant pas se mettre en première ligne pour préserver l'unité du parti.

Un légitimisme inébranlable

Il n'ignore pas, pourtant, que son inébranlable légitimisme pour le Parti communiste et pour l'idée qu'il s'en fait n'est pas payé de retour par les hommes qui le dirigent et par le premier d'entre eux. La période qui a suivie son coup d'éclat d'octobre a été mise à profit par la direction pour mobiliser l'appareil contre lui et contre ceux qui – principalement son ancien collègue ministre, M. Anicet Le Pors, dans un premier temps – lui avaient emboîté le pas dans la contradiction frontale. Dans des cellules, des sections et des fédérations, les deux « hérétiques » ont été vilipendés, condamnés comme agents sociaux-démocrates ou porte-coton de l'Elysée, qui, bien évidemment, dans l'imagerie du complot sans cesse renouvelé contre M. Marchais, est le quartier général des opérations de déstabilisation du communisme hexagonal. Comme si la chute des PC à l'Est ne se suffisait pas elle-même, pour expliquer une crise de conscience et un mal identitaire qui frappent *le* PCF de plein fouet.

Et M. Fiterman s'est laissé prendre au piège. En 1984, il avait « sauvé » le secrétaire général en dénonçant la *« chasse à l'homme »* dont il le disait victime. En 1989, il « sauve », une nouvelle fois, M. Marchais en voulant préserver le parti d'une scission hypothétique. Entre deux maux, il croit, sans doute, choisir le moindre. Où bien la direction du PCF poursuit avec obstination sa politique qui le conduit inexorablement, depuis plus de dix ans, sur le chemin de la disparition, où bien un électrochoc, peut-être salvateur, met un terme au « négativisme » qui ne cesse de le submerger. Une fois de plus, le maire de Taverne (Var) signe un échec politique stratégique alors que, par ailleurs, il a laissé l'image d'un excellent ministre des transports de la gauche, capable de prendre des décisions.

Si des maires et des députés ont commencé à sortir du bois – *« Que les bouches s'ouvrent »*, disait Maurice Thorez en 1931, sans donner suite à ce voeu pieux, – c'est parce qu'ils pensaient, sans doute, que M. Fiterman allait émerger de la tranchée derrière eux. Lui, a peut-être attendu une levée en masse et un appel de la base du parti ? Il n'en a rien été de part et d'autre. Une fois de plus, les protagonistes ne se sont pas compris. La déception dans certains rangs du parti est à la mesure de l'espoir que l'ancien ministre avait suscité en octobre.

OLIVIER BIFFAUD

Après la mort de Charles Hernu

Un héritage éclaté

Les obsèques de Charles Hernu seront célébrées, samedi 20 janvier à 9 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, à Villeurbanne, par l'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray, en présence du président de la République. Après trois jours d'un deuil partagé par de nombreux habitants de l'agglomération lyonnaise, se posera alors le problème de la succession du maire socialiste de Villeurbanne.

LYON

de notre bureau régional

Réélu en 1988 député de la *6e circonscription du Rhône*, qui ne comprend que la seule ville de Villeurbanne, Charles Hernu sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Jean-Paul Bret *(nos dernières éditions du 19 janvier)*. Après le retour au scrutin majoritaire, celui-ci avait *été choisi par Charles Hernu*, de préférence à son ancien suppléant, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, devenu député en 1981 à la faveur de l'entrée au gouvernement du compagnon de M. François Mitterrand. Universitaire, âgé de quarante-trois ans, M. Jean-Paul Bret est adjoint à la culture à la mairie de Villeurbanne et conseiller régional.

Le remplacement de l'ancien ministre de la défense à la tête de la municipalité de Villeurbanne est plus incertain. En septembre 1987, *évoquant lui-même*, avec un certain agacement, les divers prétendants à sa succession, Charles Hernu avait cité - dans l'ordre - les noms de MM. Jean-Paul Bret, Gilbert Chabroux, conseiller général du canton de Villeurbanne-centre, Yvon Deschamps, premier secrétaire de la fédération du Rhône du PS, Raymond Terracher, adjoint aux relations avec l'université, et enfin celui de M. Jean-Jack Queyranne. Déjà tombé en disgrâce, le premier adjoint de l'époque était délibérément placé en fin de liste. Celui d'un autre compagnon de la première heure, M. Bernard Rivalta, président du groupe socialiste au conseil général du Rhône, était carrément rejeté. Mais, depuis cette époque, les choses ont quelque peu changé.

Bien que conseiller général du canton de Villeurbanne-nord, M. Rivalta a été écarté de la liste de gauche lors des élections municipales de 1989. A la faveur des derniers scrutins, M. Jean-Jack Queyranne s'est fait élire successivement député dans la 7e circonscription du Rhône (Bron, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin) en 1988, puis maire de Bron l'an passé. Il ne conserve à Villeurbanne que son mandat de conseiller général du canton sud, qu'il devra abandonner très prochainement, au terme d'un recours contentieux engagé avec l'un de ses adversaires aux élections municipales. M. Yvon Deschamps, enfin, employé comme secrétaire général adjoint à la mairie de Villeurbanne, a été élu, il y a un an, conseiller d'arrondissement à Lyon.

Parmi les successeurs possibles cités par Charles Hernu, ne restent donc aujourd'hui que MM. Chabroux, Bret et Terracher. M. Chabroux, cinquante-six ans, premier adjoint, paraît le mieux placé.

L'héritage de Charles Hernu ne se limite cependant pas là. Grâce *à l'énorme section de* Villeurbanne (près de 700 adhérents sur un total de 3 000 militants recensés dans l'ensemble du département), l'ancien ministre contrôlait en grande partie l'importante fédération du Rhône du PS. Sans son autorité, ses opposants locaux, emmenés par M. Rivalta (fabiusien), devraient désormais avoir les coudées plus franches au sein du PS. Enfin, à la tête de la seconde ville du Rhône, le maire de Villeurbanne était l'un des seuls à pouvoir contenir les ambitions dominatrices de Lyon. Au sein de la communauté urbaine, après l'échec électoral en 1989 du sénateur Francisque Collomb, sa disparition laisse place à un nouveau face-à-face entre deux quadragénaires, M. Michel Noir et M. Jean-Jack Queyranne.

J.-L. S.

A Villeurbanne, l'hommage au « Grand Charles »

LYON

de notre bureau régional

« Il n'aimait pas la mort, il ne l'a pas vue venir, murmure une vieille dame sous sa toque en fourrure. *Il n'était pas du même bord, mais il est un peu parti comme le général de Gaulle. »* Ils sont nombreux, très nombreux, des milliers, et de tous les âges, jeudi 18 janvier dans l'après-midi, à venir rendre un ultime hommage, dans son hôtel de ville, à leur maire. *« Je te rappelle qu'il ne faut rien dire »*, dit une maman à sa petite fille en entrant dans la salle du conseil municipal où repose le cercueil encore ouvert de Charles Hernu.

Encadré par quatre élus de Villeurbanne qui se relaient à ses côtés, le corps de l'ancien *ministre de la défense* est recouvert jusqu'aux épaules d'un drap de satin blanc. D'un côté, ses médailles, de l'autre, deux drapeaux inclinés, celui de la France, celui de l'Europe.

La police municipale, en grande tenue, fait entrer la foule par groupes de vingt à trente personnes, un groupe toutes les deux ou trois minutes, sans interruption. *« C'est ma mère qui me l'a dit, ce matin en me réveillant. Ça me fait quand même quelque chose, parce qu'il a fait beaucoup en tant que maire : deux gymnases et la Maison du livre »*, résume Patrick, son cartable à la main. *« Oh, c'est un grand malheur, il a été bon, il a été humain, il en a sorti, des gens de la misère ! »*, ajoute un retraité en serrant sa casquette.

Avec son beffroi qui fait face au TNP de Roger Planchon, avec ses fausses colonnes doriques sur la façade, ses stucs, ses boiseries, ses escaliers monumentaux, l'hôtel de ville *de Villeurbanne ressemble à un* immense temple *néostalinien*.

Pour les besoins d'un téléfilm, Charles Hernu n'avait pas hésité, en 1988, à prêter sa mairie pour en faire une ambassade soviétique, et lui-même jouait le rôle d'un ministre dans une sombre affaire d'espionnage. C'est dans ce décor kremlinolesque que les projecteurs des télévisions signalent l'arrivée des personnalités. Parmi les tout premiers visiteurs, son compère, M. Francisque Collomb, l'ancien maire de Lyon. Puis, arrivés ensemble par hasard, MM. Michel Noir et Raymond Barre, le président du conseil régional, *M. Charles* Millon, M. Jean Poperen, son voisin de Meyzieu, et enfin l'actuel ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement . Raccompagnés au bas des escaliers par deux adjoints au maire défunt, tous passent devant cette plaque de marbre qui rappelle que *« François Mitterrand a été reçu officiellement en cet hôtel de ville le 21 mars 1987 par Charles Hernu, maire de Villeurbanne »*.

Dans la salle de presse aménagée à la hâte, on retrouve la collection d'écussons et de fanions militaires accumulés par l'ancien ministre de la défense : l'US Navy et le groupement de gendarmerie de la Réunion, la *11e division parachutiste* et la marine de guerre du Pérou, plus de cent pièces au total . Sur le registre des condoléances, deux élus écologistes ont écrit : *« Quelle perte pour Villeurbanne ! »*. Un couple a noté : *«Nous étions hernusiens. »* La foule continue de patienter le long du cordon rouge qui conduit au cercueil. Il y a là des gendarmes et des travailleurs immigrés. Au milieu des gerbes officielles, certains déposent une simple rose rouge.

JEAN-LOUIS SAUX

Les débats internes au PS pèsent sur le groupe européen

Les casquettes nationales peuvent-elles rester accrochées au vestiaire du Parlement européen ? Difficilement. Quand le président du groupe socialiste à l'assemblée de Strasbourg s'en prend vivement au président de la Commission européenne (*le Monde* du 19 janvier), il n'est pas possible d'oublier que l'un et l'autre sont français, que l'un et l'autre sont membres du PS, mais que si le premier est un ami de M. Michel Rocard, le second, après moult hésitations, s'est rallié à M. Lionel Jospin.

Les querelles intestines et la préparation du congrès de Rennes ont-elles eu leur part dans la sèche critique du programme de travail de la Commission européenne, émise dans l'hémicycle du Parlement européen par M. Jean-Pierre Cot ? Lui-même ne cesse de s'en défendre, et les autres membres de la délégation socialiste française abondent dans son sens. Il est vrai que le fonctionnement du groupe socialiste ne permet pas à son président d'agir comme bon lui semble. Il ne peut être que le porte-parole de la majorité de ses amis, et celle-ci ne le pousse pas être très conciliant avec « l'exécutif » européen, que celui-ci soit représenté par le conseil des ministres, où les gouvernements de droite sont majoritaires, ou par la Commission.

Les travaillistes anglais composent la délégation la plus importante du groupe socialiste (46 membres sur 180), loin devant les autres (31 allemands, 27 espagnols, 22 français) . M. Cot ne peut l'oublier, d'autant qu'il doit à leur soutien son accession à la présidence. Au-delà de cette traduction européenne d'une bataille nationale, il y a des divergences profondes sur la stratégie de construction européenne entre la Commission et le groupe socialiste de Strasbourg, même si la position des amis de M. Jean-Pierre Chevènement est minoritaire parmi les députés du PS français.

M. Pierre Guidoni, au nom de Socialisme et République, a encore durci le ton jeudi. *« On peut se demander si le rôle du président de la Commission européenne est bien de dire le contraire de ce qu'a affirmé récemment le conseil de Strasbourg, et de s'écarter aussi nettement des orientations tracées par la présidence française »*, écrit-il avant d'ajouter : *« proposer l'adhésion de la RDA à la Communauté, c'est-à-dire réaliser la réunifiaction allemande à l'intérieur de la CEE, sans conditions et sans délais, est évidemment absurde (...) Reporter le lancement de la Confédération après la réalisation de l'union politique des Douze revient à refuser de répondre aux aspirations des peuples d'Europe centrale et orientale. Il est clair que si le président de la Commision européenne multiplie ainsi les déclarations improvisées et contradictoires, très au-delà des compétences qui sont les siennes, c'est pour des raisons strictement idéologiques »*.

La divergence entre la Commission et le reste du groupe socialiste n'est pas de ce niveau. Les députés, y compris les français, veulent imposer un axe de gauche à l'action communautaire, alors que M. Delors privilégie le consensus. De plus, les élus estiment que la construction européenne impose un accroissement des pouvoirs de l'assemblée de Strasbourg, que celle-ci ne pourra les obtenir qu'en les arrachant à ceux qui les détiennent - le conseil des ministres et la Commission- et que le Parlement doit donc s'opposer à celle-ci, puisque c'est d'abord sur celle-ci, qu'il dispose de moyens de pression. D'autant que les députés, y compris ceux qui apprécient fort M. Delors, se plaignent de la manière dont les traitent les commissaires, jugeant que le *« déficit démocratique »*, dont souffrent les institutions européennes, se vit aussi *« au quotidien »*.

Le heurt entre M. Cot et et M. Delors, est donc, d'abord et *surtout*, une opposition entre les porte-parole de deux institutions rivales. Le président du groupe socialiste s'est rendu compte qu'il avait été trop loin, mesurant, après coup, les conséquences franco-françaises de sa dureté. Ainsi, jeudi, tout en continuant à critiquer *le contenu du programme* de la Commission, il a qualifié de *« tout à fait remarquable »*, l'intervention de M. Delors, et s'est félicité *« des avancées importantes »* que celle-ci contenait *« sur le plan social et institutionnel »*.

Ce souci de calmer le jeu est une chose. Mais au moment où M. Delors fait, à nouveau, entendre sa voix dans le concert français, où il est, une fois encore, présenté comme un successeur possible de M. Rocard à Matignon, tout le monde, à Paris, ne sera pas mécontent de ses ennuis strasbourgeois.

THIERRY BREHIER

M. Chevènement : le citoyen-soldat

M. Jean-Pierre Chevènement, *ministre de la défense*, a adressé à Mme Hernu, jeudi 18 janvier, un message dans lequel il rappelle que son prédécesseur *« aura été de tous les combats de la gauche depuis 1956 »* et qu'il avait *« travaillé continûment et efficacement à l'entreprise qui a conduit François Mitterrand à la présidence de la République en 1981 »*. *« Surtout*, ajoute M. Chevènement, *son nom restera associé à l'œuvre de réconciliation en profondeur du pays tout entier avec sa défense. De 1971 à 1981, il aura contribué puissamment à la prise en charge responsable de l'effort de défense par la gauche, illustrant le thème du citoyen-soldat et rappelant la valeur éminemment républicaine de la défense nationale. »* *« De 1981 à 1985*, continue M. Chevènement, *il a su, comme ministre de la défense, se faire apprécier et aimer, à travers des circonstances souvent difficiles, comme au Tchad ou au Liban, par l'ensemble des personnels civils et militaires placés sous son autorité. Son rôle a été capital pour dissiper des préventions anachroniques, assurer des transitions sans heurts, resserrer le lien entre l'armée et la nation, ainsi que pour assurer la continuité de l'effort de défense et moderniser l'outil militaire puissant dont la France dispose, aujourd'hui, en partie grâce à lui. Il a droit, à tous ces titres, à la reconnaissance des Français. »*



POLITIQUE

…rnes au PS
…upe européen

THIERRY BREHIER

J.-P. Casabonne
…t rentrer en France

Les débats dans l'opposition

Le Parti radical ne partage pas l'optimisme « unioniste » de M. Giscard d'Estaing

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Les soubresauts internes n'empêchent pas l'Europe d'envahir les débats de politique intérieure française. Les radicaux valoisiens ont voulu le montrer à leur façon : c'est dans les locaux du Parlement européen que le président du plus vieux parti de France, *M. Yves Galland*, a réuni, mardi 16 et mercredi 17 janvier, les présidents de ses fédérations départementales.

La mise en valeur de son action personnelle n'était, évidemment, pas absente d'une telle initiative. M. Galland n'était pas mécontent de rappeler que, étant à la tête du Parti radical, celui-ci avait réussi à obtenir trois sièges sur les quatre-vingt-un dévolus à la France : lui-même, qui est vice-président de l'Assemblée de Strasbourg, M. Jean-Thomas Nordmann, qui vient d'être élu président d'une commission d'enquête sur le racisme et la xénophobie, et M. Aymeri de Montesquioux.

Soit autant de députés que son prédécesseur, M. André Rossinot, avait réussi à faire élire à l'Assemblée nationale, où il y a cinq cent soixante-dix-sept places.

Cette faiblesse de la représentation des radicaux au Parlement français est justement un des points qui chagrinent fort les responsables du parti. Ils comptent bien y mettre fin à l'occasion des futures élections législatives. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui est venu débattre avec eux, leur a donné raison. Mais il a prévenu qu'ils devraient trouver des candidats de poids car la compétition sera très vive lors de la désignation des porte-drapeau de l'UDF entre les différentes composantes de la confédération. M. Galland est donc bien décidé à commencer dès maintenant la sélection des postulants radicaux. Il a d'ailleurs profité de l'occasion pour rappeler à M. Giscard d'Estaing qu'il n'était pas favorable à la création d'un grand parti de l'opposition, ce qui a entraîné un débat serré avec celui qui se veut le chantre de cette idée.

Seulement, l'homme qui a préféré un mandat européen à celui de député français ne pouvait que se féliciter de cette initiative radicale car les soixante-dix présidents départementaux qui avaient fait le déplacement à Strasbourg ont aussi beaucoup parlé de l'Europe. Avec M. Giscard d'Estaing bien sûr, avec M. Martin Bangemann, vice-président de la Commission européenne et membre du Parti libéral de RFA, qui a *présenté le dossier de la réunification* allemande, ainsi qu'avec Mme Simone Veil. M. Yves Galland a toujours été très proche de l'ancienne présidente du Parlement européen, et ce n'est pas sans déchirement qu'il s'était opposé à elle lors des élections européennes, en figurant sur la liste UDF-RPR. Sa participation à cette réunion de travail du Parti radical a symbolisé leur réconciliation politique.

Th. B.

M. Charbonnel (RPR) préconise un retour « au vieux fonds gaulliste »

M. Jean Charbonnel, député RPR de la 2e circonscription de Corrèze, a accordé une interview à l'hebdomadaire officiel du Parti socialiste *Vendredi* pour évoquer la crise qui traverse son mouvement. Il estime que *« l'initiative Pasqua-Séguin se situe à l'intérieur de la droite et n'a d'autre horizon que l'opposition systématique. Je ne comprends pas que puissent être associés Philippe Séguin, proche d'un gaullisme social ouvert, et Charles Pasqua qui, il y a peu, s'est trouvé des valeurs communes avec le Front national »*. Cette situation rappelle à M. Charbonnel *« l'éclatement du rassemblement gaulliste en 1952, lorsqu'une partie des députés a suivi M. Pinay »*.

Le maire de Brive ajoute : *« Il faut revenir non pas à une espèce de bonapartisme autoritaire, mais au vieux fonds gaulliste, à ce qui était réellement le gaullisme et aussi l'ambition de la Résistance pendant la guerre, c'est-à-dire la synthèse entre le meilleur dans les traditions de la droite et de la gauche.*

Encore faudrait-il que le RPR sorte du carcan de la droite et de l'opposition systématique. » Enfin, le maire de Brive *« n'est pas sûr »* que cela puisse être réalisé par M. Chirac, bien que celui-ci *« dans l'immédiat, réussisse à prendre le dessus sur ses contestataires »*.

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a répondu aux reproches que lui avait adressés M. Charles Pasqua. Ce dernier pense que la fusion des partis de l'opposition n'est pas totalement exclue par la direction du RPR. M. Juppé a assuré, jeudi 18 janvier, à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise) : *« Personne dans l'opposition ne veut d'un parti unique. Nous avons tous des spécificités et personne n'a envie de perdre son âme. Il ne faut pas fusionner, mais s'associer. »* Il a aussi ajouté : *« Il n'y pas d'union solide de l'opposition sans un candidat unique à la présidentielle. »*

□ **Quatre députés européens du FN saluent *« l'action de Charles Pasqua »*.** – Quatre députés européens appartenant au Front national, MM. Bernard Antony, Pierre Ceyrac, Bruno Gollnisch et Jean-Claude Martinez, ont salué, jeudi 18 janvier *« l'action courageuse de Charles Pasqua pour que s'efface le RPR et qu'accède à la direction du pays le Front national, seule alternative populaire crédible aujourd'hui »*. *« Charles Pasqua prouve ainsi son souci du bien commun de la France »*, concluent ces députés.

□ **L'élection municipale partielle de Cannes.** – M. Jacques Dozol, conseiller général RPR de Cannes-centre, ancien adjoint aux finances de Mme Anne-Marie Dupuy lorsque cette dernière était maire de Cannes, a décidé de conduire la liste dont M. Lucien Jarry avait suscité la constitution et sur laquelle Mme Dupuy figure en dernière position. L'élection partielle a lieu les 28 janvier 4 février. Cette liste s'oppose à celle du maire sortant invalidé par le Conseil d'Etat, M. Michel Mouillot (UDF-PR). Bien que les instances nationales du RPR aient décidé de se désengager du scrutin fixé au dimanche 28 janvier, M. Mouillot assure que six adhérents du RPR ont accepté de figurer sur sa liste.

□ **Les sénateurs se penchent sur l'immigration.** – La mission sénatoriale d'information sur l'immigration et l'intégration a présenté, mercredi 17 janvier, sa méthode de travail et son calendrier pour les prochaines semaines. La mission, qui a été constituée le 20 décembre dernier à la proportionnelle des groupes politiques du Sénat et de ses six commissions permanentes, est présidée par M. Jean Chérioux (RPR), et son rapporteur est M. Jacques Thyraud (RI). Elle se rendra notamment à Lille, Marseille, Lyon, Paris et en Ile-de-France. Les maires seront associés au travail de la mission, qui entendra également les ministres intéressés et diverses personnalités. Le rapport final de la mission pourrait être déposé en octobre ou en novembre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 19 janvier 1990 :

DES DÉCRETS

- Du 17 janvier 1990 portant classement de Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes) comme station de tourisme.
- Du 17 janvier 1990 déclarant d'utilité publique les travaux de construction d'une section autoroutière à 2×2 voies entre Saint-Flour-Sud (Cantal) (P.R. 36,800) et La Garde (Lozère) (P.R. 56,1220).

UN ARRÊTÉ

- Du 1er décembre 1989 relatif à la composition du parc de la batellerie.

La situation en Corse

Le président de l'Assemblée de Corse, M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), a refusé d'assister, jeudi, à Ajaccio, à la cérémonie d'installation du nouveau commissaire au développement de la Corse, M. Aurélien Garcia, car, selon lui, *« la décision du gouvernement de confier le schéma d'aménagement régional au préfet de région est incapable et va à l'encontre des intérêts de la Corse »*.

Lors de la manifestation, le ministre délégué à l'aménagement du territoire, M. Jacques Chérèque, a rappelé que le comité interministériel sur la Corse avait décidé, mardi, la création d'un commissariat au développement économique.

La mission de ce commissariat est de *« faciliter l'installation et le développement des entreprises sous l'autorité du préfet de région »*, selon M. Chérèque.

Villas entre fraude et laxisme

Suite de la première page

Tout aussi traditionnellement, l'Etat est réputé fermer les yeux, car ses représentants ne seraient pas chauds pour se frotter aux élus soutenus par les « clans ».

Alors même que la décentralisation a changé les règles du jeu et la répartition des pouvoirs entre les élus et l'Etat (1), toute la question est donc de savoir qui fait quoi et, si fraude il y a, qui fraude ou laisse frauder.

Du côté des préfets, la réponse est claire : *« L'Etat fait tout ce qu'il doit faire,* soutient M. Marzin, *mais on ne peut pas mettre un fonctionnaire de la direction départementale de l'équipement (DDE) dans chaque commune. »* Le « *laxisme* » généralisé ? *« Cela se dit oralement, et cela ne se vérifie pas dans les dossiers que nous voyons. »*

La thèse de M. Marzin et de M. Bernard Boucault, son collègue de Haute-Corse, qui s'apprête à rejoindre le cabinet de M. Pierre Joxe, est simple : si le contrôle de tout ce qui est fait est difficile, disent-ils en substance, ce n'est pas à cause de la multiplicité des infractions, mais en raison du manque de documents d'urbanisme, à cause du retard de la Corse dans ce domaine. D'où la nécessité du schéma d'aménagement qui doit fixer un cadre, avec lequel les POS des communes devront être en cohérence.

M. Marzin reconnaît, tout de même que, dans le passé l'Etat a eu un peu trop recours aux permis de « *régularisation* » (accordés une fois la construction commencée), ce qui, dit-il, est « *à proscrire* ». Il admet encore que l'Etat a *« un problème de consolidation en qualité des services publics »*. En attendant cette « consolidation », les préfectures, nanties des consignes de leur ministre, épluchent les anciens dossiers. *« Quand on trouve quelque chose,* affirme M. Boucault, *on porte plainte systématiquement »*. Quant aux opérations présentes ou à venir dans les communes du littoral, elles bénéficieraient d'une surveillance particulièrement étroite.

A entendre M. Azam, le directeur départemental de l'équipement, c'est même toute la Corse-du-Sud qui a droit à un traitement spécial. *« C'est sans doute le seul département en France,* dit-il, *où le contrôle de légalité des documents d'urbanisme est systématique, et non effectué par sondages. »* M. Azam, qui, lui aussi, récuse vivement toute accusation de « *laxisme* » de ses services, reconnaît bien volontiers que de nombreux POS sont aujourd'hui en contradiction avec la loi de protection du littoral, promulguée en 1986 mais dont les premiers décrets d'application viennent seulement de sortir. C'est pourquoi la plupart des POS, dit-il, sont aujourd'hui en révision, sous la ferme « *incitation* » de la DDE.

En fait, les représentants de l'Etat admettent, à mots plus ou moins couverts, qu'errances et manque de rigueur ont bien *été* le lot du passé. *Mais ils jurent,* la main sur le cœur, que cette époque est révolue. D'ailleurs, gendarmes ou agents des DDE ne seraient plus les seuls à lever le nez sur les façades en construction pour relever les infractions. *« Maintenant,* dit M. Boucault, *nous avons des plaintes de voisins et d'associations qui interviennent de plus en plus dans ce domaine. »*

Pourtant, à l'abri des oreilles indiscrètes, et sous la garantie d'un strict anonymat, un fonctionnaire de l'île, particulièrement au fait des problèmes d'urbanisme, dresse un tableau beaucoup moins rassurant en matière d'application de la loi : *« Ce sont des choses,* dit ce fonctionnaire, *qui durent depuis longtemps. Cela a tendance à se généraliser. Mais on assiste de plus en plus à une autocensure de la part des gens qui travaillent sur le terrain. A force de se faire rembarrer, de savoir que, quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils disent, le préfet, qui ne voulait pas faire de vagues, trancherait en faveur des élus, les agents des DDE ont souvent cessé de faire remonter les dossiers jusqu'au préfet. Il y a donc une part de bonne foi des préfets lorsqu'ils disent qu'ils ne constatent pas beaucoup plus de problèmes qu'ailleurs. Mais la pression politique, notamment celles des « grands élus » en Corse du Sud, s'est déplacée du corps préfectoral aux cadres de la DDE. »*

« Le problème, continue ce fonctionnaire, *vient bien du soutien effectif de certains élus à des promoteurs. Il s'agit d'affairisme plus que de clientélisme. Les élus ne soutiennent pas tellement le citoyen de base qui a un problème. On arrive à de situations absurdes. On cartonne les petites illégalités, qu'on n'hésite pas à déférer devant le tribunal, et on ne cartonne pas de gros trucs. L'Etat n'est pas vierge non plus. Il a accordé des permis de construire qu'il n'aurait jamais dû délivrer ».*

Pourtant, ce fonctionnaire reconnaît qu'en Haute-Corse *« Bernard Boucault a remis de l'ordre »*. Pour la Corse-du-Sud, sans aller jusqu'à dire que *« les complaisances »* auraient disparu, M. Jean-Michel Emmanuelli, élu nationaliste à la mairie d'Ajaccio et agent immobilier, admet que *« depuis un ou deux ans, les contrôles sont un peu plus soutenus »*, même s'ils restent *« formels »*. Quant au directeur de l'équipement de Corse-du-Sud, il aligne les chiffres : en 1989, sur quelque 700 permis de construire, de certificats d'urbanisme contrôlés, 300 environ ont fait l'objet d'observations suivies d'actions.

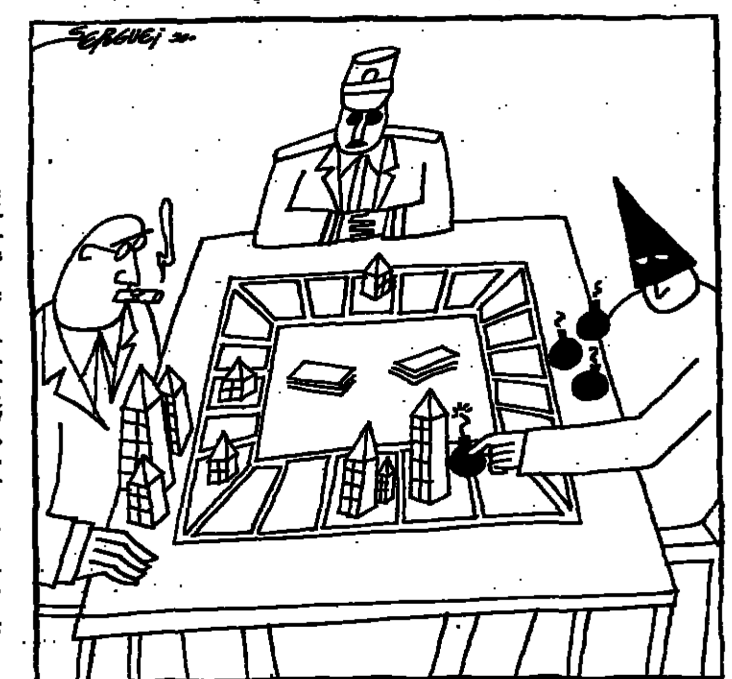
Pour contradictoires qu'elles soient, ces observations se rejoignent sur un point ; le renforcement de l'action de l'Etat. Toute la question est de savoir si l'on assiste à une moralisation en profondeur ou bien à une sorte de ravalement de façade.

Dans les deux cas, la balle est bien, par le biais de ses agents sur place, dans le camp de l'Etat. Là est l'un des paradoxes de la situation corse : dans cette île travaillée par les idées autonomistes, voire nationalistes, les opposants les plus radicaux au *« colonialisme »* de l'Etat français sont les premiers à demander au même Etat une réglementation plus rigide.

Cela peut s'expliquer : dans une société corse marquée traditionnellement par le clanisme, mais aussi par la soif de justice, une règle précise peut permettre aux Corses d'échapper à leurs démons familiers, à condition que cette règle s'impose vraiment à tous, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à maintenant. En imposant la présence, déterminante, de l'Etat dans l'élaboration du schéma d'aménagement régional, M. Pierre Joxe sanctionne les élus régionaux, mais, en même temps, les libère d'un souci et évite les interférences parasites entre intérêts électoraux et aménagements touristiques.

Evidemment, ce n'est pas la meilleure manière de responsabiliser les élus corses. Mais la sauvegarde des paysages de l'île est peut-être au prix de ce retour de l'Etat en Corse.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI



(1) Depuis la mise en œuvre de la décentralisation, les communes dotées d'un plan d'occupation des sols (POS) ou d'une carte communale délivrent en leur nom les permis de construire. Celles qui n'en sont pas dotées les délivrent au nom de l'Etat. Les directions départementales de l'équipement (DDE) exercent un contrôle de légalité *a posteriori* sur les permis délivrés par les maires au nom de leur commune. Les DDE doivent aussi déceler les infractions du type construction sans permis. Dans le département de Corse-du-Sud, seules seize communes sur cent vingt-quatre ont une carte communale ou un POS. Mais elles représentent 73 % de la population.

« Un comportement d'enfants gâtés »

AJACCIO
de notre envoyé spécial

De l'avis même d'un observateur insulaire, les Corses ont *« un comportement d'enfants gâtés »* vis-à-vis de leur environnement. Livrés à eux-mêmes par le laxisme ambiant en matière d'urbanisme, ils n'ont pas toujours fait le bon choix pour leur propre habitation. C'est, en particulier, pourquoi l'harmonie architecturale de bien des villages corses a été détruite par des maisons mal réhabilitées, ou des constructions nouvelles au style déplacé.

Autant de « micro-bavures », à toute petite échelle, mais qui finissent par gâcher un ensemble. Un photographe de presse expliquait un jour : *« Les villages corses, il faut les photographier de loin parce qu'il n'y a que de là qu'ils sont beaux »*... La Corse, par ailleurs, n'a pas été plus épargnée que d'autres régions de France par l'urbanisation anarchique de certaines zones, sur la base de lotissements pavillonnaires de piètre qualité.

Avec le développement du tourisme, le début des tensions foncières, l'attention s'est portée vers les constructions sur le littoral. Grâce, en quelque sorte, au retard pris en matière d'équipements touristiques, la Corse est encore loin de ressembler aux Baléares ou à la Côte-d'Azur. C'est pourquoi l'urbanisation des zones littorales est aujourd'hui un enjeu essentiel, en même temps qu'un problème extrêmement complexe.

Exemple : la loi sur la protection du littoral dispose qu'il est interdit de construire à l'intérieur d'une bande de 100 mètres à partir du rivage, sauf dans les *« espaces urbanisés »*. Mais à partir de combien de maisons un espace est-il *« urbanisé » ?* Imaginons un espace vierge au bord de la mer, comme cela existe encore en Corse : tout en respectant la bandes des 100 mètres, il s'y construit une maison, puis une autre, voire un lotissement. On peut, dès lors, soutenir qu'il s'agit d'un espace urbanisé, et construire à l'intérieur de la bande des 100 mètres...

Autre exemple : la Corse est un pays montagneux. On y construit donc souvent des immeubles adossés à la montagne, suivant la pente. Si un promoteur est autorisé à élever quatre niveaux, il lui suffit de compter à partir du point le plus élevé des fondations, de faire un toit plat, pour se retrouver avec six ou huit niveaux sur la façade principale de l'immeuble. Là encore, cet exemple n'est pas théorique. Certains assurent même que ce type de pratique est « systématique ».

En admettant qu'une fraude soit repérée et des poursuites engagées, la justice dispose de toute une gamme de sanctions, qui tomberont peut-être quelques années plus tard. La plus radicale de ces sanctions est la démolition. Seulement, en Corse, pas plus qu'ailleurs en France, on ne démolit dans ces conditions. La justice peut décider une astreinte quotidienne si sa décision de démolition n'est pas appliquée. Le préfet de région, M. Jean-Gilbert Marzin, cite l'exemple d'une astreinte de 50 F par jour appliquée à un restaurateur fautif !

Enfin, une histoire corse, invraisemblable mais parfaitement véridique : la presse locale s'est fait l'écho d'une polémique qui a opposé la CFDT de l'équipement au directeur de ce service en Corse-du-Sud. Motif de la polémique : le syndicat reproche au responsable de la DDE d'avoir édifié à Ajaccio un bâtiment préfabriqué d'une centaine de mètres carrés à usage professionnel... sans permis de construire.

J.-L. A.

Deux blessés lors d'une agression raciste à Ajaccio

Deux employés tunisiens de la ville d'Ajaccio (Corse-du-Sud) ont été blessés jeudi matin 18 janvier, l'un par balles, l'autre à coups de crosse, non loin de la mairie où ils venaient prendre leur service.

Une vingtaine d'employés de la voirie étaient groupés devant l'hôtel de ville, lorsque cinq hommes qui paraissaient « éméchés » selon les témoins, sont venus les insulter en les traitant *d'« arbacci »* (sales Arabes). Quelques minutes plus tard, un employé de la voirie était sérieusement blessé par balle à l'épaule. L'un de ses collègues était, lui, assommé à coups de crosse.

Peu après les faits, les policiers arrêtaient dans les rues voisines un homme, caché derrière une voiture, qui avait à ses pieds un revolver 357 magnum. Agé de trente-trois ans, il est domicilié à Aléria (Haute-Corse) où une vingtaine d'attentats racistes ont été commis en un peu plus d'un an. *« Il y a sans doute des rapprochements intéressants à faire »*, estimait un enquêteur.

Les employés de la voirie, en majorité immigrés, qui se sont rassemblés le soir même devant la mairie afin de protester contre cette agression raciste, ont refusé d'assurer le ramassage des poubelles jeudi 18 janvier. Le premier adjoint au maire, M. Marc Marcangeli, qui s'est déclaré *« indigné »* par cette agression, a annoncé le renforcement des mesures de surveillance observées lors de la prise de fonction des employés. Des patrouilles municipales circuleront désormais la nuit dans des voitures équipées de radios reliées au commissariat.

Le Conseil des associations d'immigrés en France (CAIF), qui dénonce le *« climat raciste »* régnant en Corse, demande aux autorités corses et au ministre de l'intérieur de *« tout mettre en œuvre afin que les agresseurs soient immédiatement arrêtés et déférés devant la justice »*.

□ **Attentat à Calvi.** – Une charge explosive de moyenne puissance a fait voler en éclats, dans la soirée du jeudi 18 janvier, la devanture de l'agence de la Caisse régionale de crédit agricole à Calvi (Haute-Corse) et provoqué des dégâts à l'intérieur. L'attentat n'avait pas été revendiqué vendredi en fin de matinée.

POLITIQUE

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS en quête de président et d'unité

Affaibli, depuis un an et demi, par des querelles intestines, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) tient, samedi 20 et dimanche 21 janvier, près de Nouméa, un congrès qui doit se conclure, en principe, par l'élection de son nouveau président, *appelé à succéder à Jean-Marie* Tjibaou. L'Union des syndicats des travailleurs kanaks exploités (USTKE), en désaccord avec la stratégie de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du mouvement), a quitté les rangs de la coalition et n'envisage pas d'y retourner.

L'état-major de l'UC refuse la participation à ce *congrès du Front uni de libération kanak (FULK)* qui continue de militer contre les accords de Matignon.

NOUMÉA

de notre envoyé spécial

Si, sur la place des Cocotiers, les flamboyants sont en fleur, dans son austère bureau de la tour Foch, qui domine le centre de la ville, le successeur de Jean-Marie Tjibaou à la tête de l'Union calédonienne, M. François Burck, lui, ne voit pas la vie en rose... Il reconnaît même volontiers que l'ambiance, dans *le* camp indépendantiste, n'en finit pas d'être sinistre.

Il y a, d'abord, la persistance de menaces de mort, plus ou moins précises, formulées, ici ou là, par certains militants d'autres formations indépendantistes à l'adresse des membres de l'UC en général, qui vivent dans la psychose de l'attentat. La thèse du *« complot »* ourdi par les adversaires des accords de Matignon hante toujours les compagnons de Jean-Marie Tjibaou.

« Les autorités, elles aussi, prennent ces menaces au sérieux, souligne M. Burck. *Personnellement, je n'ai jamais été visé directement, mais les gars de Canala qui me protègent ont été menacés par certains jeunes du PALIKA, et, en novembre dernier, déjà, avant notre congrès de Maré, nos militants locaux ont dû intervenir pour empêcher d'agir quatre hommes d'Ouvéa - dont un membre de l'Union calédonienne- qui étaient venus un mois plus tôt à Maré dans l'intention d'infiltrer le congrès et de le déstabiliser... »*

M. Burck souhaite *« clarifier les choses »* au cours du week-end : *« Il faut arrêter çà ! Si certains veulent l'élimination physique des dirigeants de l'Union calédonienne, qu'ils le disent ! S'il existe au FLNKS une majorité contre les accords de Matignon, qu'elle se manifeste et qu'elle prenne ses responsabilités ! C'est ce qu'avait dit Jean-Marie Tjibaou : c'est ce que je redirai en préalable... »*

Il y a, ensuite, l'émergence, de plus en plus vive, à la base du mouvement indépendantiste, et à l'intérieur même de l'Union calédonienne, d'une double critique. Les uns, en brousse ou en ville, ne supportent plus les discours sur les effets positifs des accords de Matignon alors que rien ne change dans leur vie quotidienne ; les autres contestent les premières décisions des dirigeants des deux provinces contrôlées par le FLNKS, qu'ils accusent au mieux d'embourgeoisement, au pis de compromission.

Le président de la province des îles Loyauté, M. Richard Kaloï, a ainsi été conduit à se séparer de l'un de ses collaborateurs qui s'était cru autorisé, au lendemain des élections provinciales, à privilégier l'achat de grosses voitures et d'une belle villa.

M. Burck, élu de la province Sud, accepte la plupart de ces critiques : « *Oui*, dit-il, *il y a de notre part un déficit d'explication et un décalage entre le sommet et la base du mouvement. Quand les militants nous disent, comme l'a fait un vieux, samedi dernier, devant le comité directeur de l'UC :* « On parle de centaines de millions mais je ne vois pas ma vie changer », *ils ont raison. Moi aussi, je suis critique à l'égard de nos élus, et je suis même prêt à faire mon autocritique. Certaines décisions, en effet, ne peuvent plus attendre. »*

Fouillant dans un tiroir, le président de l'UC nous montre plusieurs annonces légales parues les 30 décembre et 10 janvier dans les *Nouvelles calédoniennes.* Elles font part de la création de deux sociétés d'investissements à vocation touristique par le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, partenaire de l'UC dans l'application des accords de Matignon, et par plusieurs de ses proches. *« J'ai appris ça en lisant le journal,* précise M. Burck. *Cela signifie que M. Lafleur et ses amis veulent prendre tous les marchés. Il ne faut plus que nous attendions pour créer nos propres sociétés d'économie mixte, comme le souhaitait Jean-Marie Tjibaou. »*

« Ne pas oublier l'enjeu »

La voix de M. Burck se fait encore plus caverneuse : « *C'est dur...* » Confronté à ses propres insuffisances depuis la mort de son fédérateur charismatique, le mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie ne parvient plus à occulter ses propres doutes sur la capacité de ses cadres à assumer le pari du développement économique que Jean-Marie Tjibaou lui avait assigné : *« Il ne faut pas oublier l'enjeu du scrutin d'autodétermination de 1998,* ajoute M. Burck ; *il faudra avoir convaincu les non-Kanaks que l'indépendance est la seule solution. Il faut aller vite et, donc, que le FLNKS cesse de parler pour se mettre à travailler. »*

Faute de personnalité qui fasse l'unanimité, le choix du nouveau président du FLNKS revêt presque, dans ce contexte, un caractère mineur. La compétition se limitera sans doute entre le candidat le plus souvent proposé, ces derniers jours, par les comités locaux de l'UC, M. Rock Wamytan, un économiste de trente-neuf ans qui représente désormais le FLNKS auprès des pays non alignés, et le maire de Poindimié, candidat du PALIKA, M. Paul Néaoutyine, quarante-huit ans, lui aussi diplômé de sciences économiques.

ALAIN ROLLAT

COMMUNICATION

Après l'échec de M. Jean-Louis Guillaud

Le conseil supérieur de l'AFP doit proposer deux candidats à la présidence

L'Agence France-Presse (AFP) *devra patienter* jusqu'à la semaine prochaine avant de connaître le nom de son président. M. Jean-Louis Guillaud, qui occupe actuellement cette fonction, n'a pas recueilli, jeudi 18 janvier, au conseil d'administration, les douze voix sur quinze nécessaires à sa réélection. L'AFP, pour la première fois de son histoire, devra donc recourir à un quatrième tour de scrutin.

La balle est désormais dans le camp du conseil supérieur de l'agence. Cette instance est composée de huit « sages » : MM. Daniel Videau, conseiller d'État et président de ce conseil supérieur ; Michel Levallois, préfet ; Jacques Viot, ambassadeur de France ; Jean Dardel, conseiller à la Cour de cassation ; François Boissarie, premier secrétaire général du Syndicat national des journalistes (SNJ) ; Jean Maheu, PDG de Radio-France ; Mme Évelyne Jean-Baylet, PDG de *la Dépêche du midi* et représentante du Syndicat de la presse quotidienne régionale ; et M. Roger Alexandre, directeur de *Paris-Turf* et représentant du Syndicat de la presse parisienne (SPP).

Le conseil doit proposer, après une réunion dont la date n'a pas encore été fixée, deux candidats aux administrateurs de l'AFP. Lors de ce quatrième tour, qui devrait avoir lieu d'ici à huit jours, l'élection du président se jouera à la majorité simple. M. Guillaud a annoncé qu'il était *« toujours candidat »* au poste de PDG à l'issue des trois tours de scrutin du 18 janvier. M. Videau, président du conseil supérieur, devrait donc proposer le nom de l'actuel PDG de l'agence parmi les deux candidats soumis à l'approbation de ses collègues.

Au sein de l'AFP, la rumeur colportait les noms de M. Hervé Bourges, de M. Jean Drucker, pressenti la semaine dernière par le *gouvernement pour mettre en* échec M. Guillaud, mais qui avait décliné la proposition *(le Monde* du 12 janvier). A moins que les « sages » ne mettent sous les feux de la rampe un candidat surprise capable de réunir un consensus sur son nom. On évoque ainsi les personnalités de MM. Jacques Vistel, ancien président de RFO et médiateur du cinéma, Jacques Pomonti, ancien président de l'INA, voire de M. Jean Miot, président du SPP et directeur délégué du *Figaro.* Mais les pouvoirs publics semblent faire du retrait de la candidature de M. Guillaud un préalable à ce nouveau tour de piste.

L'analyse du scrutin du 18 janvier permet d'envisager un déblocage de la situation. En effet, si les représentants du personnel se sont abstenus comme le veut la tradition, si les représentants de l'État ont voté blanc et n'ont pas participé au troisième tour, manifestant ainsi leur hostilité à M. Guillaud, le front des patrons de presse, lui, n'est pas demeuré uni : l'actuel président de l'AFP n'a recueilli que sept de leurs voix sur huit. Selon différentes sources, M. Jean Miot se serait abstenu puis aurait voté blanc, prêtant ainsi main-forte aux pouvoirs publics.

Cette alliance surprenante a fait violemment réagir le Syndicat des journalistes FO, qui a indiqué que *« l'Etat a pris la responsabilité délibérée d'ouvrir une crise institutionnelle sans précédent à l'AFP, en trouvant, pour ce faire, le soutien du représentant du groupe Hersant ».*

Les autres syndicats ont pris, pour la première fois, position sur la succession de M. Guillaud. La CGT estime que *« le bilan du PDG sortant n'a pas été à la hauteur des attentes du personnel ».* Quant au SNJ, il affirme : *« Quel que soit le nouveau PDG, les journalistes ne sauraient attendre plus longtemps l'ouverture de négociations sur leur rémunération et leurs conditions de travail. »*

Y.-M. L. et J.-F. L.

Les réactions aux décrets sur la télévision

Les chaînes privées accueillent favorablement les concessions du gouvernement

Le ton a changé. Après avoir tempêté et menacé, les responsables de télévisions privées accueillent avec un soulagement mesuré la publication des décrets réglementant la programmation et la production des chaînes (*le Monde* du 19 janvier).

« Le pire est évité », confie ainsi le directeur général de M 6, M. Nicolas de Tavernost. *« Le gouvernement (...) a écarté les dispositions les plus iniques et les plus immédiatement meurtrières des projets préparés par ses services »*, confirme son homologue de la Cinq, M. Philippe Ramond. Le report au 1er janvier 1992 des obligations de diffusion aux heures de grande écoute et la réintroduction des heures de nuit dans le mode de calcul des quotas expliquent cette relative satisfaction, tempérée seulement par le sentiment de se voir infliger de nouvelles *« servitudes »*. M 6 va *« d'ailleurs examiner le problème de la conformité des règles françaises aux règles communautaires »*, laissant ouverte la voie à d'éventuels recours. Une menace que TF 1, silencieuse jeudi, avait souvent brandie ces derniers mois.

Du côté des professionnels de l'audiovisuel, les réactions sont beaucoup plus contrastées. La chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films voit dans la publication des décrets une mesure susceptible d'améliorer *« la qualité des programmes »* et de *« favoriser le pluralisme de la création audiovisuelle ».* Les organisations professionnelles d'auteurs (SACD, SCAM, SRF...) *« accueillent avec satisfaction »* ces textes, tout en rappelant qu'ils *« ne modifient en rien les obligations particulières »* souscrites par chacune des chaînes. Le Syndicat des producteurs de programmes audiovisuels, enfin, estime *« ses efforts récompensés ».*

Une satisfaction générale donc, dont l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA) prend l'exact contre-pied. Son président, M. Jacques Peskine, voit, au contraire, dans les deux décrets, des textes dont *« les effets seront inverses aux buts recherchés ».* Ce n'est pas d'expansion de la production indépendante qu'il faut parler, explique-t-il au *Monde*, *« c'est de fermeture des frontières, de repli et d'interdiction d'exporter ».* Le président de l'USPA estime notamment que l'obligation faite aux chaînes de respecter des quotas de diffusion, combinée avec une définition restrictive et rétrograde de l'œuvre française, empêchera le développement naturel des coproductions européennes, isolant le marché hexagonal.

P.-A. G.

Concurrencés par le câble et les stations indépendantes

Les « networks » américains veulent plus de liberté

LA NOUVELLE-ORLÉANS

de notre envoyé spécial

Finis l'alcool, les combats de catch féminin dans les stands, la débauche de flonflons et de gadgets des années précédentes : les nouvelles règles imposées à la vingt-septième convention annuelle de l'Association nationale des programmateurs de télévision américains (NATPE) ont surpris, voire déçu, les huit mille participants venus à La Nouvelle-Orléans faire leurs emplettes pour 1990. Mais cette réalité symbolise la tendance actuelle d'un marché dominé par les acheteurs : les *networks* (les trois grandes chaînes, CBS, ABC et NBC), comme les producteurs, doivent affronter une concurrence croissante.

La NATPE est d'abord un marché de syndication. C'est-à-dire le lieu où grossistes et producteurs, des plus petits aux grands studios de Hollywood, viennent tester leurs projets, convaincre les stations locales de programmer leurs nouvelles séries et leurs jeux, ou revendre par paquet des programmes déjà passés sur les *networks* et sur les télévisions payantes. En face d'eux, environ 1 400 stations de télévision, dont 600 affiliées aux réseaux et 400 indépendantes, le reste se partageant entre stations publiques non commerciales (PBS) ou stations de faible puissance.

La pratique généralisée du *barter* a changé les relations entre ces deux blocs. Le *barter* est un système grâce auquel les stations locales obtiennent gratuitement, ou à faible prix, un programme accompagné de quelques minutes de publicité nationale fournies par le vendeur. Avec toutes ses nuances – de la totale gratuité au mélange entre paiement et publicité – le *barter* a explosé, de 50 millions de dollars de publicité en 1980 à plus de 1 milliard en 1989.

Cet essor place le marché dans les mains des acheteurs, car pour rentabiliser ses coûts le producteur ou le vendeur a un besoin vital d'être programmé dans tout le pays à de bons créneaux horaires.

En second lieu, le *barter* vient chasser sur les terres publicitaires des *networks.*

Comme si ces derniers avaient besoin de cette pression supplémentaire ! Ils assistent, inquiets, à l'émergence d'un quatrième réseau, le réseau Fox de M. Rupert Murdorch, qui étend peu à peu ses horaires de diffusion et sa couverture géographique. Leur audience s'érode au profit des stations indépendantes et des chaînes cablées auxquelles 60 % des foyers américains ont accès. Aujourd'hui, les trois dinosaures de la télévision américaine ne se partagent plus que 60 % de l'audience dans les foyers. Ces derniers reçoivent en moyenne chaînes, contre dix-huit il y a cinq ans.

« Mur de Berlin des restrictions»

Obligés d'engager des sommes énormes pour *couvrir l'actualité* et les meilleurs événements sportifs, les *networks* souhaiteraient regagner du côté des programmes ce qu'ils ont perdu en audience et publicité. Mais la loi les en empêche depuis vingt ans. Pour éviter la création des monopoles, les réseaux ne peuvent alimenter leurs affiliés autant qu'ils le voudraient : une partie du *prime time* doit ainsi être réservée à d'autres programmes que ceux des *network.* De plus, la stricte séparation entre production et diffusion leur interdit de pratiquer la syndication. CBS, ABC et NBC ne peuvent donc toucher les bénéfices de programmes qu'ils ont pourtant largement financés et dont ils ont créé l'audience et la renommée.

Menacés par Fox, le câble et les indépendantes, les *networks* veulent maintenant contre-attaquer. *« On nous enferme dans des règles trop restrictives »*, accuse le président de NBC, M. Robert Wright – pourtant premier de la classe, loin devant ses poursuivants ABC et CBS. Et il prédit que *« les murs de Berlin des restrictions tomberont sous leur propre poids »* dans les années 90.

Producteurs et vendeurs ne l'entendent évidemment pas de cette oreille. Quant aux télévisions locales – qui, elles, profitent dans l'immédiat des avantages du *barter*, – elles commencent aussi à en sentir les effets pervers. Car les vendeurs de programmes les « chargent » de plus en plus en publicité. En outre, les chaînes câblées généralistes ne se contentent plus des « restes » ou des rediffusions, et elles viennent surenchérir financièrement afin de décrocher les meilleures séries ou fictions. Dans la séquence traditionnelle d'exploitation d'un film (salles, vidéo, TV payantes, réseaux), le câble commence à supplanter parfois la syndication, à la cinquième place. *« Pour la première fois cette année, nous avons vendu directement à la chaîne câblée USA Network un lot de vingt-six films »*, explique Bob Jacquemin, président de Buena Vista, la branche de production du groupe Disney. *« Et cette tendance va se poursuivre... »*

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Deux cents artistes est-allemands à La Villette

RDA : quand l'esthétique s'achève en politique

Dans leurs luttes pour la démocratie, la plupart des pays de l'Est se sont appuyés sur leur identité nationale. Mais quelle est celle de la République démocratique allemande, née d'une zone d'occupation militaire (la zone soviétique) et d'une idéologie érigée en dogme (le marxisme-léninisme) ? Cet Etat est-il voué à disparaître, tôt ou tard, sans laisser de traces, au sein d'une Allemagne réunifiée ? Sa seule identité par rapport à l'Ouest, c'est le domaine culturel, répondent les artistes de Berlin-Est, de Leipzig, de Dresde et d'ailleurs. Une culture née en vase clos, développée dans l'ombre, à l'abri des mots d'ordre officiels, méconnue dans ses propres frontières, inconnue à l'étranger. Pendant trois jours, la Grande Halle de La Villette en présente les aspects les plus divers : cinéma, théâtre, jazz, arts plastiques, rock, photo, marionnettes, vidéo.

Pendant trois jours, La Villette va vivre à l'heure de l'Allemagne de l'Est, grâce à la rencontre, à Berlin, d'un journaliste français, Maurice Najman, et d'un critique allemand, Christoph Tannert. Le premier couvrait les événements qui depuis l'automne agitaient la RDA, le second est l'une des plaques tournantes de Prenzlauer Berg, le quartier sensible où se retrouvent une bonne partie des artistes de la ville. *« Plus qu'un quartier, c'est un état d'esprit »*, note Christopher Tannert. Ce fils de pasteur de trente-quatre ans, né à Leipzig, écrit, organise des expositions et des concerts depuis une bonne dizaine d'années. Il a même été chanteur dans un groupe rock : Teurer denn je. *« L'important dans ces groupes, ce n'était pas tant la musique que les paroles, des textes souvent rédigés par de jeunes poètes qui n'avaient aucun moyen de se voir publier. En revanche, depuis deux ans, dans quelques discothèques, des disc-jockeys acceptaient de diffuser ces cassettes autoproduites. »*

C'est il y a une dizaine d'années, environ, qu'a commencé à se mettre en place un réseau de circuits artistiques souterrains, nés de la censure et de la pénurie, fondés sur des courants et des rapports sociaux différents. Il permet aux artistes non officiels de se procurer *les matériaux indispensables à* leurs travaux (peinture, ateliers, bandes vidéo, etc.) mais aussi d'organiser des expositions privées, de mettre à la disposition des musiciens ou des cinéastes, des lieux de concerts ou de projections (souvent dans des appartements), d'éditer artisanalement livres et revues. Une culture s'épanouissait discrètement en vase clos. L'ouverture du mur de Berlin puis celle des frontières a provoqué un appel d'air formidable chez ces artistes habitués à un oxygène plutôt raréfié : *« Si les problèmes financiers n'étaient pas un obstacle*, remarquait Klaus Killisch, un plasticien, devant Maurice Najman, *on pourrait faire le tour des musées de Beaubourg au Prado. » « Je me suis dit*, poursuit le journaliste, *qu'il fallait les faire sortir. C'était un cadeau mais aussi un hommage à leur pugnacité. »* Corinne Welger, responsable de la programmation de la Grande Halle, accepte très vite de recevoir quelque deux cents artistes est-allemands, toutes disciplines confondues.



GILLES PERESS/MAGNUM

Manifestation d'artistes en Allemagne de l'Est le 17 novembre 1989.

Chistoph Tannert désirait depuis longtemps que cette culture se manifeste au grand jour. *« Il est paradoxal*, constate-t-il, *que cette reconnaissance soit d'abord acquise à Paris. Il y a quinze ans, Beaubourg organisait une exposition où les artistes officiels de la RDA étaient représentés. Aujourd'hui, c'est notre tour à La Villette »*. On verra donc du théâtre et du cinéma, des spectacles de marionnettes et des plasticiens au travail, des défilés de mode accompagnés de musique rock, des expositions de photos et des projections de toutes sortes. On entendra du jazz et des auteurs liront leurs textes. L'image, la parole, la musique, la peinture se côtoient volontiers : la performance est l'idée force de ces courants alternatifs.

« Nous exprimer librement »

« Mais ce que nous voudrions montrer aussi à travers cet éventail, ce n'est pas une culture dissidente, une simple protestation, précise Christoph Tannert. *Ce qui nous a marginalisés, ce sont des choix esthétiques : le rejet d'un art officiel, le réalisme socialiste, par exemple. Pour nous, le grand tournant s'est produit en 1976, quand Wolf Bierman a été banni. Ensuite, au début des années 80, ma génération a découvert sur le tas l'expressionnisme et la vidéo, le super 8 et le surréalisme. Ce qui comptait pour nous, ce n'était pas la dissidence politique, mais la possibilité de nous exprimer librement. »*

Ce travail souterrain, peu connu de grand public à l'Est, ignoré à l'Ouest, a néanmoins créé un climat qui n'a pas été étranger aux événements des derniers mois. On se souvient des grands concerts rock organisés à Berlin-Ouest et qui ont drainé d'énormes foules, de l'autre côté de la porte de Brandebourg, en 1987 et 1988, en dépit des interdictions officielles. En octobre dernier, un rassemblement lancé à l'initiative d'un certain nombre de musiciens a été ponctué de discours significatifs. Jürgen Eger, l'un des chef de file de la chanson contestataire, dans la tradition de Wolf Bierman, y a pris notamment la parole. On l'a revu, à Alexanderplatz, lors du grand défilé qui réunissait, le 4 novembre, un million de personnes, aux côtés d'artistes aussi différents que le décorateur de théâtre Henning Scheller, les écrivains Christoph Hein, Heiner Müller, Christa Wolf, Stefan Heym ou le plasticien Leo Wolf.

Une ouverture brutale, après tant d'années de réclusion, ne sera-t-elle pas fatale à cette culture développée à l'ombre ? Ne risque-t-elle pas d'être écrasée par une confrontation subite avec l'Occident ? *« Je ne crois pas*, répond Christoph Tannert. *Les artistes de l'Allemagne de l'Est vont simplement pouvoir travailler dans des conditions normales, se mesurer avec d'autres cultures, d'autres individualités, présenter leurs œuvres à un public qui pourra les choisir ou les rejeter, en toute liberté. Des échanges ont déjà lieu entre les deux Allemagnes. Bien sûr, j'ai d'abord le sentiment d'être Allemand, mais dans tous nos documents vous trouverez des références à l'Europe. Et pas seulement à l'Ouest. Nous devons beaucoup à des pays comme la Tchécoslovaquie ou la Pologne, dont on n'oublie pas le rôle joué par Solidarnosc. La RDA, c'est une manière particulière de sentir l'Allemagne. Nous sommes fiers d'avoir tenu dans une situation difficile. S'affronter sans cesse aux normes officielles a acéré notre sens critique. L'ouverture, c'est un espoir et une crainte. Si nous sommes capables d'articuler notre identité dans un domaine, nous serons forts. Or la seule sphère où la RDA a vraiment quelque chose à dire, sa seule identité par rapport à l'ouest, c'est le domaine culturel. »*

EMMANUEL DE ROUX

« Le couvercle de la marmite a sauté »

Pour cet ensemble de manifestations, l'aménagement de la Grande Halle est conçu comme un entonnoir, qui s'étrécit du sud au nord. D'un espace libre, ouvert, où sont exposés des objets, des installations, des tableaux, des photos, part un labyrinthe de ruelles, de pistes délimitées par des grillages – à la manière des pistes pour les courses de lévriers – et qui aboutit à la grande scène où vont se produire les groupes rock. On apprend que le rock est *« l'expression la plus typique en RDA, actuellement la plus vivante : il reflète le sentiment de vie le plus immédiat. Il traduit clairement le grand désir d'aller aux Etats-Unis »...*

Performer, peintre et cinéaste, Volker Lewandowsky est l'auteur de cette scénographie. Accompagné du peintre Mischa Brendel (1) et de l'écrivain Durs Grünbein, il raconte : *« Nous ne connaissons pas grand-chose de la France, juste ce que nous en avons appris à l'école. Presque rien. Nous avons toujours vécu enfermés, sans contacts avec les artistes de l'Ouest, si ce n'est sur un plan personnel. A Berlin, le centre culturel français nous apporte des informations, en particulier par le biais du cinéma. C'est peu, mais parfois on se concentre mieux en regardant par le trou de la serrure qu'en dispersant son attention.*

» Au milieu de l'année dernière, certains peintres se sont vu attribuer un passeport. Au mois d'août, je me suis installé à Berlin-Ouest. Je ne suis pas parti pour des raisons politiques, seulement artistiques. J'avais besoin d'une autre ambiance pour travailler, d'autres moyens aussi.

» Auparavant, j'ai vécu dans trois villes. Dresde, où je suis né, qui est pour moi le ventre maternel, le nid. Leipzig, où j'ai fait mes études, un havre de paix, ma ville de prédilection. Et enfin Berlin, parce qu'il faut bien rencontrer des gens. Mais c'est à l'Est comme à l'Ouest un lieu de transit, et c'est tout. »

Il y a celui qui est parti dès qu'il a pu, celui qui veut rester parce que tous les murs ne sont pas tombés. *« Je ne me sens pas responsable de la culture en RDA*, dit Mischa Brendel, *pas de la culture officielle. Mais je connais plus d'une raison de rester. Partir maintenant serait réduire à rien les luttes que j'ai menées. Tout ce que j'ai réalisé jusqu'à présent l'a été sous l'effet de contraintes extérieures et intérieures, et qui n'ont pas disparu, ne serait-ce que dans les mentalités. Nous devons les extirper. L'enseignement est uniforme, toujours lié au réalisme socialiste. On apprend une seule façon de faire. S'en éloigner exige une forte volonté. Même l'avant-garde ne s'est pas débarrassée de cette formation. La vie artistique demeure au ras des pâquerettes. C'est à nous de la faire évoluer. »*

« Exposer partout en Europe »

La manifestation de la Grande Halle représente pour les invités l'occasion de *« sortir de la RDA, cette boîte à chaussures hermétique »*. Certes, le pays s'est développé parallèlement au reste du monde, mais pratiquement rien de ce qui s'y est fait n'en a franchi les frontières, tout est marqué par l'obsession de l'enfermement, plus encore que par la censure. La censure existe pourtant, et elle est politique dans la mesure où, en RDA comme dans les pays de l'Est en général, art et politique sont intimement liés. Dès que l'on ne se conforme pas strictement aux lois dictées par les nécessités idéologiques, on devient subversif. Ainsi les performances, genre inclassable, ont beaucoup souffert de cet état de fait, elles ont longtemps été ignorées, niées.

« Comme si rien ne se faisait. Nous n'existions pas, il fallait opérer clandestinement, avec cependant le risque d'une descente de police. Ensuite, nous avons subi les refus, le rejet, les mauvaises critiques. Se situer en marge des espaces reconnus procure peut-être une forme de liberté, mais un anonymat absolu. Les ateliers, les voyages à l'étranger, étaient attribués seulement aux artistes d'Etat. Nous n'avions pas droit aux expositions, nous étions exclus du marché de l'art. »

La manifestation de la Grande Halle est la manifestation de leur existence. Ils veulent dire qu'ils ne sont pas nés sur les ruines du mur. Ils ont acquis une expérience professionnelle. En dépit de toutes les difficultés, et c'est l'essentiel, pour des gens que l'on a habitués à dire *« nous, nous, nous, le peuple »*, chacun travaille à réaliser une œuvre qui lui corresponde intimement.

« Je voudrais atteindre un but qui me semble normal : pouvoir exposer partout en Europe. Il faudrait que ces trois jours à Paris n'en restent pas là. Nous en attendons les retombées. »

Mais trois jours, c'est court, et question d'organisation et/ou d'argent, personne ne peut s'attarder, les œuvres doivent retourner en RDA. Ne rien voir ni personne, ne pas avoir le temps de connaître et de se faire connaître, espérer au mieux un engouement de mode : tous trois – et très probablement les autres – le regrettent. Ils craignent de servir à *« la commercialisation de la chute du mur. Ce n'est certainement pas sans arrière-pensée et par seule générosité que nous avons été invités »*.

Sage méfiance ou paranoïa bien connue des citoyens de l'Est ? On peut malgré tout espérer que ces trois jours provoqueront une saine curiosité dénuée de paternalisme, le désir irrépressible de savoir ce qu'est ce pays jusqu'à présent « hermétique ». Si l'on en juge par ses films présentés au Festival de Berlin (Ouest) l'an dernier – *le Casse, ou Fallada* –, il réserve des surprises. Ce sont des films de colère, comme la RFA en a produit dans les années 70, comme l'Occident semble ne plus savoir en susciter.

« Ranger leurs machines à écrire »

Mais les artistes présents à La Villette se placent au-delà de ces mouvances contestataires, et de toute façon institutionnelles, dont on a pu çà et là rencontrer plusieurs exemples dans les domaines du cinéma, du théâtre – qui est assez riche et fort pour absorber la critique – de la littérature surtout. Pourtant les écrivains n'ont pas été en tête du mouvement qui a abattu le mur.

La coupure s'est faite après l'exil de Wolf Bierman. Beaucoup d'intellectuels sont partis, et les autorités ont décidé d'accorder à quelques auteurs – ainsi qu'à des acteurs, des metteurs en scène – sinon le droit, du moins la possibilité de voyager à l'Ouest, d'y travailler. *« Un privilège devenu un piège subtil, et qui a séparé ses bénéficiaires d'une société en mouvement. Les écrivains ont vécu de la division de l'Allemagne. A présent, ils peuvent ranger leurs machines à écrire »*, dit Durs Grünbein. *« On peut ajouter que la conception prussienne de l'écrivain exclut la notion même de dissident, exclut sa personne. Celui qui s'en va est considéré comme un déserteur. Il est renié. »*

Dorénavant, que va-t-il se passer avec ceux qui vont revenir, pour ceux qui veulent rester ? *« Comment le savoir ? Pour l'instant, il est difficile de prévoir quoi que ce soit. On vit dans le désordre. Le couvercle de la marmite a sauté, tout éclate. On ne peut rien contrôler. Les réactions sont contradictoires. Certains débordent d'énergie, d'autres ont peur. Ils se sentent menacés par des dangers nouveaux, dont ils étaient protégés, dont ils se font une idée épouvantable. On leur a toujours dit que ce qui se fait et se passe de l'autre côté du mur est malsain, et ils se ferment. »*

Si l'on pense que de côté-ci du mur, la réciproque est vraie, on souhaite une bonne volonté suffisamment obstinée pour arriver à ce que les uns et les autres s'écoutent. *« Notre génération est la plus mal lotie. Les vieux ont connu une seule Allemagne, les jeunes oublieront le mur ou ne le connaîtront pas. Nous, nous avons grandi avec, et avec tout ce que ça comporte. La décomposition du stalinisme équivaut à la formule « Dieu est mort ». D'un coup, il y a une perte de sens, un vide. Il a fallu bien de l'énergie pour abattre les murs, il en faudra davantage à présent. »*

« Je connais une histoire : au cours d'une réunion du Nouveau Forum pendant laquelle on discutait à propos d'une voie alternative pour un régime futur, un vieil ouvrier s'est levé et a déclaré « Un troisième socialisme, non, je ne le supporterai pas. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

(1) Volker Lewandowsky et Mischa Brendel font partie du groupe Autoperforation qui prépare plusieurs performances multimédias, dont une avec Durs Grünbein

Expositions, cinéma, livres

– Exposition de 500 œuvres en la présence de 200 artistes. Un hommage particulier sera rendu, à Jürgen Böttcher-Strawalde, l'un des artistes les plus importants vivant en RDA. Réalisation d'œuvre collectives et de performances multimédias. Ateliers de sérigraphie, palettes graphiques, nouvelles images.

– Dans la salle Boris-Vian, projection en permanence de vingt-six heures de films (cinéma, vidéo, super 8) est-allemands inédits en France.

– Le « Cabaret » accueille programmes musicaux et spectacles légers. Il se transforme en « Café littéraire » où auteurs et acteurs allemands liront des textes qui seront également confiés à des comédiens français. Le bar est ouvert de 12 heures à 24 heures.

– La librairie « Le roi des Aulnes », spécialisée en littéraure allemande, est ouverte de 13 heures à 22 heures. Sa directrice, Nicole Nary, anime le « Café littéraire » en compagnie de Christian Salmon.

★ « L'autre Allemagne hors les murs », Les 19, 20 et 21 janvier à la Grande Halle de La Villette, chaque jour de midi à 2 heures du matin. Tél. : 42-49-77-22. Métro : Porte de Pantin. Prix d'entrée : 30 F

CULTURE

MUSIQUE

Les fantômes de Saint-Pétersbourg

« La Dame de pique » dans toute sa couleur locale grâce au Théâtre Maly

Stanislav Gaoudassinski mène décidément ses troupes du Théâtre Maly de victoire en victoire, et à un train d'enfer, à raison d'un spectacle différent chaque soir ; de quoi éberluer des machinistes français. Et toujours la même perfection technique, le même respect des œuvres, la même faculté de recréation.

Troisième de ses productions, *la Dame de pique* de Tchaïkovski est plus réussie encore qu'*Eugène Onéguine*. D'abord parce que le chef, Ionas Alexa, se sent enfin à l'aise à la tête de l'orchestre de Leningrad ; et celui-ci se baigne avec ivresse dans une musique qu'il sait par cœur et qui peint d'une manière si frappante la ville même de Saint-Pétersbourg avec ses fantômes du siècle passé.

Ensuite, parce que l'œuvre, d'une prodigieuse efficacité théâtrale, est chantée par de très grands artistes, et d'abord Irina Botchkova, qui incarne une formidable comtesse ; vieillard fragile, voix de marbre, mystérieuse, ombrée par la gravité d'une mort prochaine, toujours indomptable, elle s'endort en murmurant l'air de *Richard Cœur de Lion* (de Grétry) avec une émotion si bouleversante qu'elle nous laisse au bord des larmes, tandis que s'approche l'homme qui va lui donner le coup du Destin.

C'est Hermann, l'officier brûlé par le jeu jusqu'à la folie, à la poursuite des « trois cartes », le secret que détient la comtesse et qu'elle emportera dans la tombe, avant de le lui révéler faussement... outre tombe. C'est le ténor Viktor Pichtchaev, voix perçante, mais corsée et fascinante, qui nous entraîne dans ce monde proche de l'enfer, comme cette Lisa qu'il arrache à un riche mariage et abandonne au bord du suicide, l'émouvante Valentina Youzvenko, dont le timbre très pur se brouille parfois dans les déchaînements d'un rôle pathétique.

On reste sidéré par la qualité d'une distribution aussi nombreuse, des chœurs et des danseurs d'une pastorale un peu sucrée, très pétersbourgeoise, qui s'achève par l'arrivée de la tsarine Catherine II !

Gaoudassinski et son décorateur Semion Pastoukh ont enfin admirablement utilisé les antithèses qui peuplent cet opéra où Tchaïkovski joue en virtuose avec les nerfs des spectateurs et avec les fantômes qui l'habitaient. Des visions extraordinaires (tel le passage de la voiture de la terrifiante comtesse devant Hermann pendant l'ouverture) alternent avec des tableaux lénifiants (l'adorable « Jardin d'été ») ou d'une rassurante mondanité.

Et les contrastes sont encore accentués par la puissance d'évocation des éclairages et la rapidité des changements à vue, où les grilles et les arbres du parc se muent en un grand salon ou un tripot par un coup de baguette magique.

JACQUES LONCHAMPT

▶ **Prochaines représentations au Théâtre des Champs-Elysées les 23 et 29 janvier (19 h 30).**

THÉATRE

Nuits de meurtre et nuits d'espérance

« Roméo et Juliette » à Bordeaux, dans la nouvelle salle du Centre dramatique « La Passion », de Péguy, à la Cité internationale

Un grand et beau théâtre vient de naître à Bordeaux. Centre dramatique national. Au bord du fleuve, les façades de pierre des bâtiments, où les navires déposaient leurs cargaisons de sucre, de café, sont restées telles quelles, et dedans, sous d'anciennes charpentes presque navales, ce sont des halls, des gradins, des scènes, beaucoup de boiseries, tout cela grand et chaleureux avec des notes d'architecture, ici ou là, plus jeunes : une réussite.

Et à voir, dès les premiers soirs, tout ce monde d'ici, vieux couples de grands-parents ou volées de lycéennes, entrer dans ce théâtre, avec des airs de visiteurs mais aussi de propriétaires sûrs de leurs droits, il est facile de mesurer à quel point, pour une grande ville, un vrai théâtre compte, reste l'un des centres de gravité irremplaçables.

L'ouverture s'est faite avec *Roméo et Juliette*, dans l'adaptation de Jean Vauthier, qui, au fond, est une pièce de jeunes ou plutôt la pièce d'un allant de jeunesse, comme chez nous *le Cid*. Car Shakespeare dit bien que pour les parents Montaigu et Capulet, pour le prince, ces histoires de vendettas ont perdu toute raison d'être, et que c'est le sang chaud, le chahut des jeunes gens, qui relancent la guerre, et aussi, quand même, les hasards, les malentendus, les secondes d'aveuglement. Juliette et Roméo meurent bien trop vite, comme tant d'autres, parce qu'ils ont été happés, plutôt malgré eux, dans ces accidents, ces inversions du temps.

La mise en scène de Jean-Louis Thamin, dense, rapide, nous fait bien sentir cette pensée de Shakespeare : l'accord magique de deux êtres n'échappe que par illusion à l'enchaînement des autres vies. Thamin a réuni des acteurs qui ont le charme et l'énergie : Samir Siad (Mercutio), Coco Felgeirolles (Madame Capulet), Yves Gourvil (Frère Laurent). Juliette et Roméo (Laure Marsac et Eric Jakobiak) avaient le trac, le premier soir, c'est presque inévitable, elle avait une voix trop forte, lui trop faible, cela s'arrangera. La musique de Dominique Probst, qui semble bien s'allier à la traduction de Jean Vauthier, pourrait être donnée avec plus d'ampleur, dans les enceintes.

Enfin l'excellence de ce *Roméo et Juliette* reposait pour beaucoup



MARC ENGUERAND

Laure Marsac et Eric Jakobiak dansent « Roméo et Juliette ».

sur la splendeur et l'intelligence du décor de Rudy Sabounghi. L'espace de jeu est enceint de hautes boiseries dont les géométries et les perspectives étranges suscitent un climat de fable, de méditation. C'est un peu comme une grande chambre des esprits.

Mais toute la charge émotive repose en fait sur l'intensité de la nuit : cette tragédie de Shakespeare est la tragédie de la nuit, et Rudy Sabounghi a fait que les actions sont aussi des ombres apparues à contre-nuit sur un fond de nuages d'argent que transperce la lune.

« C'est la nuit qui est ma grande muraille noire où les jours ne s'ouvrent que comme des lucarnes. Comme la mer est la réserve d'eau, ainsi la nuit est la réserve d'être. O Nuit, qui est l'instrument et la matière même de l'Espérance » : lorsqu'il écrivait son invocation à la Nuit, Charles Péguy ne pouvait pas ne pas penser à Shakespeare.

Nous le retrouvons, Péguy, à la Cité internationale universitaire, à Paris, où une compagnie de Bressuire, le Théâtre du Bocage, présente, sous le titre *La Passion*, des pages du *Mystère de la charité*.

Là aussi la qualité de la soirée repose pour une part sur le décor qui, pourtant, est très simple : une chaise de paille, ou plutôt une chaise de paille dépenaillée, à rempailler. Elle est là, cette chaise, elle a l'intensité de présence d'une personne. L'acteur Jean-Paul Billecocq, qui donne le texte, a eu l'idée de mettre en scène cette chaise, idée juste puisque le texte c'est l'enfance puis la mission de Jésus racontées par sa mère.

Jésus, avant sa mission, fabriquait des chaises, comme faisait son père Joseph le charpentier. *« Trente ans de charpente et trois ans de parole. »* Et le père de Péguy était menuisier aussi, mais, des suites de la guerre de 1870, il mourut quelques semaines après la naissance de Péguy, et sa mère alors gagna sa vie à rempailler des chaises.

Dans son *Mystère de la charité*, Péguy raconte comment Marie suivait, de loin, son fils, durant tous ces jours que disent les Evangiles. *« Elle suivait les événements. Un peu en dehors du cortège. Sous les arcades, dans les courants d'air. Dans les rues »*. Et, dit Péguy, Marie savait qu'*« il est bien rare que le gouvernement et le peuple soient d'accord »*, et qu'alors *« on pouvait quelquefois en réchapper »*, mais que, là, *« elle voyait bien que tout le monde était contre lui, le gouvernement et le peuple, ensemble, et qu'ils l'auraient, qu'ils auraient sa peau. »*

Curieusement, Péguy dit que, jusqu'au jour de son équipée, Jésus était resté dans les jupes de sa mère : *« Elle lui avait fait sa soupe et bordé son lit jusqu'à trente ans. »*

Ce spectacle modeste, *La Passion*, est prenant, même pour les mécréants, si forte est la parole de Péguy, et les mécréants pourront, ensuite, lire l'*Eve* du même Péguy, l'un des plus grands poèmes français, et tout de même moins « curé ».

MICHEL COURNOT.

▶ ***Roméo et Juliette*. Théâtre du Port-de-Lune, Bordeaux. Du mardi au samedi à 20 h 30 jusqu'au 31 janvier. Tél. : 56-91-98-00.**

▶ ***La Passion*. Cité internationale, La Resserre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 45-89-38-69.**

Des vies mises en pièces

A soixante-six ans, Gérard Guillaumat se raconte dans un spectacle : « Francis »

LYON

de notre bureau régional

Compagnon de troupe de Jean Dasté, puis de Roger Planchon, Gérard Guillaumat se risque au jeu du je, raconte sa vie de déporté, son amitié pour Francis, son grand frère de souffrance, son sauveur. Francis, paysan corrézien *« obtus, bossu, sans rien pour séduire, le contraire d'un héros »*, lui a appris le mode d'emploi de la survie : remuer les doigts de pieds pour résister au gel, se blinder contre l'horreur du quotidien, *« se faire animal »*... Et puis encore, dénicher une planque en estampillant les cadavres près des fours crématoires, *« parce qu'il y fait chaud »*.

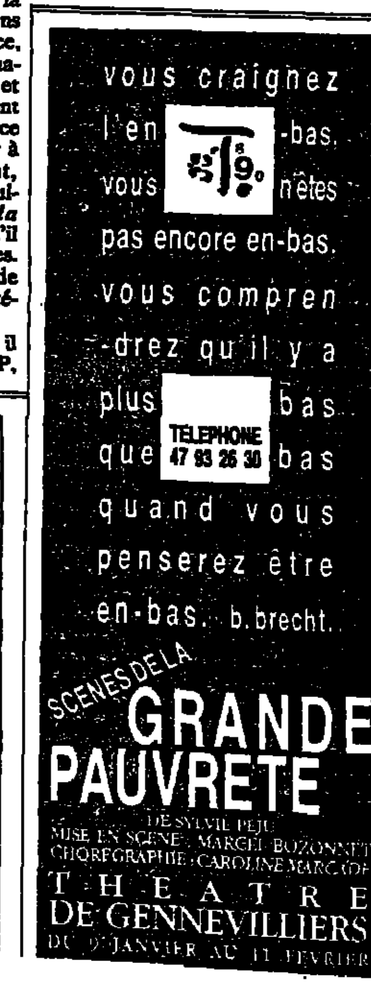
Jean-Louis Martinelli, directeur du Théâtre de Lyon, avait demandé une réécriture d'un long entretien avec Guillaumat à Michel Vinaver, qui lui a répondu : *« Ne pas toucher, haute tension. »* Gérard Guillaumat procède à la mise à plat de son histoire sans musique, sans effet d'éloquence, sans pathos. Si elles annihilent quasiment l'émotion, cette distance et cette sobriété des mots soulignent la singularité, voire l'extravagance de son itinéraire, jusqu'au retour à la vie, claudicant et bégayant, jusqu'à l'inscription au Cours Dullin *« pour se réapproprier la parole »*. Guillaumat confie qu'il affabule à partir de choses vraies. Il fait l'intéressant, lui qui rêve de jouer *le Roi Lear*, et retient l'intérêt.

Après le Théâtre de Lyon, il reprendra à Villeurbanne, au TNP, un spectacle qu'il a créé au Théâtre de Poche, *le Poisson-Scorpion*, adapté du roman de Nicolas Bouvier, et qui se passe dans les années 50, au Sri-Lanka, qui s'appelait encore Ceylan. Au terme d'un long parcours, l'auteur, dévoré par les fièvres, ivre de solitude, était venu y échouer. Dans une langue riche, d'un raffinement et d'une volupté rares, il raconte ce qu'il a cru être sa dernière escale. Et Gérard Guillaumat restitue l'étrange mélopée de ce voyage au bout de la nuit cinghalaise.

ROBERT BELLERET

▶ ***Francis*, Théâtre de Lyon, 7, rue des Aqueducs, à Lyon (5e), 20 h 30, jusqu'au 31 janvier. Tél. : 78-36-67-67.**

▶ ***Le Poisson-Scorpion*, Villeurbanne TNP, du 1er au 6 février, du 20 février au 4 mars. Tél. : 78-83-30-50. Chambéry, le 8 février. Annemasse, les 9 et 10 février.**



Commencée vendredi dans les hôpitaux parisiens

La grève des urgences divise les médecins

A l'appel de leurs syndicats, les chefs de clinique et les internes des hôpitaux ont commencé, vendredi 19 janvier, dans les hôpitaux parisiens, une *« grève totale des soins et des urgences »*. On précisait toutefois au siège de l'Assistance publique de Paris que cette grève ne devrait pas avoir de conséquences sur la prise en charge des malades hospitalisés et accueillis dans les services d'urgence. En province, si les internes observent toujours un mouvement de grève, les chefs de clinique ont repris le travail.

Le mouvement divise l'ensemble du monde médical. Alors que l'Intersyndicale nationale des médecins hospitaliers s'élève contre la grève des urgences et *« ne peut soutenir une forme d'action qui, pour défendre la liberté totale des tarifs médicaux porte atteinte aux exigences éthiques d'accueil et des soins des malades urgents »*, les grévistes ont reçu l'appui du syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires. *« La nouvelle réglementation met l'élite médicale dans l'impossibilité de s'installer dans le secteur et le lieu de son choix »*, affirme ce syndicat.

Au ministre de la santé, où M. Claude Evin a reçu, le 18 janvier, les différents partenaires de la convention médicale, on insiste *« sur l'urgence d'une reprise officielle des négociations »*. Les grévistes souhaitent quant à eux, que la CNAM (Caisse nationale d'assurance-maladie) et les syndicats des médecins libéraux *« prennent clairement et publiquement position par une déclaration et un texte d'accord-cadre spécifique aux internes et aux chefs de clinique »*.

Le ministre de la santé plaide pour un nouveau mécanisme conventionnel

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale a reçu, jeudi 18 janvier, chacun des syndicats de médecins libéraux (CSMF, FMF et MG France) et le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Il a souhaité à cette occasion une reprise des négociations *« le plus vite possible »* afin de parvenir à une nouvelle convention médicale. *« S'il n'y a pas de réunion de négociations avant le conseil d'administration de la CNAMTS, lundi, je ne vois pas comment une issue conventionnelle peut être trouvée »*, a ajouté le ministre.

M. Evin n'a, semble-t-il, guère apprécié que la seule réponse du représentant de l'assurance-maladie ait consisté à assurer que le vide conventionnel actuel ne s'éternisera pas au-delà de *« quelques semaines »*. Du reste, aucune réunion de travail entre les divers partenaires n'était prévue avant lundi, indiquaient vendredi matin plusieurs responsables syndicaux...

Le dispositif conventionnel suggéré par M. Evin vise à ne pas introduire de discrimination en fonction de la date d'installation des praticiens et à *« reconnaître certaines spécificités »* (titres, formation, responsabilités hospitalières et universitaires) autorisant des dépassements d'honoraires. Le ministre cherche ainsi à s'appuyer sur une partie des revendications des internes et chefs de clinique pour amener les partenaires à substituer un autre mécanisme au système actuel (le secteur 1 applique les tarifs de la Sécurité sociale, le secteur 2 pratique des honoraires libres). On autoriserait des dépassements d'honoraires en fonction de la seule qualification des médecins, le secteur 2 devant s'éteindre progressivement sur une durée de deux ou trois ans, par exemple.

De son côté, la Confédération des syndicats médicaux français s'oppose ouvertement aux internes et chefs de clinique et son président, le docteur Jacques Beaupère, juge *« excessif »* de permettre à tous les internes, *« c'est-à-dire tous les spécialistes »*, de dépasser les tarifs remboursés par la Sécurité sociale. Pas question, non plus, pour la CSMF, de voir disparaître l'actuel secteur 2. Alors que M. Maurice Derlin, président de la CNAMTS, s'est refusé à toute déclaration, le syndicat MG France, dernier syndicat reçu, souhaite une nouvelle convention *« égalitaire pour tous les médecins »* et ne désespère pas de parvenir à un texte spécifique aux généralistes.

J.-M. N.

Le service minimum

Les urgences graves et moyennes seront normalement assurées, précise-t-on jeudi 18 janvier à l'Assistance publique. Cependant, les personnes allant à l'hôpital pour des soins minimes risquent d'être renvoyées dans une clinique privée. L'attente pourrait être plus longue que d'habitude dans les services des principaux hôpitaux qui sont ouverts 24 heures sur 24.

L'appel à la grève concerne aussi les gardes qui sont assurées par les médecins dans chacun des services (chirurgie, cardiologie, urologie, gastro-entérologie, rhumatologie, etc.). Dans tous les cas, *« rien ne pourra mettre la santé des gens en danger »*, assure-t-on à l'Assistance publique.

Le « service minimum » mis en place repose tout d'abord sur *« l'organisation spontanée »* des permanences dans chaque service, avec des médecins volontaires et non-grévistes.

Sinon, la direction de l'hôpital détermine les effectifs nécessaires et adresse des *« convocations individuelles »* aux médecins — pour qu'ils viennent assurer un tour de garde.

Si un médecin ne répond pas à sa *« convocation »*, il risque de faire l'objet d'une *« procédure de discipline »* dont la première mesure est l'envoi d'une *« lettre d'observation »* qui figurera dans son dossier.

« On n'a pas le choix »

Réunis, jeudi, dans la salle de garde de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, les internes et chefs de clinique tentent d'organiser la grève des urgences. La journée s'achève. Les chaises sont posées sur les tables de bois et, au fond de la salle, le couvert du lendemain est déjà mis. *« Nous avons rencontré les chefs de service pour voir si les agrégés et les praticiens hospitaliers étaient suffisamment nombreux pour nous remplacer et assurer les urgences à notre place,* explique l'un d'eux. *Dans la majorité des cas, cela a été possible. »*

Des feuilles gribouillées remplies de chiffres et de colonnes sont éparpillées sur la table : le CHU compte soixante-trois pavillons, soixante-six services, quatre-vingt-quatorze chefs de clinique et deux cent cinquante-sept internes. *« Une vraie ville »*, commente une gréviste. Il leur faut dresser les listes des services, avertir les « patrons », et réduire au minimum les mises en demeure. *« Nous aurions besoin de professionnels de la grève,* note un interne. *Nous sommes complètement débordés. »*

Pour les urgences, la direction aurait lancé, disent-ils, treize mises en demeure. Ils devaient y répondre vendredi *« au cas par cas »*. Si leur tâche pouvait être assurée par l'un de leurs supérieurs, ils seraient *« injoignables »*. *« En chirurgie orthopédique, il y a cinq chefs de clinique et cinq internes et tous sont grévistes,* explique l'un d'eux. *J'étais de garde ce vendredi. J'ai prévenu mon chef de service que je ne viendrais pas. Il faut deux personnes pour les urgences : ce sera l'agrégé et le praticien hospitalier. »* Son voisin lui apprend alors qu'une employée du service parcourt les couloirs à sa recherche afin de lui signifier sa mise en demeure pour le lendemain. *« Elles doivent être remises en mains propres,* répète-t-il. *Aujourd'hui, je suis « absent », et ce soir, je ne serai pas chez moi. »*

Etats d'âme

Sauf *« nécessité »*, beaucoup ont donc décidé de fuir les mises en demeure lancées par les directions des hôpitaux. Sans déserter pour autant, disent-ils. Malgré leur mot d'ordre de grève, internes et chefs de clinique devaient être présents vendredi *« non loin des salles d'urgence »*. *« Je suis de garde en chirurgie viscérale,* expliquait, jeudi, un interne. *Pour les mises en demeure, je suis absent, mais je passerai voir le praticien hospitalier qui me remplace et je lui dirai où il peut me joindre. En cas de catastrophe, je viendrai, bien entendu. »*

La grève sans la désertion, l'absence sans l'abandon. Le compromis, ils le savent, est bien difficile. La médecine n'est pas un métier comme les autres, et les malades, souvent, ne peuvent pas attendre. *« On ne fait pas cela de gaieté de cœur,* dit un gréviste. *On est tous inquiets, et on a tous des états d'âme. Quand je rencontre dans les couloirs des malades qui me demandent où je suis passé ces derniers jours, je ne suis pas fier de moi. Mais j'ai bien réfléchi. On n'a pas le choix. »*

Le rejet brutal, mercredi soir, de l'accord élaboré avec le ministre de la santé n'était donc pas un mouvement d'humeur. Insuffisant pour les uns, incertain pour les autres, il ne satisfait pas, disent-ils, leurs revendications. Les deux exigences principales des grévistes étaient pourtant inscrites dans l'accord. Les internes et chefs de clinique demandaient la fin du gel du secteur à honoraires libres, le secteur II : le gouvernement s'engageait à offrir aux médecins *« les mêmes possibilités, quelle que soit la date de leur installation et de leur entrée dans le système conventionnel »*. Les grévistes exigeaient la liberté d'installation : en attendant les conclusions de groupes de travail associant les chefs de clinique et les internes, des instructions auraient été données *aux préfets pour que les* demandes d'installation des jeunes médecins soient examinées *« avec bienveillance »*.

Cela ne leur suffit pourtant pas. *« Ce sont des avancées, bien sûr, mais nous voulons des assurances claires et irréversibles,* explique un gréviste. *Tout cela est trop flou. Ce texte ne nous offre aucune véritable garantie. »*

Les internes et les chefs de clinique sont revenus à leurs exigences de départ. Il n'est pas question, disaient-ils jeudi, de transiger. *« Pour obtenir satisfaction, nous devons aller vite et fort,* expliquait un interne. *Si l'on se contente de continuer la grève des soins, nous allons nous essouffler. »*

Beaucoup sont confiants. Trop peut-être. *« Beaucoup de médecins approuvent nos revendications, mais il est vrai que la grève des urgences ne leur plaît pas beaucoup,* confiait un interne. *Ils trouvent que nous allons un peu loin. Nous prenons le risque d'être plus isolés. »*

ANNE CHEMIN

Les ordures ménagères suisses dans une commune de la Loire

La France ne doit pas devenir la « poubelle de l'Europe »

déclare M. Brice Lalonde

La région stéphanoise souffre-t-elle du syndrome des immondices ? Le projet d'un centre d'enfouissement de déchets industriels à Sury-le-Comtal (Loire) a, l'an dernier, attisé les passions. Ce mois-ci, c'est l'affaire des ordures ménagères suisses stockées à Roche-la-Molière qui a provoqué une levée de boucliers. Tant et si bien que M. Brice Lalonde est venu sur place jeudi 18 janvier, dans cette commune d'une dizaine de milliers d'habitants toute proche de Saint-Etienne.

SAINT-ETIENNE

(de notre correspondant)

Les ordures ménagères de Saint-Etienne, ville de plus de 200 000 habitants, s'ajoutent quotidiennement à celles de douze autres communes avoisinantes : 450 tonnes de déchets sont déposées quotidiennement dans une décharge exploitée depuis dix-sept ans par le propriétaire du terrain de 65 hectares, la Société anonyme de transports d'ordures et de déchets (SATROD).

Cela ne va pas sans provoquer des nuisances : quand le vent du nord se lève, des odeurs nauséabondes incommodent tout un quartier de Firminy ; l'eau s'écoulant du site contribue à la pollution de l'Ondaine, rivière se jetant dans la Loire et dans le lac du barrage de Grangent. Ces eaux d'infiltration seront dans l'avenir traitées par une station d'épuration plus performante que l'actuelle. C'est précisément pour financer ce projet de rénovation que la SATROD a passé contrat avec les Suisses.

Depuis le 27 décembre dernier, chaque jour, 30 tonnes d'ordures ménagères de la ville de Lausanne sont acheminées dans des conteneurs par la SNCF, puis par des camions. C'est un cheminot qui a vendu la mèche à la presse de Saint-Etienne. D'où la colère des élus, et plus particulièrement du maire de Roche-la-Molière, qui n'avaient pas été mis au courant de ces « importations ». *« La Loire ne doit pas être la poubelle de l'Europe, ni Roche-la-Molière, celle de Lausanne »*, a été le leitmotiv repris par les élus de gauche et les écologistes. M. Brice Lalonde a fait chorus.

Le secrétaire d'Etat s'était chaussé de bottes vertes pour arpenter la décharge avec sa suite. Le bruit des camions-bennes poursuivant leur ronde couvrait quelque peu sa voix. On a saisi au vol... *« Je dis halte au déferlement des déchets de toutes sortes et d'abord non aux poubelles d'origine étrangère. Je trouve scandaleux qu'un pays se piquant d'environnementalisme nous envoie ses ordures ménagères. S'il faut de nouvelles lois, on les fera passer. »*

Un peu plus tard, à la mairie, M. Lalonde a défini sa politique : *« Je préfère que l'on exporte vers la Suisse des usines de traitement plutôt qu'on importe des poubelles. Quand on crée une décharge c'est pour les communes environnantes, et elles seules. Le gouvernement prépare un plan vert dans lequel le problème des ordures ménagères sera traité selon deux principes : produire de moins en moins de déchets et les traiter. Les dispositions prises ces trente dernières années sont insuffisantes. »*

Le secrétaire d'Etat n'a pas mis en cause la bonne foi de la direction de la SATROD, mais le dossier d'importation va faire l'objet d'une seconde enquête. Au terme de la première, la société avait reçu les autorisations administratives nécessaires sans, semble-t-il, que l'origine des ordures ait été précisée. Cependant, comme le rappelle le préfet de la Loire : *« Les ordures ménagères peuvent circuler comme une marchandise ordinaire, et il n'y a pas actuellement de texte légal pour interdire leur importation. »*

PAUL CHAPPEL

FAITS DIVERS

A Marseille

Les enquêteurs s'efforcent de mieux définir la personnalité et les activités du docteur Peschard

Les obsèques du docteur Jean-Jacques Peschard, maire du 7e secteur de Marseille, assassiné mardi soir 16 janvier, devaient être célébrées vendredi après-midi 19 janvier en présence de M. Robert Vigouroux et de nombreux élus de la ville et de la région. L'autopsie pratiquée à l'institut médico-légal de Marseille a permis au médecin légiste d'établir que la victime avait été atteinte par un seul projectile de calibre 12 mm tiré en pleine tête, provoquant une mort instantanée.

Les enquêteurs, quant à eux, s'efforcent, notamment à partir de l'emploi du temps du docteur Peschard dans les heures, sinon les journées qui ont précédé son assassinat, d'explorer les différentes pistes qui s'offrent à eux. Aucun élément nouveau n'est intervenu ou, en tout cas, n'a été révélé, permettant de privilégier telle ou telle de ces pistes, qu'il s'agisse de la vie privée de la victime, de ses activités d'élu ou de sa vie professionnelle de chirurgien ayant exercé dans différentes cliniques marseillaises.

Les policiers du SRPJ de Marseille ont recueilli différents témoignages, notamment ceux des clients du restaurant à proximité duquel le docteur Peschard fut tué. Selon certains de ces témoins, le véhicule utilisé par les tueurs et qui n'a pas été, pour l'instant, retrouvé était une Renault 20 diesel. L'homme qui conduisait cette automobile le soir de l'assassinat a agi à visage découvert et serait de type européen, le cheveu grisonnant, âgé d'une cinquantaine d'années. Le tireur, lui, était cagoulé, mais, précision intéressante, serait gaucher

La mort de Christine Barras

Un portrait-robot du conducteur de la R 20 aurait été établi avec l'aide des témoins, mais ce document n'a pas été diffusé. Il est vrai que les enquêteurs restent extrêmement discrets dans la conduite de leurs investigations, procédant notamment à l'audition de très nombreuses personnes pour mieux définir la personnalité de la victime.

Sur ce plan, les proches de Christine Barras, ancienne compagne et collaboratrice du chirurgien, mystérieusement disparue à l'âge de vingt-neuf ans le 9 décembre 1984 et dont précisément la disparition avait à l'époque conduit la police judiciaire à entendre le docteur Peschard (*le Monde* du 19 janvier) ont multiplié les déclarations jeudi à Marseille. Selon la sœur et la mère de Christine Barras, la jeune femme leur aurait fait part, avant sa disparition, de l'intention du docteur Peschard de rompre avec elle. N'acceptant pas cette rupture, Christine Barras aurait indiqué à ses proches qu'elle avait menacé le docteur Peschard de faire certaines *« révélations »*, notamment sur des transferts illicites de fortes sommes d'argent vers la Suisse.

□ **Interpellation de l'auteur présumé des coups de feu contre la voiture de Mme Dufoix.** — L'antenne arlésienne du SRPJ de Montpellier a interpellé, mercredi 17 janvier, à Fontvieille (Bouche-du-Rhône), l'auteur présumé des coups de feu tirés contre la voiture de Mme Georgina Dufoix, présidente de la Croix-Rouge française et déléguée générale à la lutte contre la drogue, ainsi qu'un complice de celui-ci. Le principal suspect est Daniel Brouzet, âgé d'une trentaine d'années, propriétaire d'un « ranch » spécialisé dans les promenades équestres. Il aurait reconnu avoir tiré à plusieurs reprises avec un fusil de chasse contre la voiture de Mme Dufoix et celle de son époux (le 23 décembre). Les deux véhicules, garés dans la cour, étaient vides de tout occupant.

ÉDUCATION

A Nantes et à Rennes

Manifestations de lycéens et de proviseurs

Près de 3 000 lycéens ont manifesté, jeudi 18 janvier à Nantes, pour protester contre les sureffectifs et le manque de matériel dans leurs établissements. Sur le thème *« Les sardines sortent de leur boîte »*, une centaine d'entre eux ont occupé les voies à la gare, retardant de vingt minutes le départ d'un TGV.

La veille, trois cents chefs d'établissement et leurs adjoints de l'académie de Rennes s'étaient rassemblés devant le rectorat de cette ville pour manifester leur *« mécontentement »* et demander une revalorisation salariale de leur fonction. Les Bretons n'avaient pas observé les recommandations du Syndicat national du personnel de l'enseignement du second degré (SNPDES), de *« différer »* les manifestations régionales prévues le 17 janvier dans l'attente du résultat des négociations actuellement en cours avec le ministère de l'éducation nationale.

Le suicide d'une spéléologue renommée

Véronique Le Guen hors du temps

La spéléologue Véronique Le Guen, âgée de trente-trois ans, a été retrouvée morte jeudi 18 janvier en fin d'après-midi dans sa voiture garée rue du Pré-Saint-Gervais à Paris (19e). Elle avait absorbé une forte dose de barbituriques.

Cent onze jours à quatre-vingt-deux mètres sous terre, sans montre ni repère chronologique ; mille litres d'eau à consommer, nourriture congelée et conserves, électrodes et instruments de mesure sur le corps ; une température ambiante de 9,5 °C, sans aucune variation. Seule, rigoureusement seule avec elle-même et de nombreux livres. Quand, le 29 novembre 1988, Véronique Le Guen revoit la lumière du jour à la sortie de l'aven de Valat-Nègre près de Millau (Aveyron), elle a battu le record du monde en isolement temporel.

Son expérience dirigée par le spéléologue Michel Siffre avec des scientifiques de Nice, de Strasbourg et de Lyon (*le Monde* du 29 novembre 1988) avait pour but d'étudier les rythmes biologiques fondamentaux. Véronique Le Guen avait recueilli une masse de données physiologiques. Elle avait aussi noté avec scrupule et précision dans un journal de bord, ses impressions, ses peurs et ses angoisses, et publié en juin 1989 un ouvrage, *Seule au fond du gouffre*, aux éditions Arthaud.

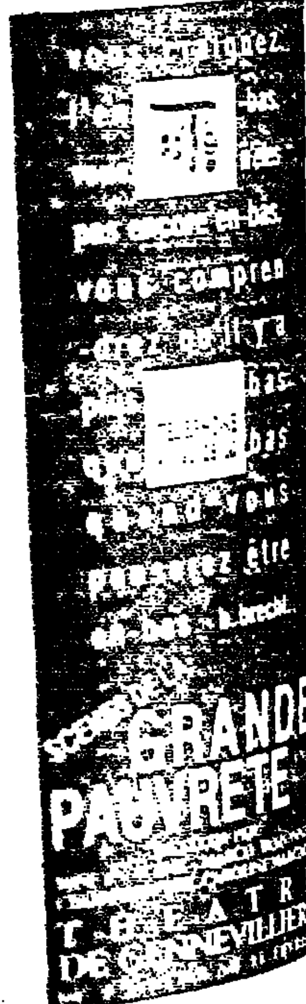
L'alternance entre la veille et le sommeil en étant privé des signaux que sont la nuit et le jour, l'influence de l'isolement, du silence, tout retenait alors l'attention devenue suraiguë de cette ancienne étudiante de lettres et de sciences politiques, adepte de sports à risques, où elle aimait se mesurer aux éléments. Comment retrouver aujourd'hui le chemin qui l'a menée de ses trois mois au fond d'un gouffre à la dérive définitive hors du temps, un jour de janvier, dans une voiture immobilisée le long d'une rue de Paris ?

érance

ntre dramatique

MICHEL COURNOT

nises en pièces



SOCIÉTÉ

Cafouillage entre les polices française et néerlandaise

La cavale européenne d'un quatuor des Yvelines

Quatre jeunes malfaiteurs français, deux frères et deux cousins portant les noms de Martins et Mendy, sont recherchés par la police judiciaire pour avoir commis plusieurs délits dans l'ouest de la région parisienne. Leur « cavale » suscite un différend diplomatique entre policiers français et néerlandais : arrêtés à Amsterdam le 23 décembre 1989, après s'être évadés le 15 décembre du commissariat des Mureaux (Yvelines), ils furent relâchés dès le lendemain sans que les autorités françaises soient alertées. Au ministère de l'intérieur on assure que de *« discrètes représentations »* ont été faites auprès des autorités néerlandaises.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Agés de dix-huit à vingt-neuf ans, les quatre jeunes délinquants ne se doutent pas qu'ils personnifient les difficultés de la coopération policière européenne. Ils ont d'autres soucis en tête. Opérant dans leur région de résidence – tous quatre habitent les Yvelines, deux aux Mureaux, les deux autres à Ecquevilly, – ils commencent leur équipée par un vol à main armée pour lequel ils sont arrêtés le 15 décembre 1989. Mais pendant leur transfert du commissariat des Mureaux au palais de justice de Versailles, ils parviennent, dans des conditions mystérieuses, à s'évader. En volant au passage son arme à un policier.

Huit jours plus tard, les fuyards sont à Amsterdam. Ils occupent les chambres numéro 4 et numéro 6 de l'hôtel Delta, situé sur l'une des artères les plus passantes du centre de la capitale néerlandaise, la Damrak, à la lisière du « quartier chaud ».

Rixe « rue du Sang »

C'est au cœur de ce dernier, dans la Bloedstraat (littéralement « rue du Sang »), que deux des Français en viennent aux mains, le 23 décembre vers 1 h 30 du matin, avec deux Surinamiens. Achat de stupéfiants qui tourne mal ? Tentative de vol ? La rixe, en tout cas, ne passe pas inaperçue et deux policiers de ronde interviennent. *« Sur dénonciation de l'un de ses adversaires, un Français est trouvé en possession d'une arme à feu et les quatre protagonistes sont alors dirigés vers le commissariat du quartier »*, résume un porte-parole de la police.

Les événements s'enchaînent très vite. Une perquisition est opérée à l'hôtel Delta et les deux derniers Français rejoignent leurs compagnons en cellule. Le même jour, la police d'Amsterdam prend contact avec l'antenne néerlandaise d'Interpol, le CRI (Centre de recherche et d'information), à La Haye. Elle l'informe des circonstances de l'arrestation, de l'identité des quatre détenus et des résultats de la perquisition : *« Deux revolvers d'alarme à gaz (...) et 63 400 francs français en coupure de 500, 200 et 50 francs. »* Le message se conclut par l'annonce de... la libération des prisonniers *« le 29 décembre aux environs de 23 h 30 » !*

Cette indication est d'autant plus étonnante que la démarche de la police d'Amsterdam auprès du CRI semble signifier que les enquêteurs souhaitent recueillir des renseignements auprès de la police française. Or celle-ci non seulement ne reçoit une demande d'information en bonne et due forme que le 9 janvier mais, de plus, cette demande est alors quasiment inutile puisque les quatre hommes ont dans l'intervalle recouvré la liberté.

Ils ont été libérés non pas le 29 décembre, mais dès *« le 24 décembre aux alentours de 22 heures »*, nous a affirmé après plusieurs heures de recherches un porte-parole de la police. Pourquoi cet élargissement auquel le procureur de service le soir de Noël a, selon notre interlocuteur, donné son feu vert après avoir été contacté *« probablement par téléphone »* ? Tout simplement *« parce que l'enquête policière était terminée »*.

Magnum « Spécial Police »

Cette enquête devait, en fait, commencer. La meilleure preuve en est le télex reçu à Interpol-Paris le 9 janvier. Emanant d'Interpol-La Haye, il comprend deux parties. La première transmet – pour la première fois – les informations envoyées au CRI par Amsterdam dès le 23 décembre. La seconde partie informe les policiers parisiens du fait que *« des informations complémentaires ont été reçues de la police d'Amsterdam le 5 janvier »* – soit douze jours après la libération des détenus, – à savoir que *« l'identité de deux des personnes est fausse »*, que l'arme saisie sur le premier Français arrêté *« est un Magnum 357 »* et qu'*« une grande partie de l'argent semble provenir de l'attaque d'une banque »*. Supposition facile : le télex précise par ailleurs que plusieurs liasses étaient encore entourées *« d'une bande vert et noir »*.

Le télex demande enfin à la police française de transmettre des informations sur *« les antécédents criminels »* des quatre suspects ainsi que sur *« l'argent et les armes »*. La fiche signalétique du Magnum 357 indique que la mention « Spécial Police » y est gravée – c'est probablement l'arme dérobée par les gangsters au policier des Mureaux. Malgré cela, malgré leurs doutes sur l'origine des quelque 60 000 francs saisis, les policiers d'Amsterdam n'ont pas jugé utile de demander la prolongation de la garde à vue de l'un des prévenus au moins. Ces derniers ont tous été *« rendus à la rue »*, selon l'image du porte-parole de la police.

Le CRI s'est refusé, mercredi 17 janvier, à tout commentaire : *« Nous ne donnons aucune information sur les dossiers transmis par les corps de police locaux. »* La police d'Amsterdam dit de son côté ignorer pourquoi le CRI n'a fait suivre sa demande d'information qu'avec retard. Mais son porte-parole reconnaît : *« Ça a cafouillé quelque part. »* Avant de renvoyer la balle dans le camp français : *« Les personnes arrêtées n'étaient pas signalées comme recherchées. »*

En attendant, ou plutôt sans *attendre*, les quatre délinquants ont regagné la France. Le 8 janvier, dans les environs de Paris, ils « braquaient » un automobiliste et utilisaient sa voiture pour commettre un nouveau hold-up.

Quelques semaines après le report de la signature des accords européens de Schengen, l'histoire de ce quatuor illustre le chemin qui reste à parcourir avant d'arriver à une coordination européenne efficace dans la lutte contre le banditisme.

CHRISTIAN CHARTIER

Selon la préfecture de police

La criminalité et la délinquance à Paris ont augmenté de 7 % en 1989

M. Pierre Verbrugghe, préfet de police de Paris, a présenté, jeudi 18 janvier, les statistiques sur les crimes et délits constatés à Paris. Ils ont globalement augmenté de 7 % en 1989 par rapport à 1988. Le préfet a aussi tiré le bilan de son « plan » d'amélioration de la circulation automobile (*le Monde* du 14 octobre 1989), en vigueur dans la capitale, du 1ᵉʳ novembre au 15 décembre.

De mémoire de préfet de police, on n'avait jamais publié aussi tôt les chiffres de la criminalité dans la capitale. Si M. Pierre Verbrugghe vient de les rendre publics, c'est parce que des chiffres « fantaisistes » avaient commencé de circuler. Adjoint au maire de Paris chargé de la sécurité, M. Philippe Goujon n'avait-il pas, récemment, évoqué dans la presse une augmentation de 10 % des délits et des crimes ? Le préfet a voulu remettre les pendules à l'heure.

Les crimes et les délits constatés en 1989, dans Paris intramuros, ont augmenté d'environ 7 % par rapport à 1988 (1). Près de 20 000 délits supplémentaires ont été relevés dans la capitale. Cette hausse concerne principalement les atteintes aux biens : vols à la tire (+ 12,5 %), vols à la roulotte (+ 8 %), vols divers (à l'étalage, à la détourne : + 12 %), et cambriolages (+ 3 %).

On enregistre donc une progression assez nette de le petite délinquance, celle qui concerne plus directement la vie quotidienne des Parisiens. Quant au trafic de stupéfiants, l'action policière s'est orientée en priorité du côté des « gros » trafiquants (hausse de 10 % des interpellations), mais les arrestations de petits « dealers » et autres vendeurs-consommateurs ont reculé (– 15 %).

Rationaliser l'emploi des forces existantes

L'année du Bicentaine aura eu des conséquences inattendues. Au plus fort des célébrations, en juin et juillet, les pickpockets et les voleurs à la tire ont profité des rassemblements et de la foule pour redoubler d'activité. La présence massive des forces de l'ordre, mobilisées pour surveiller le centre de Paris, n'y a rien changé.

Pour faire reculer la délinquance, le préfet de police ne réclame pas une augmentation des effectifs policiers. Il préfère rationaliser l'emploi des forces existantes ; des équipes « mixtes », composées de policiers en civil et en tenue, seront bientôt créées pour lutter contre les petits trafiquants de drogue, contre les voleurs à la tire et à la roulotte. M. Verbrugghe lance, en outre, un double appel aux Parisiens : *« Manifestez moins »*. A elles seules, les manifestations sillonnant la capitale occupent plus de 10 % des forces de sécurité publique (le préfet s'empresse d'ajouter que la liberté de manifester est sacrée...). Deuxième appel : *« Prenez plus souvent les transports en commun. »* Ainsi les agents affectés à la circulation pourront-ils se consacrer à l'îlotage et à la lutte contre la délinquance.

Le préfet de police a, d'autre part, tiré un bilan du « plan d'urgence » mis en œuvre pour améliorer la circulation automobile. De novembre à la mi-décembre, les consignes répressives données aux policiers en tenue ont été suivies d'effets : les PV d'infraction et les enlèvements de voitures – 450 véhicules emmenés à la fourrière, chaque semaine – se sont multipliés ; quelques cas de « stationnements dangereux » et d'« entraves volontaires à la circulation » ont été transmis à la commission de retrait du permis de conduire.

Les autobus ont circulé plus facilement que d'ordinaire. A l'inverse, les encombrements des boulevards périphériques et des quartiers à rues étroites (le Sentier, le Marais) n'ont pas diminué. Même constat d'insuccès pour les embouteillages provoqués par les camions de livraison.

Depuis les fêtes de fin d'année, le dispositif répressif a été nettement allégé, sauf pour les stationnements dangereux ou en double file. Mais, dès le début janvier, les difficultés de circuler ont repris de plus belle. Le préfet de police attend, désormais, des mesures de la part des autorités municipales.

ERICH INCIYAN

(1) Ces statistiques concernent exclusivement l'activité de la Préfecture de police de Paris. La rapidité avec laquelle elles ont été établies n'a pas permis d'y incorporer les chiffre relatifs à l'action des offices centraux, de la gendarmerie et de la DST.

+ 20 000

Le nombre des délits et crimes constatés par les services de la préfecture de police de Paris en 1989 s'élève à 295 000 (+ 20 000 par rapport à 1988). On distingue dans ce total :

- 5 000 crimes (+ 400) ; le nombre des homicides est stable (150 environ) ;
- 1 780 vols à main armée (+ 280) ;
- 66 000 vols divers – à l'étalage ou à la détourne – (+ 8 000) ;
- 49 000 vols à la roulotte (+ 4 000) ;
- 40 000 vols à la tire (+ 5 000) ;
- 42 000 cambriolages (+ 2 400) ;
- 40 000 infractions environ à la législation sur le séjour des étrangers en France ;
- 20 000 escroqueries environ (chéquiers ou cartes de crédit volés) ;
- 72 morts par surdose (– 24) ;
- 6 331 interpellations de trafiquants de drogue (+ 31).

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Théâtre

A deux heures de Paris, le théâtre se cachait, doublement : derrière les murs d'une prison et sous les traits de détenus qui avaient chaussé le masque de l'acteur. Peu de spectateurs, bien sûr, puisqu'ils étaient plus sévèrement triés sur le volet que pour une générale à Paris. Mais France-Culture, dernier refuge de l'esprit et du cœur au sein du service public de l'audiovisuel, avait dépêché un représentant. Une minorité portant secours à une autre, en quelque sorte...

La troupe qui s'est formée dans le centre de détention de Caen, sous l'enseigne de Théâtre de l'Espoir, donnait ce jour-là une pièce de l'écrivain algérien de langue française Nourredine Aba, intitulée *A l'aube et sans couronne* ou *l'Annonce faite à Marco.*

Pour jouer, pour éclairer, pour peindre les décors, pour les installer, pour régler les accompagnements sonores : des détenus et rien qu'eux, aidés et conseillés (mais pas plus que cela) d'un « vrai » metteur en scène, M. Yves Graffey, du Théâtre du Gros Caillou, et de l'éducatrice de la prison, Mme Caroline Leray, vraisemblable cheville ouvrière du tout. La direction régionale de l'action culturelle a pourvu à la finance.

La qualité de cette représentation, c'est d'abord le choix de la pièce, œuvre d'un vrai dramaturge, dont l'écriture offre des bonheurs parfaits. Que Nourredine Aba n'ait été joué que deux fois à Paris, en 1986 avec *le Dernier Jour d'un nazi* (à la Cité universitaire, Fondation Deutsch-de-la-Meurthe) et en 1980 avec *la Récréation des clowns*, est exactement une injustice, une sottise, une faute de goût.

A l'aube et sans couronne raconte comment se rompt, par l'effet d'un égoïsme que nourrit la bêtise, l'harmonie des deux communautés européenne et musulmane dans un village algérien, resté jusque-là à l'écart de la guerre d'indépendance. Comment, aussi, cette harmonie était le fruit du silence et du malentendu.

Dans cette pièce très haute, noble au meilleur sens du mot, habitée de personnages-symboles qui n'en paraissent pourtant pas désincarnés ni abstraits, la générosité, le doute, le courage et la méchanceté sont également partagés : jusqu'à aboutir à un désastre dont, tout bien pesé, même les imbéciles ne voulaient pas. Et les salauds étaient, de part et d'autre, bien peu nombreux pour avoir cependant remporté une victoire si affligeante.

La qualité de cette pièce, ce n'est pas qu'elle soit conforme à la réalité, c'est qu'elle se déroule inéluctablement, comme affranchie de cette réalité dont elle n'est, dramatiquement parlant, qu'un reflet accidentel. L'intrigue et les caractères s'abreuvent mutuellement pour offrir un spectacle tout de simplicité, d'évidence presque, linéaire, dit-on, sans coup de théâtre, sans rebondissement qui aideraient au dénouement ou le rendraient plausible.

Voir la pièce de Nourredine Aba, c'est aussi comprendre comment est née la guerre d'Algérie et pourquoi elle fut si sanglante et qu'il est aujourd'hui encore difficile d'en guérir ; ainsi que le dit un personnage européen à ses compatriotes : *« Le résultat des petites et grandes choses que vous leur avez toujours refusées. (...) Pour un* [Algérien] *que vous acceptez, combien d'autres à qui vous refusez jusqu'au droit d'exister. »*

Prise de conscience tardive et rendue inefficace à laquelle répond en écho celle de l'Algérien « accepté », devenu médecin, puis combattant nationaliste et qui jette à son ami d'enfance européen : *« Mes compatriotes, je les voyais comme à travers un brouillard. Leur détresse me peinait, mais je leur en voulais... Oui ! d'être aussi sales, d'être aussi pauvres, d'être aussi résignés. J'étais persuadé que j'étais différent d'eux. Et puis... »*

∴

CE n'est donc ni une bluette ni une pièce de patronage qu'ambitionnaient de monter les détenus de Caen après s'être fait les dents sur une adaptation du *Petit Prince*. Pas davantage, du moins au premier degré, un texte-fait-pour-la-prison et que les détenus auraient pu jouer pratiquement d'instinct et sans effort.

Longues tirades, dialogues heurtés, monologues proches de la poésie (avec le risque d'être mièvre) ou de l'incantation (sans tomber dans le pompeux), nécessité de saisir une histoire proche et douloureuse alors que la troupe se partageait pour moitié entre Français et immigrés (de première ou de deuxième génération, peu importe), il n'était pas question de jouer à *Ce soir on improvise*.

∴

DE l'avis de ceux qui en font métier, diriger une troupe de comédiens n'est pas chose facile. Que dire lorsque ces comédiens sont des détenus, donc tout en épiderme, et qu'il faut aussi s'incliner devant les impératifs (vrais ou supposés) qu'implique la détention, calmer ceux des surveillants que l'initiative exaspère et qui, pour la ruiner, inventent des rapports disciplinaires pour semer la discorde et l'inquiétude, amener à l'apprentissage par cœur des hommes qui jusqu'alors n'en avaient pas précisément l'habitude (à commencer par celui qui, ne sachant pas lire, a appris son rôle on ne sait comment), ou bien encore être sur le point de perdre un acteur indispensable car devenu libérable le matin même de la représentation. Mais celui-là n'est pas parti. Henri est resté une journée de plus, prisonnier volontaire pour cause de théâtre.

S'il y a lieu d'admirer, ce n'est pas en manière d'aumône, pour pousser de grands cris niais, la réalisation n'étant grande qu'en raison des obstacles, le compliment n'étant mérité que par rapport à la condition des acteurs. L'admiration n'est pas dans l'ordre du relatif, porté par un réflexe de dame d'œuvres. Certains de ces comédiens d'un jour sont vraiment nés avec des planches sous les pieds, comme d'autres un archet à la main.

Christian (1), saisissant dans la peau du probe Vincent Delaunay, criant à son fils Michel, joué par Jack : *« Regarde autour de toi, partout où il y a des hommes sous tutelle, c'est la même flambée et la même volonté de sortir de la nuit »* ; Pascal, poignant pour dire le personnage du commandant du FLN : *« On demanda un jour à un esclave... » ou bien : « Zizou, fuis ta peine, c'est elle qui te découvre »* ; Ali en faux sorcier de village, animal de tréteaux pour la comédie italienne ; Jack en fils tourmenté par une ignominie ancienne, dont il ne sait s'il doit s'y soumettre ou s'en repentir, en succomber ou lui survivre ; Lyamine, à qui la fonction de metteur en scène convient peut-être mieux que le métier d'acteur, bien qu'il incarne le rôle central d'Aziz avec des emportements à la Daniel Mesguich.

Sans oublier ceux qui voudraient et pourraient faire mieux mais n'osent pas encore entrer dans le théâtre : Yannick, qui en a pourtant l'expérience ; l'autre Pascal, qui se soucie pourtant que son physique ne réponde pas à celui de son personnage et qui ne demande qu'à entendre que le théâtre *c'est aussi cela.*

Tous, y compris ceux qui s'empêtrent encore dans ces « e » muets qui s'obstinent à être sonores quand il ne faudrait pas, ou qui demandent aux mouvements de leurs bras de masquer leur timidité, tous, sur scène, montrent soudain des têtes d'hommes libres et des visages d'innocents. C'est l'autre Pascal qui dit : *« Quand on trouve quelque chose qui nous fait grandir... »*

Au final, gênés d'abord d'être si vigoureusement applaudis, un vrai sourire leur vient quand ils sentent, comme les vrais acteurs, que ces applaudissements durent plus longtemps que la courtoisie ne le demande.

Jusqu'aux surveillants présents, choisis parmi ceux qui soutenaient l'entreprise, qui reçoivent pour eux-mêmes les éloges et qui soulignent, fiers ma foi, le travail des acteurs.

Au foyer, pour la petite réception qui suit, il suffirait que le jus de fruit fût remplacé par du champagne pour retrouver l'ambiance d'une générale au Français. Mais un petit biscuit y annonçait les festins.

∴

P.S. 1. – Message personnel à M. Guy C. sous la forme d'un propos à l'emporte-pièce tenu par le directeur d'un très fameux institut de sondages, ceux-là constamment favorables à M. Rocard, comme il est inutile de le rappeler : *« Le premier ministre sera populaire jusqu'à la défaite. »*

P.S. 2. – Sans rapport avec le précédent. Il faut aussi vérifier les paroles que l'on rapporte. Ainsi la semaine dernière (« Hôpital »). Ce n'est pas Goebbels qui sort son revolver lorsqu'il entend le mot culture, mais le dirigeant nazi Baldur von Schirach, comme *le Monde* l'avait déjà correctement écrit, tirant cela d'une pièce de théâtre de la même époque.

(1) *Dilemme d'écriture* : donner ou pas le nom patronymique ? Le taire, c'est respecter la vie privée, mais c'est aussi... priver les intéressés de leur identité et de la reconnaissance publique de leur travail. Le choix fait ici est, au sens propre, discutable.

JUSTICE

Fusion syndicale dans l'administration pénitentiaire

Deux syndicats de surveillants de prison, le SNAPP (Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires) et le SPI (Syndicat pénitentiaire indépendant) ont décidé de fusionner pour constituer l'USP, Union des syndicats pénitentiaires.

Réunissant respectivement 12,77 % et 4,98 % des suffrages des personnels pénitentiaires aux dernières élections professionnelles, ces syndicats ont justifié ce regroupement par la nécessité d'être plus forts face à l'administration.

L'USP, qui réclame l'embauche d'environ 1 400 agents supplémentaires et voudrait que soit renforcée la sécurité dans les prisons, devrait présenter une plate-forme d'action dans deux mois. M. Dominique Poumeyrol a été élu secrétaire général et M. Dominique Meuleman secrétaire général adjoint de l'USP.

□ **Mission sur la sécurité en prison.** – M. Jean-Pierre Karsenty, cinquante-deux ans, a été chargé par le ministre de la justice d'une mission sur les problèmes de sécurité en prison. Après les récentes évasions qui se sont répétées depuis la mi-décembre, le ministère de la justice avait annoncé la nomination d'un « M. Sécurité » (*le Monde* du 16 janvier). M. Karsenty, inspecteur général de l'administration, qui fut président de la MILT (mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie) de février 1985 à mars 1986, travaillait déjà depuis le mois de novembre sur les conditions de travail des personnels pénitentiaires. Il devra remettre un rapport sur la sécurité dans le courant du mois de février

ure de police

délinquance à Paris de 7 % en 1989

AGENDA

PHILATÉLIE

Dentelle

La Poste mettra en vente générale, le lundi 5 février, un timbre à 2,50 F, la *Dentelle*.

En 1954 parut une série de cinq timbres dédiés aux métiers d'art (tapisserie, édition et reliure, porcelaine et cristaux, joaillerie et orfèvrerie, fleurs et parfums), complétée, en 1955, par un timbre sur la ganterie. Puis il faut attendre 1978 pour voir un nouveau timbre rendre hommage à ces métiers. 1989, pour sa part, a eu un timbre Croix-Rouge sur la soierie lyonnaise.



C'est donc au tour de la dentelle du Puy, puisque le timbre émis prochainement représente un coin d'une nappe de service à thé réalisée au fuseau au Conservatoire national de la dentelle du Puy-en-Velay. *Quant à la vente anticipée*, elle aura lieu... à Paris.

Le timbre, au format horizontal 40 × 26 mm, mis en page par Alain Rouhier, gravé par Joseph Rajewicz, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

▶ **Vente anticipée à Paris, les 3 et 4 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la Fédération des dentelles, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e ; le 3 février, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP, 52, rue du Louvre, Paris 1er, et à Paris-Ségur, 7, avenue de Saxe, Paris 7e ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e (boîte aux lettres spéciale).**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08

Une « Marianne » controversée

Traditionnellement, la mise en service d'un nouveau timbre d'usage courant suscite d'abondants commentaires, parfois véhéments. La « *Marianne* » de Briat n'échappe pas à la règle. En voici quelques exemples.

Roger Loustaud signale que la « *Marianne* » du Bicentenaire, « *pour la première fois regarde de face. La* « Liberté » *regardait sur sa droite, la* « Sabine » *sur sa gauche. La nouvelle* « Marianne » *a le regard flou* ».

Roland Joseph et G. Vialla posent tous deux la question : « *Qui a pu choisir cet emblème pour la République ?* »... évoquant ensuite la figurine « *aux yeux vides, aux lèvres amères, qui présente un visage entre deux bandes (...) évocatrices de barreaux* ».

M. Fillère et J. Laurent retiennent son aspect moderne et son « *style de chevelure, qui lui confère même un certain chic* », précisant que le timbre présenté agrandi dans la presse déforme son image, qui doit être appréciée à sa dimension.

L'Association philatélique rhodanienne met l'accent sur les difficultés à collectionner le nouveau timbre autocollant oblitéré, nécessairement sur fragment, tandis que d'autres s'inquiètent, à propos de la conservation de ces timbres, qui vieillissent mal – la matière autocollante jaunissant, se dégradant jusqu'à altérer le support papier.

Le mot de la fin revient à l'auteur, Louis Briat, qui déclare avoir voulu représenter « *une femme actuelle, d'un âge moyen, mais qui travaille, dynamique. Sans tomber dans l'anecdote, c'est-à-dire montrer des yeux, des cils... Montrer moins pour dire plus* ».

Dernière polémique : Eric Cavaillé, un chômeur âgé de vingt-deux ans, habitant l'Hérault, revendique la paternité du timbre autocollant. Il envisageait d'intenter une action contre le vol de son idée.

« *Dégoûté parce qu'un employé des postes lui avait remis un timbre à coller après s'être gratté le nez* », il décide d'inventer le « *timbre hygiénique* », autocollant. Il dépose son idée à l'Institut national de la protection industrielle le 2 décembre 1987, et fait protéger son idée au niveau européen en la déposant à Genève, en décembre 1988.



La « Marianne » de Briat *(ci-dessus)* et l'une de ses concurrentes due à l'imagination d'Eugène Lacaque



Le « hic », c'est que les timbres autocollants existent depuis longtemps, certains pays ayant eu recourt à ce procédé pour contrer les effets de l'humidité ambiante, néfaste à la gomme traditionnelle... Le mérite de la poste est d'avoir réussi à réduire les contraintes techniques liées à l'impression de carnets de timbres autocollants en taille-douce, en adaptant un matériel existant à ces nouvelles nécessités. Sans surcoût pour l'acheteur.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 20 janvier

Drouot Richelieu, 14 heures. Art contemporain, bijoux, fourrures.

Ile-de-France

Compiègne, 14 heures : meubles. Fontainebleau, 14 h 30 : livres, cartes ; Pontoise, 14 h : tableaux, mobilier.

Plus loin

Lorient, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Melun, 14 heures : tableaux ; Nantes, 14 h 30 : timbres ; Saumur, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Vendôme, 14 h 30 : céramiques.

Dimanche 21 janvier

Chantilly, 14 h 30 : tapis d'Orient ; Chartres, 10 h et 14 h 30 : appareils photo, lanternes magiques ; L'Isle-Adam, 15 heures : fourrures ; La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : grands vins, alcools ; Versailles Chevau-Légers, 14 heures : arts d'Asie ; Versailles-Rameau, 14 heures : tableaux modernes.

Plus loin, Argentan, 14 h 30 : orfèvrerie, mobilier ; Belfort, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; Calais, 10 heures et 14 heures : grands vins ; Granville, 14 h 30 : affiches ; Honfleur, 14 heures : mobilier, tableaux ; Poitiers, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Vendôme, 14 h 30 : tableaux.

Les foires et salons

Paris porte d'Orléans, Nogent-sur-Marne, Marly-le-Roi, Bordeaux, La Flèche, Orange, Chauvigny (86), Saint-Didier-au-Mont-d'Or (69).

□ **Un colloque Max-Pol-Fouchet.** – La célébration du dixième anniversaire de la mort de Max-Pol Fouchet va commencer par un colloque universitaire, à l'université Sorbonne nouvelle, centre Censier, 13, rue de Santeuil, Paris-5e, salle des périodiques. Vendredi 19 janvier, de 14 à 17 heures, aura lieu, dans la salle de lecture de la bibliothèque, le vernissage d'une exposition Max-Pol-Fouchet, « Les appels de la liberté, de la poésie, du voyage, de l'art, des médias et de la musique ». Samedi, de 9 à 12 heures et de 14 h 15 à 18 heures, le grand amphithéâtre Max-Pol-Fouchet recevra des professeurs qui feront des communications.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Simon**

né le 24 janvier 1989, au Chili, vient d'arriver à Paris.

Evelyne PISIER, Olivier DUHAMEL, Julien, Antoine, Camille et Aurore vous associent à leur joie.

Décès

– Valence. Aix-en-Provence. Uzès. Die. Rouen.

Mme Henri Bourrette,
Mlle Alice Bourrette,
M. et Mme Philippe Bourrette,
M. et Mme Claude Morin,
M. et Mme André Desmarais-Bourrette,
Leurs enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BOURRETTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
des affaires sanitaires et sociales
de la Drôme,

survenu le 6 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu le 16 janvier à Valence.

1 *bis*, rue Buffon,
26000 Valence.

– M. et Mme René Burande
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Burande,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Burande
et ses enfants,
M. et Mme Michel Burande
et leurs enfants,
Mme Bilbaud,
son hôtesse,
Les familles parentes
Et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien BURANDE,

survenu le dimanche 7 janvier 1990, à Amélie-les-Bains, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu, mercredi 10 janvier, à Montaigut-le-Blanc (Puy-de-Dôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, rue des Déportés,
59154 Crespin.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Maurice FARHI,
née Hélène Maus,

survenu le 16 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

De la part de
M. et Mme Jean-Pierre Farhi,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Claude Farhi
et son fils,
Mme Dinah Farhi
et ses enfants,
Mme André Maus,
M. et Mme Jacques Maus,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bertrand Maus
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Maus
et leurs enfants,
M. et Mme François Brunschwig,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Brunschwig
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Brunschwig
et leurs enfants,
Mme Léon Perahia,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Lucien Fahri,
Mme Léon Roche,
ses enfants et petits-enfants.

Les obsèques auront lieu le lundi 22 janvier 1990, au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à la porte principale, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

2 *bis*, avenue Raphaël,
75016 Paris.
140 East 56th Street,
New-York 1022 USA.
13-15, rue Vineuse,
75016 Paris.
18 *bis*, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

– M. Pierre Possa,
secrétaire général,
M. Jean Perret,
directeur,
Les membres du conseil d'administration,
Et les salariés de l'association Santé mentale et communautés à Villeurbanne,
font part du décès de leur président,

Charles HERNU,

à qui ils rendent hommage pour son action en faveur des malades.

(Lire page 8.)

– Mme Anne Le Blanc,
née Delaborde,
sa femme,
Cloé et Marc,
ses enfants,
Mme Philippe Le Blanc,
ses enfants et petits-enfants,
M. Pierre Delaborde,
ses enfants et petits-enfants,
Et leurs familles,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Yves LE BLANC,

survenue le 17 janvier 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 janvier, en l'église Saint-Martin de Meudon, à 10 h 45.

– Nantes.

Jean-Marc Eyrault,
député, maire de Nantes,
Et ses collègues du conseil municipal,
ont le regret de faire part du décès de

M. André MORICE,
ancien ministre,
ancien sénateur,
maire de Nantes de 1965 à 1977,
maire honoraire de la ville.

Un office religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-de-Toutes-Joies, à Nantes, le samedi 20 janvier 1990, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Pont-du-Cens.

Des visites pourront être faites au funérarium, 19, rue de la Pelleterie, à Nantes, le vendredi 19 janvier, à partir de 18 heures et le samedi matin, jusqu'à la levée du corps.

(Le Monde du 19 janvier.)

– Mme Léon Motchane,
son épouse,
M. Didier Motchane,
M. Jean-Loup Motchane,
ses fils,
M. et Mme Alexandre Motchane,
ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Jean-Marc Motchane,
M. et Mme Jean-Frédéric Motchane,
Mlle Isabelle Motchane,
M. Emmanuel Motchane,
ses petits-enfants,
Layla et Justine,
ses arrière-petites-filles,
Les familles Anselme, Landsberg, Mc Laughlin et Rolland,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon MOTCHANE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,

survenu à Paris, le 16 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 19 janvier, à Bures-sur-Yvette (Essonne).

6, rue Tournefort,
75005 Paris.

– Le président Marcel Boiteux,
Et les membres du conseil d'administration,
Le directeur
Et les membres du Comité scientifique,
Le personnel de l'Institut des hautes études scientifiques,
ont la tristesse de faire part du décès de

Léon MOTCHANE,
fondateur,
premier directeur
et président d'honneur de l'Institut
des hautes études scientifiques.

35, route de Chartres,
91440 Bures-sur-Yvette.

[Né le 19 juin 1900, à Saint-Pétersbourg, Léon Motchane quitte la Russie à la révolution. Après une double carrière d'industriel et de scientifique – docteur ès sciences mathématiques, – il a fondé en 1958 l'Institut des hautes études scientifiques (IHES), sur le modèle de l'Institute for Advanced Study de Princeton. Financé au départ par un petit nombre de grandes entreprises (CEA, Renault, Saint-Gobain, CSF, Esso, Shell, Fiat), relayées par la suite par le ministère de l'éducation nationale, l'IHES est le seul institut international de recherche fondamentale (mathématiques pures, physique théorique) de ce type existant en France.]

– Ses amis de France
ont la tristesse de faire part du décès brutal à Tunis, le 11 janvier 1990, de

Omar SAIDI,
professeur d'histoire
à l'université de Tunis.

Yves Thoraval,
10, place de la Bastille,
75011 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité

– Mme Roger Roux,
son épouse,
M. et Mme Jean-Charles de Manneville,
M. et Mme Pierre-Marie Rudelle,
Le Père Pascal Roux,
Le colonel et Mme Jean-Philippe Roux,
M. et Mme Henri-Jean Caupin,
M. et Mme Christophe Roux,
M. et Mme Sébastien Roux,
ses enfants,
ses petits-enfants,
et ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger ROUX,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
ancien président de la Société
métallurgique de Normandie,

survenu à Paris, le 17 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 20 janvier, à 10 h 30, en l'église de Lion-sur-Mer (Calvados).

108, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
Les Deux-Sœurs,
24, rue Marcotte,
14780 Lion-sur-Mer.

– Claire Canaan et Giorgio Cecchini Saoulini,
Marc et Elizabeth Seydoux,
Aline et Jean-Pierre Peltier,
Denis et Sophie Seydoux,
Patrick et Evelyne Seydoux,
Eliane et Daniel Vouillot,
Dominique et Francis Peuch,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard SEYDOUX,

survenu le 17 janvier 1990, à Louveciennes.

L'inhumation a lieu dans l'intimité familiale au cimetière du Cateau (Nord), le vendredi 19 janvier, à 15 h 30.

Un culte sera célébré le samedi 20 janvier, à 11 heures, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force.
Tu aimeras ton prochain comme toi même. »*
Matthieu XXII, verset 37.

11, allée des Lavandières,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

– Catherine Sellers,
Pierre Tabard,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère

Mme Marguerite CHOULAL,

survenu le lundi 15 janvier 1990.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-47-95-03

Remerciements

– La famille de

Jean RABESIAKA,
ancien élève de l'Ecole nationale
supérieure de chimie de Strasbourg,
ancien élève de l'Ecole nationale
supérieure de chimie de Paris,
ancien doyen de la faculté des sciences
de Madagascar,
professeur titulaire
de l'université de Madagascar,
chercheur au CNRS,

remercie tous ceux qui l'ont consolée lors de sa disparition brutale le 9 décembre, à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Il repose maintenant en paix à Tsaravavaka (Madagascar).

Anniversaires

– Il y a un an, le 20 janvier 1989, nous quittait le

docteur Patrice BLANCHARD.

Sa famille
demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé une prière ou une pensée affectueuse.

Avis de messes

– De nombreux amis de l'abbaye du Bec-Hellouin, n'ayant pu participer, le 3 août dernier, aux obsèques de

Dom Paul M. GRAMMONT,
abbé du Bec de 1948 à 1986,

une messe à sa mémoire sera célébrée à Notre-Dame-du-Travail-de-Plaisance, 59, rue Vercingétorix, Paris-14e, le samedi 27 janvier 1990, à 18 h 30, avec le Père abbé et des moines de l'abbaye.

Communications diverses

– Les Jeudis du CHEAM. – M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, fera un exposé intitulé : « La « nouvelle frontière » de l'Europe est en Méditerranée », le jeudi 25 janvier 1990, à 18 h 30, à l'Institut international d'administration publiques (IIAP), 2, avenue de l'Observatoire, Paris-6e (amphithéâtre Parodi).

– Le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) organise une rencontre sur : « Les pays de l'Est entre révolutions et élections », lundi 5 février 1990, de 17 h 30 à 19 h 30.
CERI, 4, rue de Chevreuse, Paris-6e.

Soutenances de thèses

– Ecole nationale des ponts et chaussées, le vendredi 19 janvier, à 15 heures, salle du Collège des ingénieurs. M. Lee Sang Ho : « Analyse *dynamique simplifiée des structures* inélastiques – évaluation de l'état maximal et de l'état limite ».

– **Claude CAZALÉ BÉRARD**
vous présente ses meilleurs vœux pour 1990 et vous prie de bien vouloir assister à la soutenance de sa thèse pour le doctorat d'Etat : « Modes et structures de la narration dans la littérature italienne des origines au XXe siècle », le samedi 3 février 1990, à 8 h 30, université Paris-X (Nanterre), salle des Thèses, bâtiment C.

CAMPUS

Economie du sport

Le Centre de droit et d'économie du sport de l'université de Limoges publie, aux éditions Dalloz, un ouvrage collectif sur *l'Economie politique du sport*, réalisé par des universitaires et des chercheurs de Paris-Dauphine, Grenoble, Limoges, Poitiers, Strasbourg, sous la direction de M. Vladimir Andreff, professeur de sciences économiques à l'université Grenoble-II. « *La démographie du sport est en France dans les limbes...* peut-on lire dans l'introduction. *Les données statistiques concernant la population sportive sont notoirement insuffisantes, disparates, confuses et, parfois, contradictoires.* »

Cette publication inaugure une série de publications lancées par ce centre, toujours en collaboration avec Dalloz : un ouvrage de l'universitaire camerounais François Dikoume sur *le Service public du sport en Afrique noire* ; le tome 2 de *l'Activité sportive dans les balances de la justice*, recueil de jurisprudence des affaires pénales, sociales et administratives concernant les conflits dans le domaine sportif, collectés par les deux directeurs du Centre Limousin, MM. François Alaphilippe et Jean-Pierre Karaquillo ; un ouvrage sur *le Pouvoir normatif des fédérations sportives nationales* et un *Dictionnaire juridique du sport*.

Le Centre de droit et d'économie du sport prépare en un ou deux ans un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) qui est une spécialité de cette université et qui attire de plus en plus de candidatures étrangères. *(Corresp.)*.

G. Ch.

▶ *Centre de droit et d'économie sport. Domaine universitaire de Vanteaux, 87000 Limoges. Tél. : 55-01-48-70.*

Forum de l'orientation

Un forum de l'orientation et des formations aura lieu du 31 janvier au 4 février au palais omnisports de Bercy, salle Marcel-Cerdan, porte 32. Ce salon, organisé par la mairie de Paris, le conseil régional d'Ile-de-France et l'académie de Paris, accueillera gratuitement, de 10 heures à 18 heures, des jeunes de la sixième à l'enseignement supérieur.

▶ *Renseignements auprès de Brigitte Leroux. Tél. : 42-76-37-85 ou 42-76-37-90.*

Théâtre à l'école

Ateliers-théâtre, classes d'initiation artistique, option théâtre, projets d'action éducative... La revue *Animation et éducation*, éditée par l'Office central de la coopération à l'école, fait le point dans sa dernière livraison sur toutes ces pratiques.

▶ *Animation et éducation, 101 bis, rue du Ranelagh, 75016 Paris. Tél. : 45-25-46-07.*

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 19 janvier

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Invité : Raymond Devos.
22.45 Magazine : 52' sur la Une.
23.45 Journal, Météo et Bourse.
0.05 Série : Crimes passionnels.
0.50 Série : Mésaventures.

A 2

20.35 Feuilleton : Chouans. De Philippe de Broca.
21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : De l'argent roi aux patrons stars. Invités : Alain Etchegoyen (*Les entreprises ont-elles une âme ?*), Max Gallo (*Manifeste pour une fin de siècle obscure*), Alain Minc (*l'Argent fou*), Jean-Louis Servan-Schreiber (*le Métier de patron*).
22.50 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Une étoile est née. ■■■

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa. Grandeur nature : sur les traces de J.-J. Audubon, d'Yves Bourgeois.
21.30 Série : Le retour d'Arsène Lupin.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Théâtre : La dernière bande. Pièce de Samuel Beckett.
23.50 Musiques, musique.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : L'amour aveugle. De John Korty.
22.05 Les superstars du catch.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La mouche. ■■ Film américain de David Cronenberg (1986).
0.30 Courts métrages : Mouche noire et peur bleue.
2.00 Cinéma : Maniac cop. ■

LA 5

20.40 Téléfilm : La maîtresse du désir.
22.20 Open d'Australie.
22.30 ▶ Magazine : Reporters. Au nom d'Allah.
23.15 Téléfilm : Silence ! On tourne... De Rolf von Sydow.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Téléfilm : Pour la mort d'un flic.
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Médecins de nuit.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Capital.

LA SEPT

20.00 Série : Chroniques de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp.
21.00 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Senderson.
21.30 Magazine : Ici bat la vie.
22.00 Documentaire : Y'a d'la joie. Portrait de Charles Trenet par Don Kent.
23.00 Théâtre : Madame Scotto. Pièce de Philippe Minlyana.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
21.30 Musique : Black and blue.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 mai 1988 au Théâtre des Champs-Elysées) : Falstaff, étude symphonie op. 68, d'Elgar ; Spring symphony pour solistes, chœur et orchestre op. 44, de Britten, par l'Orchestre national de France, le chœur et la maîtrise de Radio-France, dir. Jeffrey Tate ; sol. Gwendolyn Bradley, soprano, Sarah Walker, alto, Robert Tear, ténor.
22.20 Musique légère. Divertissement pour piano et orchestre, de Bernard ; Suite ancienne, de Roger-Roger ; Danses de France, de Walberg.
23.07 Le livre des mesianges.
0.30 Poissons d'or.

Samedi 20 janvier

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Sébastien, la vie et rien d'autre, d'Henri Chambon.
13.50 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm.
13.55 Feuilleton : Salut les homards !
14.30 La Une est à vous (suite).
18.50 Tiercé à Vincennes.
17.00 Variétés : Mondo Dingo.
17.30 Trente millions d'amis.
18.00 Série : Les professionnels.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa. De Nicolas Hulot.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal et Météo.

A 2

13.20 Documentaire : La planète des animaux. De Simon Trevor.
14.15 Série : Un duo explosif.
14.45 Magazine : Sports passion.
17.45 Magazine : Aventures-voyages.
18.30 INC.
18.35 Série : La loi est la loi.
19.30 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.

20.00 Journal et Météo.
20.35 Variétés : Champs-Elysées. Emission présentée par Michel Drucker. Spécial Nana Mouskouri.
22.05 Série : Les brigades du Tigre.
23.00 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Lunettes noires pour nuit blanche.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Territoires. Chasse à l'orignal.
14.30 Magazine : Sports loisirs.
15.00 Magazine : Fastoche.
16.00 Magazine : Drevet vend la mèche. Présenté par Patrice Drevet.
17.00 Flash d'informations.
17.05 Samdynamite.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 Dessin animé : Les gaffeurs.
20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice.
20.35 Samdynamite.
21.50 Journal et Météo.
22.15 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier.
22.40 Magazine : Musicales. D'Alain Duault.
23.40 Magazine : Sports 3. Handball.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : 24 heures. D'Hervé Chabalier et Eric Gilbert
14.00 Téléfilm : Le détournement du vol 847.
15.45 Série : Bergerac.
16.45 Documentaire : Sa Majesté la lionne.
17.30 La boutique de Michel Denisot.
18.00 Cabou cadin. Charlotte, Fléo et Benjamin.
18.03 Dessins animés : Décode pas Bunny.

En clair jusqu'à 20.30

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Mourir pour Barossa. De Donald Crombie.
22.30 Documentaire : Les allumés...
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La fissure. ■ Film canadien de Tibor Takacs (1987).
0.25 Cinéma : Agnès de Dieu. ■■ Film américain de Norman Jewison (1985).
2.00 Cinéma : L'homme au chapeau de soie. ■■ Film français de Maud Linder (1983).
3.35 Cinéma : La rançon de la liberté. ■ Film américain de Tom Rickman (1984).
5.05 Cinéma : Les biches. ■■ Film français de Claude Chabrol (1967).

LA 5

Série : 200 dollars plus les frais.
14.25 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Le renard.
16.30 Série : Simon et Simon.
17.30 Série : Rintintin junior.
18.00 Série : Riptide.
18.55 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Tout le monde il est gentil.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Driving Academy. D'Oz Scott.
22.20 Sport : Tennis. Open d'Australie.
22.30 Série : Le voyageur.
22.55 Téléfilm : Les fantasmes de Laura.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.40 Série : Les routes du paradis.
15.25 Série : Les aventures de Papa-poule.
16.20 Série : Brigade de nuit.
17.10 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : Le droit à la justice. De Robert Collins.
22.05 Téléfilm : Pour la mort d'un flic. De Joseph Mehri (rediff.).
23.30 Magazine : Culture pub.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Série : Peter Gun.
0.30 Série : Henri Guillemin raconte. Le problème de Dieu.
1.15 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Documentaire : Max Frisch, journal I-III. De Richard Dindo.
17.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
17.45 Jazz soundies collection.
17.50 Documentaire : Travail à domicile.
18.00 Téléfilm : La chouette aveugle. De Raoul Ruiz.
19.35 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
20.35 Documentaire : Mémoire en ricochets (2). De Michel Mitrani.
21.10 Danse : Manon. Ballet de Colin Nears, musique de Jules Massenet.
22.55 Jazz soundies collection.
23.00 Documentaire : Don Cherry, summertime. De Stéphane Dykman.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Mimi Perrin, traductrice et chanteuse de jazz.
20.45 Dramatiques. Dissident il va s'en dire, de Michel Vinaver ; J'ai joué à la marelle figure-toi, de Denise Bonal.
22.35 Musique : Opus. Le jazz français.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 25 avril 1989 à Strasbourg) : Orphée, opéra en un prologue et onze tableaux de Gagneux, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et le chœur de l'Opéra du Rhin, dir. Claude Schnitzler ; sol. : Christian Lara, Claude Méloni, Jean-Jacques doumène, Philippe Kahn, Anne-Marie Blanzat.
23.08 Le monde la nuit.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune. Olivier Charlier, violon.

Dimanche 21 janvier

TF 1

12.55 Météo et Journal.
13.25 Série : Un flic dans la Mafia.
14.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Tiercé.
15.20 Sport : Football. France - Koweït.
17.20 Dessins animés : Disney parade.
18.30 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Louis Malle.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Le maître d'école. ■ Film français de Claude Berri (1981). Avec Coluche, Josiane Balasko, Jacques Debary.
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Un idiot à Paris. ■ Film français de Serge Korber (1966). Avec Dany Carrel, Jean Lefebvre, Bernard Blier.
0.05 Journal et Météo.

A 2

13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite). Le monde est à vous, avec Patricia Kaas.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans. Invité : Patrice Fontanarosa, violoniste.
16.35 Série : Panique aux Caraïbes.
17.30 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde. Cuba, les eaux du destin.
18.25 Magazine : Stade 2. Ski alpin : Coupe du monde ; Télémark : Coupe de France ; Patinage de vitesse : Championnat d'Europe à Heerenven ; Lutte : Internationaux de France à Carcassonne ; Automobile : Rallye Monte-Carlo ; Basket-ball : Championnat de France (Cholet-ASVL) ; Tennis : Open d'Australie ; Ski nordique : La foulée blanche ; Voile : Vendée Globe Challenge ; Les résultats de la semaine.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. Le notaire de Châteauneuf, de Gérard Gozlan, avec Jean Richard, Martine Sarcey.
22.10 Magazine : Musiques au cœur. La leçon de musique, à l'Opéra-Bastille. Avec Alexis Weissenberg, pianiste, Régine Crespin, cantatrice, Jean-Philippe Courtis, baryton, Nathalie Stutzman, mezzo, Françoise Pollet, soprano, Cecilia Bartoli, mezzo italienne présentée par Janine Reiss.
23.25 Journal et Météo.

FR 3

12.57 Flash d'informations.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Magazine : Sports loisirs. Snooker : Matchroom International League 1990 ; Jumping à Vittel ; Moto : Trial international à Goudargues-Cornillon (Var) ; Hand-ball : Finale du Challenge international Georges Marrane.
17.00 Flash d'informations.
17.03 Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Terra incognita, de Laurence Giroult et Jean Baudin.
17.30 Amuse 3. Série : Gym ; Molierissimo ; Moi, Renart.
19.00 Documentaire : Un siècle de chansons. De Claude Fléouter. 1910-1939 : Du caf'conc'au music-hall.
19.55 Dessin animé : Les gaffeurs.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Soirée spéciale : Face à 3. Présentation par Philippe Guilhaume et Dominique Alduy des nouveaux programmes de la chaîne, avec, pour la partie variétés, Michel Sardou, Claude Bolling, Michel Leeb, le quatuor Athenaeum Enesco.
22.05 Journal et Météo.
22.30 Cinéma : La nuit. ■■■ Film italien de Michelangelo Antonioni (1961). Avec Jeanne Moreau, Marcello Mastroianni, Monica Vitti (v.o.).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot.
14.00 Magazine : Dontact :
14.05 Téléfilm : La dame en question. De George Schaefer, avec Katharine Hepburn, Karen Austin.
15.40 Documentaire : Cascades et cascadeurs. De William Kromick.
16.20 Magazine : 24 heures. Rediffusion de l'émission du 20 janvier.
17.15 Sport : Dimanche aux courses. Les trois courses de trot les plus importantes de la journée à Vincennes.
17.35 Documentaire : L'amour à la tonne. De Moira Mann. *Chez les éléphants de mer.*
18.00 Cinéma : Bigfoot et les Henderson. ■ Film américain de William Dear (1987). Avec John Lithgow, Melinda Dillon, Margaret Langrick.

En clair jusqu'à 20.30

19.45 Flash d'informations.
19.50 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
20.30 Cinéma : Les aventures de Jack Burton dans les griffes du mandarin. ■ Film américain de John Carpenter (1986). Avec Kurt Russel, Kim Cattrall, Dennis Dun.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Les noces rouges. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1973). Avec Stéphane Audran, Michel Piccoli, Claude Piéplu.
23.45 Mon zénith à moi. Rediffusion de l'émission du jour.
0.35 Cinéma : Maniac cop. ■ Film américain de William Lustig (1988). Avec Tom Atkins, Bruce Campbell, Laurene Landon.
1.55 Sport : Snooker. L'Open de Monte-Carlo de juillet 1989. Rediffusion de l'émission du 13 janvier.

LA 5

13.00 Journal.
13.35 Série : Les épées de feu.
15.25 Téléfilm : Docteur Teyran. De Jean Chapot, avec Michel Piccoli, Nadine Alari (3e partie).
17.00 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Rintintin junior.
18.25 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Riptide.
19.30 Divertissement : Tout le monde il est gentil.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le passager de la pluie. ■■ Film français de René Clément (1970). Avec Marlène Jobert, Charles Bronson, Annie Cordy.
22.40 Magazine : Ciné Cinq.
22.50 Cinéma : Le justicier de minuit. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1983). Avec Charles Bronson, Lisa Eilbacher, Andrew Stevens.
0.00 Journal de minuit.

M 6

12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.10 Série : Chacun chez soi.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.20 Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.15 Série : Les routes du paradis.
15.05 Série : Les aventures de Papa-poule (rediff.).
15.55 Série : Poigne de fer et séduction.
16.20 Série : Brigade de nuit.
17.10 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Cinéma : Atomic Cyborg. □ Film italien de Martin Dolman (1985). Avec David Greene.
22.10 Magazine : Sport 6.
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : Balles perdues. ■■ Film français de Jean-Louis Comolli (1981). Avec Andréa Ferreol, Maria Schneider.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Téléfilm : L'amour aveugle. De Guy Demoy.
16.30 Magazine : Imagine.
17.00 Série : Chronique de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp.
18.00 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
18.30 Magazine : Ici bat la vie.
19.00 Documentaire : Y'a d'la joie. Portrait de Charles Trenet par Don Kent.
20.00 Théâtre : Madame Scotto. Pièce de Philippe Miniyana.
21.00 Cinéma : Pour l'exemple. ■■ Film britannique de Joseph Losey (1964). Avec Dirk Bogarde, Tom Courtenay.
22.30 Court métrage.
23.00 Documentaire : Fernand Deligny, à propos d'un film à faire. De Renaud Victor.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Oiseaux de nuit.
22.35 Musique : Le concert. Chants corses traditionnels (enregistré le 15 novembre au Festival de Lille).
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Cannes) : Les Hébrides, ouverture op. 26 et Concerto pour violon et Orchestre en ré mineur, de Mendelssohn ; Symphonie n° 1 en ut mineur op. 68 de Brahms, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. James Loughran ; sol. : Joshua Bell, violon.
23.07 Climats. Musiques traditionnelles. La musique bouddhiste au Japon.
0.30 Archives dans la nuit. Hommage à Carl Schuricht.

Le Monde

SANS VISA

Or et sang sur le Madre-de-Dios



Fièvre de l'or et vie terrible pour ces paysans venus ici, sur les bords du Madre-de-Dios, en Amazonie péruvienne, se faire exploiter par les spéculateurs du métal jaune

DE minuscules points brillants apparaissent enfin dans la boue noirâtre malaxée, lavée et relavée depuis des heures : la poudre d'or. Pas une exclamation, pas un geste pourtant dans le groupe de mineurs. Torses nus, en short, pieds nus, ils poursuivent leur tâche sans émotion apparente, attentifs seulement à ne pas laisser échapper une seule poussière dorée.

Le soleil tape dur sur les rives du Madre-de-Dios. Au moins 35° et bien sûr pas un pouce d'ombre. Des nuages de moustiques tourbillonnent autour des torses bruns, trempés de sueur. Ceux-là viennent de la sierra, de Cusco et de Puno. Derrière eux, à 100 mètres, la grande forêt, muraille sombre, infranchissable ; devant, la rivière, limoneuse, au courant rapide, qui emporte arbustes et troncs d'arbres morts. Les *oreros* (comme les *garimpeiros* brésiliens) travaillent sur les « plages » de boue découvertes par la décrue de la rivière amazonienne.

C'est là d'abord que l'on trouve l'or. Pas en pépites, comme dans les filons de la cordillère ou des contreforts andins, peu exploités faute de moyens techniques suffisants. Mais assez, semble-t-il, pour justifier la fièvre qui attire ici des dizaines de milliers de paysans sans travail et sans terre de l'altiplano glacial (une bonne équipe d'une vingtaine d'hommes peut ramasser 3 ou 4 grammes d'or par jour) et bouleverser la vie de la région. Un Far West amazonien – mais sans shérif, dit un prêtre dominicain de Puerto-Maldonado – où tout est possible. La vie d'un homme ne compte guère. C'est, au sens fort, la loi de la jungle.

Parfois la rivière charrie un cadavre anonyme. Mais personne, dans les *peque-peque* – les pirogues à moteur – qui circulent sur le Madre-de-Dios, ne semble s'en apercevoir. Prudence : à quoi bon poser des questions ? Même les militaires du poste de la marine de Laberinto, entouré d'un haut grillage, ont le regard distrait de ceux qui préfèrent ne pas trop savoir. Et le curé espagnol de Maldonado, qui pourtant est inépuisable sur la « petite histoire » du Madre-de-Dios, semble avoir perdu sa capacité d'indignation.

Ici, les valeurs sont différentes, et seuls les hommes durs peuvent survivre. Comme disaient les Brésiliens à une certaine époque : « *Si vous n'aimez pas, allez-vous-en...* »

Selon l'Eglise catholique, concurrencée par la prolifération des sectes américaines, mormons et autres, le système d'embauche des mineurs s'apparente à l'esclavage. La paroisse de Sicuani, sur les hauteurs du département de Cusco, où viennent de très nombreux travailleurs, a esquissé une campagne de protestation et de mise en garde, mais sans grand succès.



La misère est trop grande sur l'altiplano et les aspirants trop nombreux, poussés par la nécessité, le dénuement, la faim, le besoin de tenter de nourrir une famille trop nombreuse. Alors, l'or ou autre chose... Cette ruée vers l'or du Madre-de-Dios n'est pas motivée par la cupidité, la volonté de s'enrichir vite, même en prenant tous les risques. Ce n'est pas le Klondyke. Les *oreros* du Madre-de-Dios prennent tous les risques, et aussi ceux qu'ils ne connaissent pas. Pour un salaire dérisoire, qui n'est même pas garanti.

Ils sont les victimes presque consentantes des intermédiaires, qu'on appelle ici les *enganchadores* (ceux qui mettent en contact), et des agences spécialisées qui ont pignon sur rue à Cusco, près de la place d'armes. On leur paye le voyage jusqu'à Puerto-Maldonado, en camion (trois ou quatre jours en moyenne à la meilleure saison) ou en avion. Et on leur promet un contrat *por noventa,* pour quatre-vingt-dix jours. Ce qui permet aux employeurs d'éluder toute responsabilité en matière d'assurance et d'inscription à la Sécurité sociale. La loi est respectée.

Arrivés à Puerto-Maldonado, les aspirants mineurs sont tout de suite « vendus » sur le port du Madre-de-Dios aux représentants des sociétés ou des patrons de concessions minières – les *denuncios* – qui ont besoin de dix, vingt ou trente ouvriers. On achète presque à la douzaine. Puis tout le monde s'embarque dans les pirogues, chargées au maximum de leur capacité, en direction des campements : trois, quatre ou six heures de *peque-peque.* Jusqu'à l'embouchure du rio Manu, les berges du Madre-de-Dios sont totalement occupées par des concessions d'une taille variable, mais en moyenne de plusieurs milliers d'hectares à cheval sur la rivière.

Libres le dimanche

En fait, presque tous les cours d'eau du département charrient de l'or, arraché à la cordillère : le rio Inambari, le Manu, le rio Molinevski, le rio Colorado. Mais la concentration est plus forte sur le Madre-de-Dios, qui rejoint, plus loin en Bolivie, le rio Beni puis l'Amazone. Quelques sociétés internationales, brésiliennes et boliviennes, ont commencé de s'installer dans le secteur, s'efforçant de travailler avec des méthodes plus modernes, plus performantes, en utilisant par exemple des dragues colombiennes ou brésiliennes qui assurent, en une journée, la tâche de cinquante hommes.

L'homme d'affaires bolivien Gonzalo Sanchez de Lozada, ancien ministre de la planification du gouvernement de Victor Pas Estenssoro et candidat, cette année, à la présidence de la République pour le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR, gouvernemental), possède, au-delà de Laberinto, une concession d'une surface, dit-on, très confortable. Il n'est pas le seul. La règle, dans le Madre-de-Dios, c'est plutôt le « petit patron », assez souvent un ancien industriel de Lima qui a investi tous ses avoirs dans cette aventure et qui emploie une cinquantaine d'ouvriers. Salaire moyen : un dollar et demi par jour, théoriquement de *sol a sol* (du lever au coucher du soleil), mais huit heures effectives, de 6 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Les dimanches sont libres. Les *Creros* peuvent fouiller le sable de la rivière pour leur compte : c'est le droit au *chichiqueo.*

Sur ces chantiers improvisés tout au long des rivières – et qui sont régulièrement submergés à la saison des crues, de décembre à avril, – les conditions climatiques et de travail sont rudes. Car les méthodes restent très artisanales. De ce point de vue, c'est encore la ruée vers l'or modèle Jack London à peine révisé.

Pour arracher quelques grammes d'or, il faut charrier des tonnes de pierre et de sable, les transporter avec des brouettes, les laver sur un plan incliné en bois, éliminer grosses et petites pierres au jet d'eau, laver encore la boue, la tamiser, recueillir ce qu'on appelle l'*arenita,* un magma noirâtre contenant la poussière d'or. Ce n'est pas fini. L'*arenita* versée dans un tonnelet en bois est mélangée avec du mercure, tamisée encore avec beaucoup de soin et de patience dans la *batea,* la batée, ce plateau rond et légèrement bombé, dont la forme n'a pas changé depuis le dix-neuvième siècle. L'or, plus lourd, se dépose au fond de la *batea* et est recueilli.

Difficile de tricher, le contremaître, en principe du moins fidèle serviteur du patron, n'est pas loin. Et c'est lui, chaque soir, qui passe dans son *peque-peque* pour aller porter la « récolte » du jour au campement du propriétaire, en général à l'écart de celui des travailleurs.

Le patron ne dort jamais sur ses deux oreilles, son fusil n'est pas loin ni son revolver. Il a sa cachette particulière, connue de lui seul, sa « chambre forte » dans la forêt, à bonne distance de sa cabane en rondins et au toit de chaume. Le style Robinson Crusoe, à l'aplomb de la rivière bouillonnante. Les chats, les chiens, les poules et les singes font bon ménage dans le campement. On cuisine au bois sur un foyer de larges pierres plates. Yuccas, bananes, oranges et papayes sont à portée de la main.

La forêt est à 100 mètres au-delà du potager rustique : en dix minutes et deux coups de fusil, on ramène du gibier. Un hameçon lancé dans la rivière avec un bout de mauvaise viande, et c'est un poisson de l'Amazone, de plusieurs kilos, presque assuré. Un petit groupe électrogène assure un minimum de lumière la nuit. On dort en plein air sous une moustiquaire. C'est assez bucolique et même franchement romantique pour quelques jours.

Les travailleurs sont moins bien lotis et dorment sous une toile de plastique maintenue par deux planches. La moustiquaire est l'exception et le hamac est un luxe. Pas d'eau, pas de douche, mais la rivière, si belle, si violente, mais dangereuse, avec la pollution au mercure et, parfois, des parasites pouvant provoquer des maladies tropicales. Les *oreros* ont un salaire légèrement supérieur au minimum légal (qui est de toute façon une misère actuellement : environ 40 dollars), mais la surprise déplaisante vient en fin de contrat. Car ils se retrouvent assez souvent endettés.

Apaiser la nostalgie

On leur décompte en effet le prix du passage en camion ou en avion de leur village au campement, celui de la nourriture pendant le long voyage, tous les achats effectués auprès de l'épicier qui passe en *peque-peque,* stocke sa marchandise dans sa baraque de Laberinto, les bières que l'on achète par caisses de vingt pour apaiser la nostalgie de la sierra en écoutant des *huaynos,* ces complaintes mélancoliques des hautes terres qui disent le désespoir amoureux, la trahison et la solitude, la tristesse d'être né pauvre et indien dans un monde hostile.

Certains patrons, mais pas tous heureusement, spéculent même et provoquent délibérément l'endettement du mineur, qui devient le prisonnier de son contrat. On lui propose des postes de télévision en couleur. Dans certains campements on amène à l'occasion des prostituées, qui travaillent à l'abattage. « *J'ai assisté personnellement à une séance,* dit un conducteur de *peque-peque. Cinquante clients en six heures...* »

L'ardoise du mineur s'allonge et, s'il « doit » de l'argent au patron à la fin de son *noventa,* il est contraint de signer un nouveau contrat pour tenter de se libérer de sa dette. C'est l'engrenage. En France, les patrons de bordel de la Belle Epoque n'agissaient pas différemment. Ceux qui s'enfuient et sont rattrapés sont souvent, affirme-t-on, exécutés par des hommes de main. Les petits morts anonymes de la rivière. Des mineurs plus aguerris, plus expérimentés, plus malins s'organisent, se regroupent, s'installent. C'est une minorité.

Les maladies aussi font des ravages dans les rangs des *oreros* du Madre-de-Dios. La fièvre jaune d'abord : officiellement, elle a fait deux cents morts en une seule année. Depuis deux ans, le vaccin est obligatoire, et le contrôle à l'aéroport de Puerto-Maldonado est rigoureux. La malaria ensuite, transmise par des moustiques, et les leishmanias, ces vers qui s'infiltrent sous la peau des mineurs, qui travaillent bien souvent avec de l'eau jusqu'à la ceinture. Les *oreros* l'appellent l'*uta.* D'autres maladies de peau sont propagées par des moustiques ou des animalcules microscopiques. La tuberculose, l'anémie sévissent en raison d'une nourriture insuffisante et surtout très mal équilibrée.

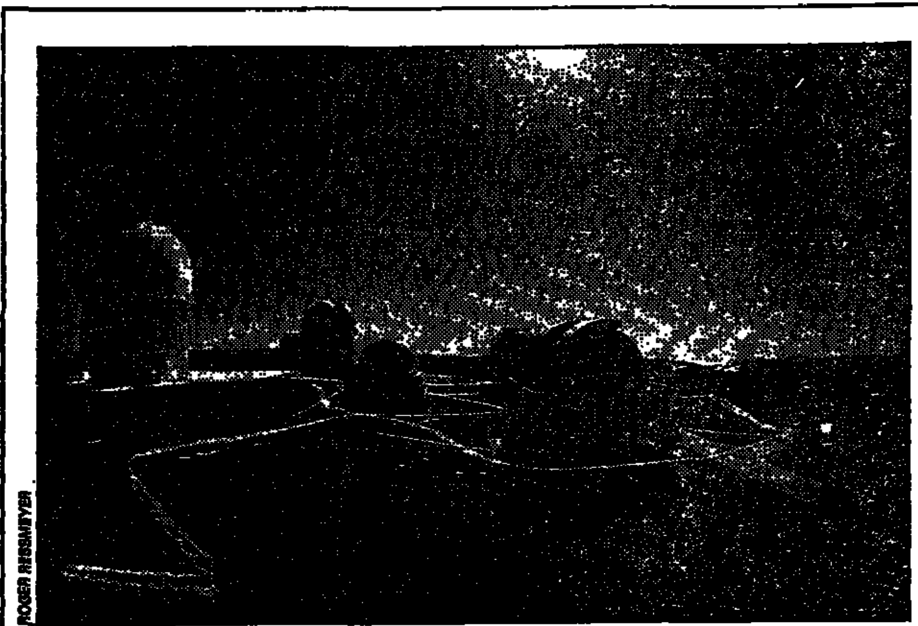
MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 18



SANS VISA

ESCALES


ROGER RESSMEYER

Sous le ciel du Chili

Les conditions atmosphériques exceptionnelles qui règnent au Chili, sur la cordillère des Andes, permettent l'observation d'un ciel particulièrement riche en astres. Une particularité que le voyagiste EXIT (14, rue du Théâtre, 75015 Paris, tél. : 45-78-61-95), spécialiste de l'Amérique du Sud, et l'association d'animation scientifique CREEA-Stages proposent d'aller vérifier sur place, du 16 au 28 mars, dans le cadre d'un voyage *poétiquement* (et hermétiquement) baptisé : à la découverte des étoiles invisibles de l'hémisphère Sud. Traduction : à la découverte des étoiles non visibles de l'hémisphère Nord. Des étoiles que l'on scrutera à satiété chaque soir et, bien entendu, à l'occasion de la visite des trois grands observatoires astronomiques d'El Tololo, de La Silla et de La Campana.

Egalement au menu de ce festin céleste, Santiago, la côte Pacifique au nord de la capitale, La Serena (une ville coloniale aux vingt-neuf églises), les paysages lunaires de la cordillère, San-Pedro-de-Atacama (berceau de la culture atacaménienne), la vallée de la Lune (un cadre géologique de toute beauté), l'altiplano, ses volcans et ses lagunes, paradis des flamants roses, les geysers du Tatio (la plus forte concentration d'Amérique) et la gigantesque mine de cuivre à ciel ouvert de Chuquicamata.

Prix, en pension complète et vol Air France : 19 500 F. Extensions possibles, notamment à l'île de Pâques. Attention : le nombre des places est limité.

Tout ski

Soucieuse de répondre à l'insatisfaction de nombreux skieurs débutants ou moyens rebutés par l'enseignement traditionnel (démonstration, correction, application), l'UCPA a décidé de les libérer du carcan des figures imposées. Sous le mot d'ordre : « Passer du ski des modèles au ski des individus », ses moniteurs s'engagent à être attentifs aux angoisses comme aux aptitudes de chacun, avec pour objectif essentiel d'amener la découverte de sensations nouvelles, et la seule rencontre du plaisir sur les pentes.

Grâce aux remontées du glacier de Bellecôte, on est assuré de trouver de la neige tout l'hiver au centre UCPA de La Plagne. La semaine en pension complète, avec prêt du matériel, cours, remontées mécaniques et assurances coûte 2 350 F. On trouve des bureaux de l'UCPA dans les principales villes de France et dans la capitale, 28, bd de Sébastopol, 75004 Paris. Tél. : 48-04-76-76.

Les chevaux du Niger

L'affaire s'organise autour de quinze chevaux barbe-arabes, d'écuries, de carrières de détente au bord du fleuve Niger, et le personnel sera constitué d'un guide connaissant parfaitement la région et ses coutumes puisqu'il a effectué la première traversée à cheval de l'Afrique de l'Ouest — parcourant quelque 4 000 kilomètres en huit mois d'expédition, — d'un cuisinier et d'un chauffeur chargés de préparer les bivouacs avant l'arrivée des cavaliers. Ajoutons que l'hébergement sera sous tente moustiquaire, et l'on sera prêt à partir pour une évasion à cheval au fil du Niger. Il ne reste plus qu'à choisir itinéraire et dates et à contacter l'Aventure au présent (3, place Lachambaudie, 75012 Paris, tél. : 43-07-52-96 le soir).


YVE FLATARD/RAPHO

Cette aventure, ce pourra être Djenné, la Venise du continent noir. Son marché est l'un des plus anciens de l'Afrique de l'Ouest. Une foule drapée de boubous multicolores circule en tous sens. Du 10 au 19 février ou du 16 au 25 juin, 5 800 F. Les Dogons, rendus célèbres par l'ethnologue Marcel Griaule, détiennent des traditions et une culture réputées. Du 22 février au 6 mars ou du 1er au 13 juillet, 7 000 F. Tombouctou, la cité interdite aux portes du désert, sera accessible à six cavaliers. Du 22 avril au 8 mai, 10 900 F.

De Ségou à Bamako, une exploration prend le Niger pour guide. Les Peuls guident les troupeaux de bœufs tandis que les Bozos lancent leurs filets « à l'épervier ». Non loin de Koulikoro, on traverse le fleuve : les chevaux dans l'eau, les cavaliers en pirogue. Du 20 au 29 mai (saison sèche chaude), ou du 5 au 14 août (saison des pluies), 4 200 F.

Aventure fera revivre l'expérience des pionniers. L'itinéraire sera décidé chaque jour. *« Nous achèterons vivants les poulets et autres vivres dans les petits marchés villageois. Bivouacs éclairés par les lampes tempête et ciels étoilés d'une merveilleuse pureté. »* Du 20 au 29 juillet, 4 600 F.

Or et sang sur le Madre-de-Dios

Suite de la page 17

Psychologiquement enfin, les hommes venus de la sierra et de l'altiplano ne s'adaptent pas toujours très bien au climat tropical et au style de vie des basses terres amazoniennes. Ils regrettent leurs villages — en dépit du froid glacial des petites aubes de l'altiplano, — leurs familles, dont ils sont sans nouvelles. Ils y retournent quand ils peuvent pour les récoltes de la *chacra* — la parcelle de terrain jamais abandonnée — et reviennent poussés par la nécessité ; 60 % de la population de Puerto-Maldonado est aujourd'hui originaire de Cuzco : petits vendeurs, mototaxis (pas ou peu de voitures dans la capitale du département, mais en revanche quatre mille immatriculations de motocyclettes), camionneurs, employés. La moitié au moins des habitants du Madre-de-Dios — environ quarante mille personnes — vit de l'or. Y compris les policiers et autres représentants de l'autorité, qui ne répugnent pas toujours à rançonner les travailleurs sans défense, sans papiers d'identité (le patron, c'est l'usage, garde leur livret électoral pendant la *noventa*), ainsi que les modestes conducteurs de mototaxi, sous prétexte de contrôle, de « révision technique » ou de recherche d'un engin volé. C'est la razzia et le racket organisé.

Parfois, c'est Clochemerle en Amazonie. Un policier trop zélé, et nouveau dans la région, a arrêté le jeune évêque de Maldonado qui circulait à moto, comme tout le monde, et sans papiers, comme tout le monde. Et en jean, bien sûr ! L'évêque, incapable de prouver sa bonne foi, a échappé de justesse au paiement, traditionnel, d'un confortable bakchich pour calmer le policier.

L'intervention énergique d'un prêtre étranger et installé depuis un lustre sur les rives du Madre-de-Dios a mis fin à la mésaventure du prélat « en défaut » et a tourné à la confusion du gendarme, qui s'est promis de mieux choisir ses victimes. Tout Puerto-Maldonado en rit encore, tout en protestant, par des grèves générales, contre les abus des autorités et l'abandon du département.

C'est le Banco minero, la banque minière, d'Etat, qui est chargé d'acheter l'or aux prospecteurs ; l'établissement a plusieurs filiales autour de Puerto-Maldonado. Le cours est fixé selon les fluctuations du marché international : environ 10 dollars le gramme d'or. Des hommes et des femmes de toutes conditions apportent quelques débris d'or serrés dans un mouchoir. L'employé de la banque brûle d'abord avec une lampe à souder ce « trésor » pour en enlever les dernières impuretés. Seul l'or *refogato* (rebrûlé) est pesé. Les grosses opérations se passent ailleurs, et on estime que plus de 60 % à 80 % de la production part en contrebande vers les pays voisins.

L'un des centres actifs de la contrebande est à Laberinto, une bourgade misérable sur les rives du Madre-de-Dios, à une centaine de kilomètres de Puerto-Maldonado. Des baraques en bois, des toits en zinc, une seule rue en terre — plutôt en boue à longueur d'année, — une école, un hôpital de fortune, deux ou trois pensions à rats et à puces, des restaurants douteux, des bordels sinistres, des commerces à tous les vents qui vendent de tout : des pelles, des roues de chariot et de brouette, des oignons, du riz en sac, des moteurs Straton, des conserves, des machettes. Tout pour équiper un mineur ou un coureur de forêt.

Laberinto tire son nom du chapelet d'îles formées par le cours du Madre-de-Dios. C'est sale, pouilleux, louche et inquiétant. Un incendie bizarre — certains parlent d'explosion d'un laboratoire de cocaïne — a récemment ravagé la moitié du village. Contrebandiers et malfrats se retrouvent sur les berges boueuses de la rivière. Une dizaine de pirogues à moitié emplies d'eau attendent prospecteurs et commerçants ambulants. On marche sur des détritus dans une odeur de latrine. Mais Dona Lucinda Yupanqui, qui tient Le Chalet, le meilleur bistrot de Laberinto, sert un excellent poisson grillé, le *paixe* de l'Amazone. Laberinto, perdu au milieu de la forêt mais accroché à la rivière, est un cadre digne de Cendrars ou de Monfreid. Ça sent aussi très fort l'aventure...

MARCEL NIEDERGANG

□ PRÉCISION. — Le livre *Tombouctou* (« le Monde sans visa » du 30 décembre 1989), mentionné par Eric Fottorino dans son article *Tombouctou l'oubliée*, peut être commandé au Comité de jumelage Saintes-Tombouctou (mairie de Saintes, 17100 Saintes), qui l'a édité. On peut également se le procurer à la librairie L'Harmattan (16, rue des Ecoles, 75005 Paris) au prix de 250 F.



SANS VISA

LA TABLE

Les enfants du Fouquet's

Des Champs-Elysées à la Défense, de la Défense à la Bastille

AUX Champs-Elysées, on le sait, le *Fouquet's* qui vient de fêter ses quatre-vingt-dix ans, a été sauvé par Jack Lang qui l'a fait inscrire à l'inventaire des Monuments historiques au titre – je trouve le terme bien trouvé – de « lieu de mémoire ». Que ne l'a-t-on trouvé plus tôt, ce terme ! Il eût peut-être sauvé le Palais rose de Boni de Castellane, par exemple.

Mais voilà que notre *Fouquet's* traditionnel (inutile, n'est-ce pas, de rappeler sa terrasse double, son restaurant et ses salons du premier étage, son bar tout-parisien...) fait, si j'ose écrire, des petits. Et que, successivement, viennent d'ouvrir un *Fouquet's Europe* et un *Fouquet's Bastille*.

Le premier au CNIT, dans le paysage un peu démentiel, pour les vieux Parisiens, de la Défense. Mais curieusement – et habilement – la salle, au cinquième étage et donnant sur l'Arche, évoque, imitation boiseries et tissus, un club anglais des années de jeunesse du *Fouquet's Elysées*. Une ambiance calme et chaude.

La carte, on l'imagine, est à la fois traditionnelle et moderne, avec, entre le merlan Colbert (a-t-on jamais trouvé mieux pour apprêter ce poisson ?) et le cœur de filet béarnaise, un bar au verjus et le foie de veau au miel d'acacia ; entre le foie gras d'oie au sauternes et les profiterolles au chocolat, le magret fumé et sa salade aux noix, les ravioles de langoustines, le millefeuille de veau aux aubergines, le soufflé glacé aux fruits rouges. La cave est de qualité, sœur de celle, élyséenne, que l'on connaît. L'addition oscille entre 350 F et 500 F, et il y a des salons particuliers de quatre à trente personnes. Voilà le *Fouquet's Europe*.

Le *Fouquet's Bastille* (qui pourrait s'appeler « Opéra Bastille » puisque dans les murs de cette neuve construction) comporte un rez-de-chaussée, que l'on peut considérer comme brasserie de luxe, et un premier étage.

Ici, outre les fruits de mer, les entrées s'amusent d'un gratin de petits-gris aux herbes ou d'un tartare de homard en rémoulade de fenouil, les poissons s'épanouissent autour de la minute de turbot moutarde ou de la crépinette de sole crème truffée. Le ris de veau en aumônière de chou, le pigeonneau à la ficelle, l'agneau et son gratin d'aubergines préludent à des desserts signés Patrick Delmas (compter 350 F à 500 F). Alors qu'au rez-de-chaussée, toujours outre les fruits de mer, vous trouverez des plats « clin d'œil » comme la salade de bœuf, le merlan Colbert, la morue fraîche « façon matelote », le tartare (finement à votre goût), le sauté d'agneau, etc. (compter 250 F-400 F, avec un menu de joli choix à 195 F et des vins en carafe).



J'ai souvent, ici, moqué la restauration à succursales multiples. J'entends par là les chefs-patrons qui ouvrent une annexe, puis deux, puis trois. Annexes où la cuisine, pour porter l'empreinte dudit cuisinier, sort néanmoins des mains d'un sous-ordre inconnu. Je voudrais signaler alors que, au contraire, ces trois *Fouquet's*, sérieusement dirigés par Maurice Casanova et sa fille Jeanny-Paule, ne manquent pas de belles toques.

C'est un carré d'as que nous trouvons ici aux « pianos » : aux Champs-Elysées, avec le chef Pierre Ducroux toujours solide au poste et assisté désormais par Thierry Coué (venu du *Bacchus gourmand*) ; au CNIT, le jeune mais talentueux Alexandre Faix (et dirigeant la salle Charles-Madeira), un « solide » du métier ; enfin à la Bastille, Jean-Michel Bédier, qui fit les beaux jours du *Chiberta*. Quatre très bons cuisiniers au programme : c'était, je crois, à signaler.

LA REYNIÈRE

▶ *FOUQUET'S EUROPE,*
2, place de la Défense,
92053 Puteaux.
Tél. : 46-92-28-04.
Fermé samedi soir et dimanche.

▶ *FOUQUET'S BASTILLE,*
130, rue de Lyon,
75012 Paris.
Tél. : 43-42-18-18.
Ouvert tous les jours.

SEMAINE GOURMANDE

Le Tourasse à St-Jean-de-Luz

Le merveilleux *Grand Hôtel* de Saint-Jean-de-Luz, malheureusement bien mal dirigé, vient d'être, après une longue fermeture, racheté (par des Japonais, me dit-on). Saint-Jean-de-Luz mérite cependant un passage : la maison de Louis XIV, avec sa collection d'étains, son petit port charmant, ses fêtes (du thon en juillet, du ttoro en septembre), sont à connaître. Et on ira se régaler au *Tourasse*, jeune maison ouverte en 1987 par Pascal Basset et son épouse Véronique.

Basset a débuté en de bonnes maisons, en a gardé le meilleur, y ajoutant ses inventives interprétations du régionalisme. Cela donne un foie de canard au chasselas, un pâté chaud de crabe au jus d'écume d'huîtres, le bar de ligne « dans sa peau croustillante », le ragoût de joues de lotte, avec aussi en entrée un « bouillon léger de haricots maïs aux béatilles sautées à la ciboulette ». Fromages du pays (avec un gâteau au fromage blanc de brebis), carte des vins, également de pays (à moins de 100 F). A la carte, compter 250 F.

▶ *LE TOURASSE,*
25, rue Tourasse,
64500 Saint-Jean-de-Luz.
Tél. : 59-51-14-25.
Fermé mardi soir et mercredi.
CB — AE.
Chiens acceptés.

La Galupe à Urt

Il y a longtemps que l'on connaît cette vieille maison de mariniers, en bord de l'Adour. Christian Parra lui avait donné une auréole, puis il avait disparu. Le voici revenu, avec sa gaieté (le soir, il vous chantera du Brassens ou du Brel après dîner), avec son savoir-faire aussi, car, féru du produit et du folklore, il mitonne le foie gras au jurançon moelleux, le saumon de l'Adour en saison, le dos de morue rôti sauce verte, le gibier en cette saison, et aussi (apôtres de la mini-cuisine à la mode suicidez-vous !) la joue de porc et sa julienne de pieds braisés au Tio Pepe... Avant des fromages de brebis des moines bénédictins d'Urt, servis avec une confiture de cerises noires. Bons desserts et étonnants vins de la région, qui vous seront découverts. Compter 280 F-350 F.

▶ *LA GALUPE,*
place du Port, 64240 Urt.
Tél. : 59-56-21-84.
Fermé dimanche soir et lundi.
Carte bleue.
Chiens acceptés.

La Vieille Fontaine à Maisons-Laffitte

Ce n'est point une découverte, et les Parisiens gourmands tout comme les « Yvelinois » (où faut-il dire « Yveliniens » ?) connaissent ce pavillon du parc de Maisons-Laffitte, les recherches culinaires de François Clerc, l'accueil de *Manon Letourneur*, la salle élégante du rez-de-chaussée donnant sur la verdure, celles du premier pour les petits dîners et les réceptions.

Des aumonières de caviar à la glace au lait d'amandes, du cassoulet à la terrine d'agrumes au champagne, des cuisses de grenouilles à la coque à la tarte légère de pommes, tout est satisfaisant, conduisant à des additions qui, clin d'œil à la cave aidant, peuvent atteindre 500 F-600 F. Mais ce que je voudrais signaler, c'est la carte-menu (choix entre six entrées, sept plats et autant de desserts, avec le choix du maître fromager et d'excellents pains « maison »). Un menu à 200 F est proposé au déjeuner comme au dîner. C'est là un effort, me semble-t-il, que beaucoup de restaurants devraient prendre en exemple.

▶ *LA VIEILLE FONTAINE,*
8, avenue Grétry,
78600 Maisons-Laffitte.
Tél. : 39-62-01-78.
Fermé dimanche et lundi.
AE — DC — CB.
Chiens acceptés.

La Grosse Tartine à Paris

Ce n'est qu'un rappel, car on connaît cette agréable maison, avec sa salle à manger-jardin d'hiver sous une verrière ouvrante. Mais, en ces temps de froidure, on se régalera d'une cuisine de femme (la patronne, Mme Odette Pilmis) : souris d'agneau aux poivrons et tomates, cassoulet, bavette à l'échalote avant la tourtière landaise. A la carte, compter 200 F-250 F.

▶ *LA GROSSE TARTINE,*
91, bd Gouvion-Saint-Cyr,
75017 Paris.
Tél. : 45-74-02-77.
Parking : Porte Maillot.
AE — DC — CB.
Chiens acceptés.

L. R.

Le trophée des « mères cuisinières »

L'ARC (Association des restauratrices-cuisinières) qui fait de plus en plus parler d'elle (Bocuse d'Or, voyage du « France », réception à l'université de Boston, etc.) vient de créer un concours culinaire réservé à toutes les cuisinières propriétaires ou employées en restaurant ou élèves d'écoles hôtelières.

Son thème : la réalisation, en hommage à la Mère Brazier, d'un plat issu du répertoire traditionnel lyonnais. Après une sélection faite par un jury patronné par Léa Bidault (qui animait *La Voûte*, à Lyon) et Paule Castaing (du *Beau Rivage*, Condrieu), la finale entre les dix retenues se tiendra le 24 avril prochain à Vichy.

Le jury, composé de « mères cuisinières » de l'ARC, d'un représentant de l'Académie des gastronomes, d'un représentant du Club des cent et de journalistes gastronomiques et autres personnalités, se tiendra sous le haut patronage de M. Olivier Stirn, ministre du tourisme. Il y aura de nombreux prix, dont le premier (10 000 F) sera offert par le conseil général de l'Allier. Renseignements : Simone Lemaire (présidente de l'ARC), *La Tournebride* à Busset (03270).

L. R.

MIETTES

● **Basquement vôtre...** Lucie et Jean Sorhondo, du *Relais basque* (11, rue Saint-Lazare, Paris-9e ; tél. : 48-78-29-27), viennent de mettre à leur carte, entre le ttoro et le civet de lotte au madiran, une... choucroute basque. A découvrir !

● **Louis Grondard**, chef du *Jules-Verne* (tour Eiffel) et remarquable cuisinier (ce ne sont pas les passagers de la croisière France qui me contrediront), quitte la maison pour prendre la direction des cuisines de *Drouant*. Je pense que les clients de la maison du prix Goncourt en seront ravis. Malgré les éloges de mes confrères, je n'ai guère apprécié la cuisine du prédécesseur lors d'un récent déjeuner : huîtres chaudes baignant dans la crème fade, volaille de Loué banalement rôtie, etc.

● **Lecteur mécontent**, ce monsieur qui, ayant réservé la veille par téléphone deux couverts au *Capitaine* des Sables-d'Olonne, est arrivé à l'heure dite. On lui a déclaré que c'était par erreur que l'on avait réservé les couverts et que la salle était complète.

● **Lecteur satisfait** du restaurant *Roc-en-Val* (à Montlouis-sur-Loire ; tél. : 47-50-81-96), qui a du reste une étoile au *Bottin gourmand*. A noter sur la carte une mystérieuse salade de mâche aux doigts de saint Antoine.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'azur

06400 CANNES

HOTEL LIGURE ★★★NN
5, rue Jean-Jaurès - 06400 CANNES
Tél. : 93-39-03-11. - Télex 970275
FAX 93-39-19-48
A 150 mètres du Palais des congrès, climatisé, insonorisé, chambres TV couleur. Tél. direct, minibar.

06160 CAP-D'ANTIBES

MOTEL ROI SOLEIL
153, bd Kennedy. A 500 m de la mer. STUDIOS tt cft. Park., piscine. 2 pers. 1 150 F la sem. 1 780 F 2 sem. 3 100 F. 4 sem. t.c. (sauf juin, juil., août, sept.).
Tél. : 93-61-68-30.

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Best Western ★★★NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur câble téléphone direct, minibar.

Côte basque

64600 ANGLET

HOTEL de la RÉSIDENCE de CHIBERTA et du GOLF
★★★NN (près de Biarritz)
« Un doux hiver à 300 m de l'océan et au calme de la forêt de pins. »
Séjours en studios équipés tout confort (linge, chauff., tél. direct, canal + incl.)
Tarifs pour 2 pers. : semaine 1 220 F quinzaine 1 930 F - mois 3 400 F
Valables jusqu'au 25/3/1990
Possibilité petits déj. et repas
Biarritz-ville et aéroport à 3 km
104, boulevard des Plages, ANGLET
Tél. réserv. : 59-52-15-16.
Télex 573412. Fax 59 52 11 23.

Montagne

LES BALCONS DE SERRE-PONÇON

Soleil, ciel bleu des Hautes-Alpes.
Table et chbre d'hôtes, séjours.
05200 PUY-SANNIÈRES
Tél. : 92-44-24-80 à partir de 17 h.

05350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)

Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste. Fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.

LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Appt et chambres avec cuisinette, grill. De 650 à 1 500 F/pers./sem.

BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Au départ des pistes de fond, demi-pension à partir de 1 400 F/pers./sem.

Paris

SORBONNE

HOTEL DIANA ★★
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur.
Tél. direct.
De 250 à 350 F. - Tél. 43-54-92-55.

Provence

AIX-EN-PROVENCE

HOTEL-RÉSIDENCE
Location d'appartements meublés pour séjour de courte ou longue durée.
Prestations de qualité.
L'HOTEL PARTICULIER
Tél. : 42-38-29-92.

DROME PROVENÇALE

Paris/4 h par TGV (Montélimar). Site except., microclimat, prom., muscul. UVA, sauna. Cuis. à votre goût.
On ne fume pas à table.
Chbres gd cft prix d'hiver. Mireille Colombe. Tél. : 75-26-12-89.
Auberge du vieux village d'Aubres, 26110 Nyons - Fax. : 75-26-38-10.

ROUSSILLON 84220 GORDES

Vacances d'hiver au **MAS DE GARRIGON★★**
TGV et aéroport d'Avignon
séjours détente et fugue à prix doux dans le petit hôtel de charme du Luberon. Stages de cuisine et stages de relaxation.
Étape gourmande.
Renseignements et réservation : 90-05-63-22
FAX : 90-05-7001.

Sud-Ouest

PÉRIGORD

AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS ★★NN
PISCINE
1/2 pension à partir de 152 F
GOLF
Practice à l'hôtel
parcours 9 trous, à 20 mn
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
Tél. 53-29-95-94.

Suisse

CH-1938 CHAMPEX-LAC VALAIS

Région Grand-Saint-Bernard
Paradis des promeneurs, du ski de fond, ski de piste. Un hôtel familial qui vous procure bien-être et détente.
Pens. compl. 7 jours : 450 à 590 FS (env. 1 800 à 2 360 FF). Demi-pens. : 400 à 540 FS (env. 1 600 à 2 160 FF).
HOTEL SPLENDIDE
Tél. 1941/26/831145.

Crans-Montana (Valais/Suisse)

Mes vacances d'hiver idéales, je les passe au pays du soleil, des promenades et des sports, à
l'HOTEL ELDORADO ★★★
doté de tout le confort.
Famille F. Bonvin :
tél. : (19.41) 27-41-13-33
fax : (19.41) 27-41-95-22.

CH-1854 LEYSIN - Sports d'hiver

HOTEL MONT-RIANT
Confort. Un accueil jeune et chaleureux. Cuisine personnalisée faite par le patron. *Pens. compl. : 75 à 88 FS, TTC* par pers. en chambre double (env. 300 à 352 FF).
Demi-pens. possible.
J.-M. et B. Ryhen-Winter
Tél. (19-41) 25/34 27 01.
Télécopie : 19-41 25/34 27 04

3920 ZERMATT-VALAIS

HOTEL HOLIDAY
60 lits, situation tranquille et ensoleillée, à proximité du funiculaire Sunnegga. Chambres avec balcon, cuisinette, bar, bain, w.-c., radio, téléphone, TV. Hall d'accueil avec bar. Restaurant. Entrée gratuite dans une piscine couverte.
Prix spéciaux en janvier dès 70 FS (env. 280 FF) en demi-pension.
Téléphone : 1941/28/67 12 03.
Famille R. Perren, télex 472107.

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1368

SUPREMIFIQUE

(Tournoi de lignes en Allemagne fédérale, 1989-1990)

Blancs : GROSS (Tchécoslovaquie)
Noirs : J. NUNN (Grande-Bretagne)

Défense est-indienne

1. ç4	g6		19. Cg3	hxg2
2. Cç3	Fg7		20. Dd2	Tf4
3. d4	Cf6		21. ç5 (i)	Dh6
4. é4	d6		22. Té-ç1	Fd7
5. Cf3	0-0		23. Cé1	Rf7 (j)
6. Fé2	é5		24. f3	gxf3
7. Fé3 (a)	h6 (b)		25. Cxf3 (k)	Txf3
8. 0-0 (ç)	Cg4		26. Fxg5	Dg6 (l)
9. Fç1	Cç6 (d)		27. çxd6	çxd6
10. d5	Cé7		28. Tç7 (m)	Fh3!! (n)
11. Cé1 (é)	f5		29. Dé2 (o)	Rg8!! (p)
12. Fxg4	fxg4		30. Dxf3	Dxg5 (q)
13. Cç2	g5		31. Cf5	Cxf5
14. Cé2 (f)	Dé8 (g)		32. Dxh3 (r)	Cd4?
15. Cg3	Dg6		33. Ta-ç1 (s)	Tf8
16. Fé3	h5		34. Tç8	Cf3+!
17. Té1	h4		35. Abandon (t)	
18. Cf1	h3! (h)			

NOTES

a) La suite courante 7. 0-0 permet aux Noirs d'entrer dans la *variante* Taimanov après 7..., Cç6 ; 8. d5, Cé7. D'où cette idée de Gligoric qui maintient la tension au centre.

b) Les Noirs disposent de deux réponses principales, 7..., Cg4 ; 8. Fg5, f6 ; 9. Fh4 (Fç1) et 7..., *Dé7 ; 8. d5, Cg4 ; 9. Fg5, f6 ;* 10. Fh4, h5 (Dé8 ou Ch6). L'échange 7..., éxd4 est favorable aux Blancs : 8. Cxd4, Té8 ; 9. f3, ç6 ; *10. Dd2, d5 ; 11. éxd5,* çxd5 ; 12. O-O, dxç4 ; 13. Fxç4, a6 ; 14. Ta-d1, b5 ; 15. Fb3, Fb7 ; 16. a4! De même, après 7..., Cç6 ; 8. d5, Cé7 ; 9. Cd2, Cd7 ; 10. b4, f5 ; 11. f3, a5 ; 12. bxa5, Txa5 ; 13. Cb3, Ta8 ; 14. ç5! Les Blancs otiennent un jeu actif : si 14..., Cf6 ; *15. a4!, f4 ; 16. Ff2, g5 ; 17. çxd6,* çxd6 ; 18. a5! La continuation 7..., h6 (qui envisage l'attaque Cg4 sans permettre Fg5) est une spécialité de J. Nunn.

ç) Si 8. dxé5, Cg4! ; 9. Fç1, Cxé5 ; 10. Cd4, Cb-ç6 ; 11. Cxç6, bxç6! ; 12. Fé3, Fé6 ; 13. Da4, Tb8 ; 14. f4, Cg4 ; 15. Fç1, Fd4! (Ligterink-Van der Wiel, Hilversum, 1984). 8. h3 n'est pas non plus satisfaisant : 8..., éxd4 ; 9. Cxd4, Té8 ; 10. Dç2, Dé7 ; 11. Ff3, ç5! *12. Cb3, Cç6 ; 13. 0-0, Fé6 ;* 14. Fé2, Rh7 et les Noirs n'ont pas de problèmes (Bonsch-Vogt, Halle, 1987).

d) L'enchaînement logique 8..., Cg4 ; 9. Fç1, Cç6.

é) Ou 11. Cd2, f5 ; 12. Fxg4, fxg4 ; 13. b4, b6 ; 14. Cb3, g5 ; 15. a4, Cg6 ; 16. a5, Fd7 ; 17. ç5, bxç5 ; 18. bxç5, a6! (Kasparov-Nunn, Reykjavik, 1988) ou 11. h3, Cf6 ; 12. Fé3, Ch5 ; 13. Dç1, Rh7 ; 14. g4, Cf4 ; 15. Fxf4, éxf4 ; 16. Dxf4, f5 ; 17. Dg3 (Kortchnoï-Ye Yangchuan, Lucerne, 1989).

f) Nunn améliora sa partie contre Kasparov (Skelleftea, 1989) : 14. Cé3, Tf4 ; 15. Fd2, Fd7 ; 16. b4, Df8 quelques jours plus tard par 16..., Cg6! et obtint une violente attaque après 17. Tç1, Ch4 ; 18. Rh1, Dé8 ; 19. f3, gxf3 ; 20. g3, Dh5! La nouveauté du maître tchèque ne paraît pas de nature à gêner l'agression des Noirs sur l'aile-R.

g) Après le retrait du Cç3, la D noire n'a plus à craindre l'entrée Cb5.

h) La première brèche. Si 19. g3 ?, Dxé4.

i) Après 22. Fxf4?, gxf4 le gain des Noirs est rapide ; par exemple, 23. Cf5, Cxf5 ; 24. éxf5, Fxf5 ; 25. Ta-ç1, Fh6 ; 26. Dç3, f3 ; 27. Cé3, Fé5 ; 28. Cxf5, Fxh2+! ; 29. Rxh2, Dh5+ suivi du mat.

j) Menace mat par 24..., Th8. Si 24. Cxg2, Th8 ; 25. Cf1, Fb5.

k) D'où cette défense ingénieuse qui sacrifie une figure pour obtenir du contre-jeu.

l) Si 26..., Dh3 ; 27. Dxg2!

m) Les Blancs ont obtenu quelques perspectives pour la pièce sacrifiée.

n) Mais les Noirs, avec autant d'élégance que d'efficacité, rendent sans hésiter un C.

o) Si 29. Fxé7, Tf1+ ; 30. Txf1, gxf1 = D mat. Si 29. Txé7+, Rg8 ; 30. Té6, Df7 ; 31. Dé2, Ta-f8 et les Blancs sont obligés de perdre une figure par 32. Ff6, Txf6 ; 33. Txf6, Dxf6.

p) Finement joué. Si 29..., Txg3 ; 30. Df2+ et 31. Dxg3. Après avoir cédé un C au coup précédent, les Noirs laissent en prise un T et un C.

q) Menaçant 31..., Tf8.

r) Une erreur. 32. éxf5, Dxf5 ; 33. Dxf5, Fxf5 ; 34. Rxg2 permettait de survivre quelque temps.

s) Si 33. Dé6+, Rh8 ; 34. Dh3, Fb6 ; 35. Té1, Tf8.

t) Si 35. Dxf3, Dxç1+ ; 36. Txç1, Txf3 ; 37. Rxg2, Té3 et *toute résistance est inutile.*

Solution de l'étude n° 1367
V. et M. Platov (1927)

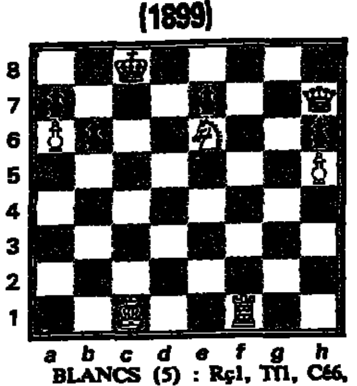
(Blancs : Rd5, Fh2 et h1, Ca5 et ç4, Pd2. Noirs : Ra8, Dg4, Fb8 et b5, Pa6.)

1. Cb6+!, Ra7 ; 2. Cç8+!, Dxç8 ; 3. Fg1+, Ra8 ; 4. Rd4+ célèbre marche en escalier avec échec, Ra7 ; 5. Ré4+, Ra8 ; 6. Ré3+, Ra7 ; 7. Rf3+, Ra8 ; 8. Rf2+, Ra7 ; 9. Ré1+, Dç5 ; 10. Fxç5 mat.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1368

J. ORTINA (1899)



BLANCS (5) : Rç1, Tf1, Cé6, Pa6, h5.
NOIRS (6) : Rç8, Dh7, Pa7, b6, é7, h6.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1366

UN CONTRE INTEMPESTIF

Ce chelem aurait chuté si Ouest n'avait pas contré parce qu'il avait cru que son partenaire avait un beau jeu. Cependant, malgré la réussite d'une impasse à l'atout, le déclarant dut déployer beaucoup de talent pour trouver une douzième levée.

Nord : ♠ A D 10 7 6 ♡ D V 5 3 ◊ 9 4 ♣ A 3
Ouest : ♠ — — — ♡ 10 9 2 ◊ D 10 8 7 6 2 ♣ V 8 4 2
Est : ♠ R V 9 5 4 ♡ 8 6 4 ◊ R V 5 ♣ 7 5
Sud : ♠ 8 3 2 ♡ A R 7 ◊ A 3 ♣ R D 10 9 6

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Goldman	Lanoue	Passell	Lazard
3 ◊	contre	surc.	6 ♣
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur, comment Lazard en Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

RÉPONSE

Le déclarant prit avec l'As de *Cœur et, convaincu que Ouest n'avait* pu contrer qu'avec le Valet de Trèfle quatrième, il joua le 10 de Trèfle et fit l'impasse, qui réussit. mais ce n'était que le début d'une longue route, le Roi de Pique étant certainement mal placé (sinon Est n'aurait pas pu surcontrer 3 Carreaux).

En tout cas, après avoir tiré l'As de Trèfle, le déclarant reprit la main par l'As de Carreau pour réaliser Roi et Dame de Trèfle et éliminer les atouts adverses ; ensuite il joua Dame Valet de Cœur pour jeter le 3 de Carreau et faire... souffrir le pauvre Est. Que pouvait-il en effet défausser sur cette neuvième levée ?

Il était indispensable de conserver trois Piques (sinon un coup à blanc à Pique aurait libéré toute la couleur) et Est jeta donc un Carreau. Alors Lazard joua le 9 de Carreau (qu'il avait précieusement gardé). La situation dans les trois dernières cartes était :

Nord : ♠ A D 10 — Est : ♠ R V 9 — Sud : ♠ 8 3 2

Sud joue le 2 de Pique et fournit le 10 de Pique, Est prit, mais il dut se jeter dans la fourchette As Dame de Pique...

L'ŒUF D'EICHEL

Les problèmes de bridge de la catégorie « casse-tête », avaient beaucoup de succès avant la guerre, mais peu à peu on y a renoncé parce que la solution prenait trop de place et que la conduite du coup s'éloignait trop du bridge réel.

Ce n'est pas le cas de ce problème créé en 1954 par le regretté champion Ado Eichel.

Nord : ♠ A R 10 6 ♡ A D 10 5 3 2 ◊ 8 4 ♣ R
Ouest : ♠ 5 4 3 ♡ 9 ◊ 7 6 3 2 ♣ 8 7 5 3 2
Est : ♠ D 9 ♡ R V 8 6 4 ◊ R V 5 ♣ D 10 4
Sud : ♠ V 8 7 2 ♡ 7 ◊ *A D 10 9* ♣ A V 9 6

Entame 9 de Cœur, comment gagner le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Il faut évidemment un accident dans les enchères pour atterrir au petit chelem à Carreau. Des annonces normales, si Nord est donneur, aboutiraient au petit chelem à Pique. *Essayez de les reconstituer* en remplaçant les points d'interrogation par des figurines :

Nord	*Sud*
1 ?	1 ?
4 ?	5 ?
6 ?	passe

Vous verrez, la semaine prochaine, que deux séquences d'enchères sont possibles.

COURRIER DES LECTEURS

« Vous dites, écrit Pierre Schaffhauser à propos de *« la chute des Dames »* (1357), *qu'en Sud on a ouvert de 2 Piques avec :*

♠ A R D 10 4 ♡ R 5 3 2 ◊ A R D ♣ R

Mais ne peut-on pas ouvrir de 2 Trèfles à moins que cette ouverture ne soit passée de mode ? »

Cette main est un très beau 2 fort (non forcing) et un médiocre 2 Trèfles (forcing de manche) car, en dévaluant le Roi sec, elle atteint difficilement 24 points DH. D'autre part, si on applique l'excellente règle de Lavinthal, on est également à la limite d'une ouverture forcing de manche car il y a autant de perdantes que de levées d'honneurs. Alors 2 Trèfles ou 2 Piques ? La réponse est 2 Trèfles parce que les couleurs sont des majeures.

PHILIPPE BRUGNON

scrabble ®

N° 337

LE CASTING SE FAIT EN STRING

François Cavanna, à son tour, défend et illustre la langue française dans *Mignonne allons voir si la rose* (Belfond). Pêle-mêle, il glorifie les clichés, la mythologie, la ponctuation (sauf le point-virgule), les règles du participe passé. En revanche, il pourfend la réforme de l'orthographe, et, bien sûr, le franglais : *« Est ringard quiconque n'a pas la bouche débordante de mots en* ing. »

Voyons donc sur ce point précis l'étendue des dégâts commis par *l'Officiel du Scrabble* (dont le premier tirage de 25 000 exemplaires a été épuisé en trois mois) : nous avons recensé les anglicismes en *ing* nouveaux, y compris ceux déjà *rentrés par le P.L.I. 1989 (certains* de ces mots sont en fait des mots anciens ravalés). BETTING, *cote des paris* – CASTING, *sélection des acteurs* – DRESSING, *petite pièce où l'on range les vêtements* – FEELING (de l'églefin ?) – FOULING, *colonie d'organismes vivants incrustés sur la coque d'un navire (on dit plutôt salissure)* – LASTING, *étoffe de laine « durable »* – PUTTING, *action de putter, au golf* – RAFTING, *descente sportive d'un cours d'eau en canot pneumatique* – SHOCKING, inv. – SKATING, *patinage à roulettes* – SLEEPING, qui donne plus à fantasmer que *wagon-lit* – STRING, *maillot de bain-ficelle* – WADING, *pêche pratiquée dans l'eau, avec des cuissardes* – WARNING, *feux de détresse* – ZAPPING - ZONING, *répartition d'un territoire en zones d'activités déterminées.* En revanche, une graphie erronée a été éliminée : « shoping ».

Récolons maintenant d'autres mots nouveaux en ING qui ne doivent rien à l'américomanie : BING ! et DING ! – DRING.S, et à la limite, BOEING, qui fait pendant à AIRBUS.

MICHEL CHARLEMAGNE

Saint-Leu-la-Forêt, 19 décembre 1989. Tournois à la Maison pour tous, mardi 20 h 30 et jeudi 13 h 45

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ESUMITR			
2	OUEABT?	MURITES	H 4	70
3	IAAOLLV	TABOU(R)ET	8 A	80
4	AOL+SKOW	LEVAI	G 7	27
5	OLOW+NEE	KAS	F 10	66
6	OWNE+EEE	OLE	E 10	27
7	OEE+MFUS	NEWS	D 12	34
8	ATMNUON	MOUFETES (a)	A 3	63
9	NN+DIREC	BOUMAT	C 8	28
10	N+TTNLE?	ENDURCI	5 E	40
11	EAEXPRF	VENT(I)LENT	9 G	63
12	AF+UREJE	EXPERT	O 4	54
13	AF+TSZVO	JUREE	L 1	51
14	FZ+ECSIA	VOUTAS	2 J	34
15	EIHLGBR	FASCISEZ	15 B	116
16	LGBR+IAY	HIE	10 M	35
17	LGBRI+DR	RAY	3 L	39
18	LGRDR+PO	BI (b)	14 A	18
19	LRDRP+LU	GO	1 N	28
20	LDRL+HAI	PUR	14 F	25
21	LL+EANDG	DAHIR	13 G	24
22	ND+NIQ	LEGAL	14 J	22
		NID	15 M	16
		TOTAL		960

(a) 2e personne du singulier du verbe MOUFETER ou MOUFTER, protester ; (b) ancêtre de la bicyclette.

1. Marie-Jo Goubin, 931. 2. Claudine Treiber, 909. 3. Régis Devos, 908.

mots croisés

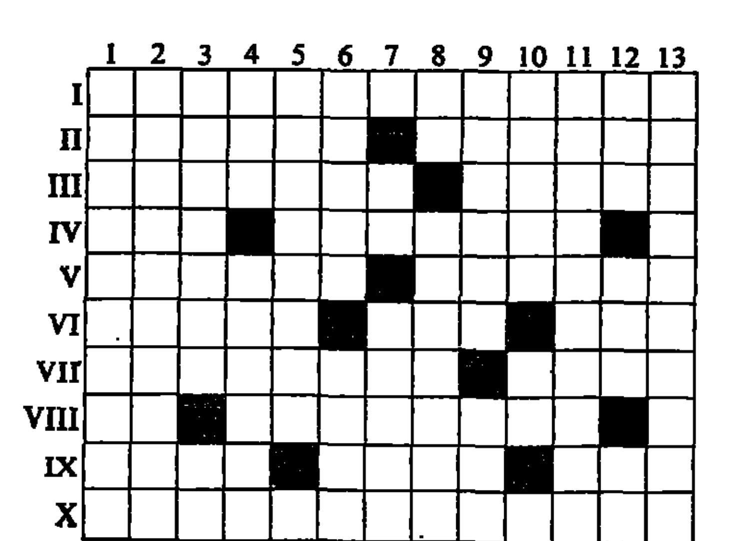
n° 595

Horizontalement

I. Le peuple, à l'Est. – II. Peut se faire avec une seule main. Ensemble. – III. S'attachera. Certains sont inquiétants. – IV. Accompagne le numéro ; S'étirera. – V. Ruminent. Font des quantités. – VI. Homme de peu de foi. Est en pleine transformation. Donne de l'avance. – VII. Va peut-être changer le cours des choses. On l'a rendu bien souple. – VIII. Pronom. Rapporte. – IX. Cela lui rapportera. Rapportait. Fit une fin. – X. Donnèrent à sentir.

Verticalement

1. Femme savante. – 2. Elles peuvent déplaire ainsi, ou séduire davantage. – 3. Dans l'œuf. Dans un moment. – 4. Il n'y a rien à voir, même dans le bon sens. Elle a comme une douce lumière. – 5. Convaincra. – 6. Rat. Langue en Asie. – 7. Montre de bas en haut. C'est une bonne ou une mauvaise raison. – 8 En marche. A tout du raz de marée. – 9. Minerai. Bâille. – 10. A du poids. Partie de boules. – 11. Traître malgré lui. – 12. N'accepte rien. Coule de source. Article. – 13. A la fois la fin et le moyen.



SOLUTION DU N° 594

Horizontalement

I. Préliminaires. – II. Sésame. Ongulé. – III. Est. Prévision. – IV. Utile. Sim. Lis. – V. Divine. Cène. – VI. Ote. Supérieur. – VII. Nu. Octa. An. Di. – VIII. Yards. Lisière. – IX. Midi. Bal. Viol. – X. Etalonnements.

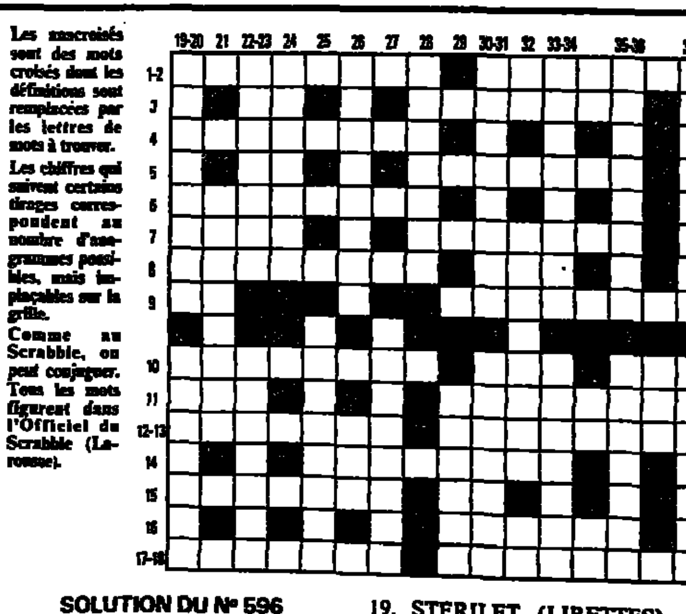
Verticalement

1. Pseudonyme. – 2. Restituait. – 3. Estive. RDA. – 4. La. Li. Odil. – 5. Impenses. – 6. Mer. Eut. B.N. – 7. Es. Palan. – 8. Novice. Ile. – 9. Animeras. – 10. IGS. Ninive. – 11. Ruilée. Ein. – 12. Eloi. Udrot. – 13. Sensoriels.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 597



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



Horizontalement

1. EEEOPSST. – 2. AACLORT (+ 1). – 3. CIINORR. – 4. ABFIILOT. – 5. AEEGIIL. – 6. EHIMMOST. – 7. AEENQRU. – 8. EGINRSSS. – 9. AACEEMST. – 10. CEEEILNT. – 11. AADINRSU. – 12. AEEGRSU (+ 5). – *13. ABEEILSS (+ 1). – 14. AELMORTZ.* – 15. AEEPRTZ (+ 2). – 16. DEEILS (+ 5). – 17. AEFSSTU (+ 1). – 18. EELNSSSU.

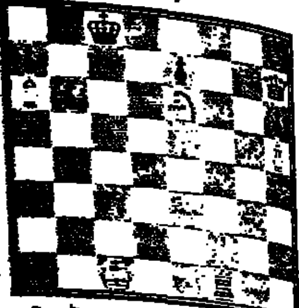
Verticalement

19. AAEGLNPT. – 20. EFIPRTU. – 21. EHIRSSTU. – 22. CEEMNOO. – 23. AAIMMST. – 24. AAELMST (+ 3). – 25. ACEEMNRT (+ 4). – 26. AFIISSTT. – 27. AEEELRST (+ 3). – 28. EEEFLNS. – 29. AEILRS (+ 8). – 30. AACEIMNR. – 31. BCDEIOU. – 32. AEIORRST (+ 3). – 33. ACEEINQU. – 34. AEINNSS (+ 1). – 35. AAEIRRTT (+ 7). – 36. AEEGLSU (+ 2). – 37. AADENORT. – 38. AEIMSSS (+ 2).

SOLUTION DU N° 596

1. GUGUSSE. – 2. VICHYSME. – 3. ASIATES (ASTASIE). – 4. IMPENSES, dépense pour l'entretien d'un bien. – 5. FRIPENT. – 6. SUINTANT. – 7. TISANES (NASTIES...). – 8. ARROIS (RASOIR ROSIRA). – 9. ULTRASON (ROULANTS). – 10. COUDEREZ. – 11. AXERENT. – 12. ERODER (ORDREE REDORE). – 13. ULULERAI. – 14. NEGATIF (AGENTIF FIGEANT). – 15. ELDORADO. – 16. ENNEIGEE. – 17. PINSONS. – 18. BITTERS. – 19. STERILET (LIRETTES). – 20. FAMEUSE. – 21. FELERENT. – 22. GUIDOUNE, femme facile. – 23. HERESIE. – 24. GAPETTE, casquette. – 25. OOGONE. – 26. IRLANDAIS. – 27. SINUSAUX. – 28. SASSASSE. – 29. FESSEE. – 30. ESSENCE (CENSEES). – 31. ONGUENT. – 32. TUTELLE. – 33. CORNARD. – 34. LUDICIEL. – 35. HUITRIER. – 36. LOGETTE. – 37. REPERENT (PENETRER). – 38. STENOSE. – 39. URAETE, aigle d'Australie. – 40. MENTIEZ. – 41. MEIOSES (MOISEES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET



CINÉMA

SAMEDI 20 – DIMANCHE 21 JANVIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les Liaisons secrètes (1960, v.o. s.t.f.), de Richard Quine, 16 h ; North of Hudson Bay (1924), de John Ford, Hell Bent (1918), de John Ford, 19 h ; Fantasia Sottomarina (1938), de Roberto Rossellini, le Navire blanc (1941, v.o. traduction simultanée), de Roberto Rossellini, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : Los Sobrevivientes (1978, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 14 h 30 ; Elpidio Valdès vs. la canonera (1980, v.o.), de Juan Padron ; Yo soy la cancion que canto (1965, v.o. s.t.f.), de Mayra Vilasis, Estampas habaneras (1939, v.o. traduction simultanée), de Jaime Salvador, 17 h 30 ; Lucia (1968, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

Rencontres internationales Art cinéma vidéo : Digital Image Articulator et autres procédés : Violin Power (1970-1978) de Steina Vasulka, Summersalt (1982) de Steina Vasulka, The Art of Memory (1987) de Woody Vasulka, 12 h 30 ; Imaginaire numérique : Stolen Face (1988) de Marianne Brych, Images informatiques (1988) de Philippe Compagnon, Des histoires naturelles (1988) de Gudrun von Maltzan, Rosa dei Venti (1989) de Francesca Barilli, la Giornata pomerrigio, sera, notte, giorno (1989) d'Ida Gerosa, Float (1989) de Yoichiro Kawagushi, Particle Dreams (1988) de Karl Sims, The Conquest of Form (1988) de William Latham, la Quatrième Dimension de Zbigniew Rybczynski, 16 h 30 ; Plan fixe sur le temps (1974) de Costas Sfikas ; Modelo (1974) de Costas Sfikas, 16 h 30 ; Passions du corps. Intimités Super 8 : Ora Pro Nobis (1980) de Stephane Marti, Angle (1978) de Michel Nedjar, Anubis Nout (1988) de Valérie Petit, Vidéo Ergo Sum (1988) de Béatrice Slazak, 20 h 30 ; Deux voyages méditatifs : Monkey's Birthday (1973-1975) de David larcher, Chot-El-Djarid (1979-1980) de Bill Viola, 21 h 30 ; Danses, Errances : Tranches (1985-1986) de Teo Hernandez, Pas de ciel (1987) de Téo Hernandez, 21 h 30 ; Barroco. L'interface cinéma vidéo : Epiphany (1984) de Cerith Wyn Evans, The Miracle of the Rose (1984) de Cerith Wyn Evans, 22 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BLACK RAIN (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COMME UN CHEVAL FOU (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR (*) (Fr.-Hol.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS. Film américain de Peter Weir, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CORPS PERDUS. Film français de Gregorio, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EMBRASSE-MOI VAMPIRE. Film américain de Robert Bierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ET LA LUMIÈRE FUT. Film franco-allemand-italien d'Otar Iosseliani, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LEVIATHAN. Film américain de George P. Cosmatos, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MONSIEUR. Film français de Jean-Philippe Toussaint : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SIMETIERRE. (*) Film américain de Mary Lambert, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOM ET LOLA. Film français de Bertrand Arthuys : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

36.15 CODE PÈRE NOËL. Film français de René Manzor : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TRAIN OF DREAMS (Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WHY ME (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 JANVIER

« Réalisme contestataire ou bourgeois. G. Courbet en lutte contre les pompiers », 10 h 30 et 14 h 30, entrée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (L'Art et la manière). « Une heure place de la Concorde », 11 h, métro Assemblée-Nationale (V. de Langlade).

« Rodin-Monet, centenaire de l'Exposition de 1889 », 13 h, 77, rue de Varenne (G. Marbeau-Caneri).

« Himalaya I : arts et religions du Népal », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale » (carte d'identité), 14 h, 33, quai d'Orsay (C. Merle). « La sculpture gothique », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Le siège du Parti communiste, chef-d'œuvre d'O. Niemeyer », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra et ses légendes », 14 h 30, hall, statue de Lulli (Ecoute du passé).

« Exposition Daumier », 14 h 30, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (Mme Cazes).

La force sereine des sculptures d'A. Bourdelle », 15 h, 16, rue Antoine-Bourdelle.

« Le nouveau Musée Carnavalet en l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau », 15 h, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

« L'hôtel de Mondragon. Le mariage de Bonaparte. Les fastes de Joséphine », 15 h, 3, rue d'Antin (I. Haulier).

« L'hôtel de Vendôme et les collections minéralogiques de l'Ecole des mines », 15 h, 60, boulevard Saint-Michel (Approche de l'art).

« L'hôtel Botterel-Quintin », 15 h, 44, rue des Petites-Ecuries (Paris et son histoire).

« Histoire de la franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 h, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons de l'hôtel de Lassay » (carte d'identité), 15 h 15, métro Assemblée-Nationale (M. Banassat).

Pour les jeunes

« Découverte des collections du Musée d'art moderne », 15 h, 11, avenue du Président-Wilson.

« Comparaison du Paris d'autrefois et du vingtième siècle », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« La Conciergerie », 14 h 30, entré, 1, quai de l'Horloge (Arts et caetera).

« David, peintre de la Révolution », 14 h 30, devant la pyramide du Louvre (Art et découvertes).

« Circuit insolite dans le Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Institut. Histoire des académies. La Coupole », 14 h 45, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« Hôpitaux et asiles d'autrefois à l'hôtel de Miramion », 15 h, 47, quai de la Tournelle (Aproche de l'art).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 h, 63, rue de Monceau (I. Haulier).

« La Salpêtrière », 15 h, 47, boulevard de l'Hôpital (Tourisme culturel).

« La Folie Saint-James » à Neuilly, 15 h, métro Pont-de-Neuilly, côté avenue de Madrid (Ecoute du Passé).

« Cours et passages du vieux faubourg Saint-Antoine », 15 h, sortie métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« Couvents insolites de la rue Denfert-Rochereau », 15 h, sortie métro Port-Royal (Paris et son histoire).

DIMANCHE 21 JANVIER

« La Comédie-Française », 10 h 30, place Colette, porte de l'administration.

« La Conciergerie : salles gothiques et nouvelle présentation des salles « Révolution », 15 h, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« Exposition Daumier », 10 h 30, 2, rue Louis-Boilly (P.-Y. Jaslet).

« Montmartre, cités d'artistes d'hier et d'aujourd'hui », 10 h 30, métro Abbesses (M. Banassat).

« Grande arche et quartier de la Défense », 10 h 45 et 14 h 30, hall RER-La Défense, sortie E (Art et histoire).

« Le Louvre, des fortifications de Philippe Auguste à l'intérieur de la pyramide », 11 h et 14 h 30, métro-Louvre-Saint-Germain-l'Auxerrois (C. Merle).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 h, porte principale, boulevard de MOénilmontant (V. de Langlade).

« ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 h et 15 h, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Bercy, d'hier et... d'aujourd'hui », 14 h 15, sortie métro Dugommier. Sortie annulée en cas de mauvais temps (L'Art pour tous).

CONFÉRENCES

SAMEDI 20 JANVIER

270, rue Saint-Jacques, 14 h : « L'épopée des croisades : les croisades face aux mondes orientaux », par C. Marquant ; 16 h : « La reconquête de l'Espagne des rois catholiques », par A. Congnard (Clio-Les Amis de l'Histoire).

Avenue Franklin-Roosevelt, 15 h : « Les requins, questions et réponses », par B. Seret (Palais de la découverte).

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 15 h : « La science par la bande : Cosmic comic's, par J.-P. Petit et J.-M. Souriau (Cité des sciences et de l'industrie).

199 *bis*, rue Saint-Martin, 15 h : « Habitat et santé », table ronde animée par S. Klouche (Centre culturel AMORC).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Paris et ses enceintes : de l'enceinte de Charles V à la création du boulevard », par M. Jacomet (Monuments historiques).

47, rue Raynouard, 17 h 30 : « Hommage à Villiers de L'Isle-Adam », par P.-G. Castex, de l'Institut (Samedis de la maison de Balzac).

DIMANCHE 21 JANVIER

270, rue Saint-Jacques, 14 h : « L'aventure de Berlin, de Frédéric le Grand à Hitler », par J.-P. Wytteman ; 16 h : « Italie. La première Renaissance du quinzième siècle : l'époque des tyrans », par J. Thabuis (Clio-Les Amis de l'Histoire).

252, faubourg Saint-Honoré, 14 h 30 : « Mondes secrets d'Asie », film présenté par Patrick Bernard (Connaissance du monde).

1, rue des Prouvaire, 15 h : « Les corps subtils selon les médecines chinoises, tantriques et ayourvédique », par le docteur S. Roos ; « La magie sonore et rythmique », par Natya.

30, avenue Corentin-Cariou « Des héros et leurs créateurs » ; 15 h : « Jean Graton et Charlier » ; 16 h 15 : « Turk et Degroot et Roger Leloup » (Projections). Accès libre (Cité des sciences et de l'industrie).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'Andalousie romaine, musulmane et chrétienne », par Mme Garnier-Ahlberg (Monuments historiques).

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

TROP TARD POUR PLEURER. Elysée-Montmartre (42-52-76-84) (dim., lun., mar.) 20 h 30 (3).

LE TUNNEL. Théâtre Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 20 h (4).

AVANT-GARDE. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (ven., sam., lun., mar.) 21 h 45 (5).

CONTES D'HIVER. Centre Mandapa (45-89-01-60) (dim.) 20 h 45 (5).

DAVID MATHEL. Les Déchargeurs (42-36-00-02) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 17 h (5).

DU SANG SUR LE COU DU CHAT. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

JE ME SOUVIENS. Mogador (48-78-75-00) (dim. soir, lun., jeu.) 20 h 30 ; dim. 15 h (5).

LE JEU DE LA VÉRITÉ. Théâtre 14-Jean-Marie Serreau (45-45-49-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; 17 h (5).

LÉON LA FRANCE : HARDI VOYAGE VERS L'OUEST AFRICAIN. Théâtre de l'Atalante (46-06-11-90) (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; dim. 17 h (5).

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIES. Cité internationale universitaire (45-89-38-69). Grande salle (dim., lun., mar.) 20 h 30 (5).

MONSIEUR BONHOMME ET LES INCENDIAIRES. Ivry-sur-Seine. Théâtre d'Ivry (46-70-21-55) (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

ALEX METAYER AU CASINO DE PARIS. MORAL D'ACIER. Casino de Paris (42-85-30-31) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

BRITANNICUS. Comédie française (40-15-00-15). Salle Richelieu 20 h 30 (9).

MATCH D'IMPROVISATION. Bataclan (47-00-30-12) 21 h (8).

LES COLOMBAIONI (nouveau programme). Boulogne-Billancourt. Théâtre (46-03-60-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

MORDS DONC. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 22 h (9).

POLYEUCTE. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

LE RODEUR. Montreuil. Studio théâtre (48-58-65-33), 21 h (9).

SCÈNES DE LA GRANDE PAUVRETÉ. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30) (dim. soir, lun) 20 h 30 ; dim. 17 h. (9).

LA TRAVERSÉE DE L'HIVER. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

LES FELUETTES OU LA RÉPÉTITION D'UN DRAME ROMANTIQUE. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

LES INCERTITUDES DU DÉSIR. Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27 (dim., lun.) 20 h 30 ; le mardi à 18 h 30 (9).

ISMENE. Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (9).

LES ESCALIERS DU SACRÉ-CŒUR. Aubervilliers. Théâtre d'Aubervilliers. Groupe Tse (48-34-67-67) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (9).

SPORTS

VOILE : la course autour du monde en solitaire

La péniche des confidences

Depuis sept semaines, le navigateur Titouan Lamazou *(Ecureuil-d'Aquitaine)* occupe la première place du Vendée Globe Challenge, la course autour du monde en solitaire. Cette lointaine aventure de quatre mois peut être suivie au jour le jour depuis Paris grâce à un PC installé à bord d'une péniche, sur la Seine.

Paris, 17 heures. Une étrange excitation s'empare des occupants de la péniche *Vendée* (1), amarrée au port de Javel, à quelques encablures du pont Mirabeau. C'est l'heure du contact quotidien avec les concurrents du Vendée Globe Challenge, prisonniers de leur solitude dans le plus grand désert maritime du monde, l'océan Indien.

La vacation, relayée par Saint-Lys-Radio, commence par la lecture, en français puis en anglais (pour l'Américain Mike Plant – *(Duracell)*, des bulletins météos pour les trois zones (Marion, Crozet et Kerguelen) couvertes par les onze rescapés disséminés sur les 3 500 milles (6 500 kilomètres) qui séparent désormais Titouan Lamazou de Jean-François Coste *(Cacharel)*. Vincent Borde (2), responsable de la communication, et Eric Coquerel, qui assure l'animation de ces vacations avec Yvon Fauconnier (3) et Antoine Berteloot, enchaînent leur lecture avec les positions des bateaux, relevées à la mi-journée par le satellite Argos, et l'estimation des distances qui les séparent encore de l'arrivée aux Sables-d'Olonne.

« A cette heure, on peut être sûr qu'ils sont tous à l'écoute, confie Denis Horeau (4), le directeur de la course. *Cette vacation radio est le cordon ombilical qui les relie encore à la terre. C'est un peu leur journal. Ils sont sûrs d'y trouver les positions exactes de tous les concurrents. Parfois, nous leur faisons des revues de presse ou nous leur transmettons des messages. Et, surtout, ils peuvent se confier ou écouter les autres. »*

La lecture des bulletins météo et des relevés Argos est, généralement, suivie des interventions des navigateurs. Cette fois, Saint-Lys-Radio « balaie » en vain les différentes fréquences, à l'écoute des appels du grand large. Ces silences n'ont d'ailleurs rien d'inquiétant pour certains des concurrents. Ainsi Guy Bernardin *(Okay)* n'a appelé qu'une fois, peu après le départ.

A quarante-cinq ans, ce Breton naturalisé américain qui a survécu à deux tours du monde et à plusieurs naufrages est l'homme qui a le plus navigué en solitaire (plus de 150 000 milles). Pour lui, ces vacations sont *« des conversations de petites mémés au coin du feu »*. Il ne conçoit pas le Vendée Globe Challenge comme une course mais comme une *« aventure personnelle »*. *« C'est la course de l'absurde*, estime-t-il. *Partir d'un point pour revenir au même point, c'est ridicule. Surtout en passant par ces mers-là. La notion de course fait oublier le respect des éléments, la sécurité, les choix raisonnables de route et le comportement à suivre. C'est dommage. »*

L'autre solitaire silencieux est l'Américain Mike Plant, coupé du monde par la panne de ses deux radios BLU. Seul un télex le relie encore avec son équipe aux Etats-Unis. Le silence momentané des autres s'explique par les difficultés de propagation des ondes radio pour ces solitaires distants de quelque quinze mille kilomètres. Une deuxième tentative pour entrer en contact avec eux, une demi-heure plus tard, est plus concluante.

Perturbations australes

Le premier sujet de conversation est là aussi la pluie et le beau temps qui se succèdent au rythme des dépressions. Depuis qu'ils ont abordé l'océan Indien et jusqu'au *cap Horn, que les premiers* devraient doubler à partir de la mi-février, les onze rescapés sont livrés au régime traditionnel des perturbations de l'Extrême-Sud.

La perturbation qui progresse d'ouest en est à une vitesse d'une trentaine de nœuds s'annonce par une rotation du vent d'ouest au nord en fraîchissant. Le ciel se couvre. La pluie annonce l'arrivée du front chaud. Le vent du nord s'accélère à plus de quarante nœuds avant de tourner au nord-ouest puis à l'ouest.

Le bateau est maintenant au centre de la perturbation. Le ciel est bas avec de petites pluies et la température varie entre 5 °C et 10° C. Le vent, régulier en force et en direction, souffle de l'ouest à 35-40 nœuds. La houle creuse des vagues de 6 mètres à 10 mètres. Ce régime dure généralement de six à douze heures, le temps que la perturbation dépasse le bateau. Le front froid fait alors son apparition. Le vent souffle en rafales de 50 nœuds et passe de l'ouest au sud-ouest puis au sud. Venant alors du continent antarctique, il rafraîchit considérablement la température. Le pont du bateau se couvre de neige et les winches gèlent. Jusqu'à l'annonce de la prochaine perturbation...

Ce régime use tout autant les hommes que leur matériel. Après sept semaines de course, une grande complicité, mêlée de respect, s'est établie entre les solitaires et leurs interlocuteurs à Paris. Presque tous confient avec sincérité leurs angoisses, leurs émerveillements, leurs problèmes, leurs espoirs.

Pour Titouan Lamazou, le plus à l'est de la flotte, il est déjà minuit. *« Je vis ce Vendée Globe Challenge plus durement que le BOC* (course autour du monde en solitaire en quatre étapes), dit-il. *Je ne suis pas stressé, mais j'ai l'angoisse de l'avarie. »* Après avoir découvert du jeu dans son système de barre, il a passé sa journée allongé dans un espace haut de 35 centimètres pour démonter son secteur de barre, fabriquer et fixer une nouvelle bague pour serrer la mèche du gouvernail.

Frayeurs et émerveillements

Le skipper d'*Ecureuil-d'Aquitaine* raconte aussi l'une de ses plus grandes frayeurs lorsqu'une vague déferlante a couché son bateau. Il était alors sur le pont et a pu s'agripper à un winch. Quand le bateau s'est redressé, la vague lui avait ôté et emporté ses bottes.

Semblable mésaventure est arrivé à Alain Gauthier (*Generali-Concorde*) dont le bateau est *« parti au surf, sur la tranche, pour finir couché, vent de travers »*. Le benjamin de la course a dû alors s'aventurer sur le pont, incliné à 80 degrés par rapport à la verticale, pour affaler la grand-voile puis « marcher » sur son mât pour faire descendre les coulisseaux avant de voir le bateau se redresser. Avec une barre de flèche brisée, il ne peut plus utiliser sa grand-voile au vent portant. Un handicap considérable jusqu'au cap Horn, qu'il partage avec Patrice Carpentier (*Nouvel-OBS*), dont la bôme a cassé pour la deuxième fois, à l'endroit où elle avait été réparée.

Parfois, l'émerveillement peut succéder à la frayeur. Ainsi Philippe Jeantot (*Crédit-Agricole*) a été le premier à se retrouver face à un iceberg dont la partie émergée était impressionnante. Ce fut ensuite au tour de Pierre Follenfant *(TBS Charente-Maritime)* de manœuvrer en catastrophe pour éviter un autre iceberg *« gros comme trois Fort-Boyard »*, l'ancien pénitencier au large de l'île d'Oléron.

Ce soir-là, le plus désabusé était encore Jean-Yves Terlain (*UAP-1992*). Après son démâtage, il lui a fallu cinq jours pour se confectionner un gréement de fortune qui ne lui permettait pas de progresser à plus de 4-5 nœuds. Ne pouvant plus aller dans ces conditions jusqu'au bout de cette aventure, il a décidé d'abandonner, pour retrouver au Cap ses deux compagnons d'infortune, Philippe Poupon et Bertie Reed.

GÉRARD ALBOUY

(1) La péniche *Vendée* est ouverte au public. Le PC diffuse par téléphone (36-65-21-21) un résumé quotidien des principales interventions des navigateurs avec leurs positions et leurs classements. Ces informations sont également disponibles sur une dizaine de services minitel aux noms des principaux commanditaires des bateaux.

(2) Champion du monde de planche à voile en 1981 et vice-champion du *monde de half-tonner en 1989* avec Alain Gauthier.

(3) Deuxième Français après Eric Tabarly à avoir gagné la transat anglaise en solitaire en 1984.

(4) Ancien coéquipier de Philippe Jeantot avec qui il a notamment gagné la Course de l'Europe en 1985.

LES POSITIONS

Vendredi 19 janvier

1. Lamazou *(Ecureuil-d'Aquitaine)* à 11 847 milles de l'arrivée ; 2. Peyron *(Lada-Poch)* à 400 milles ; 3. Van den Heede *(3615-Met)* à 504 milles ; 4. Jeantot *(Crédit Agricole)* à 598 milles ; 5. Follenfant *(TBS-Charente-Maritime)* à 671 milles ; 7. Plant *(Duracell)* à 1 220 milles ; 8. Carpentier *(Nouvel-Obs)* à 1 481 milles ; 9. Bernardin *(Okay)* à 2 587 milles ; 10. Coste *(Cacharel)* à 3 640 milles.

FOOTBALL : l'équipe de France au Koweït

Les disciples au désert

L'équipe de France de football est arrivée mardi 16 janvier au Koweït, où elle séjournera une dizaine de jours. Elle a remporté le premier match, jeudi 18 janvier, contre une équipe locale, Al Qadisiya (3-0). Il lui reste à affronter la sélection nationale du Koweït, dimanche 21 janvier (15 h 30, heure française, en direct sur TF 1), et la RDA, mercredi 24 janvier (17 heures sur Canal-Plus).

KOWEÏT

de notre envoyé spécial

Le cheikh Fahd al Ahmed n'est pas un homme rancunier. Le 21 juin 1982, lors d'un match de Coupe du monde de football entre la France et le Koweït (4-1) disputé à Valladolid (Espagne), il était descendu sur le terrain pour réclamer l'annulation d'un but qu'Alain Giresse venait d'inscrire *contre ses protégés. Toutes les* chaînes de télévision de la planète avaient alors diffusé l'intervention inhabituelle de ce cheikh, président de la Fédération koweïtienne de football et surtout frère de l'émir du Koweït, réclamant justice vêtu de sa tenue traditionnelle, entouré de policiers espagnols et d'officiels décontenancés par l'entrée en jeu de cet acteur inattendu.

Sept ans et demi plus tard, il n'a pas oublié le football français. Il vient de le prouver en invitant l'équipe de France et le sélectionneur Michel Platini à séjourner dans son pays du 16 au 25 janvier. Tous les frais de cette tournée sont à sa charge. Depuis son arrivée la délégation tricolore, logée dans le meilleur hôtel du pays, bénéficie donc d'un traitement princier. Une réception et un méchoui en plein désert sont prévus en son honneur lundi 22 janvier !

Mais les dix-huit joueurs retenus par Michel Platini ne sont pas venus dans le Golfe uniquement pour admirer les Cadillac et les voitures de sport qui circulent aussi nombreuses dans Koweït-City que les bicyclettes à Amsterdam, ni même contempler les villas dignes de Beverly Hills érigées dans le sable du désert ou bien encore marchander bijoux en or et magnétoscopes dans les souks du centre-ville. L'objectif de Michel Platini n'était ni touristique ni diplomatique et, s'il a usé de tout son prestige pour faciliter ce séjour chez un cheikh qui lui *voue admiration et amitié*, c'est avant tout dans un but sportif.

« Créer un groupe »

Alors qu'il vient de prolonger de quatre ans et demi le contrat le liant à la Fédération française, il a souhaité rassembler, plusieurs jours durant, les joueurs avec lesquels il envisage d'aborder les deux prochaines échéances importantes pour la sélection : les éliminatoires du championnat d'Europe des nations 1992 en Suède (le tirage au sort des groupes aura lieu le 2 février), et celles de la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis. But de l'opération koweïtienne pour une équipe convalescente après son élimination du Mondiale de juin 1990 en Italie : étudier différents schémas tactiques et surtout créer des liens entre des internationaux qui d'ordinaire ne se fréquentent que le temps d'un match et se consacrent essentiellement à leurs clubs respectifs. *« J'ai vu qu'ils prennent plaisir à se retrouver. Je veux qu'ils s'amusent en dehors du terrain, tout en restant concentrés au moment de travailler »*, répète le sélectionneur depuis le début du séjour.

A eux seuls, ces objectifs ont valeur d'aveu. Le manque de cohésion et d'ambiance dans cette équipe de France n'a pu échapper à un Michel Platini qui l'a fréquentée pendant dix ans. Son arrivée au pouvoir en novembre 1988 à la place d'Henri Michel a largement contribué à redonner quelque vigueur à ces jeunes gens, mais la plupart d'entre eux demeurent encore bien timorés. Cela se répercute sur le terrain, où ils manquent d'esprit d'initiative.

Fort de son prestige et de son influence, réussira-t-il à redonner joie de vivre, enthousiasme et ouverture d'esprit à des garçons dont certains paraissent bien blasés avant même d'avoir connu une quelconque gloire ? En février 1988, la tournée en Israël organisée par son prédécesseur Henri Michel pour *« créer un groupe »* (le discours n'a pas changé...) avait abouti à un échec total. Les joueurs, cloîtrés dans leur chambre, ne s'étaient montrés guère sensibles aux richesses historiques de ce pays. *L'ambiance s'était elle* aussi révélée excécrable, puisqu'un conflit avait opposé Luis Fernandez à Manuel Amoros.

Sur le plan tactique Michel Platini s'attelle à une tâche bien plus délicate encore. Trois rencontres figurent au programme des *« Bleus »* ; *ils* ont déjà remporté la première jeudi 18 janvier contre le club de Al Qadisiya (3-0), grâce à des buts du Lyonnais Rémi Garde, du Montpelliérain Eric Cantona (sur penalty) et de l'attaquant auxerrois Pascal Vahirua. Il leur reste à affronter les équipes nationales du Koweït (21 janvier) et de RDA (24 janvier). Mais leur piètre prestation lors du premier match a une fois de plus confirmé la fragilité de leur association.

Cette tournée devrait donc s'avérer riche en enseignements pour Michel Platini. Elle marque le véritable début de sa carrière d'entraîneur. Mais dimanche, installé dans son fauteuil en cuir au centre de la tribune présidentielle du stade Kazma, son admirateur, le cheikh Fahd Al Ahmed Al-Sabah, aura bien du mal à reconnaître en cette formation inconsistante l'héritière d'une équipe qu'il avait vue resplendissante lors du Mundial de 1982.

PHILIPPE BROUSSARD

Résultats

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

(Poule finale, cinquième tour)

– * Split (You.) b. Maccabi Tel-Aviv (Isr.), 79-61 ; Milan (Ital.) b. Barcelone (Esp.), 94-93 ; Salonique (Grè.) b. Den Helder (P.-B.), 110-102 ; Limoges (Fra.) b. Poznan (Pol.), 115-90.

Classement : 1. Split, 10 pts ; 2. Limoges, 9 ; 3. Barcelone, Salonique, Milan, 8 ; 6. Maccabi Tel-Aviv, 7 ; 7. Den Helder, Lech Poznan, 5.

TENNIS

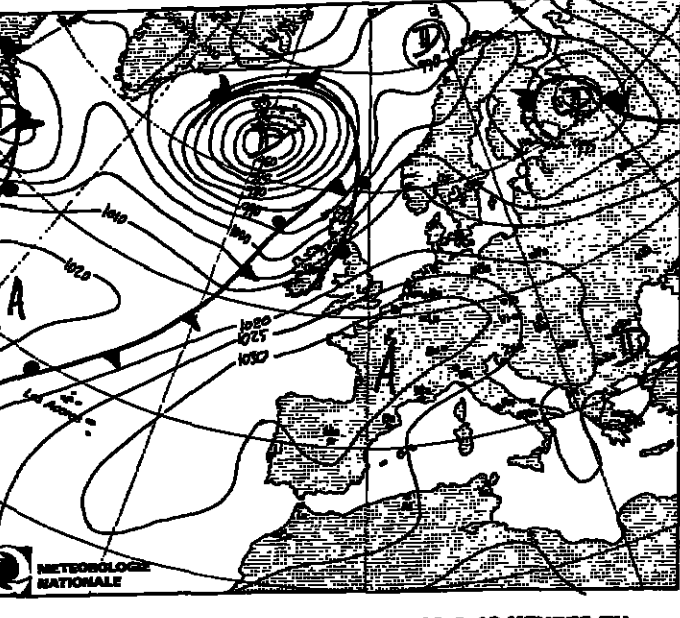
INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE (troisième tour)

Simples messieurs. – Noah (Fran., n° 12) b. Bloom (Isr.), 6-3, 6-3, 6-3 ; Cherkassov (URSS) b. Fleurian (Fra.), 6-4, 6-4, 7-5 ; McEnroe (E.-U, n° 4) b. Goldie (E.-U), 6-3, 6-2, 6-2 ; Lendl (Tch., n° 1) b. Novacek (Tch.), 6-4, 3-6, 6-4, 6-1 ; Gomez (Equ., n° 9) b. Stich (RFA), 6-4, 6-3, 3-6, 7-6 ; Youl (Aus.) b. Muster (Aut., n° 15), 3-6, 6-4, 6-3, 6-2).

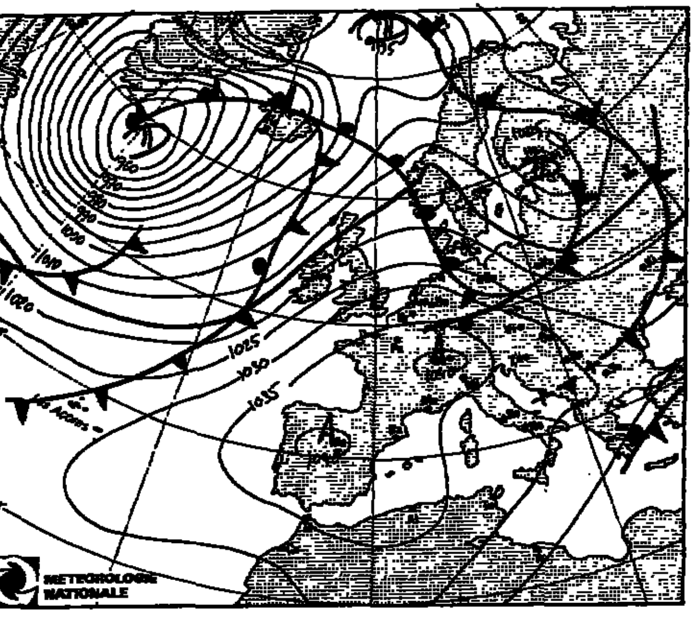
Simple dames. – S. Graf (RFA, n° 1) b. L. Meskhi (URSS), 6-4, 6-1 ; P. Fendick (E.-U.) b. J. Novotna (Tch., n° 5), 1-6, 7-6, 6-4 ; K. Date (Jap.) b. P. Schriver (E.-U., n° 11), 6-4, 6-3 ; R. Reggi (Ita., n° 13) b. A. Huber (RFA), 7-5, 4-6, 6-4 ; H. Sukova (Tch., n° 4) b. S. Loosemore (G.-B.), 6-3, 4-6, 6-3) ; K. Maleeva (Bul., n° 9) b. N. Jagerman (P.-B.), 6-0, 6-4.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 19 janvier à 0 heure et le dimanche 21 janvier à 24 heures :

Le puissant anticyclone centré sur le sud de la France va encore se renforcer. Les perturbations atlantiques continueront donc à être déviées vers les îles Britanniques.

Samedi : nuageux au nord, brouillard et soleil au sud.

Sur les régions situées au nord d'un axe Pays de Loire, Centre et nord de l'Alsace, la couche nuageuse, présente dès le lever du jour, persistera jusqu'au soir. Près de la Manche et sur le Nord-Pas-de-Calais, de petites pluies ou bruines tomberont en matinée, mais des éclaircies apparaîtront en cours d'après-midi.

Plus au sud, les brouillards seront fréquents et souvent givrants au lever du jour. Ils ne se dissiperont que très difficilement dans les vallées de l'est. Ailleurs, le soleil percera vite et s'installera pour le reste de la journée.

Les températures minimales seront positives (1 à 4 degrés dans l'intérieur, 7 à 9 degrés près des côtes) au Nord, sous les nuages. Sur le reste du pays, les gelées atteindront – 2 à – 5 degrés avec des pointes à – 8 degrés dans le Massif Central.

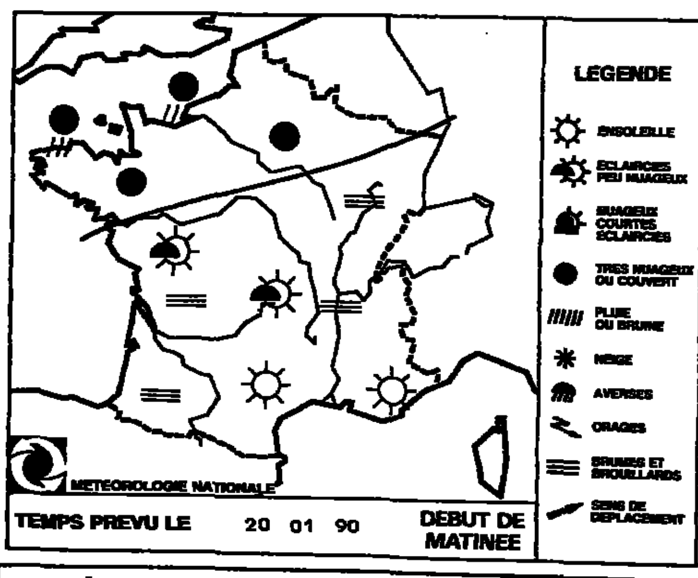
Les températures de l'après-midi seront moins contrastées. Elles seront généralement comprises entre 5 et 8 degrés. Elles atteindront 10 à 15 degrés près de la Méditerranée, 8 à 10 degrés sur les autres régions côtières.

Dimanche : peu de changement.

Dans le Midi, de l'Aquitaine aux Alpes du Sud, ainsi que sur le relief, le temps sera à nouveau très ensoleillé. Dans les vallées, les brouillards, parfois givrants, se dissiperont assez vite.

Sur les autres régions, la journée débutera sous la grisaille. Au fil des heures, quelques trouées dans le ciel bleu feront leur apparition.

Les températures minimales seront comprises entre 3 et 8 degrés sur une petite moitié nord, entre 0 et – 4 degrés ailleurs. Les maximales atteindront 5 à 10 degrés mais ne dépasseront guère le 0 degré dans certaines vallées de l'Est. Près de la Méditerranée, on atteindra encore 12 à 15 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-1-1990 à 6 heures TU et le 19-1-1990 à 6 heures TU — le 19-1-1990

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	16	2	D
BIARRITZ	10	0	D
BORDEAUX	11	-3	D
BOURGES	8	-5	B
BREST	11	5	C
CAEN	9	1	D
CHERBOURG	9	2	D
CLERMONT-FER.	6	-7	D
DIJON	6	-3	D
GRENOBLE-St-M-H	7	2	C
LILLE	9	2	N
LIMOGES	7	-2	D
LYON	-	-	-
MARSEILLE-MAR.	10	-1	D
NANCY	5	-5	B
NANTES	10	1	D
NICE	14	5	D
PARIS-MONTS.	9	1	D
PAU	8	-2	B
PERPIGNAN	12	7	D
RENNES	10	1	D
ST-ÉTIENNE	6	-6	D
STRASBOURG	6	-5	D
TOURS	8	-3	B
TOULOUSE	9	-3	D
POINTE-A-PITRE	30	22	D

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	18	12	C
AMSTERDAM	8	3	C
ATHÈNES	-	-	-
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	12	3	D
BELGRADE	4	1	D
BERLIN	6	3	N
BRUXELLES	8	4	N
LE CAIRE	18	8	D
COPENHAGUE	6	1	N
DAKAR	21	17	N
DELHI	28	13	D
DJERBA	15	11	P
GENÈVE	6	-2	D
HONGKONG	18	16	P
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	11	4	D
LISBONNE	13	7	D
LONDRES	10	5	C
LOS ANGELÈS	14	7	D
LUXEMBOURG	5	-1	B
MADRID	9	-2	D
MARRAKECH	18	8	N
MEXICO	24	8	B
MILAN	8	-3	B
MONTRÉAL	8	-2	A
MOSCOU	3	1	C
NAIROBI	27	17	D
NEW-YORK	18	7	N
OSLO	8	-3	D
PALMA-DE-MAJ.	14	0	C
PÉKIN	-2	-10	D
RIO-DE-JANEIRO	32	26	D
ROME	13	1	B
SINGAPOUR	28	23	C
STOCKHOLM	5	-6	D
SYDNEY	27	21	N
TOKYO	7	4	A
TUNIS	16	8	O
VARSOVIE	6	2	O
VENISE	7	2	D
VIENNE	7	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

BILLET

L'armée mexicaine de la DATAR

F. Gr.

La Commission é

BILLET

L'armée mexicaine de la DATAR

Un ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire (M. Fauroux), un ministre délégué chargé aussi des reconversion, (M. Chérèque), un délégué, « patron » de la DATAR, (M. Duport), un directeur à ses côtés, nommé il y a quinze jours (M. Lebel), et, depuis le conseil des ministres du mercredi 17 janvier, un deuxième directeur, au même niveau hiérarchique (M. Guigou). Bien que le communiqué officiel précise que ce dernier (dont l'épouse, Elisabeth, est conseiller à l'Elysée) a été nommé sur proposition du ministre délégué, M. Chérèque n'était pas favorable à cet alourdissement des organes de direction de l'aménagement du territoire.

La DATAR, qui sort péniblement de longues années de latence et qui a du mal à saisir tous les changements et les enjeux de la décentralisation, a-t-elle besoin, pour retrouver son punch, de renforcer à ce point ses structures parisiennes et administratives ? L'aménagement du territoire offre un peu l'image d'une armée mexicaine, dans laquelle les officiers supérieurs sont plus nombreux que les fantassins et les soldats opérationnels.

Sans mettre en cause les qualités des personnes ou leur volonté de mieux infléchir les choix gouvernementaux qui dépendent d'autres ministres mais qui ont un impact géopolitique (schéma des TGV, politiques universitaires et de la recherche, politique agricole européenne, attitude vis-à-vis des investissements étrangers), il est urgent de s'interroger sur la place la plus judicieuse de l'aménagement du territoire dans la hiérarchie ministérielle et les priorités politiques. On dit que la DATAR va relancer la prospective ? Alors pourquoi ne pas la rapprocher du commissariat au Plan ? On assiste aussi à une formidable montée en puissance des collectivités locales : les budgets des régions ont augmenté de 21 % en 1989. Pourquoi ne pas opérer une alliance avec la direction générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur ?

Une remise en ordre, dictée par des considérations de logique et d'efficacité, s'impose, sans parler d'une éventuelle « décentralisation » hors de Paris, hautement symbolique, de la DATAR elle-même. Quel gouvernement aura le courage ou simplement la bonne idée de la suggérer, puis de l'imposer ?

F. Gr.

Les concentrations dans l'industrie pharmaceutique mondiale

Rhône-Poulenc va racheter Rorer grâce à un financement complexe

Doublant tous ses concurrents, les trois grandes firmes suisses, Ciba-Geigy, Hoffmann La Roche, Sandoz, les américains Du Pont, Monsanto et le japonais Yamanouchi, — le numéro un français de la chimie, le groupe public Rhône-Poulenc, a signé dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 janvier un accord de principe avec les responsables de Rorer en vue de rapprocher les activités exercées par les deux groupes dans la pharmacie.

Rorer est le dernier laboratoire pharmaceutique des Etats-Unis de moyenne importance (1,1 milliard de dollars de chiffre d'affaires, soit 6,4 milliards de francs) restant à vendre au Etats-Unis (*le Monde* du 18 janvier).

Tous les détails de l'opération n'ont pas encore été réglés. Mais les deux partenaires sont déjà convenus que Rhône-Poulenc lancerait une OPA amicale sur le capital de Rorer en vue de racheter entre 35 % et 51 % de ses actions au prix unitaire de 73 dollars (423,50 francs). En même temps, le groupe français fera apport de sa pharmacie humaine (Mérieux-Connaught excepté) à Rorer, ce transfert devant permettre, par valorisation des actifs de Rorer, de porter mathématiquement sa participation à 68 %. Dans cette transaction, chaque actionnaire de Rorer recevra en échange de ses titres un « panier » constitué de liquidités, d'actions du nouvel ensemble Rhône-Poulenc Santé-Rorer et de *contingent value rights* (CVR) à émettre par Rhône-Poulenc. Les actions Rhône-Poulenc Santé-Rorer seront cotées à Wall Street.

L'opération conclue, Rhône-Poulenc s'engage auprès des actionnaires de Rorer, qui détiendront encore 32 % du capital, à leur racheter dans les trois ou quatre années à venir les titres en leur possession au prix de l'OPA.

Globalement, le montant de l'opération devrait s'élever à 3,2 milliards de dollars (17,6 milliards de francs). En réalité, par le jeu des transferts d'actifs, Rhône-Poulenc devrait n'en débourser qu'un peu moins de la moitié.

Interrogé par téléphone, M. Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc, nous a assuré que *« cette acquisition ne pose pas de problème de financement »*. Le groupe public doit, en effet, procéder en 1990 à de nombreux désinvestissements, qui lui rapporteront, selon M. Fourtou, *environ 1 milliard* de dollars, dont une grande partie proviendraient de la revente de certains actifs de Connaught (filiale Nordic et Connaught Bio-Research) comme l'accord signé avecle gouvernement (*le Monde* du 15 décembre 1989).

Le principe du « ni-ni » (ni privatisation ni nationalisation), ne sera donc pas vraiment enfreint.

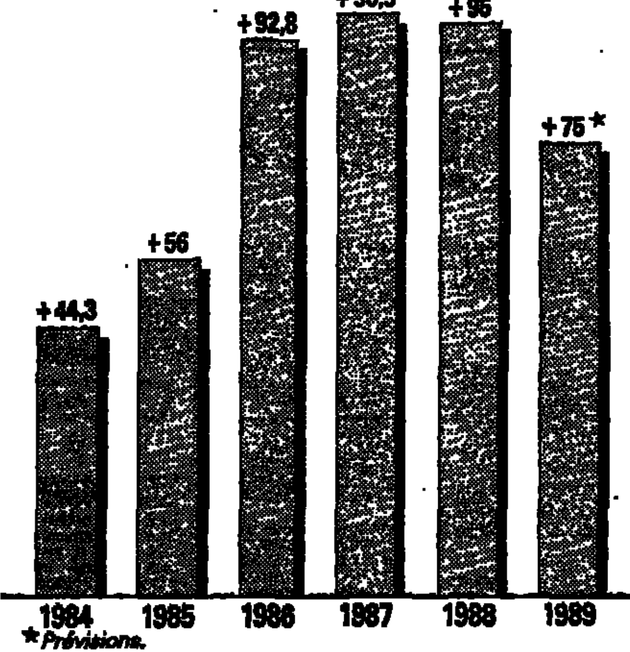
Sept achats en trois ans

C'est la septième grande acquisition à laquelle Rhône-Poulenc procède en trois ans après l'agrochimie d'Union Carbide (E.-U.), la chimie minérale de Stauffer (E.-U.), les spécialités de GAF (E.-U.) et de RTZ (G.-B.), les semences de Clause (Fr.) et le vaccins de Connaught (Canada). Par cette démarche, le géant français de la chimie entre dans le club très fermé des dix plus grandes firmes pharmaceutiques mondiales, dont les figures de proue sont maintenant Smithkline-Beecham (E.-U.-G.-B.) et Bristol-Myers-Squibb (E.-U.).

Le nouvel ensemble Rhône-Poulenc-Rorer réalisera un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de dollars environ. En y ajoutant Mérieux-Connaught (290 millions de dollars), Rhône-Poulenc pèsera 20 milliards de francs dans la santé et arrivera au huitième rang mondial dans la pharmacie humaine. Comme M. Fourtou, M. R.E. Cawthorn PDG de Rorer, appelé à rester à la direction de la nouvelle société Rhône-Poulenc-Rorer, est satisfait. *« Ce rapprochement dégagerait de nombreuses complémentarités,* a-t-il déclaré. *Par exemple Rhône-Poulenc nous permettrait de nous implanter vraiment en Europe, tandis que notre position aux Etats-Unis renforcerait la présence de Rhône-Poulenc en Amérique du Nord. La combinaison de nos activités pharmaceutiques à travers le monde nous permettrait de créer un groupe disposant réellement de l'ensemble des ressources nécessaires pour être l'un des grands de la pharmacie mondiale. »*

Heureux sur un plan industriel, le rapprochement de Rhône-Poulenc et de Rorer fait toutefois des vagues dans la communauté financière internationale. La Securities and Exchange Commission (SEC), la COB américaine, vient en effet de saisir la justice à la suite d'une flambée mystérieuse des cours et d'un gonflement subit des échanges enregistrés sur Rorer à Wall Street entre les 4 et 11 janvier derniers, peu avant l'annonce par le groupe américain de son intention de trouver un partenaire industriel. Les mystérieux initiés auraient ainsi empoché près de 6 millions de dollars. Dans la plainte déposée auprès du tribunal fédéral de Manhattan, la SEC précise que *« les personnes en cause ont acheté 4 013 options d'achat et 168 500 actions alors qu'*[elles] *disposaient de documents et d'informations non publics sur les négociations en vue d'une reprise de Rorer »*.

ANDRÉ DESSOT.



Les statistiques du commerce extérieur japonais pour 1989 font apparaître une nette réduction de l'excédent commercial, revenu de 77,6 milliards de dollars en 1988 à 64,4 milliards de dollars l'année dernière. Si cette tendance à la réduction des excédents commerciaux est bien réelle, les chiffres douaniers sous-estiment la valeur des exportations par rapport à celle des importations. Les chiffres que nous publions habituellement, établis sur la base de la balance des paiements, indiquent que sur les onze premiers mois de l'année, l'excédent du commerce extérieur est de 70,7 milliards de dollars contre 84 milliards pendant la même période en 1988. Pour l'ensemble de l'année, l'excédent devrait avoisiner 75 milliards de dollars, soit une vingtaine de milliards de moins qu'en 1988.

La réforme de la grille dans la fonction publique

M. Durafour révise ses propositions à la hausse

En ouvrant dans la matinée du vendredi 19 janvier la troisième séance de négociation avec les syndicats de fonctionnaires, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a annoncé de nouvelles propositions permettant de faire passer de 21 milliards à un peu plus de 30 milliards de francs sur sept ans la partie garantie de l'enveloppe budgétaire qui sera consacrée à la réforme de la grille de la fonction publique.

En ce qui concerne la catégorie D (fonctionnaires sans diplôme), la disparition de la filière administrative est acquise avec des transformations d'emplois de D en C grâce à un fonds budgétaire géré au plan interministériel. Les agents ne pouvant en bénéficier percevront d'autres revalorisations. Pour la catégorie C, plusieurs niveaux de recrutement seraient simplifiés et quelques filières restructurées. Les agents de catégorie B bénéficieraient également d'une amélioration de leurs débouchés et des avantages indiciaires (de 200 francs à 600 francs mensuels) seraient progressivement accordés à certaines infirmières et aux puéricultrices.

L'ensemble de ces mesures permet de faire passer de 7 milliards à 9,6 milliards de francs l'enveloppe attribuée aux agents de l'Etat, incluant un effort supplémentaire de 1,2 milliard au profit du *« nouvel élément de rémunération »* présenté le 9 janvier. Celui-ci correspondrait aux contraintes liées à l'exercice de certains types d'emplois (qualification, localisation, responsabilité) et ne constituerait pas, insiste-t-on au gouvernement, une quelconque forme de salaire au mérite.

Une commission de suivi

« Compte tenu de la progression de la technicité en catégorie B, une part significative » de cette enveloppe de 1,2 milliard serait réservée à cette catégorie, a proposé le ministre. Ce complément indiciaire pourrait d'ailleurs permettre de créer un régime de retraite complémentaire pour les fonctionnaires, le gouvernement n'y étant pas opposé.

Enfin, une commission de suivi *incluant les signataires négocierait* la répartition de l'enveloppe variable en fonction de la croissance (10 milliards de francs sur sept ans pour une croissance économique de 3,7 %).

J.-M. N.

Renonçant à son OPA

Thomson ne sauvera pas Ferranti

Le groupe français Thomson a annoncé, vendredi 19 janvier, qu'il renonçait à lancer une offre publique d'achat sur le britannique Ferranti, qui se débat dans les difficultés depuis qu'une fraude a été découverte l'été dernier dans sa filiale américaine.

Toutefois, le Français ne ferme pas totalement la porte puisqu'il *« se réserve le droit de reconsidérer à nouveau la possibilité d'une offre publique d'achat »*, soit en cas d'une OPA émanant d'un tiers, soit *« en cas de changement substantiel dans la situation de Ferranti »*. En outre, le groupe français discute avec l'anglais d'autres formes de coopération.

Chez Thomson, on explique que c'est après un examen approfondi de Ferranti et en tenant compte de toutes les données que la décision de renoncer à une OPA dans l'immédiat a été prise. Il est vrai que, les unes après les autres, toutes les entreprises qui auraient pu être intéressées par le britannique en péril ont jeté l'éponge et que le partenaire avec lequel Thomson pensait faire tandem pour mener à bien son sauvetage, British Aero space, a finalement renoncé. Pour intéressante qu'elle eut été industriellement, l'opération était risquée au moins financièrement...

Deux questions restent pourtant sans réponse : Thomson a-t-il une *autre carte dans sa manche sur la* défense... et que va devenir Ferranti ?

F. V.

Dans un rapport des Nations unies

La Commission économique pour l'Afrique dresse le bilan d'une « décennie perdue »

La décennie qui s'ouvre sera-t-elle pour les économies africaines moins dramatique que celle qui s'achève ? On peut en douter en prenant connaissance d'un rapport, *« Evaluation préliminaire des résultats économiques des pays africains en 1989 et perspectives pour 1990 »*, présenté à la mi-janvier par le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, M. Adebayo Adedeji.

Les années 80 furent avant tout celles des *« occasions perdues pour le développement de l'Afrique »*. Pendant ces dix années-là, entre autres malheurs, *« l'activité économique, le bien-être social et les niveaux de vie ont connu un déclin persistant et généralisé »* ; six pays du groupe à revenu moyen (Ghana, Libéria, Nigeria, Zambie, Guinée équatoriale, Sao-Tomé) sont tombés au rang des pays à faible revenu, et le nombre des pays les moins avancés (PMA) est passé de dix-sept à vingt-huit.

Dans toute l'Afrique, les années 80 furent aussi celles des programmes d'ajustement structurel, imposés à une trentaine de pays pour assainir leurs économies. Mais ces réformes n'ayant pas réussi, en dépit des sacrifices imposés aux populations, à inverser le déclin économique du continent ni à jeter les bases d'un véritable redressement, la décennie aura vu sur le tard (avril 1989) l'adoption du cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel. Il s'agit d'un développement qui traduit sans ambiguïté une volonté d'africanisation des politiques prônées par le FMI. Selon M. Adedeji, il fait de 1989 *« l'année du destin de l'Afrique, de la révision fondamentale par les Africains eux-mêmes de la voie de développement de l'Afrique »*.

Pendant l'année 1989 proprement dite, la situation économique du continent a été relativement meilleure qu'au cours des années précédentes ; et cela grâce aux bonnes conditions climatiques dont a bénéficié l'agriculture.

Autre facteur positif : la hausse des produits minéraux, *« même si les producteurs africains n'ont pas été en mesure de tirer pleinement avantage des conditions plus favorables du marché »*. Par contre, la chute des cours du cacao et du café ont donné lieu à des pertes de revenus considérables pour les producteurs africains. Et tout indique, dans ces secteurs, que 1990 sera pire.

Selon les estimations de la Commission, la croissance du PIB s'établirait pour l'an dernier à 2,9, et le revenu moyen par habitant enregistrerait une baisse de 0,3 %. *« La tendance à la baisse des revenus et de la consommation, entamée au début de la décennie 80, s'est maintenue en 1989 »*, précise le rapport (1). Quant à l'amélioration de la production globale, passée de 0,4 en 1987 à 2,9 en 1989, elle *« est loin d'être suffisante pour sortir les économies africaines du marasme et les placer sur la voie du redressement »*.

D'autant moins, sans doute, que l'hémorragie financière se poursuit. Les transferts nets de capitaux vers l'Afrique ont continué à baisser en 1989.

Sortie massive de capitaux

« Cette baisse, souligne la Commission, *concerne presque exclusivement les capitaux privés, y compris les prêts des banques commerciales, l'investissement direct et les crédits à l'exportation. L'aide publique a augmenté* (...) *mais pas suffisamment pour empêcher la baisse des transferts nets totaux de capitaux vers l'Afrique. »*

« Le problème des transferts de ressources, ajoute le texte, *a été particulièrement aggravé, d'une part par le fardeau de plus en plus lourd de la dette, qui est passé d'un taux moyen de 36,8 % en 1987 à environ 40 % des recettes d'exportation en 1988 et 21989, d'autre part par une détérioration des termes de l'échange et une sortie massive de capitaux. »* Les transferts nets de capitaux à partir de l'Afrique (la perte de ressources) sont évalués, pour l'an dernier, à 5,5 milliards de dollars.

« En dépit des assertions selon lesquelles les programmes d'ajustement structurel sont des baguettes magiques permettant d'effacer les déficits de la balance des paiements et de mettre fin à l'inflation, la situation monétaire a empiré (...). Ainsi, alors qu'en 1980 le déficit des paiements de l'Afrique était de 3,9 milliards de dollars, les chiffres correspondant pour 1988 étaient de 20,3 milliards ! », précise la Commission (2).

Comme dans les années précédentes, trois grandes contraintes : la faible demande des produits de base, le poids de la dette et la rigidité des programmes d'ajustement structurel ont pesé extrêmement lourd sur des économies (et des populations) particulièrement fragiles.

Pour les années 90, la Commission propose aux dirigeants africains un programme de travail. Il s'agirait notamment, *« à la lumière de l'expérience amère des années 80 »*, (l'expérience FMI), de *« rejeter les programmes erronés qui se concentrent presque exclusivement sur les symptômes au lieu de s'attaquer aux causes fondamentales du malaise économique du continent »*. Pour ce faire, elle plaide en faveur d'*« une maîtrise totale »*, par les Africains eux-mêmes, de la direction et de l'orientation de leurs économies.

En attendant, force est de constater que *« sans une solution urgente des problèmes relatifs aux cours des produits de base, aux arriérés de la dette et au flux des ressources, les perspectives de croissance en 1990, comme au cours du reste de la décennie, demeureront aussi tristes que jamais »*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) Entre 1980 et 1988, le revenu par habitant et les niveaux de consommation, déjà faibles, ont baissé régulièrement d'environ 2,6 % par an. Dans le même temps l'emploi salarié a baissé de 16 %.

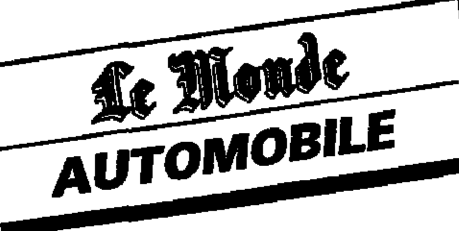
(2) L'investissement, qui était, en proportion du PIB, supérieur à 25 % en 1978, était tombé à 15,8 % en 1988.

INSOLITE

La Bourse et la guerre

La Suède est un pays neutre depuis cent soixante-seize ans. Ses opérateurs boursiers, *extrêmement prudents, ne se* préparent pas moins à la guerre. Dans sa dernière lettre, l'Association des Bourses suédoises estime que ses adhérents devraient demander l'octroi de licences exceptionnelles en temps de guerre, car ils pourront ainsi contribuer à l'effort de la nation. Le personnel serait alors exempté de la conscription.

« Une activité boursière organisée et efficace serait certainement utile en temps de guerre », estime M. Per-Ola Jansson, le président de cette association !





ALFA ROMEO

ALFA 75 Turbo, nov. 86, 62 000 F, mod. 87, rouge, int. tweed gris, gl. teint. élect., jtes alu., rad. K7, fermet. électr. AB, tatouage, distrib. nve, gar. longue durée, 86 000 km. MOHR (16) 44-26-15-81, dom. (prov.)

AUDI

QUATTRO fév. 85, bleu métal., 59 000 F, int. bleu chiné, radio, alarme, tatouage pr. m. 84 000 km. BLANC 48-81-51-36 bur. 43-75-75-56 dom.

---

80 1800 E LUXE, déc. 86, vert clair métal., int. cuir velours, radio, alarme, gl. rétro et fermet. élect., pot récent, pns à revoir. 93 000 km, 59 000 F. MARCO 40-86-57-00 p. 5398 60-79-48-26 ap. 20 h.

---

90 QUATTRO déc. 88, m. 89, bleu pacif. mét., int. gris, frns ABS, alarme, rad., pr. m., 19 000 km, MARTINACHE 64-93-32-61, bur. 64-93-55-35, dom.

ALPINE

ALPINE RENAULT
Coupé V6 GT
déc. 88, mod. 89, rouge verni, int. noir, alarme, jantes BBS, freins ABS, mini-chaîne, pr. m. 14 500 km. AUBY, 43-68-09-16, perm.

ALPINE RENAULT Coupé V6 Turbo, juin 89, rouge verni, int. velours gris, minichaîne, alarme, tatouage, pr. m. 4 800 km, 198 000 F. MEMBREY 80-51-51-41 bur, (16) 80-62-86-70, 20 h 30.

BMW

62 000 F
528 I, juin 84, gris métal verni, int. bleu, T.O., gl. teint., tatouage alarme, 79 600 km, SECHER, 46-02-68-11, bur.

---

270 000 F
735 I autom., sept. 88, mod. 89, gris métal., int. cuir noir, TO, Normalur, radio-cassette, pr. m., 29 800 km. SEVILE, 48-87-75-15, 10/19 h

---

BMW 524 TD, mod. 90
1 000 km, TBE. G.
nombreuses options
185 000 F. AUTOGIR
47-90-01-75

---

168 000 F
530 I, juil. 88, mod. 89 noir métal., velours gris, alarme radio, pr. m., 68 000 km, JAMIN, 64-47-12-12, bur.

---

60 000 F
316, 4 portes, juil. 86, noir mét., jtes alu., rétros électr. AB, gl. électr., alarme, 84 000 km, BECHEIKH, 43-77-62-35, bur. 43-89-04-68, pers.

---

325 IX 2 portes, déc. 88 modèle 89, blanc, int. gris noir, vitres teint., pré-équip. radio plip, alarme, climat. pr. m., 47 000 km. LASFARGUE 75-23-13-44, bur. 75-23-31-01, ap. 20 h (province)

BUICK

Coupé Skylark autom., juin 80 bleu nuit, métal. verni, int. velours bleu, gl. teint., équipé GPL, freins, pot et susp. 3 000 km, 40 000 km.
Prix : 60 000 F
Eymeric. 56-79-12-94, bur. 56-92-08-94, dom. (province)

CITROEN

BX Olympique, oct. 88, mod. 89. Blanc, int. noir, chevron, rétro. droit, pré-équip. rad. pr m. 8 900 km. RODRIGUEZ 40-30-08-89 bur.

FIAT

FIAT UNO TURBO
Diesel, déc. 88, noir, 3 portes, pr. m., vitres teint., tatouées., élect. alarme, siège arr. 1/3-2/3, 50 000 km, excellent état, 50 000 F, DESGRANGES 47-30-14-11, ap. 18 h.

FORD

FORD FIESTA XR2
Avril 88
12 000 km. 46 000 F.
Tél. journée : 48-37-97-11
Soir : 42-43-36-81

JAGUAR

210 000 F XJ 63 GI autom., oct. 88, m. 89, gris foncé mét., int. noir, radio, sièges cuir, air condit., alarme, ap.-tête, pr. m., 26 600 km compt., MEUNIE GRANIER, 48-25-03-02, p. 202

LAND ROVER

LAND ROVER 110 D
long., 3 places, mod. 87.
direction assistée
nombreux accessoires
60 000 km, moteur neuf
Prix : 100 000 F, à débattre
45-66-41-01

LANCIA

LANCIA FULVIA 1,3S
coupé, 1974, 140 000 km
bleu, voir carrosserie
(Cote Rétroviseur, 16 500 F)
AUTOGIR
47-90-01-75

MERCEDES

190 E, juin 83, rouge verni, int. beige, 2 alarm., rad., V 90, 2 roues neige, pr. m., 180 000 km, 55 000 F. Mme VALENTE 43-75-52-84, bur. 45-47-88-84, ap. 17 h 30

---

190 D Diesel Confort
déc. 88, mod. 89, blanc, int. noir, gl. teint. électr. freins ABS, direct. assist., alarme, pr. m., 21 000 km 130 000 F, GILBERT Tél. : 21-20-43-21

---

190 E, nov. 88, mod. 89, noir métal. int. noir, freins ABS, alarme pré-équipée, radio, dir. assist., gl. et fermet. élect. gl. tatouées, pr. m. 27 000 km, 130 000 F. M. HUMBERT, 47-30-55-00 ou 42-27-80-17, dom.

---

230 E, août 88, mod. 89. beige métal. verni, freins ABs, direct. assist. radio K7, pr. m. 28 500 km, 150 000 F, M. CAMPAUX 43-68-74-66 43-73-13-21, dom.

---

190 D Diesel. août 89, mod. 90, anthracite métal. verni, int. noir, gl. teint. électr. ABS, pr. m., 8 200 km, 143 000 F, COUTURIER, 30-21-05-14, bur., 30-83-72-74, ap. 18 h 30

---

190 D Diesel 2,5 l, janv. 89, gris mét., dir. ass. ABS, pr. m. 32 000 km compt. 132 000 F, MANSAT 40-86-25-98

MASERATI

190 000 F
Coupé 222, déc. 88, mod. 89, rouge, int. cuir noir, pré-équip. téléph., pr. m. 21 000 km. BARTH (16) 88-79-41-20, bur. (16) 88-69-15-18, dom. (prov.)



PEUGEOT

PEUGEOT 605 3 LSV, oct. 89, mod. 90, bleu marine verni, int. velours, becquet, jantes alu., minichaîne, pr m. 4 000 km. M. LEGARAND (16) 33-52-27-72 bur. (16) 33-52-32-90 dom.

PEUGEOT 405, GRD 89. Prix : 72 000 F.
AS AUTO,
tél. : 60-49-52-52.

PORSCHE

PORSCHE 911 Carrera, 89, gris métal., int. cuir noir, climat., ailero, spoiler, pré-équip. téléphone, pr. m. 28 000 km. M. GRIMA 47-47-60-61, bur. 30-34-20-82, dom.
340 000 F

---

924 L, oct. 87, mod. 88, vert verni, radiocassette, alarme, jantes alu., gl. élect., pns contacts, 97 000 km. TEIL 48-34-83-71, bur. 43-45-62-31, soir

---

190 000 F
911 Carrera 3,2 l, mai 84, blanc verni, int. bordeaux, radio-cassette, alarmes, jantes turbo, pré-équip. téléph. pns 4 000 km, 84 000 km, CHOQUE 49-09-70-10, p. 72-05 49-11-05-34, répond.

---

300 000 F
928 S, juil. 88, mod. 87, bleu métal., int. bleu, climat. TO, jantes alu SP, tél., minichaîne, 32 000 km. PAjanaCCI, 89-07-31-62, bur.

---

320 000 F
911 Carrera, sep. 88, mod. 89, bleu vénit. métal. verni, int. cuir gris, climat. gl. teint. pré-équip. téléph., pns récent, pr. m., 18 000 km, RENOULT 35-07-62-28, bur., 35-79-88-79 ou 35-23-82-90, dom. (prov.)

---

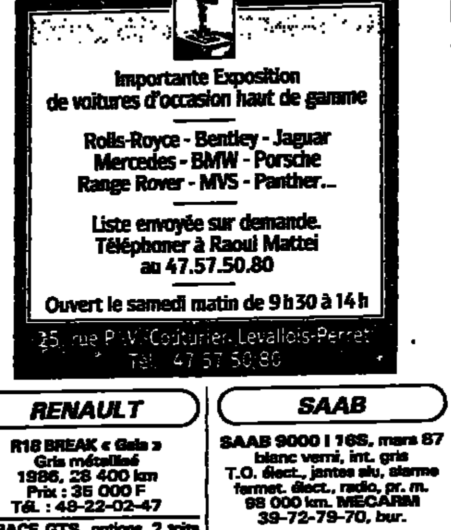
944 luxe. Juil. 85, mod. 86, marron métal. verni, radio K7, pns larges, 2 rétros électr., visible à Paris. 57 000 km. PENNERA. 115 000 F. 87-24-31-14.

TOYOTA

SUPRA 1989, int. cuir, 33 000 km, 185 000 F. Tél. : 47-28-19-65, garantie 1 an

---

SUPRA 1989, intérieur cuir 33 000 km, 185 000 F. Tél. : 47-28-19-65, gar. 1 an



RENAULT

R18 BREAK « Gala »
Gris métallisé
1986, 28 400 km
Prix : 35 000 F
Tél. : 48-22-02-47

ESPACE GTS, options, 2 toits ouvrants + 2 sièges, alarme, essuie-glaces arrière, tapis sol, galerie, attache caravane, 15 000 km, 115 000 F, couleur rouge. 48-39-38-61.

RENAULT ESPACE TSE 1985, jantes alu., gris métal., 105 000 km, 58 000 F
Tél. : 48-82-28-26
ALTERNATIVE CAR AUTO

RENAULT 21 TX, 1989, 80 000 km, gris argent. 78 000 F. RENAULT NATION, 43-40-08-71.

SAAB

SAAB 9000 I 16S, mars 87 blanc verni, int. gris T.O. élect., jantes alu, alarme fermet. élect., radio, pr. m. 98 000 km. MECARM 39-72-79-70, bur.

944S, fév. 87, or métal. verni, int. noir, pré-équipée radio V90, alarme, direct. assist. 61 000 km. M. VIAUD
160 000 F
60-17-87-87, bur.
69-21-31-11, dom.

---

900 Turbo 16S 3 portes, oct. 87, mod. 88, gris métal. verni, int. cuir noir, pré-équipé radio, 50 000 km, 105 000 F M. COHEN 47-61-05-60, bur. 45-63-89-28, dom.

TRIUMPH

Coupé TR7, août 79, mod. 80, rouge, int. écossais rouge et noir, TO, radio K7, mot. éch. stand. : 117 000 km, pr. m. 122 000 km, LEKER (16) 67-49-16-51, bur. (16) 67-45-08-73, dom.

VOLKSWAGEN

GOLF GTI 16 S, 3 ptes, janv. 89, noir métal. verni, direct. assist. freins ABS, TO, alarme, pr. m., 10 000 km, 113 500 F PEREZ, 49-53-60-65, bur. 39-55-90-67.

VW GOLF GTI 4 p. 89
bleu métal., 26 000 km
T.O., garantie 1 an
77 000 F. AUTOGIR
47-90-01-75

GOLF CABRIOLET GLI
1980, 101 000 km, blanc, kit BBS, jantes alliage, calandre 4 phares, volant pommeau bois, haut-parleur PIONEER, coupe-circuit pré-équip., alarme Cobra, embrayage neuf, B.V. neuve, pneus neufs, moteur refait.
Px : 62 000 F
47-08-41-10, dom. ap. 20 h
47-24-37-77, heures de bur.

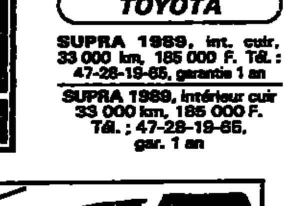
V.A.G Audi
EXPOSITION DES MODELES DISPONIBLES
Centresto s.a
7 rue des Cloÿs 18
46.06.44.65

FIVE INTERNATIONALE SA
FINANCIÈRE DE VÉHICULES INTERNATIONALE

5 bonnes raisons pour louer votre véhicule:
Liberté de choix du véhicule,
Immobilisation de fonds minimale,
Budgétisation de la dépense,
Absence du souci de revente,
Service à la carte
(Entretien, Assurance, Téléphone...)

Pour en savoir plus: TEL.: 49.10.96.05 ou adressez votre carte de visite à
FIVE INTERNATIONALE
s.a. au Capital de 1.000.000 Francs
93 Rue Thiers 92100 BOULOGNE

Peugeot 605 SRI . 2.610 FF TTC/Mois Renault 5 Baccara. 1.830 FF TTC/Mois
BMW 520 i ...... 3.280 FF TTC/Mois Citroën XM 2L Amb. 3.160 FF TTC/Mois
Loyers 48 mois 20.000 km par an tenant compte d'un dépôt de garantie de 12% du prix du tarif, restitué en fin de contrat.

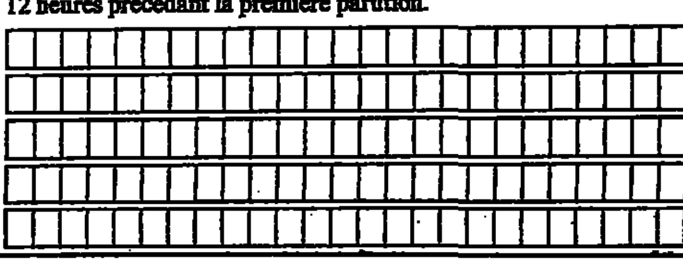
TALCO
ILE-DE-FRANCE


TÉLÉPHONE DE VOITURE
Radiocom 2000 SFR
Prix spécial début d'année
11.500 F

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE
Le Monde

« SPÉCIAL PARTICULIERS »
2 × 3 lignes = 450 F TTC
2 × 5 lignes = 600 F TTC

Je remplis cette grille et la renvoie accompagnée de mon règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du Monde Publicité, service MKD, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, avant le lundi 12 heures précédant la première parution.



Le Monde CADRES

LE LABORATOIRE D'INGÉNIERIE
des matériaux et des hautes pressions, laboratoire propre du C.N.R.S., 93430 Villetaneuse

RECHERCHE

UN CANDIDAT

pour un poste de Chargé de Recherches 2e classe dans le secteur SPI du C.N.R.S. (section 11, Génie des procédés, matériaux). Pour tous renseignements, contacter : M. PETITET au : 49-40-34-25 ou au 49-40-34-37.

Sté de Crédit
cherche

CORRESPONDANTS(TES)

Pour Paris et banlieue. Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec c.v. à S.M.O., 219, rue St-Honoré, Paris-1er.

GROUPEMENT D'ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL

RECHERCHE

UN CHARGÉ D'ÉTUDE

EN DÉVELOPPEMENT LOCAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
C.D.D. 6 MOIS

Il aura en charge la réalisation d'études et le suivi d'opération d'urbanisme. Maîtrise d'œuvre urbaine D.S.Q., O.P.A.H., développement économique local. De niveau Bac 4 minimum, il pourra justifier d'une formation et/ou d'une expérience lui permettant d'assumer pleinement la mission qui lui sera confiée.

Adr. c.v., lettre présent. à :

G.I.E. HLM Services
B.P. 36,
89010 AUXERRE CEDEX.

capitaux propositions commerciales

TRADUCTIONS ROCHAT
45 LANGUES
CH-8700 Kuesnacht (Suisse)
Tél. : 19-411-910-58-41
Téléfax 19-411-910-10-39
Télex 825 717

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 25 ans. Diplômé Sciences Politiques (IEP), section politique & sociale + DEA Sciences politiques, anglais, recherche poste évolutif en information, communication sociale, politique et culturelle. Disponible pour déplacements et séjours à l'étranger.
Ecrire s/réf. 2479 à O.R.C. B.P. 80, 92105 Boulogne Cedex qui transmettra

ASSOCIATIONS

Cours

עברית

HEBREU — initiation sérieuse en 3 mois chez soi, suivi pédagogique par professeurs universitaires
INSTITUT MEGUILA
BP. 380 75869 Paris Cedex 18.
Tél. : (1) 42-62-25-91.

Appels

PARISIENS,
qui quittez temporairement votre appartement ou avez une pièce disponible,
CONTACTEZ-NOUS
Nous trouvons pour vous des occupants étrangers (allemands, anglais, américains, japonais principalement) de passage à Paris.
Ass. Allo Logement Temporaire
4 pl. de la Chapelle 75018.
Tél. : 42-41-00-07.

Mardi 23 janvier 1990 :
Rose croix-d'or
« L'éveil du nouveau penser »
11, rue Cailiaux, Paris 13e, 20 h 30, entrée libre et gratuite.

Association contre la mutilation des enfants distribue cassette vidéo sur circoncision PAL-SECAM (v.o. anglais). (1) 48-25-79-56.

COMPAGNIE PROFESSIONNELLE RECRUTE POUR SON ÉCOLE DE THÉATRE : ÉLÈVES COMÉDIENS. CRÉATION RÉGIONALE SUR UN CONTE DE BUZZATI. RENSEIG. : (16) 1 60-14-46-74.

Sessions et Stages

L'EFAS organise une formation en gestion administ. Organisation du 26/02/90 au 06/11/90. Le contenu de cette formation portera sur l'organisation administrative de la France, le cadre institut. de l'animation sociale, les techniques quantitatives de gestion, les outils juridiques, initiation à l'organisation du travail.
Formation de 160 h préparant au DEFA.
Tél. : 20-57-04-78.

JAPONAIS INTENSIF
19 mars au 13 avril, soir
contactez Matzumoto
43-35-24-59/42-60-35-20.

INGÉNIEURS, INFORMATICIENS
INGÉNIEURS COMMERCIAUX...

Dès le mardi 9 daté mercredi 10 janvier retrouvez les pages d'offres d'emploi

SECTEURS DE POINTE

dans notre supplément

ECONOMIE
EMPLOI
FORMATION

PILE SEPAREE

diffusée avec le quotidien sans supplément de prix

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Ve

EXCEPTIONNEL-RARE

Neuf, jms habité ds imm. XVIIIe entièrement réhabilité. Appt env. 113 m² haut plafond, poutres apparentes, caractère, réception env. 53 m² + 2 chbres, s.d.bns, s. de douche, 6 100 000 F. Appt 96 m² env. style atelier, réception env. 53 m² + 1 chbre, possibilité mezzanine. Prix 5 950 000 F.
Cabinet Keisler
78, av. des Champs-Elysées
48-22-03-80
43-59-68-04 P. 22

6e arrdt

MONTPARNASSE

Immeub. récent, tt cft, vue dégagée, gd liv. 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., 86 m²
69, r. du Montparnasse
samedi de 13 h à 16 h
Dimanche de 12 h à 15 h

10e arrdt

ST-LOUIS CANAL

beau 2/3 P. cuis., bains, 5e ét. sans asc. s/cour, soleil
6, rue ALIBERT samedi et lundi de 14 h à 16 h

11e arrdt

Mo OBERKAMPF

Imm. récent tt cft, park., liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains, 90 m², 4e ét., s/jard.
63, av. PARMENTIER
samedi-dim. 14 h à 17 h

12e arrdt

Mo PICPUS

Bon immeuble pierre de t., 3 P., entrée, cuis., bains, 50 m². CALME
77, av. ST-MANDÉ
samedi-dim. 13 h 30-16 h 30

16e arrdt

Trocadéro 6 P. en DUPLEX avec sa terrasse garage.
Tél. : 45-77-96-85
45-88-75-61

Mo PTE AUTEUIL

Bon imm., tt cft, balc., séj., 2 chbres, entrée, cuis., bains, 90 m² + service
144, bd EXELMANS
sam. dimanche 14-17 h

17e arrdt

Mo VILLIERS

Beau petit 2 P. bon état, confort, 3e ét. 685 000 F
Tél. : 47-33-21-49

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES/BOIS-COLOMBES
APPARTEMENT RÉNOVÉ
105 m². 1 300 000 F
samedi de 14 h 30 à 17 h
245, AV. D'ARGENTEUIL

GARE BOIS-COLOMBES
Très bel imm. ravalé
PLACEMENT D'AVENIR
Soleil, ascenseur
un 3 pièces occupé
un 6 pièces occupé
A PARTIR DE 750 000 F
tél. 42-90-64-74 poste 243

appartements achats

Etude VALRI 43-79-11-11, 130, bd Voltaire, 11e, rech. tt genre d'appts petits ou gds pour clients ou paiement immédiat en cas d'achat direct par nos soins.

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43

propriétés

PORTUGAL
Près de Porto
à vendre
MANOIR XVIIIe
en granit
surface construite 1 800 m²
Terrain clos 10 000 m²
Ecrire Le Monde Publicité
n° 8649, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris qui transmettra
No tél. à Porto entre 21 h et 23 h
19-351-2-894116

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP

47, rue Vaneau, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques apparts vides ou meublés, du studio au 7 P. de stand.
Tél. : 42-22-24-66

immeubles

DOURDIN

ACHÈTE IMMEUBLE

PARIS INTRA MUROS OU APPARTEMENTS. DISCRÉTION ASSURÉE
Intermédiaire bienvenu

46-24-93-33

pavillons

NOGENT 94, RARE
Maison bourgeoise 8 P., 200 m² hab., jardin, garage, 2 750 000 F. Sur place 39, rue de Plaisance samedi 20/01 et dimanche 21/01 de 11 h à 18 h

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services
Tél. : 43-55-17-50

Espace env. 5 000 m² à louer pour bureaux, showrooms, stockages, à Luxembourg-Ville
Proximité aéroport et accès autoroutes
Libre mars/avril 1990
Contactez : tél. Luxembourg (00352) 47-09-51 ou télécopieur Luxembourg (00352) 47-09-52

locaux commerciaux

Ventes

EXCEPTIONNEL

11 000 m² gar., park., Paris 18e, r. Custine. Murs + fonds Exclusiv.
Immo Marcadet
42-52-01-92

L'AGENDA

Instruments de musique

URGENT
Vend guitare basse Fretless. Prix très intéress.
45-55-91-92 poste 4395
Thierry

Livres

Vous possédez des livres anciens ? Nous avons la même passion. Contactez-moi. (1) 45-66-41-01

Vacances Tourisme Loisirs

TIGNES - SAVOIE
à louer STUDIO 4 personnes
Tél. : (16) 87-56-07-20
ou 87-50-61-97

PREHISTO - TREK
Stage culturel et sauvage
5 jours rando-préhistoire
en Vallée de la Vézère
GRETA 24. Tél. : 53-53-17-16

ETRANGER

Dernière étape de la réforme fiscale en Grande-Bretagne

Mme Margareth Thatcher a fait adopter un impôt local égal pour tous

LONDRES

de notre correspondant

« Elle essaye encore une fois de nous tromper ! » Le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, emporté par son élan, est allé au-delà de ce que permettent les usages parlementaires. Il s'agissait de l'ultime débat avant l'adoption définitive de la réforme de l'impôt local. Le speaker lui a demandé de reprendre sa formulation. L'incident est relativement rare et il était télévisé. Le leader de l'opposition a dû adoucir son propos : *« Le premier ministre ne peut pas s'empêcher de présenter la situation sous un faux jour »*...

Les Communes ont donné, jeudi 18 janvier, dans la soirée, le dernier feu vert nécessaire au prélèvement, en Angleterre et au pays de Galles, à compter du 1er avril, d'un impôt local égal pour tous, riches ou pauvres, payable par chaque citoyen âgé de plus de dix-huit ans. Le nouvel impôt était déjà exigible depuis un an en Ecosse, laquelle sert souvent de laboratoire social au gouvernement sans risque politique excessif, puisque les électeurs conservateurs y sont fort peu nombreux.

Il s'agit de la réforme fiscale la plus importante depuis que Mme Thatcher a radicalement simplifié le cœur du système en réduisant l'impôt sur le revenu à deux tranches uniformes de 25 % et 40 %. La « Dame de fer » est également personnellement à l'origine du nouvel impôt local. Ses motivations sont à la fois idéologiques et politiques.

Depuis le 17e siècle, un impôt local appelé *rates* était prélevé sur chaque unité d'habitation en fonction de la taille de celle-ci et de son degré de confort et de luxe. Le soin de fixer le montant de l'impôt était confié à des « officiers » indépendants. Ceux-ci basaient leur estimation sur la valeur locative de l'habitation. Les chiffres pouvaient donc varier dans des conditions considérables. En pratique, les locataires des *council flats*, qui sont l'équivalent de nos HLM mais gérés par les municipalités, ne payaient rien la plupart du temps.

Vives oppositions

Un grand nombre de Britanniques échappaient donc à l'impôt local et ils étaient d'autant plus enclins à voter travailliste aux municipales que les candidats du Labour leur promettaient de dépenser beaucoup pour la commune... avec l'argent prélevé sur les résidents les plus aisés, propriétaires de maisons ayant belle allure. Cette situation était jugée insupportable par Mme Thatcher.

Il faut, selon elle, que chacun paye pour se sentir responsable des dépenses engagées par le conseil municipal. On en finira ainsi avec ces extravagances que constituent à ses yeux les programmes de lutte contre la discrimination raciale ou sexuelle menés par certaines municipalités d'extrême gauche. Quelques-unes d'entre elles, dans la banlieue nord de Londres notamment, ont volontairement fait dans la provocation ces dernières années en allouant des fonds par exemple au « comité local des lesbiennes », *ou à des organisations irlandaises* sympathisantes de l'IRA.

L'impôt local ne dépend plus désormais de l'habitation et devient un impôt personnel que tout citoyen adulte, même étudiant ou chômeur, est tenu d'acquitter. Le gouvernement affirme qu'il sera en moyenne de 278 livres (2 800 F) par personne et par an. Les travaillistes avancent des chiffres beaucoup plus élevés (350 livres et davantage) et crient à l'injustice : une famille ouvrière nombreuse, installée sous un même toit dans un HLM et comportant plusieurs enfants majeurs, paiera beaucoup plus qu'un seul hobereau vivant dans son manoir...

DOMINIQUE DHOMBRES

Inflation de 4,6 % en 1989 aux Etats-Unis

Le gouvernement américain souhaite une baisse des taux d'intérêt

La hausse des prix de détail aux Etats-Unis a été de 0,4 % au mois de décembre, portant l'inflation *pour l'ensemble de l'année à 4,6 %*, a annoncé jeudi 18 janvier le département du travail.

Les prix ont donc augmenté légèrement plus en 1989 que les deux années précédentes (4,4 % en 1988 et 1987), et le taux d'inflation est le plus élevé depuis huit ans. Mais il ne s'agit pas moins d'un bon résultat. Au premier semestre 1989, les prix avaient connu une poussée de fièvre mondiale, qui avait beaucoup inquiété le gouvernement américain et qui a été compensée par le deuxième semestre.

La Maison Blanche a d'ailleurs profité de la publication des résultats de l'inflation de décembre pour annoncer a ouvertement son souhait de voir baisser les taux d'intérêt. *« Des taux d'intérêt plus bas sont justifiés »* puisque l'inflation est *« basse et sous contrôle »*, a estimé jeudi M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche. En effet, l'économie américaine croît désormais à un rythme ralenti, et la chute de 8 % des mises en chantier de logements au mois de décembre *« n'est pas une bonne nouvelle »*, selon M. Fitzwater. Il s'est empressé d'ajouter qu'il ne s'agissait en aucun cas de faire pression sur la réserve fédérale. *(AFP, Reuter.)*

Menaces sur l'approvisionnement pétrolier en URSS

Suite de la première page

Berceau de l'industrie pétrolière soviétique à la fin du siècle dernier, la région de Bakou n'est certes plus un grand producteur : on n'y extrait bon an mal an que 250 000 barils/jour environ, soit à peine 2 % du total soviétique et l'équivalent d'un pays comme le Gabon.

Mais l'Azerbaïdjan reste le centre de l'industrie parapétrolière soviétique, qui fournit avec quinze entreprises et vingt mille salariés spécialisés près des trois quarts (70 %) des équipements pétroliers et gaziers indispensables aux grandes régions productrices comme la Sibérie. La menace est d'autant plus grave que la qualité déplorable desdits équipements et les mauvaises conditions d'exploitation exigent des réparations et des livraisons de matériel neuf incessantes, la moindre rupture étant susceptible d'avoir des conséquences dramatiques et immédiates sur l'extraction. Moscou n'a guère d'autre solution de rechange : en dehors de l'Azerbaïdjan, le principal fournisseur extérieur de l'URSS était jusqu'ici... la Roumanie, avec 60 % des importations !

Premier gaspilleur du monde

Pour les dirigeants soviétiques l'enjeu est énorme. Dans un pays « énergétivore », premier producteur mondial de pétrole et de gaz, troisième producteur de charbon, qui figure parmi les tout premiers exportateurs mondiaux d'hydrocarbures, l'énergie a depuis quinze ans pris une telle place dans l'investissement, *la production et les* recettes extérieures que la crise, si elle s'aggrave, risque de compromettre l'ensemble des réformes.

Sur le plan extérieur, l'énergie est depuis le début des années 70 la principale « vache à lait » du pays. Le pétrole, dont il vend un tiers de sa production à l'étranger, ainsi que le gaz, dont 10 % sont exportés, assurent encore en dépit de la chute des cours les trois quarts environ des ressources en devises fortes du pays. Ils sont donc indispensables pour financer la modernisation de l'industrie par appel aux équipements et techniques étrangers.

Pétrole et gaz constituent aussi pour Moscou le principal moyen de soutenir les économies défaillantes de ses alliés, tous, sauf la Roumanie et dans une moindre mesure la Pologne (grâce au charbon), dépendant à 85 % de l'extérieur pour leur approvisionnement. Depuis le début des années 70, l'URSS vend aux six pays européens du CAEM (1) une petite moitié de ses exportations totales à des prix inférieurs d'un tiers aux cours mondiaux.

Sur le plan intérieur, l'énergie joue aussi un rôle clé. Deuxième consommateur mondial, l'URSS est surtout l'un des plus grands gaspilleurs du monde. Faute d'un système de prix incitatif, l'industrie, obsolète, n'a fait aucun effort d'économies d'énergie depuis le début des années 70 et reste, de loin, le premier consommateur du pays, absorbant environ 60 % du total. Produire 1 tonne de cuivre nécessite en URSS trois fois plus d'électricité qu'en Allemagne fédérale, 1 tonne de ciment deux fois plus d'énergie qu'au Japon !

Réduire la consommation intérieure ne peut se faire que lentement et au prix d'investissements coûteux, sinon on risque les pénuries, les pannes et les coupures, aggravant encore l'inefficacité du système.

Toute baisse trop brutale de la production aurait donc des conséquences dramatiques pour l'ensemble de l'économie, les dirigeants devant choisir *grosso modo* entre leurs recettes en devises, la survie de leur « empire » économique, ou la bonne marche de leur propre industrie.

Pourtant une diminution de la production soviétique d'énergie est inéluctable si le Kremlin veut, comme il l'a annoncé, donner la priorité au développement et à la modernisation des industries de consommation et réorienter en conséquence les investissements. Or, depuis quinze ans, le secteur énergétique a absorbé plus des deux tiers de tout l'accroissement des investissements industriels, représentant en masse de 40 % à 50 % du total. Une part en hausse constante puisque, entre 1981 et 1985, l'énergie a utilisé près de 90 % des 44 milliards de roubles d'investissements supplémentaires alloués au secteur industriel ! *« La politique industrielle de l'Union soviétique était devenue une politique de l'énergie »*, assure M. Thane Gustafson, un expert américain de la société Cambridge Energy Associates, auteur d'un livre récent, malheureusement non encore traduit en français, sur la politique énergétique soviétique depuis vingt ans (2).

Une crise de coût

C'est là que se situe le nœud du problème, car la « crise » de l'énergie dans un pays qui reste l'un des plus riches en ressources énergétiques du monde n'est pas une vraie crise de pénurie, mais une crise de coût. Aggravée par une politique de fuite en avant, tout entière orientée depuis quinze ans vers l'extraction à tout va des fabuleuses richesses sibériennes, procédant à grands coups de « campagnes nationales » aussi dispendieuses que déséquilibrantes, la production soviétique de pétrole, et même de gaz, a vu ses coûts s'envoler, tandis que la production de charbon stagnait et que le nucléaire, encore marginal, était gelé après la catastrophe de Tchernobyl.

Les meilleurs gisements ayant été épuisés les premiers, l'exploration comme l'entretien ou la sécurité systématiquement négligés, le pétrole qui reste à extraire est plus rare, situé dans des régions arctiques plus éloignées des centres de production et de plus en plus cher.

Le coût marginal du brut soviétique aurait doublé de 1980 à 1986, passant de 7 dollars par baril en moyenne à près de 14 dollars, soit plus que le brut d'Alaska ou de mer du Nord et à peine moins que les cours mondiaux. Et la tendance, sauf découverte miracle, a peu de chance de se modifier. A plus ou moins court terme, l'URSS est donc menacée de vendre son brut à perte sur les marché internationaux, subventionnant non seulement les « pays frères », mais aussi l'ensemble de ses clients occidentaux !

Conscients du problème, les dirigeants soviétiques ont amorcé depuis peu un virage radical visant à sortir de ce cercle vicieux. La production pétrolière, après avoir crû presque sans interruption, a été discrètement plafonnée, de même que les investissements du secteur. Pour amortir le choc, alors que le charbon et le nucléaire stagnent, Moscou compte pour l'essentiel sur le gaz, dont la Sibérie recèle des réserves fabuleuses, et à plus long terme sur les économies d'énergie.

En URSS même, comme dans les pays de l'Est, une politique de substitution du gaz au pétrole a été engagée, notamment dans les centrales électriques, les plus faciles à convertir. Jusqu'ici toutefois, le développement du gaz se heurte à l'absence de capacités de stockage et surtout à l'insuffisance des moyens de transports par gazoducs, les gros gisements étant de plus en plus éloignés des centres de consommation, explique Mme Nina Kousnetzoff, du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

Quant aux économies d'énergie, elles restent encore pour l'heure un vœu pieux, seules les pénuries plus ou moins organisées, le rationnement larvé et surtout la stagnation prévisible du produit national brut permettant d'envisager une stabilisation de la consommation. Ajoutées à la diminution, volontaire, des exportations vers les pays satellites et même depuis peu vers l'Occident, ces tactiques permettaient à l'URSS d'espérer mener une transition en douceur, en attendant le résultat des hypothétiques réformes de fond (hausse des prix intérieurs de l'énergie, mise en place de mécanismes incitatifs auprès des entreprises, modernisation des équipements, appel aux techniques et capitaux extérieurs, etc.).

Les événements d'Azerbaïdjan, s'ils se prolongent, risquent de faire voler en éclats ce schéma. Le secteur parapétrolier, déjà fort vétuste et inefficace, – entre un quart et un tiers des appareils de forage, près de la moitié des matériels d'entretien seraient considérés comme défectueux dès la livraison ! – risquerait une débâcle complète, entraînant de très graves perturbations dans l'extraction, sauf si l'URSS importait d'Occident l'essentiel des besoins, ce à quoi Moscou s'est toujours refusé. L'atterrissage en douceur prévu risquerait dans cette hypothèse de dégénérer en effondrement brutal...

VÉRONIQUE MAURUS

(1) Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie, RDA.

(2) *Crisis amid Pleuty. The politics of soviet energy under Breshnev and Gorbachev*, Thane Gustafson. Princeton university Press.

□ **La Hongrie va réexaminer toutes ses exportations en roubles.** – La Hongrie a décidé, jeudi 18 janvier, de suspendre puis de réexaminer cas par cas tous les contrats d'exportation libellés en roubles non convertibles, rapporte l'agence officielle MTI. Budapest va donc accélérer le passage au commerce en devises fortes. Actuellement, la moitié des exportations hongroises se font dans la zone rouble, et Budapest a accumulé un énorme excédent en « roubles transférables » – en fait inutilisables pour acheter des biens dans des pays tiers. – *(AFP.)*

□ **La Tchécoslovaquie va demander son adhésion à l'OCDE.** – La Tchécoslovaquie sera le premier pays d'Europe de l'Est à demander son adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a annoncé jeudi 18 janvier à Bonn le secrétaire général de l'Organisation, M. Jean-Claude Paye.

Il a ajouté, lors d'une conférence de presse, que la Pologne et la Hongrie demanderaient un statut d'observateur. – *(AFP.)*

INDUSTRIE

Le 125e anniversaire du grand magasin parisien

Euromarché pèse sur les résultats du groupe Printemps

A l'occasion du 125e anniversaire du Printemps, M. Jean-Jacques Delort, président du directoire du groupe, a pour la première fois publiquement dit son sentiment sur la santé du groupe d'hypermarchés Euromarché, filiale indirecte à 43,5 % du Printemps.

Dans une déclaration mûrement pesée, M. Delort a tout d'abord rappelé que le Printemps n'a *« aucune responsabilité dans les résultats »* d'Euromarché et que *« les principales décisions (...) n'y sont plus – contrairement à ce qui se passait jusqu'en 1982 – prises à l'unanimité »*. Il a également précisé : *« Nos partenaires* (M. Antoine Bernheim, associé-gérant de la Banque Lazard, est PDG d'Euromarché) *nous ont demandé de nous limiter à une bienveillante neutralité* [et] *ont repoussé toutes nos offres répétées d'active participation. »*

M. Delort a souligné que cet accord de gestion expire en juin *prochain, lors de l'assemblée générale* qui statuera que les comptes 1989, avec cette mise en garde : *« Il appartient à nos partenaires, devant la dégradation catastrophique des résultats, et s'ils veulent éviter que l'entreprise tombe en déshérence, de nous faire, d'ici là, des propositions. »*

Il est vrai que les résultats du Printemps seront *« sensiblement équivalents à ceux de 1988 »* (au lieu d'être en augmentation de 10 %) et que cette stagnation est due en partie à Euromarché (80 millions de francs en moins dans l'escarcelle du Printemps), même si La Redoute, absorbée par le Printemps, a souffert de la mauvaise conjoncture de la vente par correspondance, surtout au travers de sa filiale italienne, Vestro, qui perd 50 millions de francs. Les résultats du groupe seront cependant en progression, en raison de plus values immobilières (le Printemps qui possède encore 70 000 m² de bureaux en a vendu 25 000 m²).

J. D.

CONSOMMATION

Le risque de salmonelle étant écarté

Les coquillages de l'étang de Thau à nouveau sur le marché

MONTPELLIER

de notre correspondant

A l'issue d'une nouvelle réunion de la « cellule de crise » le mercredi 18 janvier, la préfecture de l'Hérault a annoncé la remise sur le marché des coquillages de l'étang de Thau. Tous les résultats des analyses effectuées depuis le 4 janvier s'étant révélés négatifs, il n'y a plus de risque de salmonelle. Cependant, indique la préfecture, *« la surveillance continuera dans l'intérêt des consommateurs comme des conchyliculteurs »*.

Ces derniers sont soulagés mais restent inquiets pour deux raisons. Les consommateurs peuvent rester méfiants : *« quand il y a eu le choléra en Italie, on est resté trois ans sans pouvoir vendre des moules »*, explique le président des conchyliculteurs locaux. Et, d'autre part, pour résorber les stocks, les producteurs vont avoir tendance à casser les prix, déjà très bas.

Parallèlement, l'enquête se poursuit sur les causes de la pollution du mois de décembre. Deux hypothèses sont retenues : le déversement de déchets viti-vinicoles des caves coopératives locales et les résidus organiques des 4 500 habitants de Sète qui ne sont pas raccordés à la station d'épuration.

J. M.

TRANSPORTS

Les usagers critiquent le contrat de plan Etat-SNCF

La fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) n'est pas contente du contrat de plan qui sera signé, le mois prochain, entre l'Etat et la SNCF *(le Monde* du 11 janvier). *« Nous pensons que ce contrat est satisfaisant pour la SNCF, dont la dette a été allégée de 38 milliards de francs et dont les orientations stratégiques ont été retenues »*, a expliqué, le 18 janvier, M. Jean Sivardière, secrétaire général de la FNAUT. *« Mais nous jugeons qu'il n'apportera des améliorations qu'aux citadins aisés qui empruntent le TGV ou les trains de banlieue. La priorité gouvernementale en faveur des routes et l'oubli des nécessités de l'aménagement du territoire nous laisse à penser que le rail continuera à être mal utilisé et que l'on assistera véritablement à la création d'une SNCF à deux vitesses. »*

La FNAUT s'appuie sur l'expérience suisse qui voit les voyageurs helvétiques emprunter le rail plus souvent (50 % en moyenne) que les Français parce que les chemins de fer suisses investissent en proportion *une fois et demie le volume* des investissements de la SNCF.

□ **Grève à la SNCF du 30 janvier au 1er février.** – Six des sept organisations syndicales de cheminots appellent à la grève sur l'ensemble du réseau SNCF du mardi 30 janvier à 20 heures au jeudi 1er février à 6 heures. La CGT, la CFDT, FO, la CFTC, la FGAAC (conducteurs autonomes) et la Fédération maîtrise et cadres (autonomes) ont décidé cet arrêt de travail, car ils portent *« une appréciation négative sur les orientations du contrat de plan et du plan d'entreprise ainsi que sur ses conséquences sociales »*. Cette grève perturbera *fortement le trafic de la SNCF* pendant un peu plus d'une journée.

PARIS

La mairie annonce plusieurs mesures pour les artisans et les commerçants

Dès le mois de mars, les commerçants et artisans parisiens auront la possibilité d'utiliser les emplacements *réservés* au *stationnement* résidentiel pour garer leurs véhicules professionnels, a annoncé, jeudi 18 février, M. Jean Tibéri (RPR), adjoint au maire de Paris. Les bénéficiaires de cette mesure ne seront donc plus obligés de « réalimenter » régulièrement les parcmètres et d'abandonner, ainsi, leurs locaux professionnels plusieurs fois par jour. Cette initiative de la mairie de la capitale a été prise à l'issue d'une réunion de concertation avec les professionnels.

Au cours de cette rencontre, il a également été décidé de faire de Paris, du 15 mai au 15 juin, une « ville fleurie ». Enfin, il sera organisé pendant l'année 1990 dans les quartiers de la capitale des « nocturnes commerciales », ainsi que des opérations « portes ouvertes » des ateliers d'artisans.

D'autre part, selon M. Gérard Leban (RPR), adjoint au maire chargé du commerce et de l'artisanat, *diverses propositions faites au* cours de cette réunion vont être étudiées. Il s'agit, notamment, de l'extension des zones artisanales dans les arrondissements de l'est parisien et la protection de celles qui existent (meuble dans les 11e et 12e arrondissements, bijouterie dans les 2e et 3e arrondissements), la modération des loyers des locaux d'activités construits dans les zones d'aménagement et l'aide municipale à la modernisation des commerces et des ateliers par des bonifications de prêt. Enfin, toujours selon M. Leban, une réflexion pourra être engagée à propos de la publicité promotionnelle des grandes surfaces bien souvent défavorables au commerce indépendant.

J. P.

AFFAIRES

La concurrence dans les transports aériens

Le rachat d'UTA intervient dans un contexte de déréglementation mondiale

Parmi les responsables du rachat de la compagnie aérienne privée UTA par la compagnie publique Air France, officialisée le 12 janvier, figure le président Carter. Car celui qui était alors président des Etats-Unis a lancé, en 1979, un mouvement de libéralisation du transport aérien, qui a mis bas le système en vigueur depuis la fin de la guerre et qui n'a pas fini de produire ses effets en obligeant les compagnies à sortir de leurs oligopoles frileux.

Avant Carter, les administrations autorisaient au compte-gouttes les compagnies et approuvaient les tarifs de celles-ci ; les transporteurs étaient considérés comme des porte-drapeaux de leur pays, et chaque Etat consentait à ouvrir ses aéroports aux avions d'un autre Etat à condition que les siens transportent la moitié des passagers circulant entre les deux nations. L'Association du transport aérien international (IATA) se comportait en chef d'orchestre clandestin régentant les tarifs, la taille des sandwiches servis en vol, la gratuité des boissons à bord, etc.

Pour parachever ce tableau furieusement réglementaire, il faut rappeler qu'à l'époque, et à l'exception des Etats-Unis, la quasi-totalité des compagnies appartenait peu ou prou aux Etats. Même nombre de sièges offerts même service à bord, mêmes tarifs et parfois partage des recettes et des dépenses : la concurrence n'était pas loin du degré zéro, ce qui avait pour vertu de maintenir le prix des billets à un niveau suffisamment élevé pour garantir aux entreprises de beaux profits et à leurs personnels des salaires et des avantages remarqués. Evidemment, seuls les hommes d'affaires et les classes fortunées empruntaient ces avions hors de prix.

Vint Jimmy Carter qui persuada le Congrès de mettre par terre – au moins aux Etats-Unis – cette réglementation et d'appliquer au transport aérien le droit commun des affaires. Toute compagnie réunissant les conditions techniques et financières requises pour exploiter des avions s'est vue autorisée à créer des vols à n'importe quel prix et pour n'importe quelle destination. Il s'est ensuivi cinq ou six ans de folle mêlée. On a vu se créer des compagnies par dizaines ; les concurrents se sont battus en cassant les prix, qui sont tombés, pour un vol transcontinental New-York-Los Angeles, à 99 dollars (environ 600 F). Les passagers se sont rués sur ces offres alléchantes provoquant pour certaines compagnies des décollages fulgurants... suivis de faillites et de rachats non moins sensationnels. Le cycle hyper-concurrentiel est parvenu à son terme : sept transporteurs américains possèdent 90 % du marché américain ; les embouteillages du ciel et des aéroports sont devenus homériques... et les tarifs remontent au grand galop.

Faire la différence

Cette secousse a gagné de place en place le reste du monde. Les gouvernements et les compagnies ont tenté de se garder des outrances américaines, mais ils n'ont pu éviter de répondre par des concessions tarifaires et un service amélioré aux amorces d'attaque de la concurrence. Le système reste sous surveillance puisque ne pose pas ses avions chez le voisin qui veut, mais les compagnies ont commencé à regarder de plus près à leurs dépenses et à s'efforcer de débaucher plus agressivement les passagers des consœurs.

La problématique qu'elles affrontent est à la fois simple et embrouillée. Tout le monde paie à peu près le même prix ses avions, son carburant, ses taxes d'atterrissage et de survol. Les quelques pour-cent qui feront la différence proviendront d'une flotte plus jeune, moins gourmande en carburant et en frais d'entretien, avec des rémunérations plus basses et une productivité plus élevée des personnels. Ces moindres dépenses permettront d'offrir au passager des attentions supplémentaires, une fiabilité et un confort accrus et parfois des rabais tarifaires non négligeables, en général consentis en violation des derniers règlements subsistants.

On peut classer les transporteurs selon leur tactique, et ce classement s'avère également être géographique. A tout seigneur, tout honneur : les Américains sont devenus des mastodontes qui atteignent 40 millions de passagers par an et quatre ou cinq cents avions. Ils misent sur leur taille, qui leur permet de contrôler leur marché, grâce à une offre énorme de sièges, de destinations et de fréquences. Les compagnies américaines obtiennent des conditions privilégiées d'achat pour leurs avions et leurs carburants. Ils possèdent des systèmes de réservation électronique à l'échelle mondiale. Leurs prix, la qualité de leur service sont plutôt bas. Elles exploitent les plus vieux avions en service.

Les compagnies asiatiques jouent la carte exceptionnelle de personnels très motivés, doués pour le service et peu payés. Attirant une clientèle d'affaires très rémunératrice et dégageant de forts bénéfices dans un contexte de croissance ultra-rapide (de 30 % par an), elles possèdent les flottes les plus jeunes du monde. Elles transportent 5 à 10 millions de passagers par an, grâce à une trentaine d'avions en moyenne.

Les compagnies européennes, elles, se trouvent prises en tenaille par leurs concurrentes américaines et asiatiques. Elles avouent des frais d'exploitation plus élevés ; leurs avions ne sont ni très jeunes ni trop usagés ; elles pratiquent des tarifs relativement élevés en mettant en avant la qualité de leurs prestations haut de gamme, la première et la classe affaires. Elles transportent une quinzaine de millions de passagers grâce à 100 avions en moyenne.

Dans ce contexte se sont développées des stratégies particulières d'entreprise pour accompagner ou accélérer la croissance des activités :

● **La croissance interne** est la voie choisie par les prudents ou les moins fortunés. Elle a été la méthode préférée du numéro un américain, American Airlines, et du numéro deux, United Airlines (panachée avec quelques rachats de lignes aux compagnies malades comme PanAm ou Eastern Airlines), mais aussi d'Air Inter, qui est passée de 2,4 millions de passagers en 1969 à 9,2 millions en 1982 et à plus de 15 millions l'an dernier sans racheter qui que ce soit.

● **Les rachats** sont l'expression la plus parfaite du goût naturel des entreprises pour le monopole. Ils se sont multipliés d'abord aux Etats-Unis, où le consortium Texas Air s'était fait une spécialité de reprendre les compagnies qui battaient de l'aile, comme Continental, Frontier, Eastern ou People Express. En Europe, les exemples les plus célèbres sont le rachat de British Caledonian par British Airways et, maintenant, celui d'UTA par Air France. Notons que ce jeu du Monopoly se pratique sur une base nationale et que les intrus étrangers se trouvent tenus au large par des lois leur interdisant le plus souvent de posséder plus de 25 % du capital d'un transporteur autonome.

● **Les alliances techniques.** Pour profiter d'économies d'échelle, les compagnies ont regroupé leurs forces dans des domaines techniques comme l'entretien des moteurs ou la mise au point d'un système de réservation électronique. Dans ce dernier cas, Air France, Lufthansa, Iberia et SAS ont créé une société, Amadeus, pendant que British Airways, Alitalia et Sabena adhéraient au système Galileo. C'est Lufthansa et Air France qui ont le plus poussé cette formule d'alliances en décidant, en 1989, de coordonner leur restauration aérienne, la formation des pilotes, les politiques de flotte, et même en échangeant des cadres.

● **Les rapprochements.** Il s'agit d'une version sophistiquée des alliances, dans la mesure où elles s'accompagnent de prises de participation – parfois réciproques – dans le capital de la compagnie alliée. Par exemple, le scandinave SAS vient de s'assurer 30 % du capital de Lan Chile après être entré, pour 10 %, dans celui de Texas Air. Air New Zealand a accueilli dans son tour de table l'australien Qantas (19,9 %), Japan Air Lines (7,5 %) et American Airlines (7,5 %). La formule présente l'avantage de conserver à chaque transporteur son identité et de les inciter à coordonner leurs horaires, leurs ventes, voire l'entretien des avions.

Swissair est passée maître dans l'art de ces rapprochements : à l'Ouest, elle a échangé 5 % de ses actions avec l'américain Delta Airlines pour s'ouvrir les Etats-Unis ; au Nord, 5 % avec SAS pour rabattre la clientèle nordique sur ses lignes ; et à l'Est, bientôt 5 % avec Singapore Airlines pour profiter du fabuleux développement asiatique. Elle détient 8 % de l'autrichien Austrian Airlines, qu'elle considère comme sa petite sœur.

L'avenir dira si ces rapprochements restent « blancs » ou s'ils sont plus profitables à certains partenaires qu'à d'autres. Et s'ils peuvent déboucher sur des mariages en bonne et due forme.

La vogue des privatisations

Les années 80 ont été aussi marquées par une multiplication des privatisations, allant de la mise totale des actions sur le marché, comme pour British Airways, jusqu'à la réduction à 52 % de la part publique dans le capital, comme pour Lufthansa. Les causes de cet engouement sont variées. Il en est d'idéologiques, notamment en Grande-Bretagne, où Mme Thatcher a allégé le secteur public, hypertrophié à son goût. Il en est d'autres plus prosaïques, car les gouvernements se sont lassés de porter à bout de bras des compagnies incurablement déficitaires, par exemple en Argentine, au Chili ou au Mexique.

Il est apparu aussi que l'arrivée de capitaux privés améliorerait les exploitations des transporteurs en les contraignant aux bénéfices et en les mettant – un peu – à l'abri de l'interventionnisme gouvernemental, qui obéit rarement à une logique d'entreprise. Sans oublier que cet apport d'argent frais, en cas d'augmentation de capital, permet de trouver les liquidités nécessaires aux investissements plus facilement que par le biais des budgets des Etats. On ne compte plus les projets de privatisations totales ou partielles qui ont été mises en chantier : Air Canada, British Airways, Argentinas Aerolinas, Lan Chile, Lufthansa, Austrian Airlines, Air Portugal, Japan Air Lines, Air New Zealand et, maintenant, c'est au tour de l'Europe de l'Est de parler d'inoculer le virus capitaliste dans des compagnies à la qualité de service médiocre et aux résultats malingres. Le hongrois Malev y pense pour renouveler sa flotte. Les autorités soviétiques aimeraient créer une compagnie privée dynamique pour réveiller le géant Aeroflot.

De ce point de vue, la « nationalisation » d'UTA par Air France est une curiosité. Elle est le stade ultime du processus de concentration dans le transport aérien français, qui n'offre aujourd'hui plus beaucoup de rachats possibles. Elle devrait être suivie à bref délai par une ouverture du capital de la compagnie nationale aux investisseurs privés, même si elle déclare que ce n'est *« pas à l'ordre du jour »*. Tout d'abord, les statuts d'Air France le permettent dans la proportion de 30 %. D'autre part, politiquement, il serait habile de corriger la mauvaise impression née du non-respect du principe *« ni privatisation ni nationalisation »* cher au président de la République. Cette ouverture financière aurait pour avantage d'assurer un financement plus sain des 60 ou 70 milliards de francs d'investissements indispensables et des 7,2 milliards de francs à sortir pour le rachat du groupe UTA.

Surtout, cette arrivée d'actionnaires « normaux » apporterait à la compagnie nationale une bouffée d'air frais et un contrôle plus rigoureux, car la compagnie nationale est dirigée par une technostructure où fonctionnaires de l'aviation civile, syndicalistes, pilotes et de purs produits du sérail tiennent le haut du pavé. Dans cette atmosphère confinée, et maintenant qu'ils sont assurés de ne plus être concurrencés à domicile et de continuer à être protégés vis-à-vis de l'extérieur par le gouvernement, ils risquent de perdre le sens des réalités aériennes mondiales et de croire que la déréglementation appartient au passé. L'œil et la voix du capital privé seraient un antidote précieux à ces tentations corporatistes.

ALAIN FAUJAS

AFFAIRES

transports aériens

Une re-réglementation s'esquisse aux Etats-Unis

NEW-YORK

de notre correspondant

« Mais où est le début de la queue... ? Combien d'heures de retard, aujourd'hui... ? » Quand on évoque la situation du transport aérien devant n'importe quel comptoir d'enregistrement aux Etats-Unis, ce sont souvent les deux questions qui reviennent dans la bouche de passagers excédés. Certes, depuis la déréglementation de 1978 – la première du genre dans *le pays, suivie depuis par le décloisonnement* des télécommunications, puis de l'activité financière, – le prix des billets a diminué fortement. Mais la qualité du service a beaucoup souffert. Aéroports engorgés, bagages régulièrement perdus, prestations à bord de plus en plus insignifiantes, réparations en cascade conduisant à d'interminables retards...

La solitude – et la grogne – du passager de fond s'exprime régulièrement dans les gazettes. Et dans les milliers de lettres adressées chaque année aux compagnies. C'est que, dans le même temps, engagés dans une féroce compétition, les transporteurs sont contraints de réduire leurs coûts face à des revenus en baisse. Tout en gardant un œil sur Wall Street, où le secteur, soumis à une concentration effrenée depuis dix ans, vient de découvrir à l'occasion de quelques mésaventures que cette industrie hautement cyclique présente quelques risques. Et qu'il faut sans doute cesser de la soutenir à crédit.

Hors normes

Devant l'ampleur de ces bouleversements, Washington, régulièrement informé du mécontentement des passagers, en vient à se demander s'il ne faut pas donner quelques coups de canif dans le contrat libéral et re-réglementer en douceur une activité économique qui, livrée à elle-même, n'a pas toujours joué le jeu.

Au chapitre des tarifs, la baisse a été incontestable : entre 1978 et 1988, de 20 % en moyenne dans les prix pratiqués par les transporteurs. Grands gagnants de l'opération, les consommateurs américains auront économisé ainsi l'équivalent de 100 milliards de dollars durant la décennie. Moins cher, les billets d'avion se vendent bien : on en a délivré plus de 350 millions l'année dernière ! Mais l'avion, quand il arrive, oublie trop souvent de partir à l'heure. Cela se produit chaque année au moins 400 000 fois sur l'ensemble du réseau...

Consciente de cette anarchie, l'administration fédérale de l'aviation a officiellement déclaré *« engorgés »* plus d'une douzaine de *hubs*, ces grands aéroports locaux généralement dévolus à une compagnie et par lesquels transite l'essentiel du trafic. Mais d'ici à l'an 2000 (c'est-à-dire demain...), prévoit cette autorité, tous les autres *hubs* américains connaîtront le même sort. Inévitable, quand on sait que la dernière construction d'un important aéroport aux Etats-Unis, le Washington-Dulles, remonte à 1974.

De leur côté, les compagnies essaient de ventiler au mieux leurs passagers. Et de gérer une inflation de tarifs qui fait que 90 % d'entre eux sont pratiquement hors norme, (à des conditions particulières ou à des prix bradés). Celles qui en ont eu les moyens se sont équipées d'importants réseaux de réservation électronique, tel le « Sabre » d'American Airlines ou « Appolo » de United Airlines, qui leur donne une incontestable avance sur leurs confrères.

Mais tout cela coûte cher et, insidieusement, les tarifs ont recommencé à monter depuis environ dix-huit mois sur nombre de compagnies. *« L'aller-retour New-York – San-Francisco, que je payais 329 dollars il y a un peu plus d'un an sur United Airlines, me revient aujourd'hui à 525 dollars »*, explique ce voyageur excédé. A la décharge des compagnies, il faut admettre que c'est souvent le passager qui, refusant les conditions de transport faites à la classe économique, décide d'opter pour la classe affaires. A l'heure actuelle, environ 20 % des voyageurs choisissent la section « business » sur l'ensemble des compagnies dans le monde. Y compris aux Etats-Unis, bien sûr, qui représentent à eux seuls 43 % du trafic international.

Par ailleurs, de nombreux observateurs – et utilisateurs – de ces transports dénoncent le monopole de fait des compagnies, qui, bien ancrées sur un *hub* régional plus ou moins fermé aux autres concurrents, peuvent pratiquer les horaires et les prix qu'elles souhaitent. Cet avatar des règles de la déréglementation instituée en 1978 n'est pourtant que la résultante de l'imposante concentration de l'industrie qui a suivi. En dix ans, 214 compagnies, essentiellement régionales, ont été absorbées ou ont fait faillite, et le secteur se trouve mainenant aux mains de 23 transporteurs seulement, parmi lesquels les « majors », dont le nombre a, lui aussi, été réduit comme peau de chagrin. De 12 en 1978, elles ont été ramenées à 7 aujourd'hui : American Airlines, PanAm, TWA, United Airlines, Delta, Northwest et US Airlines (auxquelles il faut ajouter Continental et Eastern, détenues par Texas Air et que l'on peut assimiler à un « grand » de la profession).

Mois difficiles

Après une période de vaches maigres au début des années 80, les compagnies ont tiré largement profit de cet engouement pour l'avion. Mais, depuis 1985, le secteur a connu une phase de consolidation. *« Et les prévisions de résultats pour 1990-1991 sont plutôt en légère baisse »*, assure Timothy Pettee, premier vice-président de Merrill Lynch Capital Markets, spécialisée dans cette industrie. Déjà, en 1989, les compagnies n'auront gagné que 1,4 milliard de dollars au lieu des 2,5 milliards escomptés. *« Et, si on ne prévoit pas de franche récession, les prochains mois risquent d'être difficiles »*, dit-il. De toute évidence, la profession aura du mal à répondre à la question que se posent ses partenaires financiers : comment 2 400 avions dont nous avons besoin – soit 115 milliards de dollars pour les dix prochaines années – alors que le secteur dégage une marge nette de 1,6 % seulement, contre plus de 4 % pour l'ensemble de l'industrie américaine ?

Conscients de l'enjeu, les parlementaires américains se posent aussi nombre d'interrogations. Et quelques honorables membres du Congrès se sont déclarés favorables à une re-réglementation de l'aviation américaine. Les « majors » détiennent aujourd'hui 95 % du marché, font notamment valoir les sénateurs (républicains) John C. Danforth et John McCain.

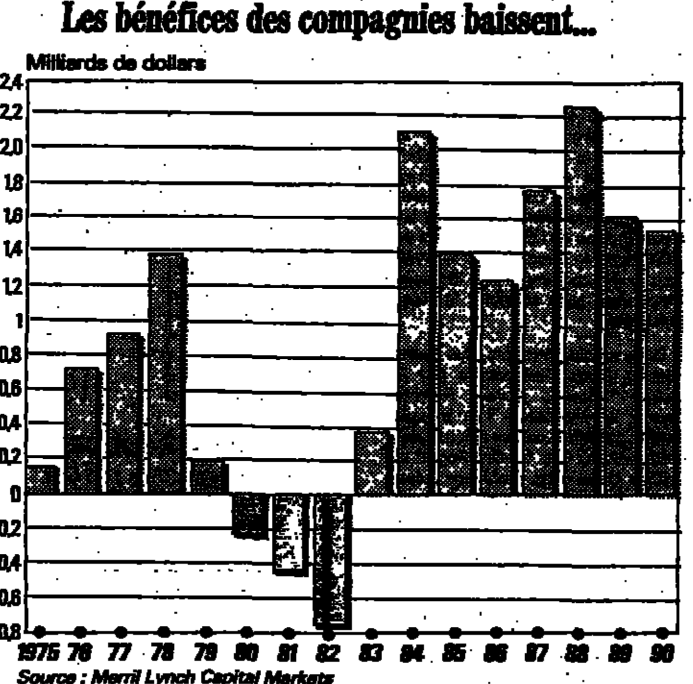
Dans un projet de loi élaboré en octobre dernier, les parlementaires préconisent notamment l'interdiction aux compagnies d'utiliser leur service de réservation par ordinateur, qui, selon eux, fausse le jeu de la concurrence. De même, les droits d'accès aux aéroports, actuellement contrôlés par les grandes compagnies, seraient mis aux enchères. Plus important, ce texte propose d'amender le Federal Aviation Act de 1958 afin de soumettre à l'approbation du ministère des transports toute acquisition ou prise de contrôle d'une compagnie aérienne.

Le fait que ces propositions émanent de deux sénateurs représentant respectivement le Missouri et l'Arizona, relayés d'ailleurs par le Kentucky, représenté par leur collègue Wendell Ford, n'est pas une pure coïncidence. Les parlementaires du Sud profond doivent tenir compte des sautes d'humeur de leurs électeurs, fortement indisposés par le monopole régional des grands transporteurs. De plus, les rapprochements intervenus ces derniers mois entre compagnies américaines et transporteurs étrangers leur inspirent la plus vive méfiance. Delta a ainsi vendu 5 % de son capital à Singapore Airlines et autant à Swissair. De même, Texas a fait entrer chez elle SAS à hauteur de 10 %, et Northwest a tenté un important montage financier avec KLM...

« C'est la loi du marché », assure Sam Skinner, le secrétaire aux transports, qui, au contraire, préconise une extension des itinéraires partant des Etats-Unis, notamment en direction du Japon. A l'heure actuelle, l'administration Bush campe sur ses positions : non à une re-réglementation de l'aviation. Le président est même disposé à utiliser son droit de veto dans cette affaire pour s'opposer au Congrès. Mais les demandes des sénateurs ne peuvent être longtemps laissées à la porte du Congrès. Il conviendra seulement de les négocier... sous une autre forme. Une série de recommandations qui concernerait, par exemple, les problèmes de sécurité et les conditions de transport. Sur ce chapitre, au moins, consommateurs et parlementaires devraient pouvoir s'entendre.

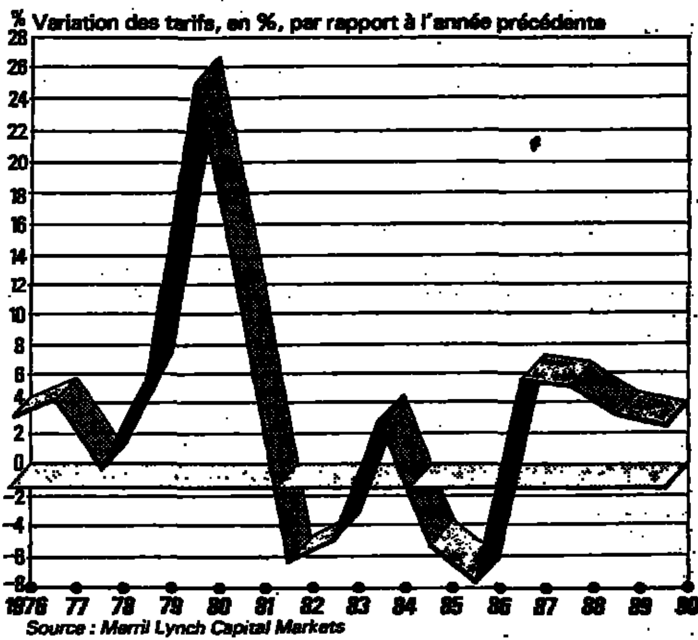
SERGE MARTI

Les bénéfices des compagnies baissent...

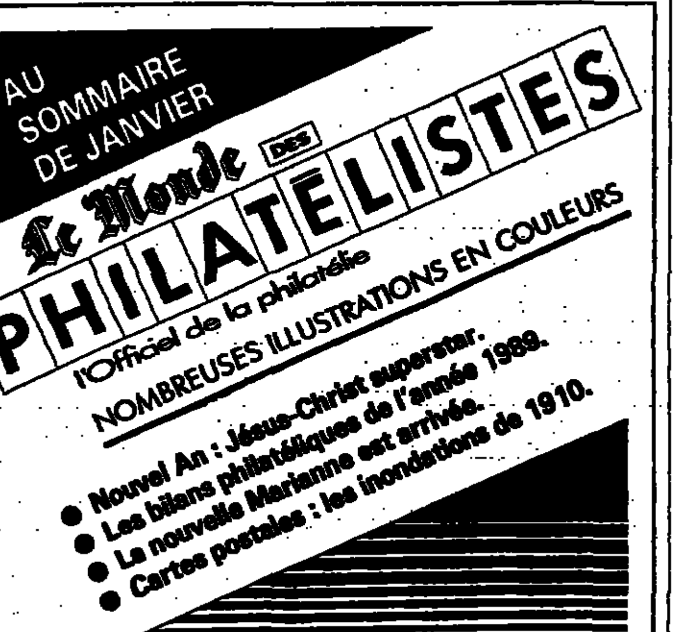


Source : Merril Lynch Capital Markets

...les tarifs remontent



Source : Merril Lynch Capital Markets



MARCHÉS FINANCIERS

La réglementation des OPA en Europe

Le Parlement de Strasbourg veut éviter la « jungle économique »

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le Parlement européen a modifié, mercredi 17 janvier, la proposition de la Commission de Bruxelles en matière d'offres publiques d'achat (OPA). Les amendements votés par 340 voix pour, 14 contre et 5 abstentions doivent être validés par les députés de la CEE pour être adoptés à la majorité qualifiée au sein du conseil des ministres des Douze.

Pour le rapporteur, Mme Nicole Fontaine (CDS), *« il s'agit d'assurer une meilleure transparence financière des opérations et de mieux protéger les plus faibles contre ce qui pourrait devenir une jungle économique »*. Elle considère, en effet, que les regroupements sous forme de *« mariages forcés ou de raison »* vont se multiplier au fur et à mesure que l'échéance de 1993 se rapproche.

Etablir une législation efficace

Soucieux d'établir une législation efficace, le Parlement estime plus judicieux d'arrêter des règles communes aux Douze qui soient réservées aux sociétés cotées en Bourse. Il propose, en outre, l'obligation de faire porter les OPA sur la totalité des titres de l'entreprise visée afin d'assurer une stricte égalité de traitement entre les actionnaires. Cette contrainte va au-delà de ce que prévoit la législation française (deux tiers des actions).

Le texte parlementaire comporte une série de verrous destinés à renforcer les moyens de défense de la société-cible. C'est ainsi qu'il recommande aux Douze d'obliger *la société offrante à déclarer les conséquences des modalités d'achat sur la situation financière future de l'entreprise convoitée*, le but recherché étant de décourager autant que possible les formes abusives de financement par endettement.

L'autre grand obstacle imaginé par l'Assemblée est la possibilité de suspendre l'OPA. Il suffit pour cela que la direction de l'opéable convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires. L'offre d'achat est suspendue pendant la période comprise entre le jour où cette assemblée est convoquée et le jour suivant sa tenue. Cette disposition peu réaliste a été votée grâce aux voix des élus d'Allemagne fédérale, où les OPA sont aujourd'hui très difficiles à réaliser en raison de la concentration du capital.

Les parlementaires européens souhaitent aussi que la société offrante communique les modalités de l'opération aux syndicats de la firme visée. Plus contraignante *encore est l'obligation faite* à la direction de la société qui lance l'OPA d'établir *« une évaluation des conséquences probables pour le personnel des deux sociétés dans les deux ans suivant la réalisation de l'offre ainsi que ses engagements en matière sociale et d'emploi »*. Dans ce cas également, il paraît peu probable que les Douze accueillent favorablement cette initiative.

MARCEL SCOTTO

Automobile

La Commission européenne libéralise les marchés espagnol et italien

Contrairement à la demande de l'Italie et de l'Espagne, qui souhaitaient simplement les maintenir, la Commission européenne a décidé, jeudi 18 janvier, d'augmenter les contingents d'importation d'automobiles japonaises de ces deux pays pour *1990*. Cette décision s'inscrit dans la volonté de Bruxelles d'unifier et de libéraliser le marché automobile européen dès avant 1993. Concernant les constructeurs nippons, Bruxelles a déposé un plan de suppression des quotas nationaux existant en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne et en France, qui doit encore être accepté par le conseil des ministres des Douze. La décision concernant Madrid et Rome, même si elle reste de portée symbolique, apparaît comme une anticipation soulignant sa détermination.

Les entrées de voitures japonaises en Italie en provenance des autres pays de la CEE sont fixées à 17 000, en hausse de 21 %. En Espagne le chiffre est de 7 800, en hausse de 52 %.

La Yorkshire Bank rachetée par la National Australia Bank

La National Australia Bank va racheter pour 1 milliard de livres (9,5 milliards de francs) la Yorkshire Bank à ses propriétaires britanniques National Westminster (40 %), Barclays (32 %), Lloyds Bank (20 %) et Royal Bank of Scotland (8 %).

Cette décision, annoncée le jeudi 18 janvier, est subordonnée à l'aval des autorités réglementaires. L'établissement australien bat ainsi l'offre rivale lancée conjointement par la BNP et la Dresdner Bank, *numéro deux respectivement en* France et en Allemagne *(le Monde* du 14 décembre).

Le prix retenu pour l'acquisition de cette banque régionale disposant de deux cents succursales et étant ainsi le neuvième réseau bancaire du pays est le plus élevé jamais versé pour une banque britannique. Il dépasse les 950 millions de livres versées à la fin de l'année dernière par la Deutschebank pour financer l'acquisition de la banque d'affaires Morgan Grenfell, aux dépens du français Indosuez.

Texaco provisionne 2 milliards de francs pour l'environnement

Le groupe pétrolier américain Texaco a annoncé, jeudi 18 janvier, qu'il avait mis en provision la somme de 355 millions de dollars (2,1 millliards de francs) pour couvrir des dépenses relatives à l'environnement dans ses stations-service et ses raffineries.

Cette décision a quasiment annulé la vente d'actifs non pétroliers effectuée par le groupe, et son bénéfice trimestriel enregistre une baisse par rapport à l'an dernier, malgré la hausse du prix du brut. *Sur l'année 1989 entière*, Texaco obtient un résultat net courant de 861 millions de dollars contre 1,12 milliard en 1988.

Les analystes pétroliers estiment que les autres compagnies devront également provisionner des dépenses *antipollution, en particulier* pour améliorer la sécurité des cuves dans les stations-service.

□ **Chute de 44 % du résultat trimestriel de DEC.** – Digital Equipment (DEC), numéro deux mondial de l'informatique, a annoncé, jeudi 18 janvier, des résultats trimestriels en chute de 44 %, qui font baisser de 39 % son bénéfice net semestriel (l'exercice de l'entreprise est décalé) à 306,2 millions de dollars (1,75 milliard de francs) pour un chiffre d'affaires *en hausse de 3 % à 6,32 milliards* de dollars.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

NEW-YORK, 18 janvier ↑

Redressement

Une réaction technique aux fortes baisses récentes a entraîné un raffermissement des valeurs dans les dernières transactions, jeudi, à Wall Street, sur un marché actif. En retrait de près de 20 points à la mi-séance, sous la barre des 2 650 points, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 666,38, en hausse de 7,25 points. Quelque 179 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse restait, toutefois, supérieur à celui des hausses : 878 contre 586 ; 503 titres ont été échangés. Selon les analystes, la réaction a été d'ordre technique, émanant d'achats de *« chasse aux bonnes affaires »*, car les facteurs négatifs demeurent. En particulier, une série de résultats trimestriels décevants publiés, ces derniers jours, par les entreprises américaines a stimulé les dégagements initiaux. La crainte d'une récession a, d'autre part, été intensifiée par une *nouvelle pression sur les taux d'intérêt* obligataires, les bons du Trésor à trente ans atteignant 8,34 %, contre 8,25 % la veille. La Réserve fédérale (Fed) ne paraît pas disposée à relâcher sa politique du crédit, malgré la faiblesse de l'économie américaine, dans la crainte que des taux d'intérêt bas aux Etats-Unis entraînent la fuite des investisseurs étrangers vers d'autres marchés financiers, après la hausse des taux au Japon, en RFA et en Grande-Bretagne, estiment les experts.

VALEURS	Cours du 17 janv.	Cours du 18 janv.
Alcoa	67 1/8	66 3/8
A.T.T.	42 1/2	42 1/2
Boeing	60 3/8	60
Chase Manhattan Bank	31 1/2	31 3/8
Du Pont de Nemours	121 5/8	122 1/2
Eastman Kodak	40 1/4	40 1/2
Exxon	47 1/4	47 7/8
Ford	44 1/4	44 1/4
General Electric	63	63 3/4
General Motors	41 7/8	42
Goodyear	40 3/4	40 1/8
I.B.M.	98 7/8	99 1/2
I.T.T.	55 1/8	55
Mobil Oil	57 5/8	58 3/8
Pfizer	69 1/2	70 5/8
Schlumberger	46 3/4	47 1/2
Texaco	55 1/8	55 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	161 1/2	158 1/4
Union Carbide	22 1/2	22 1/2
U.S.X.	35 1/8	34 7/8
Westinghouse	71 7/8	72
Xerox Corp.	55 3/4	55 7/8

PARIS, 18 janvier ↓

Nouvelle chute

Le mouvement de reprise observé mercredi (+ 0,93 %) aura été de courte durée. A l'embellie qui avait suivi trois séances de baisse a succédé un nouveau recul des valeurs. Dans un marché *déprimé*, l'indice CAC-40, après avoir perdu 0,30 % à l'ouverture, se dépréciait de 1,18 % en début d'après-midi. En fin de journée, la perte était limitée à 0,94 %. Depuis vendredi dernier, le recul est de 3,5 % et, à deux séances de la liquidation mensuelle de janvier, prévue mardi prochain, la perte sur le mois est de 1,08 %. L'annonce d'une nette réduction du déficit commercial en France a eu peu d'effet sur le marché, plus sensible aux incertitudes de l'environnement international. A l'image de Londres ou de Francfort, la place française s'est dépréciée. Le pessimisme est plutôt général, que les regards se portent à l'Est ou à l'Ouest. Les intervenants sont persuadés que Wall Street devrait encore perdre plusieurs points et attendaient la publication *en début d'après-midi des prix de détail* outre-Atlantique. Quant aux incertitudes liées aux événements dans les pays d'Europe de l'Est, et surtout en URSS dans le Caucase, après avoir ébranlé la confiance des Bourses allemandes, elles affectent la place parisienne.

Dans ce contexte, les plus fortes hausses étaient emmenées par le groupe Victoire, Sovac, Fichet-Bauche et Majorette. Les baisses étaient conduites par les avions Dassault, SCOA, Cap Gémini Sogéti et Unibail. Dans cette ambiance incer*taine, l'or apparaît à nouveau* comme une valeur refuge. Sur le compartiment des valeurs étrangères, l'ensemble des mines d'or s'appréciaient.

Sur le MATIF, malgré le maintien inchangé des taux par la Bundesbank, l'ensemble des contrats étaient orientés à la baisse.

LONDRES, 18 janvier ↓

Forte baisse

Les valeurs ont accentué leur mouvement de baisse, dans le sillage de New-York, jeudi après-midi au Stock Exchange, où l'indice Footsie perdait 37 points *par rapport* à la clôture de la veille. Il terminait la journée à 2 329,6 points.

Dès la fin de la matinée, le Footsie perdait 22,3 points, et l'écart allait ensuite en se creusant. Selon M. Mark Brown, analyste chez UBS Phillips and Drew, le recul du marché britannique des actions est attribué à la faiblesse des fonds d'Etat *(gilts)* causée par les craintes inflationnistes engendrées par les revendications salariales des ouvriers de Ford en Grande-Bretagne et un remboursement *plus faible que prévu* de la dette du secteur public en décembre.

« Les questions internationales ont dominé le marché la dernière semaine, mais cette fois ce sont les problèmes britanniques internes qui poussent le marché à la baisse », a-t-il déclaré. *« Le marché s'oriente à la baisse.. et il le sait... Le reste est une question de temps. »*

TOKYO, 19 janvier ↑

Reprise

L'indice Nikkei s'est inscrit en hausse dans des échanges peu fournis, vendredi à la Bourse de Tokyo, mettant ainsi un terme à quatre séances de baisse. L'indice Nikkei 225 a progressé de 107,08 points, soit plus 0,29 % à 36 836,54 points, après avoir cédé 91,68 points jeudi. Toutefois, le mouvement de recul s'est poursuivi durant toute la matinée, avant que la tendance ne s'inverse.

Certains opérateurs expliquait ce renversement par le niveau élevé atteint par les rendements des obligations en yens. Ils auraient à leurs yeux atteint un plafond. Des achats liés aux indices et réalisés par deux importantes maisons de titres, l'une étrangère et l'autre japonaise, ont conforté la position de l'indice en fin de journée. Cependant, sur l'ensemble des valeurs, les baisses l'ont emporté.

VALEURS	Cours du 18 janv.	Cours du 19 janv.
Akai	911	910
Bridgestone	1 670	1 640
Canon	1 780	1 810
Fuji Bank	3 320	3 250
Honda Motors	1 810	1 820
Matsushita Electric	2 290	2 300
Mitsubishi Heavy	1 070	1 080
Sony Corp.	8 640	8 650
Toyota Motors	2 490	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Création d'Europolis Invest.** – M. Paul Mentré, PDG du Crédit national, a annoncé, jeudi 18 janvier à Paris, la création d'Europolis Invest, société de droit français, qu'il préside et qui réunit des organismes de neuf pays dans le but d'investir dans l'immobilier de bureaux. Sur le capital de 1 milliard de francs, quatre organismes français se partagent 230 millions de francs, à raison de 150 millions pour le Crédit national, 50 millions pour le Crédit local de France, 25 millions pour le Groupement foncier français et 5 millions pour Auguste Thouard (agence immobilière spécialisée). Nippon Credit Bank (100 millions) et Sumoimoto Life Insurance Company (50 millions) pour le Japon, Equitable Real Estate Investment Management pour les Etats-Unis, Société nationale de crédit à l'industrie pour la Belgique, NBM Bank pour les Pays-Bas, Banco Hipotecario pour l'Espagne, interviennent chacun pour 100 millions. Il faut leur ajouter Crediop pour l'Italie, Investkredi pour l'Autriche et un établissement ouest-allemand, dont le nom n'est pas encore connu.

□ **La SPEP, holding du groupe Schneider, va lever 1 milliard de francs.** – La Société parisienne d'entreprises et de participation (SPEP), holding qui contrôle le groupe Schneider, a annoncé, jeudi, qu'elle allait lever un peu plus de 1 milliard de francs sur le marché financier, en émettant des actions à bons de souscription et des obligations convertibles. Ces opérations sont destinées à renforcer la trésorerie de la SPEP, qui a été entamée par les dernières opérations financières du groupe Schneider, notamment l'émission d'obligations convertibles de 1988 pour le rachat de Télémécanique. L'augmentation de capital devrait également se traduire par l'arrivée dans la SPEP d'un nouvel actionnaire français important (un peu plus de 5 %). La SPEP, qui contrôle un peu plus de 60 % de Schneider, va augmenter son capital de 24,88 millions de francs nominal par émission d'actions à bons de souscription d'action de 500 F. Les actions seront émises à raison d'une action nouvelle à bon de souscription pour huit anciennes. Les actionnaires actuels pourront exercer leur droit préférentiel de souscription du 5 au 26 février.

□ **Bouygues se développe dans le secteur des « immeubles intelligents ».** – Déjà associés en France dans le domaine des « immeubles intelligents », à travers une filiale commune dénommée IB2 Technologies, IBM et le groupe Bouygues ont décidé de développer leur coopération dans ce secteur. Dans cette perspective, Bouygues vient de prendre une participation de 40 % dans la société Boselli Sistemi, créée en 1986 par IBM Italie et Industrie Pirelli. Boselli Sistemi, dont le siège est à Milan, a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs dans les domaines de la télésurveillance et de la gestion technique centralisée d'immeubles.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	400	Locamic	....	156
?ystal	....	137 10	Matra Communication	....	217 90
B.A.C.	....	230	Metallurg. Minière	....	240
B. Demachy & Assoc.	....	575	Métroservice	....	168
Banque Tarneaud	193	192 50	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	870	Molex	202	201
Boiron	....	420	Navale-Delmas	....	1280
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2590	Om. Gest.Fin.	....	550
Calberson	....	730	Pinault	....	500
Cardif	....	720	Presbourg (C In & Fin)	....	93
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	940	Présence Assurance	....	600
C.D.M.E.	....	1808	Publicat. Filipacchi	....	659
C. Equip. Elect.	....	345	Razel	....	715
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	383 90
Ciments d'Origny	....	719	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	330
C.N.I.M.	....	755	St-Honoré Matignon	....	241 50
Codetour	....	286	S.C.G.P.M.	....	880
Conforama	....	1165	Segin	311	318
Creeks	....	420	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	442
Dauphin	....	586	Seribo	....	539
Devanlay	....	1150	S.M.T.Goupil	....	348 80
Deville	....	501	Sodiforg	....	142 o
Dolisos	....	213	Supra	....	223 10
Editions Belfond	....	180	Thermador Hold. (Lyon)	....	280
Elysées Investissem.	....	16 80 o	TF 1	....	283 50
Finacor	....	....	Unilog	....	197
Garonor	....	865	Union Financ. de Fr.	....	496
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	320	Viel et Cie	....	205
Guintoli	....	950	Yves Saint-Laurent	....	1100
I.C.C.	....	282			
Idia	....	315			
Idianova	....	146			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1050			
Le gd livre du mois	....	408			
Loca Investissement	....	287			

Marché des options négociables le 18 janvier 1990

Nombre de contrats : 16 669.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	880	37	62	27	–
Bouygues	680	11	22	70	–
CGE	480	58,20	–	6	15
Elf-Aquitaine	520	33	–	11	–
Eurotunnel SA-PLC	70	4,20	8,50	11,50	14
Havas	1 200	–	–	4,50	–
Lafarge-Coppée	388	24	–	14	–
Michelin	171	9,50	–	10	–
Midi	1 400	63	–	–	–
Paribas	720	22	–	55	–
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	720	62	91	19	28
Rhône-Poulenc CI	480	10	–	–	–
Saint-Gobain	680	19	30	45	–
Source Perrier	1 800	105	–	–	–
Société générale	520	20	–	20,50	–
Suez Financière	480	15	27	–	27
Thomson-CSF	180	1,85	4,50	–	33,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 janvier 1990
Nombre de contrats : 67 425.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	102,60	103,02	103,34
Précédent	102,90	103,32	103,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
104	0,21	0,87	1,51	1,26

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,82 F ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse le vendredi 19 janvier, s'échangeant à 5,82 F, contre 5,7800 F la veille à la cotation *officielle. La reprise du billet* vert est intervenue sous l'effet des tensions persistantes en URSS et de la perspective du maintien des taux d'intérêt américains à leur niveau actuel. Les interventions de la Banque du Japon et de la Réserve fédérale, jeudi, n'ont pu inverser la tendance.

FRANCFORT	18 janv.	19 janv.
Dollar (en DM)	1,7075	1,7145
TOKYO	**18 janv.**	**19 janv.**
Dollar (en yens)	145,66	146,33

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 janv.) ... 10 1/4-10 3/8 %
New-York (18 janv.). 8 1/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	17 janv.	18 janv.
Valeurs françaises	..	
Valeurs étrangères	.	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	533,50	535,5
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 953,14	1 934,72

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 659,13 2 666,38

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 895,3	1 864,4
Mines d'or	351,4	342,9
Fonds d'Etat	81,62	81,84

TOKYO

	18 janv.	19 janv.
Nikkei Dow Jones	36 729,46	36 836,54
Indice général	2 705,41	2 701,31

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,8280	5,8330	+ 110	+ 125	+ 230	+ 255	+ 730	+ 800
$ can.	4,9706	4,9791	– 80	– 50	– 129	– 88	– 143	– 47
Yen (100)	3,9809	3,9857	+ 127	+ 151	+ 247	+ 284	+ 723	+ 799
DM	3,3953	3,3996	+ 70	+ 87	+ 138	+ 167	+ 385	+ 444
Florin	3,0150	3,0192	+ 40	+ 54	+ 88	+ 108	+ 280	+ 329
FB (100)	16,2385	16,2615	– 10	+ 99	+ 30	+ 257	+ 244	+ 682
FS	3,8279	3,8337	+ 24	+ 47	+ 68	+ 99	+ 277	+ 348
L (1 000)	4,5638	4,5713	– 73	– 43	– 126	– 83	– 402	– 312
£	9,5550	9,5690	– 380	– 327	– 688	– 613	– 1913	– 1739

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2
DM	7 1/2	7 3/4	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 9/16	8 11/16
Florin	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16
F.B. (100)	10 1/4	10 5/8	10 7/16	10 3/4	10 7/16	10 3/4	10 1/2	10 13/16
F.S.	9 3/16	9 7/16	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	12	12 1/2	12 1/8	12 5/8	12 5/8	13
£	14 13/16	14 15/16	15 1/16	15 3/16	15 3/16	15 5/16	15 5/16	15 7/16
F franç.	10 3/16	10 7/16	10 11/16	10 13/16	10 7/8	11	11 1/8	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3770	C.N.E. 3% ★	3836	3836	3800	− 0 94
1030	B.N.P. T.P.	1050	1042	1054	+ 0 38
1210	C.C.F. T.P.	1216	1218	1220	+ 0 33
1055	Créd. Lyon. T.P.	1065	1067	1067	+ 0 19
1835	Renault T.P.	1810	1810	1790	− 1 10
2050	Rhône-Poul. TP	2050	2050	2050	....
1248	St-Gobain T.P.	1278	1278	1251	− 2 11
1250	Thomson T.P.	1298	1296	1296	− 0 15
885	Accor	880	880	877	− 0 34
680	Air Liquide	675	670	662	− 1 93
2500	Als. Superm.	2339	2339	2345	+ 0 26
590	A.L.S.P.I. ★	595	590	591	− 0 67
3020	Arjom. Prioux ★	2890	2870	2800	− 3 11
620	Aussedat-Rey ★	614	610	610	− 0 65
1040	Aux. Entrepr. ★	1032	1040	1020	− 1 16
490	Av. Dassault ★	676	667	700	+ 3 55
405	BAFIP ★	397	391	391	− 1 55
380	Bail-Equipem. ★	349 80	349 80	349 80	....
1000	Bail Investiss. ★	980	980	980	....
395	B.N.P. C.I. ★	400	395 50	396	− 1
900	Bolloré Tech.	900	905	900	....
630	Cie Bancaire ★	624	624	611	− 2 08
810	Bazar H.-V. ★	780	805	780	....
645	Béghin-Say ★	745	738	750	+ 0 67
1580	Berger (Mo)	1495	1490	1490	− 0 33
750	Bic ★	740	740	740	....
910	B.I.P. ★	974	974	974	....
615	B.I.S. ★	600	596	593	− 1 17
3290	Bongrain S.A. ★	3145	3200	3180	+ 1 11
1010	Bon-Marché ★	1070	1080	1062	− 0 75
670	Bouygues ★	615	615	612	− 0 49
148	B.P. France ★	163 50	160	164 90	+ 0 86
740	B.S.N. ★	738	740	734	− 0 68
740	Canal Plus ★	833	835	839	+ 0 72
520	Cap Gem. S. ★	485 20	485 90	480	− 1 07
3480	Carrefour ★	3575	3550	3526	− 1 37
210	Casino ★	204	202 80	203	− 0 49
135	Casino A.D.P. ★	135	138	135	....
1050	Castorama D.L.	1050	1049	1049	− 0 10
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
695	C.E.G.I.D.	725	725	725	....
245	Centrest	238	238	238	....
590	C.E.P. Comm.	568	573	577	+ 1 58
1150	Cerus-CER	445	443	437	− 1 80
620	Cetelem ★	575	572	570	− 0 87
645	C.F.A.O. ★	714	711	710	− 0 56
510	C.G.E.	530	529	526	− 0 75
1780	C.G.I. Informat.	1690	1695	1673	− 1 01
1530	C.G.I.P. ★	1490	1496	1490	....
695	C.G.P.	640	614	615	− 3 91
1320	Chargeurs S.A. ★	1355	1340	1336	− 1 40
795	Cica	817	817	817	....
1610	Ciments franç. ★	1565	1580	1540	− 1 60
695	Club Méditerr. ★	788	786	771	− 2 16
230	C.M.B. Packag.	212 50	212	210	− 1 18
172	Codetel ★	170 80	173	165 50	− 3 10
420	Coflexip ★	431	420	416 10	− 3 46
....	CPR (Par.-R.) ★	494 90	494	495	+ 0 02
895	Colas ★	900	895	890	− 1 11
230	Cpt. Entrepr. ★	234	234	239 50	+ 2 35
1180	Compt. Mod. ★	1185	1180	1160	− 2 11
390	Concept S.A.	394 90	394	394	− 0 23
1230	Créd. Foncier ★	1335	1315	1335	....
520	C. F. Internat. ★	538	540	535	− 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
220	C.C.F. ★	213	210 20	212	− 0 47
715	Cr. Lyon. (CI) ★	694	680	678	− 2 31
1200	Crédit Nat. ★	1325	1320	1330	+ 0 38
385	C.S.E.E. ★	358	357 10	350 10	− 1 66
4030	Damart S.A. ★	4081	4125	4119	+ 0 93
2190	De Dietrich ★	2097	2072	2150	+ 2 53
220	Dév. P.d.C. (Li)	219	219 90	218	− 0 46
340	Dév. R. Sud-Est	333	328	333	....
590	D.M.C.	635	625	637	+ 0 31
390	Drouot Assur. ★	350	345	360	+ 2 86
5280	Docks France ★	5370	5250	5290	− 1 49
925	Dumez ★	877	871	865	− 1 37
2340	Eaux (Gén.) ★	2234	2220	2205	− 1 30
495	Ecco ★	463	464	468	+ 1 08
1100	Electrofinanc. ★	1001	1000	1001	....
475	El. S. Dassault ★	471	469	469	− 0 42
485	Elf-Aquitaine	538	538	536	− 0 37
415	— (certific.) ★	429	422	430	+ 0 23
1310	Epeda B.-F.	1400	1400	1350	− 3 57
3000	Essilor ★	2805	2820	2785	− 0 71
1430	Essil. Int.(DP) ★	1368	1360	1350	− 1 32
610	Esso S.A.F. ★	682	675	690	+ 1 17
2550	Eurafrance ★	2550	2502	2500	− 1 96
1980	Eurocom ★	1920	1901	1900	− 1 04
92	Eurodisneyland	91 50	90 50	92 45	+ 1 04
4450	Euromarché ★	4850	4840	4790	− 0 64
1040	Europe nº 1 ★	1160	1155	1150	− 0 86
53	Eurotunnel ★	61 70	60 20	61	− 1 13
1920	Exor ★	1999	1985	1984	− 0 75
1590	Facom ★	1910	1935	1873	− 1 94
1220	Fichet-Bauche ★	1106	1129	1085	− 1 90
205	Finextel ★	209	209 30	209 10	+ 0 05
395	Fives-Lille ★	424	424	437	+ 3 07
2450	Fromager. Bel ★	2520	2480	2500	− 0 79
1950	Gal. Lafayette ★	1910	1915	1910	....
540	Gascogne ★	551	546	546	− 0 91
1710	Gaz et Eaux ★	1695	1683	1690	− 0 29
910	Géophysique ★	1083	1071	1092	+ 0 83
635	Gerland ★	670	672	673	+ 0 45
715	Groupe Cité ★	720	720	720	....
2280	Gr. Victoire	1405	1400	1540	+ 9 61
1140	— (certif.)	966	951	996	+ 3 11
1190	GTM-Entrep. ★	1376	1362	1353	− 1 67
1220	Guyenne-Gas. ★	1220	1185	1203	− 1 39
390	Hachette ★	398	398	394 50	− 0 88
1360	Havas ★	1400	1395	1399	− 0 07
625	Hénin (La) ★	626	626	630	+ 0 64
1260	Hutchinson ★	1206	1206	1210	+ 0 33
325	Imétal ★	307	302 10	302	− 1 63
135	Ingénico ★	154 10	153	153 80	− 0 19
5830	Inst. Mérieux ★	5910	5970	5900	− 0 17
520	Interbail ★	521	520	519	− 0 38
1950	Intertechnique ★	1755	1750	1740	− 0 85
1260	J. Lefebvre ★	1205	1205	1210	+ 0 41
1210	Labinal ★	1295	1290	1295	....
2590	Lab. Bellon ★	2500	2500	2500	....
1490	Lafarge-Coppée	392 10	388 50	386 50	− 1 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1430	Lebon ★	1383	1410	1409	+ 1 88
3650	Legrand ★	3529	3539	3510	− 0 54
1900	Legrand (DP) ★	1935	1925	1917	− 0 93
2080	Leroy-Somer ★	2112	2111	2113	+ 0 05
770	Locabail Im. ★	790	785	785	− 0 63
515	Locafrance ★	512	520	520	+ 1 56
570	Locindus ★	850	840	840	− 1 18
350	Luchaire ★	431	435	434	+ 0 70
5110	L.V.M.H. ★	5140	5140	5030	− 2 14
535	Lyonn. Eaux ★	545	546	550	+ 0 92
77	Mais. Phénix ★	77	77 30	77 50	+ 0 65
310	Majorette (Ly) ★	326	330	330	+ 1 23
490	Mar. Wendel ★	471	466	455	− 3 40
395	Mers ★	371 50	367	382	+ 2 83
4800	Merlin-Gerin ★	4900	4910	4840	− 1 22
280	Metaleurop ★	234	230 80	227 20	− 2 91
240	Métrologie Int. ★	230 50	235	230 70	+ 0 09
163	Michelin	170	167 10	170	....
1370	Midi (Cie)	1394	1383	1380	− 1
176	Midl. Rt. SA ★	178	177 50	177	− 0 56
490	Min. Salsig (Mn)	509	500	500	− 1 77
199	M.M.B.M. ★	184	184	189	+ 2 72
143	Moulinex ★	136	135	133 10	− 2 13
....	Navig. Mixte ★	1910	1858	1900	− 0 52
180	Nord-Est ★	188 90	186	186 20	− 1 96
315	Nordon (Ny)	460	465	455	− 1 09
795	Nouvelles Gal. ★	753	750	760	+ 0 93
795	Occid. (Gén.) ★	759	780	764	+ 0 66
1620	Omn. F. Paris ★	1620	1639	1635	+ 0 93
400	Olipar ★	420	416 80	411	− 2 14
4680	Oréal (L') ★	4831	4801	4700	− 2 71
715	Paribas	679	678	674	− 0 74
1650	Pechelbronn ★	1684	1672	1670	− 0 83
305	Pechiney CIP ★	294	295	288 90	− 1 73
195	Pechiney Int.	190 30	190	189 90	− 0 21
580	Penhoët ★	580	580	575	− 0 86
1480	Pernod-Ricard ★	1450	1443	1455	+ 0 34
800	Peugeot S.A.	761	768	748	− 1 71
470	Plastic Omn. ★	470	471	463	− 1 49
630	Pollet ★	570	588	566	− 0 70
1190	Présabail Sic. ★	1200	1205	1220	+ 1 67
905	Primagaz ★	894	890	890	− 0 45
700	Printemps ★	727	720	736	+ 1 24
4410	Promodès ★	4451	4450	4400	− 1 15
630	Radiotechn. ★	590	572	582	− 1 36
175	Raff. D. Total ★	176	171	175 20	− 0 45
3580	Redoute (La) ★	3505	3440	3469	− 1 11
450	R.-Poulenc CIP ★	453	452	447 50	− 1 21
350	Roberfinanc.	358	358	358	+ 0 56
172	Rochette (La)	142	143 20	150	+ 5 63
2150	Roussel-Uclaf ★	2230	2230	2230	....
4880	R. Impér. (Ly)	4749	4740	4800	+ 1 07
187	Sade	183 50	183	181 10	− 1 31
1580	Sagem ★	1500	1488	1510	+ 0 67
620	Saint-Gobain	641	640	647	+ 0 94
1520	St-Louis ★	1597	1595	1595	− 0 13
2970	Salomon	2790	2780	2720	− 2 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
585	Salvepar	574	568	568	− 1 05
1070	Sanofi ★	1095	1080	1065	− 2 74
1660	S.A.T. ★	1638	1638	1603	− 2 14
315	Saul.-Chât. (R) ★	339 90	336 10	342 50	+ 0 76
1000	Saupiquet (Na)	1400	1400	1400	....
820	Schneider ★	930	928	902	− 3 01
51	S.C.O.A. ★	43 50	43 10	42 60	− 2 07
1120	S.C.R.E.G. ★	1155	1158	1120	− 3 03
1060	Seb ★	1076	1073	1065	− 1 02
500	Sefimeg ★	547	541	550	+ 0 55
605	Sextant A.	607	606	606	− 0 16
1600	S.F.I.M. ★	1611	1610	1610	− 0 06
235	S.G.E. ★	265 90	262 50	268	+ 0 79
840	Silic ★	830	826	825	− 0 60
610	Simco	608	598	608	....
1080	Sk. Rossignol ★	1012	1024	1015	+ 0 30
925	Sligos ★	900	890	890	− 1 11
530	Société Génér.	512	510	506	− 1 17
141	Sodecco	145 50	145	145	− 0 34
173	Sodero (Na)	168	168	168	....
755	Sodexho ★	742	734	732	− 1 35
98	Sogenal (Ny)	103 90	104 20	104 20	+ 0 29
455	Sogerap ★	488 50	488	482	− 1 39
2530	Somm.-Allib. ★	2500	2500	2490	− 0 40
1840	Source Perrier ★	1802	1780	1780	− 1 22
775	Sovac ★	744	775	759	+ 2 02
730	Spie-Batignol. ★	720	720	723	+ 0 42
1180	Strafor ★	1199	1198	1195	− 0 33
435	Suez	463 50	460	458 90	− 0 99
410	Synthélabo ★	458 10	464 50	460	+ 0 86
140	Thomson-C.S.F.	144 30	145 10	145 50	+ 0 83
550	Total (CFP) ★	586	584	580	− 1 06
103	— (certific.) ★	105	105	105	....
395	Trailigaz (Fin.)	414	415	409	− 1 21
455	U.F.B.-Locab. ★	445	446	449	+ 0 90
1100	U.I.C. ★	1092	1110	1100	+ 0 73
700	U.I.F. ★	691	685	690	− 0 15
870	U.I.S. ★	962	962	965	+ 0 31
235	U.C.B. ★	228 50	226	225	− 0 66
890	Unibail ★	930	897	896	− 3 66
820	Valéo ★	813	818	802	− 1 35
455	Vallourec ★	446	438	439 50	− 1 46
410	Via Banque ★	388	388 10	387	− 0 26
1360	Zodiac	1430	1415	1424	− 0 42
890	Elf-Gabon ★	1061	1061	1108	+ 4 43
130	Amax Inc.	147	141	141 50	− 3 74
187	Amer. Express	188	184 10	184 10	− 2 07
270	Amer. Teleph.	250	245 50	245 50	− 1 80
178	Anglo Amer. C.	232 80	226 50	226 50	− 2 71
690	Amgold	628	623	630	+ 0 32
295	Banco Santander	281	280	279 90	− 0 39
985	BASF (Akt)	1000	985	980	− 2
980	Bayer	1051	1032	1031	− 1 90
116	Buffelsfont.	115	111 80	115 10	+ 0 09
192	Chase Manh.	185 50	182	182	− 1 89
116	Echo Bay Mines	116 90	117 50	117	+ 0 85
98	De Beers	101	103 50	103	+ 1 98

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2640	Deutsche Bank	2798	2751	2750	− 1 65
1410	Dresdner Bank	1431	1420	1415	− 1 12
87	Driefontein Cst	96 90	95 50	95 30	− 1 65
735	Du Pont-Nem.	710	701	700	− 1 41
245	Eastman Kodak	232 50	230 10	230 10	− 1 03
33	East Rand	33	32	32 10	− 2 73
265	Electrolux	272	277	277	+ 1 84
815	Ericsson	847	840	845	− 0 24
295	Exxon Corp.	280	271	271	− 3 21
245	Ford Motors	259	253 60	253 60	− 2 08
85	Freegold	93	92 55	92 95	− 0 05
....	Gencor Ltd.	20 95	20 65	20 65	− 1 43
375	Gén. Electr.	367	364	363	− 1 09
545	Gén. Belgique	584	584	584	....
245	Gen. Motors	244	240 50	239 50	− 1 84
57	GdMetropolitain	59 05	59	59	− 0 08
50	Harmony	61	61 20	61 30	+ 0 49
270	Hewlett-Packard	267	264	264	− 1 12
61	Hitachi	60 50	59 05	59	− 2 48
920	Hoechst Akt.	969	946	946	− 2 37
118	Homestake	123	126 50	125 10	+ 1 71
108	Imp. Chemical	109	106 50	107	− 1 83
560	IBM	571	569	570	− 0 18
350	ITT	321 50	318	317 90	− 1 12
189	Ito-Yokado	174	172 50	172 10	− 1 09
200	Mac Donald's	186	185	185	− 0 54
93	Matsushita	91 80	90 10	90 10	− 1 85
22	Maxwell	20 30	20 35	20 35	+ 0 25
450	Merck	422 90	416	416	− 1 63
475	Minnesota M.	486	486	484	− 0 43
360	Mobil Corp.	338	333	333	− 1 48
240	Morgan J.P.	226 90	217 50	217 50	− 4 14
32800	Nestlé	34850	34570	34570	− 0 80
1080	Nixdorf	1032	1022	1022	− 0 97
143	Norsk Hydro	151	147 10	147 20	− 2 52
198	Ofel	222	218	218	− 1 80
1930	Petrofina	1982	1980	1980	− 0 10
240	Philip Morris	226	220	220	− 2 65
138	Philips	132	130 70	130 70	− 0 98
111	Placer Dome	116 20	120 10	120 30	+ 3 53
390	Quilmès	361 50	366	366	+ 1 24
510	Randfontein	605	604	615	+ 1 65
440	Royal Dutch	424	415 20	415 20	− 2 08
53	Rio Tinto Zinc	55	51 80	51 80	− 5 82
22	Saat. & Saatchi	24 10	23	22 95	− 4 77
70	St Helena Co	81	79 40	80	− 1 23
280	Schlumberger	270	268 60	268 50	− 0 56
45	Shell transp.	43 50	43 50	43	− 1 15
2280	Siemens A.G.	2450	2403	2401	− 2
345	Sony	340	343	338	− 0 59
151	Sumitomo	133 20	135	135	+ 1 35
46	Telefonica	45 65	45 30	45 30	− 0 77
220	T.D.K.	239	244 50	240	+ 0 42
61	Toshiba Corp.	46 55	46 30	46 30	− 0 54
476	Unilever	461	457	455	− 1 30
310	Unit. Techn.	300	300	298 50	− 0 17
650	Vaal Reefs	725	738	738	+ 1 79
415	Volvo	410 50	405	405	− 1 34
300	West Deep	322	332 90	332	+ 3 11
330	Xerox Corp.	322	318 50	318 50	− 1 09
137	Yamanouchi	140 90	140	142 50	+ 1 14
2 42	Zambia Corp.	2 58	2 55	2 55	− 1 16

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	119 20	5 789
8,80 % 78/93	99 05	5 101
10,80 % 79/94	100 97	4 024
13,25 % 80/90	100 98	8 313
16,20 % 82/90	....	..
16 % juin 82	101 92	9 775
14,60 % fév. 83	104 20	13 240
13,40 % déc. 83	110 05	1 026
12,20 % oct. 84	104	3 409
11 % fév. 85	106 95	9 976
10,26 % mars 86	101 35	9 770
OAT 10 % 2000	102 70	6 469
OAT 9,80 % 1997	102 22	0 878
OAT 9,80 % 1996	100 40	9 478
Ch. France 3 %	143 76	..
CNB Bques janv. 82	98 40	0 411
CNB Paribas	98 90	0 411
CNB Suez	98 80	0 411
CNI janv. 82	98 40	0 411
PTT 11,20% 85	103 90	1 491
CFF 10,30% 86	99	9 219
CNE 11,50% 85	102	6 494
CNT 9% 86	....	6 347
CRH 10,90% déc. 85	103 05	0 511
C.N.C.A. T.P.	....	109
Cons 4%	2109	211
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	52 500
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1619
A.G.F. (St Cent.)	....	1126
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1220
Arbel	....	850
Astorg	....	325 70
Avenir Publicité	....	1780
Axa Midi Assurances	....	298
Bain C. Monaco	....	601
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	518
Blanzy-Ouest	....	2496
B.N.P. Intercontin.	....	299
Bénédictine	....	4500
B.T.P. (Compagnie)	....	110
Calf	....	900
Cambodge	....	750
C.A.M.E.	....	198
Carbone-Lorraine	....	950
Case-Poclain	....	30 15
C.E.G.Frig.	....	440
Centen. Blanzy	....	6270
Cerabati	....	131 10
Champex (Ny)	155	150 50
C.I.C. (Financ. de)	....	228
C.I. Maritime	....	721
Cirem (B)	2390	2390
Clause-J.	....	....
Cofradel (Ly)	....	1025
Cogifi	....	390 50
Comiphos	....	780
Cie Industrielle	....	7800
Comp. Lyon-Alem.	....	580
Concorde (La)	....	1335
C.M.P.	....	21 50
Créd. Gén. Ind.	....	530
Cr. Universel (Cie)	....	718
Créditel	....	142
Dabley S.A.	....	....
Degremont	....	730
Delalande S.A.	....	1988
Delmas Vieljeux	....	4500
Didot-Bottin	....	1200
Eaux Bass. Vichy	....	1500
Eaux Vittel	....	4341
E.C.I.A.	....	1700
Electro-Banque	....	364 80
Elf-Antargaz	....	1139
E.L.M. Leblanc	....	585
Emili-Bretagne	....	393
Entrepôts Paris	....	1443 o
Europe Soudre Indust.	....	....
Eternit	....	2185
Finalens	....	220
FIPP	....	245
Focep	....	1650
Foncière (Cie)	....	830
Fonc. Lyonnaise	....	961
Foncina	....	525
Forinter	....	1010
Fougerolle	....	919
France I.A.R.D.	....	1382
France (La)	....	3429
From. Paul Renard	....	2086
GAN	....	1994
G.F.I.I.	....	314 50
Gaumont	....	999
Gazofin	....	358 10
Gévelot	....	582 o
Gr. Fin. Constr.	....	431
Gds Moulins Paris	....	....
G. Transp. Ind.	....	819
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	425
Immobanque	....	798
Immob. Marseille	....	8900
Immofice	....	572
Invest. (Sté Cent.)	....	3060
Jaeger	....	238
Lambert Frères	....	520
Lille-Bonnières	....	1840
Loca-Expansion	....	281 50
Locafinancière	....	390 20
Locatel	....	422 70
Louis Vuitton	....	1374
Louvre (Sté)	....	4110
Lucia	....	1930
Machines Bull	....	96 10
Magasins Uniprix	....	187 20
Magnant S.A.	....	....
Maritime Part.	....	390
Métal Déployé	....	610
Mors	....	175
Navig. (Nat. de)	....	220
Nosal	....	280 20
Optorg	....	396
Oréal (L') C.I.	2300	2240
Origny-Desvroise	....	1360
Palais Nouveauté	....	1082
Paluel Marmont	....	695
Parfinance	....	248
Paribas-CIP	370	....
Paris France	....	240
Paris-Orléans	....	270
Partenia	....	477
Pétrom. Ping. Dir.	....	1690
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2140
P.L.M.	....	513
Porcher	....	703
Promodès	1730	1650
Publicis	....	1000
Rochefortaise S.A.	....	1080
Rosario (Fin.)	....	581
Rougier et Fils	....	414
Rusines (usines de)	....	....
Sacer	....	701
SAFAA	....	433
Safic-Alcan	....	765
SAFT	....	2850
Saga	....	235
Salins du Midi	....	810
Satam	....	131
Savoisienne (M)	360	362
SCAC	....	695
Senelle Maubeuge	....	498 50
S.E.P. (M)	180	180
Sici	....	488
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	402 d
Siph (Plant. Hévéas)	....	440
Sofal financière	....	785
Soficol	....	1056
Sofio	....	....
Soficomi	....	721
S.O.F.I.P. (M)	439	439
Sofragi	....	1590
Sopagri	....	163
Sophia-Bail	....	464
Souchon Autog.	....	975
Sovabail	....	650
Suez (Fin. de)-CIP	233	230 50
Stemi	....	748
Taittinger	....	4300
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	641
Tour Eiffel	....	331
Ufiner S.M.D.	....	850
Ugine A. Chat. Gueug.	....	385 90
U.A.P.	....	619
U.T.A.	....	4061
Vicat	....	3050
Viniprix	....	2476
Visas	....	208 50 d
Waterman S.A.	....	....
Bras. du Maroc	....	200

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1150	1130
Akzo	392	....
Alcan Alum.	128	125
Algemene Bank	120 10	125 80
American Brands	385	389 90
Arbed	623	....
Asturienne Mines	183 40	....
Bco Pop Espanol	430	425
Banque Ottomane	1820	1860
B. Régl. Internat.	42120	41800
Br. Lambert	734	715
Canadian-Pacific	123	123
Chrysler corporation	112	....
CIR	22 10	22 15
Commerzbank	998	1030
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	394	393
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1235	1250
Glaxo	140	138
Goodyear	248	240
Grace and Co	174	174 50
GTE corporation	386	....
Honeywell Inc.	482	489
Johannesburg	1749	1750
Kubota	49	48
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35 70	35 80
Mineral-Ressourc.	97	95 75
Noranda	110 10	110 10
Olivetti	22 10	22 10
Pakhoed Holding	460	450
Pfizer Inc.	387	397 50
Procter Gamble	414 80	400
Ricoh Cy Ltd	48	47
Rolinco	305 50	304 50
Robeco	307 60	305 70
Rodamco	231	231 20
Saipem	10 50	9 90
Sears Group	33	33
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	137	....
Steel Cy of Can.	104	108 60
Tenneco	350	350
Thorn EMI	76 20	75 50
Toray indust. inc	39 40	39
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1450	1540
West Rand	18	18 40
Whitman Corporation	161	157

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Bukoni	850	....
Calciphos	180	181
Chambourcy (M.)	578	....
Cochery	390	....
Cogephar	119 70	129 30 d
C. Occid. Forestière	180	....
Copemo	355	380
Europ. Accumul.	70 10	71 10
Gachot	125	123
Guy Degrenne	511	....
[illegible]	210	....
Hoogovens	287	....
Marin Immobilier	240	....
Nicolas	910	....
Particip. Foncier	357	357
Rorento N.V.	176	176 60
St-Gobain-Emballage	1980	....
Sema-Metra	312	302 60
S.E.P.R.	2610	2032 o
S.P.R.	580	....
Sté Lecteurs du Monde	470	....
Ufiner	380	....
Union Brasseries	104	....
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 18/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1151 32	1123 24
Actilion	240 17	233 74
Actions France	605 25	583 37
Actions sélectives	684 46	669 35
Audificand	684 34	659 60
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1231 12	1201 08
A.G.F. 5000	714 26	696 84
A.G.F. ECU	1073 11	1062 49
A.G.F. Foncier	126 93	123 74
A.G.F. Interfonds	441 35	430 69
A.G.F. Invest	134 80	131 51
A.G.F. OBLIG.	1120	1114 43
A.G.F. Sécurité	11092 48	11092 48
Agfimo	725 31	707 62
Altefi	207 24	199 75
A.L.T.O.	177 98	171 55
Amei-Gan	6492 05	6188 11
Amplitude	666 80	647 18
Arbitrages court terme	5782 38	5790 87
Associc	1055 91	1055 91
Atout Futur	377 21	364 81
Auxecic	1545 20	1500 19
Avenir C.I.C.	105 76	102 67
Avenir Alizés	1569 61	1538 93
Axa Europe	124 51	118 86
Axa Investissements	131 85	125 88
Axa N.P.I.	108 32	103 41
Axa Valeurs PER	137 14	130 92
Bred Associations	2590 89	2583 14
Capiclub	1043 12	1027 70
Capital Plus	1081 67	1081 67
Cardan-Flore	35 37	34 51
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1051 42	1035 88
Comptavalor	5849 19	5840 73
Comptacourt	112 85	109 56
Convertimmo	431 11	414 53
Creditor	542 67	526 86
Crédit Mutuel Capital	1043 35	1022 89
Diane	1174 81	1138 18
Drouot-France	886 30	857 57
Drouot-Investiss.	1089 54	1046 73
Drouot-Sécurité	254 02	242 50
Drouot-Sélection	147 12	140 46
Ecoic	1072 34	1058 49
Ecureuil Capitalisation	2052 27	2041 86
Ecureuil Investissement	418 65	408 36
Ecureuil Monépargne	53644 53	53644 53
Ecureuil Monétaire	31590 31	31590 31
Ecureuil Trimestriel	1974 45	1954 90
Elicab	22299 36	22299 36
Energia	277 26	264 69
Epacic	2685 45	2685 45
Epacourt Sicav	4328 27	4315 48
Epargne Associations	25583 95	25545 53
Epargne-Capital	8611 59	8526 33
Epargne Court-Terme	546 51	546 51
Epargne Croissance	1680	1635 04
Epargne-Industr.	99 05	96 40
Epargne Inter	612 37	585 98
Epargne-J.	56286 22	56286 22
Epargne Long-Terme	194 01	188 62
Epargne Monde	1374 69	1337 90
Epargne Première	11788 07	11710 24
Epargne-Oblig.	196 93	191 08
Epargne-Ouest	1079 36	1060 46
Epargne-Unie	1368 20	1348 63
Epargne-Valeur	483 20	460 80
Epsilon	1166 32	1154 77
Eurocic Leaders	1141 39	1108 15
Eurodyn	1191 43	1152 26
Euro-Gan	7472 89	7134 02
Fonsicav (div. par 10)	11485 46	11485 46
Fondical	270 06	261 56
France Avenir 4/4 Ret.	......	......
France-Gan	9918 61	9469 03 ◆
France-Garantie	268 98	268 44
France-Index Sicav	117 42	114 61
France-Investiss.	450 23	439 25
France-Obligations	467 28	452 73
Francic	505 06	480 35
Francic Pierre	121 30	117 77
Francic Régions	1330 51	1290 52
Fructi-Associations	28 83	28 83
Fructi-Epargne	29 91	29 18
Fructicapi	34 21	33 70
Fructicourt	114241 38	114241 38
Fructidor	236 50	233
Fructifrance	971 19	947 50
Fructisme	32 82	31 82
Fructiver	4422 06	4411 03
Fructi ECU	571 83	553 36
Fructi-Première	10827 30	10687 29
Futurobliq	1157 16	1119 11
Gestilion	59125 66	59078 23
Gestion Associations	162 99	159 40
Horizon	1262 71	1225 93
Interépar	106798 64	103686
Interoblig.	11659 46	11409 33
Intersélect France	574 24	557 51
Japacic	194 40	188 74
Jeune épargne	241 24	237 67
Laffitte-Amérique	230 41	219 95
Laffitte Europe	302 03	288 33
Laffitte-Expansion	295 23	281 84
Laffitte-France	371 28	354 44
Laffitte-Immobilier	274 16	261 72
Laffitte-Japon	454 49	433 88
Laffitte-Oblig.	138 56	132 28
Laffitte-Rend.	190 25	181 62
Laffitte-Tokyo	395 40	377 47
Latitude	5465 46	5457 27
Leumi Court terme	10218 38	10219 38
Leumi Long terme	5486 38	5335 33
Lion-Associations	10733 02	10733 02
Lion-Institutionnels	23659 38	23620 63
Lionplus	778 27	768 58
Lion Trésor	2181 11	2139 71
Livret Bourse Investis.	581 22	544 87
Livret portefeuille	742 73	721 10
Méditerranée	203 60	194 27
Mensuel CIC	10110 80	10009 69
Mondiale Investissem.	452 09	431 59
Monecic	5807 41	5807 41
Monedac	54160 70	54160 70
Moné.J.	58863 45	58863 45
Mutualité Dépôts	10873 88	10862 28
Mutuelle Unie Sél.	155 23	149 18
Natio-Epargne	14221 65	14080 74
Natio-Epargne Trésor	6368 87	6346 18
Natio-Court terme	227281	227281
Natio-Inter.	1179 25	1147 69
Natio-Monétaire	20563 30	20563 30
Natio-Obligations	538 77	524 35
Natio-Patrimoine	1510 69	1470 26
Natio-Placements	66737 80	66737 80
Natio-Revenus	1016 93	1008 96
Natio-Sécurité	11429 33	11429 33
Natio-Valeurs	874 86	851 46
Nippon-Gan	6610 59	6587 22
Nord-Sud Développ.	1240 89	1238 11
Normatif	12140 98	11902 93
Obli Association	123 51	122 29
Oblicic Mondial	2268 29	2252 50
Oblicic Régions	1036 26	1020 95
Oblig. toutes catég.	149 06	145 97
Oblilion	1081 66	1071 15
Oblisécurité	10348 76	10348 76
Ocation	1303 08	1260 18
Orvalor	6604 62	6386 03
Paribas Epargne	16660 20	16626 95
Paribas Opportunités	127 48	122 29
Paribas Patrimoine	565 04	542 95
Paribas Revenu	90 29	88 40
Patrimoine Retraite	178 13	175 82
Parvalor	701 71	681 27
Phenix Placements	267 31	259 52
Pierre Investiss.	770 93	752 13
Placement A	1234 12	1209 92
Placement crt-terme	72522 38	72377 62
Placement J	5807 70	5796 11
Placement Premier	53612 90	53705 49
Plénitude	117 07	113 94
Poste Gestion	52586 23	52586 23
Première Obligations	10850 13	10839 19
Prévoyance Ecureuil	113 92	110 87
Pri/Association	23706 99	23706 99
Quartz	128 41	123 30
Rentacic	182 59	180 19
Revenus Trimestriels	5295 81	5243 38
Revenu Vert	1137 54	1120 73
St-Honoré Bio-aliment.	943 65	900 86
St-Honoré Global	280 50	267 78
St-Honoré Matignon Pl.	243 41	232 37
St-Honoré Pacifique	620 11	591 99
St-Honoré P.M.E.	555 41	530 22
St-Honoré Réel	12112 34	12064 08
St-Honoré Services	524 42	504 25
St-Honoré Technol.	822 73	785 42
Sécuricic	1420 60	1419 38
Sécuri Taux	11286 96	11286 96
Sicandon (Casden BP)	702 98	682 59
Sicav-Associations	1501 79	1489 54
S.F.I. fr. et étr.	726 46	705 30
Sicav 5000	446 63	434 68
Silvafrance	704 57	685 71
Silvam	457 22	444 98
Silvarente	214 40	212 28
Silvinter	442 97	431 02
S.N.I.	1293 62	1265 94
Sogepargne	333 02	320 98
Sogenar	1144 38	1092 50
Sogister	1420 09	1355 69
Soleil Investissement	574 47	548 42
Stratégie Actions	1238 57	1190 93
Stratégie Rendement	1170 17	1133 34
Technocic	1175 21	1140 98
Techno-Gan	6330 36	6043 30 ◆
Thésora	528 28	521 07
Transcontinents	89 18	87 43
Trésor Plus	1040 76	1030 46
Trésor Réel	11697 91	11697 91
Trimécic	103592 58	103592 58
Trilion	5098 13	5045 67
U.A.P. Investiss.	490 80	473 16
U.A.P. moyen terme	110 67	106 67
Uni-Associations	111 24	111 24
Unifrance	620 33	597 91
Unifoncier	1508 22	1453 71
Uni-Garantie	1348 33	1322 85
Uni-Régions	3376 79	3264 74
Unirente	2327 07	2260 55
Univer	194 86	194 86
Univers-Actions	1310 33	1267 24
Univers-Obligations	1629 03	1575 46
Valorem	595 32	580 80
Valorg	1694 29	1682 60
Valeal	43080 62	43039 10
Vernon	23378	23354 62

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 762	5 780	5 600	6 100
ECU	6 908	6 912	....	....
Allemagne (100 DM)	340 040	339 930	329 500	350
Belgique (100 F)	16 232	16 245	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 690	301 680	292	311
Danemark (100 krd)	87 870	87 870	85	92
Norvège (100 k)	88 290	88 210	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 519	9 514	9 200	10
Grèce (100 drachmes)	3 646	3 648	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 565	4 564	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	382 170	381 970	369	393
Suède (100 krs)	93 470	93 600	90 500	97 600
Autriche (100 sch)	48 312	48 283	46 880	49 900
Espagne (100 pes.)	5 271	5 266	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 863	3 862	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 948	4 947	4 800	5 200
Japon (100 yens)	3 955	3 959	3 830	4 050

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/1
Or fin (kilo en barre)	78400	77000
Or fin (en lingot)	78600	77250
Pièce française (20 fr)	445	451
Pièce française (10 fr)	380	380
Pièce suisse (20 fr)	525	517
Pièce latine (20 fr)	440	447
Souverain	553	560
Pièce de 20 dollars	2895	2720
Pièce de 10 dollars	1455	1440
Pièce de 5 dollars	955	925
Pièce de 50 pesos	2895	2910
Pièce de 10 florins	480	465
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Islam et laïcité

De l'Oise au Cheshire...

Les trois adolescentes de confession islamique, qui ont été exclues définitivement du collège Louis-Pasteur à Noyon (Oise) pour avoir refusé de retirer leur foulard et d'assister à certains cours (*le Monde* du 19 janvier), seront inscrites d'office par l'inspection académique dans l'autre établissement de la ville, le collège Paul-Eluard, sous réserve qu'elles en acceptent le règlement intérieur. En cas d'échec, d'autres propositions, comme les cours par correspondance ou l'inscription dans une école privée, pourraient être faites aux parents. Si ceux-ci n'en retenaient aucune, l'inspecteur d'académie, M. Jacques Marchal, envisagerait alors de *« lancer des poursuites judiciaires pour non-fréquentation scolaire »*.

L'Angleterre est, elle aussi, confrontée à une polémique sur le « foulard islamique », depuis que deux sœurs âgées de quatorze et quinze ans ont été exclues, pour une semaine, d'une école publique d'Altricham, dans le Cheshire. Si le *Daily Mail* (populaire de droite) appuie la décision de la directrice de l'école, *The Independent* (modéré) estime que c'est au parents de *« décider si leurs enfants doivent s'habiller conformément à certains principes religieux »*.

Élections syndicales dans la police

La FASP obtient un siège chez les commissaires

Organisation dominante au sein de la hiérarchie policière, le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHF) a perdu son monopole, jeudi 18 janvier, à l'occasion des élections professionnelles. Pour la première fois, une organisation concurrente, le Syndicat national des commissaires (SNC), membre de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a obtenu l'un des six sièges à la commission administrative paritaire.

Sur 2 006 électeurs – il y a au total 2 200 commissaires de police mais les élèves et les commissaires stagiaires ne votent pas – il y a eu 1 593 votants (79,41 %) et 1 545 suffrages exprimés (77,01 %). Le SCHF a obtenu 1 284 voix, soit 83,1 % des suffrages exprimés ; le SNC-FASP 217 voix, soit 14,04 % et Force ouvrière 44 voix, soit 2,84 %. Ainsi le SCHF obtient cinq sièges mais en perd un au profit du SNC-FASP.

Créé en 1986, ce syndicat n'avait obtenu que 5,1 % des suffrages exprimés – et donc aucun siège – aux dernières élections professionnelles en 1987. Force ouvrière progresse légèrement par rapport à 1987 (1,68 %) mais reste très en deçà de son résultat aux élections de 1984 (13,56 %). L'importante percée de la FASP la conforte dans son souci d'être la seule organisation syndicale policière à rassembler l'ensemble des corps, au-delà des divisions catégorielles, qu'il s'agisse des gardiens de la paix, des personnels administratifs, des inspecteurs ou des commissaires.

Toutefois, ce résultat est accueilli avec sérénité par le nouveau secrétaire général du SCHF, M. Jean-Pierre Havrin, qui a récemment repris en main une organisation par trop frileuse et conservatrice. *« Nous nous attendions à ce résultat*, nous a-t-il déclaré. *Il y a deux mois, cela aurait pu être bien pire. Vu les circonstances, c'est un bon résultat qui confirme notre position majoritaire. Mais les autres existent, c'était inévitable. Il va leur falloir maintenant participer à la défense du corps. »*

Durant la campagne électorale, le SCHF avait reproché à la FASP de vouloir entamer *« un processus de disparition des commissaires de police, noyés dans un corps d'encadrement de 6 000 fonctionnaires »*. Le SNC-FASP, réclamant comme toutes les organisations de la Fédération une loi d'orientation réformant les corps et structures de la police nationale, estime nécessaire, en effet, un *« élargissement de l'assise du corps des commissaires »* avec la création de *« passerelles intéressantes vers d'autres corps de la fonction publique, notamment territoriale »*.

Pour M. Pierre Lascombes, secrétaire général du SNC-FASP, ce résultat signifie *« la fin d'un monopole, une date historique pour le syndicalisme policier. La démocratie syndicale est gagnante : un courant progressiste et réformiste est désormais bien installé au sein du corps le plus fermé »*. Secrétaire général de la FASP, M. Bernard Deleplace estime qu'avec ce résultat *« pluraliste »*, il n'y a maintenant plus d'obstacle *« pour mettre en place la réforme dans toutes les catégories. Le gouvernement ne pourra plus tergiverser. Revalorisation, rénovation, plus de conservatisme : nous avons tenu le même discours auprès de tous nos collègues. Il fallait vérifier que ce discours marquait des points dans la hiérarchie policière. C'est fait »*.

E. P.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Sweet homme

J'AI un bouquin épatant pour vous, là, les mecs. Vous allez bicher comme des bêtes. *Homme, sweet homme*, ça s'appelle. C'est une consœur, Armelle Oger, elle bosse à *VSD*, qui se roule à vos genoux : Allez, viens, aie pas peur, marche-nous dessus, piétine-nous, on attend que ça. On t'aime, on t'adore. T'es le plus beau, t'es le plus grand, t'es le plus fort. D'ailleurs quand t'es pas là, tu sais de quoi on cause entre nanas ? De toi, rien que de toi. C'est en parlant mec, je cite, que se bâtit la grande confraternité féminine.

Moi, quand j'ai lu ça, je me suis dit : Elle a peut-être raison, au fond. Non, c'est vrai, un petit garçon aurait jamais l'idée de confier soir après soir à son journal intime les palpitants émois de ses amours enfantines, tandis que les petites filles... Et, plus tard, les hommes ne passent pas les heures en consultation au téléphone avec leur père ou leur meilleur ami : Si elle m'appelle pas d'ici la fin du mois, ça veut dire quoi, tu crois ? Alors que nous...

Nous, quoi ? Est-ce qu'on ne pense vraiment qu'à eux, nous ? Pour en avoir le cœur net, je me suis livrée à un mini-sondage auprès de mes copines et de mes collègues de bureau. Voici, pêle-mêle, quelques réponses à ma question, une question simple et directe : Et avec ton Jules, ça va ? Où t'en es ?

– Mon Jules, quel Jules ? Ça va faire deux ans qu'on est plus ensemble. Il a été nommé à la Martinique, et bon... Tiens, à propos, il y a des chances pour que ce soit cette garce de Josette, et pas moi, qui succède à Crafougnat. Là, ça me ferait mal, je vais te dire...

– Où j'en suis de mon Jules ? Page 204, au moment où il passe ses humeurs sur moi because sa shampoineuse lui bat froid. Je vois pas ce qu'il peut bien lui trouver, à cette pouf. Elle est moche, elle est tarte, elle est lourde. Un boudin.

– Mon Jules ? Il refuse de payer pour l'ascenseur. Il préfère monter nos cinq étages à pied. Résultat, c'est encore sur moi que ça retombe, les charges. Et comme j'arrive pas à arracher une augmentation à ma chef de service... Elle est d'un chien, cette vache-là, je te raconte pas.

Pour la grande sororité femelle fondée sur le culte du mâle, on repassera, hein, Armelle !

La grève des archéologues s'étend en province

Les « fouilles de sauvetage » en péril

Les archéologues travaillant sur les fouilles de sauvetage sont en grève depuis le 16 janvier. Le mouvement s'étend en province. Ils ont occupé le 17 janvier les locaux de la sous-direction de l'archéologie à Paris, dont ils ont été expulsés jeudi, jour où ils ont occupé le chantier de fouilles du Carrousel.

La raison du mécontentement des archéologues a, paradoxalement, son origine dans le développement extrêmement rapide depuis une dizaine d'année de l'archéologie de sauvetage. Il n'y a pas si longtemps, les vestiges du passé découverts au cours de grands travaux d'aménagement (urbanisme, autoroutes, voies ferrées, etc.) aussi bien dans les villes que dans les campagnes n'étaient guère, sauf exception, étudiés ou préservés. Or, dans tous les pays aussi anciennement peuplés que la France, on ne peut guère faire un trou ou un décapage plus ou moins profond sans trouver « quelque chose ».

Il n'est pas question de tout préserver, mais il faut au moins étudier ces vestiges. D'où le développement considérable de l'archéologie de sauvetage, avec ses à-coups et ses urgences, peu compatibles avec la lenteur des règles administratives.

Dès 1974, le ministère des affaires culturelles a créé l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN, régie par la loi de 1901). Par l'AFAN transitent les crédits (69 millions de francs en 1988, mais seulement 33 millions de francs en 1984) donnés pour un tiers par l'Etat et le reste par les aménageurs. Par l'AFAN sont engagés, par contrats à durée déterminée, des personnels (un millier en 1988). Ainsi peut-on répondre aux besoins de l'archéologie de sauvetage avec rapidité et souplesse, tout en laissant à la sous-direction de l'archéologie la maîtrise des décisions et des réalisations des opérations de sauvetage.

Mais le fonctionnement de l'AFAN n'est pas tout à fait régulier dans le cadre du droit public. En outre, le système des contrats à durée déterminée (à 80 % pour moins de six mois) met en permanence les archéologues et autres personnels dans une situation précaire et inclut rarement le temps nécessaire au travail d'après fouilles et à la publication des résultats.

Un comité interministériel (culture, finances, éducation nationale, intérieur, équipement, recherche) a étudié depuis septembre 1989 un dispositif comprenant trois points principaux.

● Création en cinq ans de deux cent cinquante « emplois spécifiques » permanents, pour lesquels des scientifiques et techniciens seront recrutés par concours. En revanche, les terrassiers, conducteurs d'engins, etc., seront engagés par les aménageurs.

● Un plan de formation défini par les ministères de la culture, de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires étrangères sera mis sur pied très rapidement.

● Les dépenses des fouilles de sauvetage seront prises en charge par les aménageurs. Un projet de loi dans ce sens devrait être étudié par le gouvernement en mars et soumis au Parlement pendant la session de printemps.

Les archéologues grévistes ne sont pas du tout d'accord avec ce dispositif. Ils disent même n'avoir jamais été consultés, ce que dément le ministère. Les archéologues craignent que les aménageurs deviennent les vrais responsables des *fouilles* de sauvetage et que l'Etat se décharge ainsi sur ceux-ci de responsabilités qui lui appartiennent. D'ailleurs, disent-ils, le ministère de la culture a *déjà* passé des contrats directement avec des aménageurs en ignorant l'AFAN : avec les villes de Besançon et de Luxeuil ou avec des entreprises pour le château de Vincennes, entre autres. Et, du coup, on ne sait pas qui fouille. Pour les archéologues, il faut conserver l'AFAN, mais transformer une partie des contrats à durée indéterminée en contrats à durée déterminée.

YVONNE REBEYROL

M. Mouloud Hamrouche invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Mouloud Hamrouche, chef du gouvernement algérien, sera l'invité à Alger de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 21 janvier, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Hamrouche répondra aux questions de Jean-Pierre Langellier et de Jean de la Guérivière, du *Monde*, et de Pierre-Marie Christin et de Jean-Benoît Vion, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

EN BREF

□ **Dix gendarmes blessés dans des affrontements avec des défenseurs de l'environnement.** – Dix gendarmes ont été blessés, dont trois sérieusement, au cours des affrontements qui ont opposé, mercredi 17 janvier, au Bourg-d'Iré (Maine-et-Loire), les forces de l'ordre protégeant un convoi de l'ANDRA (l'agence pour la gestion des déchets nucléaires) et les habitants du pays, opposés au projet d'installation d'une décharge souterraine.

□ **Greenpeace prend en chasse un bateau-poubelle en mer du Nord.** – Un bateau-poubelle appartenant à la National Power, compagnie britannique d'électricité (l'équivalent d'EDF), et qui s'apprêtait à déverser en mer du Nord des déchets de charbon a dû rebrousser chemin jeudi 18 janvier devant la détermination du navire de l'organisation internationale Greenpeace. Les écologistes veulent obliger *la Grande-Bretagne* à *appliquer* un accord des pays riverains de la mer du Nord de novembre 1987 stipulant que tout déversement de déchets doit cesser à compter du 1er janvier 1990. Or, Mme Margaret Thatcher a déclaré récemment qu'il n'y avait pas pour la Grande-Bretagne d'autre solution que le déversement en mer et que, d'ailleurs, l'environnement n'était nullement menacé. – *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 janvier

Légère baisse

Le mouvement de baisse enregistré de manière quasi ininterrompue durant toute la semaine, à l'exception de mercredi, s'est poursuivi vendredi. Dès les premiers échanges, l'indice CAC 40 perdait 0,17 %. En hausse, on notait Victoire (+ 5,8 %), Fichet-Bauche (+ 3,28 %) et UCB (+ 3,1 %).

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 janvier 1990 a été tiré à 584 135 exemplaires.

